
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00091543 9

L'EMPIRE SUMATRANAIS DE ÇRĪVIJAYA

PAR

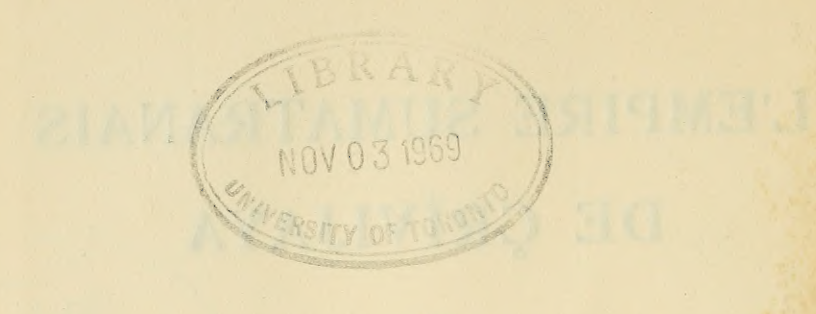
GABRIEL FERRAND
MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE



PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE
PAUL GEUTHNER
13, Rue Jacob-VIe

—

MDCCCCXXII



L'EMPIRE SUMATRANAIS
DE ÇRĪVIJAYA,

PAR

GABRIEL FERRAND,

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE.

A la mémoire de HENDRIK *KERN.*

On chercherait vainement le nom de l'ancien empire de Çrīvijaya dans les dictionnaires et manuels de géographie ou d'histoire : il est encore inconnu. Des textes orientaux qu'on trouvera plus loin, permettent, cependant, d'en reconstituer huit siècles d'histoire. Colonisé par l'Inde à haute époque, comme le Cambodge et le Čampa, l'empire, le premier empire de l'Indonésie, est en plein développement culturel dès le VIIe siècle de notre ère : nous en avons pour témoignage le récit d'un étranger, le grand pèlerin Yi-tsing.

La bibliographie du sujet peut tenir en quelques lignes :

Kitāb ʿajāïb al-Hind, Livre des Merveilles de l'Inde, par le capitaine Bozorg bin Šahriyār de Rāmhormoz, trad. par Marcel Devic, texte arabe et notes par P. A. van der Lith, Leyde, 1883-1886, in-4°, p. 247-253, avec une note de Beal.

Les religieux éminents qui allèrent chercher la loi dans les pays d'Occident, Mémoire composé à l'époque de la grande dynastie T'ang par I-tsing, trad. Éd. Chavannes, Paris, 1894, in-8°.

J. Takakusu, *A Record of the Buddhist religion as practised in India and the Malay Archipelago* (*A. D. 671-695*) by I-tsing, Oxford, 1896, pet. in-4°.

Paul Pelliot, *Deux itinéraires de Chine en Inde à la fin du* VIII*e siècle*, dans *B.É.F.E.-O.*, t. IV, 1904.

Gabriel Ferrand, *Relations de voyages et textes géographiques arabes, persans et turks relatifs à l'Extrême-Orient*, Paris, in-8°, t. I, 1913; t. II, 1914.

N. J. Krom, *Een Sumatraansche Inscriptie van Koning Kṛtanagara*, dans *Verslagen en Med. der K. Akademie v. Wetenschapen*, Afdeeling *Letterkunde*, 5e Reeks, Deel II, p. 306-339, 1916.

Georges Cœdès, *Le royaume de Çrīvijaya*, dans *B.É.F.E.-O.*, t. XVIII, 1918, n° 6, 36 pages avec 3 planches.

Gabriel Ferrand, Compte-rendu du mémoire précédent dans *J. As.*, juillet-août 1919, p. 149-200.

N. J. Krom, *De Sumatraansche periode der Javaansche geschiedenis*, Leyde, 1919, 33 pages in-8°; traduit en français dans le *B.É.F.E.-O.*, t. XIX, 1919, n° 5, p. 127-135.

J. Ph. Vogel, *Het koninkrijk Çrīvijaya*, dans *Bijdragen tot de Taal, Land- en Volkenkunde van Nederlandsch-Indië*, deel 75, 1919, p. 626-637 (l'auteur analyse le mémoire précité de Cœdès, *Le royaume de Çrīvijaya*, et donne des renseignements peu connus sur l'entrée, à la bibliothèque de l'Université, de la «grande charte de Leyde», *vide infra*, XXXII, p. 46).

C. O. Blagden, *The Empire of the Mahārāja, King of the Mountains and Lord of the Isles*, dans *Journ. Straits Branch of R. A. S.*, n° 81, 1920.

On a réuni dans les pages suivantes, les textes chinois, indonésiens, sanskrits, pālis, tamouls, arabes, persans, cambodgiens et siamois qui, sous des noms divers, mentionnent l'empire de Çrīvijaya et ses dépendances. Ces textes s'éclairent les uns par les autres et permettent heureusement d'arriver à des précisions. Les résultats obtenus à la suite d'une enquête nouvelle portant sur un plus grand nombre de documents, modifient dans une certaine mesure, infirment quelquefois telle

opinion exprimée dans mon compte rendu du mémoire de Cœdès (*supra*, p. 2). Mais il ne s'agit pas ici de simples rectifications personnelles qui auraient pu tenir en quelques pages; la question est plus haute et vaut qu'on y revienne. C'est presque une opinion courante que Java a été le foyer et le centre d'expansion de la civilisation indienne dans l'Insulinde. Il semble, au contraire, qu'il faille en faire honneur à l'empire sumatranais de Çrīvijaya, dont les textes et l'épigraphie nous montrent la haute culture et l'incontestable suprématie politique, militaire et navale pendant le premier millénaire de notre ère. Maître encore d'un immense territoire au XIIIe siècle, l'empire s'effondre sous les défaites que lui infligent les Javanais dans la métropole, les Thaïs de Sukhodaya dans ses possessions de la péninsule malaise, et à la suite des revers éprouvés dans les deux expéditions contre Ceylan.

TEXTES CHINOIS.

Yi-tsing[1], *Ta t'ang si yu k'ieou fa kao seng tchouan, Les Religieux éminents qui allèrent chercher la Loi dans les pays d'Occident, Mémoire composé à l'époque de la grande dynastie T'ang,* trad. Éd. Chavannes, Paris, 1894, in-8°.

I. (P. 63-64.) Maître Yun-k'i est originaire de la province de 交 Kiao [autrement dit du 交趾 Kiao-tche, le Tonkin]... Il est revenu [de Chine] dans les mers du sud depuis plus de dix ans. Il s'entend parfaitement au parler 崑崙 *k'ouen-louen*[2]; il connaît bien la langue

[1] Dans quelques cas où la présente version française diffère des traductions de textes chinois que j'ai utilisées, les corrections dont il s'agit m'ont été indiquées par M. Pelliot, qui a bien voulu lire une épreuve de ce mémoire. Il s'en faut cependant que toutes les erreurs aient été rectifiées; il n'entrait pas dans le cadre de ce travail de le faire. Il serait désirable qu'un sinologue voulût bien se charger de cette nécessaire revision des textes en question.

[2] «L'appellation *k'ouen-louen*, dit en note Chavannes, peut être prise pour synonyme de Malais.» Dans un mémoire postérieur à la traduction du présent

sanskrite. Dans la suite, il jugea convenable de rentrer dans le monde et se fixa dans le pays de 室利佛遊 Che-li-fo-yeou [graphie fautive pour | | | 逝 Che-li-fo-che]. C'est là qu'il vit encore aujourd'hui [vers 692]...

II. (P. 76-77.) ... Les ouvrages chinois qu'ils (les Maîtres de la Loi Pei-ngan et Tche-ngan) avaient pris, le *Yōga-çāstra* (alias *Yōgācaryābhūmi-çāstra*) et d'autres *sūtras* et *çāstras* se trouvent tous dans le pays de Che-li-fo-che.

III. (P. 119.) ... Avant que vingt jours se fussent écoulés [depuis notre départ de Canton], nous arrivâmes au pays de Fo-che[2]; je m'y arrêtai pendant six mois [, en 671]; j'y étudiai par degrés la science des sons (*çabda vidyā*). Le roi me donna des secours grâce auxquels je parvins au pays de 末羅瑜 Mo-lo-yu [= Malāyu]; j'y séjournai derechef pendant deux mois. Je changeai de direction pour aller dans le pays de 羯茶 Kie-tch'a [= Kĕdah, sur la côte occidentale de la péninsule malaise]. Lorsque arriva la douzième lune [de l'année 672], on hissa la voile; je remontai sur un bateau du roi et je me dirigeai petit à petit vers l'Inde orientale [à destination de Tāmralipti, l'actuelle Tamluk, en faisant escale au pays des Hommes nus ou îles Nicobar] ...

IV. (P. 125.) ... [Après un séjour dans l'Inde, Yi-tsing revient

ouvrage de Yi-tsing (Sylvain Lévi et Édouard Chavannes, *Les seize Arhat protecteurs de la Loi, J. As.*, XI[e] série, t. VIII, 1916, p. 49), Chavannes a interprété le texte : «Amoghavajra partit de Canton sur un bateau k'ouen-louen» par «... sur un bateau malais». L'équivalence k'ouen-louen = malais n'est sûre que dans le premier cas où il s'agit du Che-li-fo-che = Çrīvijaya = empire de Palembaṅ. Pour la seconde citation, la même interprétation est douteuse, car le texte ne dit pas expressément qu'il s'agit d'un bateau du même pays. On sait, en effet, que les Chinois ont indiqué comme 崐崘, 崑崘 *k'ouen louen*, variantes 掘崘 *kiue-louen*, 骨崘 *kou-louen*, des indigènes de l'Indonésie et de l'Inde transgangétique voisine. Cf. G. Ferrand, *Le K'ouen-louen et les anciennes navigations interocéaniques dans les mers du Sud, J. As.*, XI[e] série, t. XIII, p. 319 et suiv., en rectifiant ainsi l'avant-dernière phrase : «...Par langue k'ouen-louen à Java, au VII[e] siècle, il faut entendre le kawi ou vieux-javanais; c'est le vieux-malais qu'on parlait à Palembaṅ à la même époque, ainsi qu'en témoigne l'inscription de Baṅka...». Pour cette inscription, *vide infra*, XXVII.

(2) Forme abrégée de *Che-li-fo-che*. Yi-tsing emploie tantôt l'un, tantôt l'autre.

à Tāmralipti.] Après cela, je m'embarquai; je passai par le royaume de Kie-tch'a: les textes sanskrits du Tripiṭaka que je rapportais formaient plus de cinq cent mille stances qui, dans la traduction chinoise, rempliraient bien mille rouleaux; je les pris avec moi et m'arrêtai dans le pays de Fo-che.

V. (P. 126.) ... 'Maître Chan-hing était un de mes disciples. A ma suite il vint dans le pays de Che-li-fo-che... (cf. également p. 136).

VI. (P. 144.) ... Le maître du dhyāna Wou-hing prit le maître de la discipline Tche-hong pour compagnon, et au temps du vent d'est, ils s'embarquèrent; en un mois ils arrivèrent au pays de Che-li-fo-che. Le roi de ce pays les honora fort et les distingua du vulgaire. Il leur distribua des fleurs d'or; — il répandit pour eux du millet d'or [1] — Il leur fournit les quatre choses nécessaires à l'entretien (le manger et le boire, les vêtements, la literie, les médecines); — il se prosterna de tout son corps (*pañcāṅga*) pour leur dévoiler son cœur. Lorsqu'il apprit qu'ils venaient du pays du Fils du ciel de la grande dynastie T'ang, il redoubla pour eux d'honneurs.

Puis Wou-hing s'embarqua sur un bateau du roi; au bout de quinze jours il aborda dans l'île de Mo-lo-yu; au bout de quinze autres jours il arriva au pays de 羯 荼 Kie-tch'a [= Kĕdah, sur la côte occidentale de la péninsule malaise]. Lorsque le dernier mois d'hiver fut venu, il changea de route dans sa navigation et se dirigea vers l'ouest. Au bout de trente jours, il parvint au pays de Na-kia-po-tan-na [= Negapatam dans le sud-est de l'Inde]; à partir de ce lieu, il arriva, après deux jours de navigation sur mer, dans l'île du Lion (Siṃhala, Ceylan).

VII. (P. 159.) ... La deuxième année *yong-chouen* (= 683 de notre ère), le maître de la Loi Ta-tsin entreprit de partir pour les mers du sud... il suivit un ambassadeur impérial: après une navigation de plus d'un mois, il aborda dans l'île de Che-li-fo-che. Il demeura là plusieurs années; il s'initia à la langue *k'ouen-louen* [2]; il étudia un grand nombre de livres sanskrits...

[1] «Les fleurs d'or et le millet d'or avaient une signification symbolique dans la religion bouddhique. Ainsi l'expression 金 粟 影, propr. : l'ombre du millet d'or, signifie l'ombre du bouddha (St. Julien, *Hiuen-tchoang*, t. II, p. xv). D'après un renseignement oral qui m'a été donné par un lettré chinois on appellerait millet d'or les graines de cannelier (Chavannes)».

[2] *Vide supra*, p. 3, note 2.

VIII. (P. 176 et suiv.) Pour moi, Yi-tsing, je m'embarquai à l'embouchure du fleuve de Fo-che ... Ce que j'ai réuni des trois Recueils, à savoir plus de cinq cent mille stances[1], se trouve en entier dans le pays de Fo-che. ... Puis, le premier jour de la 11e lune de cette année (689), nous nous embarquâmes sur un bateau marchand et nous nous éloignâmes de Canton. Nous nous dirigeâmes vers le 占波 Tchan-po [= Campa, l'Annam actuel] en hissant nos voiles; — nous nous proposions d'arriver dans le pays de Fo-che par une longue course, — ... (cf. également p. 182, 183, 187, 188, 189, 190).

Yi-tsing, *Nan hai ki kouei nei fa tchouan, A record of the Buddhist religion as practised in India and the Malay Archipelago*, trad. par J. Takakusu, Oxford, 1896, in-4°.

IX. (P. 10.) ... Dans les îles de la mer du sud où il y a plus de dix royaumes, le *Mūlasarvāstivādanikāya* a été à peu près généralement adopté ... En les comptant d'ouest [en est], la première de toutes est 婆魯師洲 l'île de P'o-lou-che [= Baros, sur la côte occidentale de Sumatra]; puis, 末羅遊洲 (var. 州) 即今尸利佛逝 (graphie fautive 遊 *yeou*) 國是 l'île de Mo-lo-yu [= Malāyu], c'est maintenant [vers 692] le pays de Che-li-fo-che ... [2].

Houei-je (né en 680).

X. Ce moine chinois effectua un voyage de Chine en Inde et passa par Fo-che. « Les royaumes maritimes du sud-est, dit le *Song kao seng tchouan* (éd. de Tōkyō, XXXV, 5, 103 a; chap. 29) : 崐崘 K'ouen-louen, 佛誓 Fo-che, l'île de Ceylan et d'autres, il [Houei-je] les traversa, les parcourut, et il atteignit l'Inde » (cf. mon mémoire sur *Le K'ouen-louen et les anciennnes navigations interocéaniques dans les mers du Sud*, *J. As.*, XIe série, t. XIII, 1919, p. 245, VIII *bis*).

[1] Chavannes a ici « cinq cent mille *phrases* », mais il faut lire *stances*, comme dans l'extrait précédent de la page 125 de sa traduction (*vide supra*).

[2] *Tripit.* de Tōkyō, boîte XXXV, vol. VII, p. 68, col. *a*. Cf. P. Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 328. Il faut évidemment entendre par cette phrase concise que le Malāyu est passé sous la suzeraineté du Che-li-fo-che.

Vajrabodhi (717).

XI. Ce moine, qui s'embarqua à Ceylan pour la Chine, «traversa vers l'est plus de 20 royaumes, dont ceux de 佛誓 Fo-che et des 躶人 Hommes nus (*Song kao seng tchouan*, dans *Tripiṭaka* de Tōkyō, 致, IV, p. 70 v°)». Selon un autre texte, parti de Ceylan avec 35 navires persans, «en un mois de route il arriva au royaume de 佛逝 Fo-che. Le roi du royaume de Fo-che vint au-devant du maître avec des parasols et dais d'or et un lit d'or. A cause du vent contraire, [le maître] s'arrêta là cinq mois. Quand le vent fut fixé, alors il put se mettre en route». Il rencontra d'ailleurs des tempêtes terribles et erra de royaume en royaume pendant trois ans avant de parvenir en Chine dans le courant de l'année 720 (*Tcheng yuan sin ting che kiao mou lou*, dans *Tripiṭ.* Tōk., 結, VI, p. 78 v°)[1].

Ambassades de 尸利佛誓 che-li-fo-che et de 拂誓 fo-che à la cour de Chine[2].

XII. D'après le *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 4 r°), le Che-li-fo-che envoya des ambassades de la période *hien-heng* (670-673) à la période *k'ai-yuan* (713-741).

XIII. La 1re année *tcheng-cheng* (695), au 9e mois, le 5e jour, une décision impériale ordonne de distribuer des vivres aux envoyés de certains pays étrangers qui viendraient à la cour, dont ceux du Che-li-fo-che (*T'ang houei yao,* k. 100, p. 22 v°).

XIV. Au 12e mois de la 1re année *tch'ang-ngan* (début de 702) et en 716, ambassades du Fo-che (*Ts'ö fou yuan kouei*, k. 970, p. 18 r°, pour la première ambassade, et k. 971, p. 2 r°, pour la seconde).

XV. En 724, au 7e mois de l'année chinoise, «le roi du royaume de Che-li-fo-che envoie en ambassade 俱摩羅 Kiu-mo-lo (peut-être *kumāra* «le prince héritier») pour offrir deux nains, une fille 僧祇 seng-k'i [c'est-à-dire une négresse de l'Afrique orientale], une troupe de musiciens et des perroquets aux cinq couleurs; [l'empereur] conféra

(1) Apud Paul Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 336.

(2) Apud Paul Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 334-335.

à [Kiu-]mo-lo [le titre] de 折衝 *tchö tch'ong* (général), lui accorda cent pièces de soie, et le renvoya dans son pays (*Ts'ö fou yuan kouei*, k. 971, p. 6 r°; cf. aussi *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 4 r°)". Au huitième mois chinois de la même année, l'empereur conféra à 尸利陁羅拔摩 Che-li-t'o-lo-pa-mo (Çrīndravarman?), roi du Che-li-fo-che, le titre de 左威衛大將軍 *tso-wei-wei-ta-tsiang-kiun* (*Ts'ö fou yuan kouei*, k. 964, p. 15 v°; k. 975, p. 4 r°; cf. *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 4 r°).

XVI. En 728, le roi du Fo-che fait de nouveaux dons de perroquets bigarrés (*Ts'ö fou yuan kouei*, k. 971, p. 7 v°).

XVII. Au 12ᵉ mois de la 29ᵉ année *k'ai-yuan* (au début de 742), le roi du Fo-che envoie son fils à la cour chinoise pour offrir le tribut (*Ts'ö fou yuan kouei*, k. 971, p. 14 r°). C'est à cette occasion sans doute qu'en cette même année 742, le roi du Fo-che, appelé 劉滕未恭 Lieou-t'eng-wei-kong, fut nommé 賓義王 Prince Pin-yi et reçut le titre de *tso-kin-wou-wei-ta-tsiang-kiun* (*Ts'ö fou yuan kouei*, k. 965, p. 1 r°).

Tchou fan tche de Tchao Jou-koua (1225).

Chau Ju-kua, *His work on the Chinese and Arab trade in the twelfth and thirteenth centuries, entitled Chu-fan-tchï*, traduit du chinois et annoté par Friedrich Hirth et W. W. Rockhill, Saint-Pétersbourg, in-4°, 1912. Le texte chinois en a été postérieurement publié par Rockhill à Tōkyō (Kokumin shimbun Press) avec une postface en anglais datée du 1ᵉʳ avril 1914. La date exacte du *Tchou fan tche* a été indiquée par Pelliot dans son compte rendu de la traduction Hirth-Rockhill (*T'oung pao*, t. XIII, 1912, p. 446-481).

三佛齊 *San-fo-ts'i*.

XVIII. (P. 60.) San-fo-ts'i gît entre le 眞臘 Tchen-la (le Cambodge) et le 闍婆 Chö-p'o (Java). Sa suzeraineté s'étend sur quinze provinces (州). Ce pays se trouve droit au sud de Ts'iuan-tcheou [du Fou-kien].

Pendant l'hiver, avec la mousson, [en partant de ce dernier port,]

vous naviguez pendant un peu plus d'un mois et vous arrivez alors au 凌牙門 détroit de Ling-ya[1], où un tiers des marchands qui effectuent ce voyage [font escale?] avant de pénétrer dans ce pays [de San-fo-ts'i].

Un grand nombre des gens de ce pays ont pour nom de famille 蒲 *p'ou*[2].

Le mur de la ville (la capitale) est construit en briques et mesure plusieurs dizaines de *li* de tour.

Lorsque le roi sort, il est assis dans une embarcation; il est recouvert par un pagne enroulé autour du corps. Il est abrité [du soleil] par un parasol en soie et gardé par des hommes portant des lances d'or.

Les habitants [de la capitale] vivent soit disséminés hors de la ville, soit sur le fleuve dans des maisons flottantes (*litt.* : des radeaux) couvertes avec des roseaux. Ils ne paient pas d'impôts.

Les gens du pays sont habiles à combattre sur terre et sur l'eau. Lorsqu'ils sont sur le point de faire la guerre contre un autre état, ils réunissent et expédient le corps de troupes que réclament les circonstances. Ils nomment [alors] les chefs et commandants; chacun fournit son propre équipement militaire et les approvisionnements nécessaires. Pour affronter l'ennemi et braver la mort, ils n'ont pas leurs égaux chez les autres peuples.

(1) Le détroit de Linga.

(2) Les traducteurs disent en note (p. 64, n. 3) : «*P'u* stands for *Bū*, an abbreviation of *Abū* «father», which precedes so many Arabic names. The phrase 多姓蒲 «many are surnamed *P'u*», occurring here and there in Chinese ethnographical literature may safely be taken to indicate Arab settlements. Hirth, *Die Insel Hainan*, 487, note.» Si cette interprétation était exacte, il en résulterait que le San-fo-ts'i = Palembaṅ du commencement du xiiie siècle possédait une très importante colonie musulmane, arabe ou d'origine arabe; mais il n'en est rien : le sens de la phrase est tout autre. Par «Un grand nombre [de gens de ce pays] ont pour nom de famille *P'ou*», le texte veut faire entendre, à la chinoise, que beaucoup de noms de gens du San-fo-ts'i commencent par *P'ou*. Ce *P'ou* n'a rien à voir avec l'arabe *Abū*; il s'agit ici du titre nobiliaire indonésien *Pu* ou *Mpu* (cf. čam *Pō*), correctement rendu par 蒲. Les «Arab settlements» du San-fo-ts'i au début du xiiie siècle n'ont donc pas plus de réalité historique que «ces *marchands sabéens* que la fertile imagination de Beal avait fait venir à Ceylan au temps de Fa-hien et que Legge n'en sut pas chasser» (Pelliot, bulletin critique du *T'oung pao*, t. XIII, 1912, p. 456); que le «Tigre des Thais» de l'épigraphie siamoise (cf. G. Coedès, *Documents sur la dynastie de Sukhodaya*, dans *B.E.F.E.-O.*, t. XVII, 1917, n° 2, p. 5-6) et autres *idola libri*.

Ils n'ont pas de monnaie de cuivre enfilées à une corde [comme les Chinois], mais ils se servent de morceaux d'argent coupé pour les transactions commerciales.

Pendant la plus grande partie de l'année, la température est chaude et il n'y a que peu de temps froid. Leurs animaux domestiques sont très semblables à ceux de la Chine.

On trouve chez eux du vin fait avec des fleurs, du vin de coco, du vin fabriqué avec des noix d'arec et du miel; tous ces vins ont fermenté, bien qu'on n'ait employé aucun levain de quelque sorte que ce soit. Ces vins enivrent quand on en boit.

Pour la rédaction des documents officiels, ils se servent de caractères étrangers (番)[1]. La bague du roi est employée comme sceau. Ils connaissent également les caractères chinois et ils les utilisent quand ils envoient un mémoire à la cour [de Chine].

(P. 61.) Les lois du pays sont très rigoureuses. L'adultère expose l'homme et la femme [qui le commettent] à la peine la plus rigoureuse [, c'est-à-dire : à la mort].

Quand le roi meurt, le peuple prend le deuil en se rasant la tête. Cependant, les gens de la cour attachés à sa personne se donnent volontairement la mort en se jetant dans un bûcher funèbre ardent; cet acte est appelé «vivre et mourir ensemble»[2].

Il y a [à San-fo-ts'i,] une [sorte de] Buddha [, c'est-à-dire : une statue] appelée 金銀山 «Montagne d'or et d'argent», qui est fondue en or. Chaque nouveau roi, avant de monter sur le trône, fait fondre une statue d'or représentant sa personne. Les gens du pays ont grand soin d'apporter en offrande des vases d'or à ces statues. Les statues d'or et les vases d'or portent tous une inscription destinée à prévenir les générations futures de ne pas les fondre[3].

(1) Comme à Java, les anciennes inscriptions de Sumatra sont tantôt rédigées en sanskrit, tantôt en indonésien écrit au moyen d'un système graphique emprunté à l'Inde.

(2) Sur cette pratique, cf. *Livre des merveilles de l'Inde*, au glossaire, s. v° بلوجر, p. 194.

(3) Ce passage n'est pas clair dans le texte. M. Pelliot en propose l'interprétation suivante : «Il y a un Buddha qu'on appelle le Buddha de la Montagne d'Or et d'Argent. Sa statue est fondue en or. Chaque roi, [juste] avant de monter sur le trône, [fait] fondre sa [propre] image en or pour remplacer cette statue. On fait des vases et de la vaisselle en or, et on rend [à cette image] des hommages solennels. Les statues d'or et les vases et vaisselle portent tous des inscriptions gravées pour que les générations futures ne les

Dans ce pays, lorsque quelqu'un est gravement malade, il distribue aux pauvres du pays [une somme équivalente à] son poids en argent. [Cette pratique] est considérée comme un moyen de retarder la mort.

Ils donnent à leur roi le titre de 龍 精 *long-tsing* [1]. Il ne doit pas

détruisent pas.» Pour ces statues royales, cf. une coutume identique chez des tribus turkes dont parle Pelliot dans un compte rendu de *Les pays d'Occident d'après le* Wei-lio, de Chavannes (*B.É.F.E.-O.*, t. VI, p. 392, n. 3; et dans un autre compte-rendu, *ibid.*, p. 410).

[1] Hirth et Rockhill ont cru à tort que *long-tsing* transcrivait un terme protocolaire (cf. p. 65, note 12). «The title *aruṅ* [auquel avaient songé les traducteurs du *Tchou fan tche*], dit C. O. Blagden (*Some remarks on* Chau Ju-kua's *Chu fan chi*, dans *J. R. A. S.*, 1913, p. 166), is used in Celebes and is not Malay at all. What Malay word is transcribed by the very un-Malay-looking *long-tsing* I cannot imagine. Possibly these are simply Chinese words intended for a translation of some Indian title beginning with *nāga*, the equivalent of *long*. *Tsing* is given in Giles as meaning *inter alia* «essence, spirit». But *long* appears there also in phrases where it merely means «imperial». Cannot the words represent some conventional expression like «His Majesty»?» La remarque est fort intéressante, mais partiellement inexacte. M. Pelliot m'a fait savoir que *long-tsing* (et non *long-ts'ing*, comme transcrivent Hirth et Rockhill) n'est pas une transcription d'un nom étranger et que les deux caractères doivent être interprétés avec leur valeur sémantique : «esprit, sperme de dragon», c'est-à-dire «esprit, sperme de *nāga*». Cette constatation a une haute importance, car elle rattache l'origine de la dynastie de San-fo-ts'i à un *nāga*. Dans son important mémoire : *The yupa inscriptions of king Mūlavarman, from Koetei* [*East Borneo*] (*Bijdragen tot de T., L. en Volkenkunde van Nederlandsch-Indië*, deel 74, 1918, p. 172), J. Ph. Vogel dit : «Il y a une curieuse légende que nous a conservée la poésie tamoule, qui rattache l'origine des Pallavas aux anciens souverains du Coromandel. Cette légende rapporte que le premier Toṇḍaimān (= Pallava) était le fils d'un roi čola et d'une *nāgī* ou démonne-serpent.» Et l'auteur ajoute en note : «Le poème tamoul *Maṇimegalai*, dans lequel se trouve cette légende, mentionne également une ville appelée Nāgapuram [= skr. *Nāgapura* «la ville du *nāga*»] située dans le Çāvaka-nāḍu [= pays de Çāvaka] qui, comme le dit M. Venkayya, semble être le nom tamoul de l'île de Java [lire : Sumatra; *Çāvaka* est la forme tamoule du malais *Jāvaka* > *Zābag*, ainsi qu'on le montrera plus loin]. Deux rois de Nāgapuram sont mentionnés : Bhūmičandra et Puṇyarāja qui prétendaient descendre d'Indra». (*Archl. Survey Annual Report for 1906-1907*, p. 221, n. 1.) D'autre part, la tradition d'après laquelle la première dynastie du Fou-nan remonte au mariage d'une *nāgī* avec un prince indien a été étudiée par Finot (*Sur quelques traditions indochinoises*, dans *Bull. de la Commission archéol. de l'Indochine*, 1911, p. 30 et suiv.). Cœdès a étudié

manger de céréales, mais on le nourrit de sagou. S'il faisait autrement, l'année serait une année de sécheresse et les céréales seraient chères. Il prend des bains d'eau de rose; s'il se baignait dans de l'eau ordinaire, il y aurait une grande inondation.

[Le roi] porte une haute coiffure dans laquelle sont enchâssés des centaines de joyaux et qui est très lourde. Dans les grandes cérémonies de cour, le roi seul est capable de la porter; aucune autre personne ne le peut. Lorsque le trône devient vacant, tous les fils du roi se réunissent, la coiffure leur est présentée et celui qui peut [en supporter le poids] succède au souverain défunt.

Il y a, dans ce pays, une ancienne tradition d'après laquelle le sol s'est une fois entr'ouvert subitement; de la crevasse, sortirent plusieurs myriades de bœufs qui se précipitèrent en troupeaux dans les montagnes; les habitants s'en emparèrent à l'envi et les mangèrent. Ensuite, la crevasse fut bouchée avec des bambous et des arbres, et il n'en resta plus trace.

En dehors des produits du pays qui comprennent l'écaille de tortue, le camphre; le *tch'en, sou, tchan* et le *cheou* commun (quatre variétés de bois d'aloès); le *kiang-tchen* [1], le girofle, le sandal, le cardamome; on trouve encore des perles, de l'encens, de l'eau de rose, des fleurs de gardénia, de la civette, de la myrrhe, de l'aloès, de l'assa-foetida, du putchuk, du storax liquide, des défenses d'éléphant, du corail, des œils-de-chat, de l'ambre, des étoffes de coton étrangères et des lames de sabre. Tous ces [derniers] sont des produits des pays étrangers, 大食 Ta-che (Arabes) [2] et autres, rassemblés dans ces pays, et que les marchands étrangers viennent vendre en les échangeant contre de l'or, de l'argent, des objets en porcelaine, de la soie brochée, des éche-

également la *Légende de la Nāgī* dans ses *Études Cambodgiennes* (*B.É.F.E.-O.*, t. XI, 1911, p. 391-393) et conclut ainsi : «De quelque façon que nous l'envisagions, la légende cambodgienne [de la *nāgī*] nous ramène à la cour des Pallavas...» L'interprétation nouvelle du *long-tsing* du *Tchou fan tche* et le *Nāgapuram* du poème tamoul montrent que le cycle légendaire du *nāga* ou de la *nāgī* s'étend à l'Insulinde occidentale : comme l'ancien Cambodge, Sumatra a dû son hindouisation à des immigrants venus de l'Inde sud-orientale. Le fait n'a rien d'inattendu; mais des informations dans ce sens ne peuvent être que les bienvenues et on y reviendra ultérieurement.

(1) C'est le parfum désigné en anglais sous le nom de *laka-wood*.

(2) Les produits d'importation dont il s'agit sont ceux qui sont énumérés après : on trouve encore des perles, ...

veaux de soie, des étoffes en soie, du sucre, du fer, du vin [de grains], du riz, du galanga séché, de la rhubarbe et du camphre.

(P. 62.) Ce pays gît dans l'océan et est maître des détroits par lequel le trafic étranger par mer et par terre, dans l'une et l'autre direction [1], doit passer. Autrefois, on utilisait une chaîne de fer, comme barrière, pour se garer des pirates des autres pays. Cette chaîne pouvait être maintenue haute ou abaissée, grâce à un ingénieux dispositif. Si un navire marchand arrivait, on l'abaissait. Après un certain nombre d'années de paix, pendant lesquelles elle ne fut pas utilisée, on l'enleva et [maintenant] elle gît lovée sur le rivage. Les indigènes la vénèrent comme le Buddha et les navires qui arrivent lui offrent des sacrifices. Lorsqu'elle est frottée d'huile, elle brille comme une chaîne neuve. Les caïmans n'osent pas passer sur la chaîne pour [aller] faire du mal.

Si un navire marchand passe devant [San-fo-ts'i] sans y faire escale, les bateaux [du pays] sortent pour l'attaquer d'après une manœuvre prévue; ils sont prêts à mourir [pour réaliser leur entreprise]. C'est pour cette raison que ce pays est devenu un important centre maritime [2].

Les dépendances [de San-fo-ts'i] sont les suivantes :

蓬豐 P'eng-fong [= Pahaṅ],
登牙儂 Teng-ya-nong [= Trĕṅganu],
凌牙斯加 Ling-ya-sseu-kia [= Lĕṅkasuka],
吉蘭丹 Ki-lan-tan [= Kĕlantan] [3],
佛羅安 Fo-lo-an (?),
日羅亭 Je-lo-ting (?) [4],

(1) Des pays de l'Ouest en Chine et inversement.

(2) L'escale de San-fo-ts'i était ainsi rendue obligatoire pour tous les bâtiments qui passaient à proximité.

(3) Ces quatre dépendances sont situées sur la côte orientale de la péninsule malaise. La suivante, Fo-lo-an, se situe également sur la même côte, mais n'est pas localisée.

(4) *Je-lo-ting* représente un ancien *Ñit-la-diṅ ou *Ñit-ra-diṅ, c'est-à-dire *Ñi'-ra-diṅ ou *Ñi^{l}-la-diṅ = *Ñiladiṅga ou *Ñiradiṅga, qui n'est pas attesté par ailleurs. Peut-être est-ce du même pays qu'il s'agit dans ce passage du *Song che* où il est dit : « . . . puis, en quinze jours, [de 勃泥 P'o-ni (Bornéo)] on arrive au royaume de San-fo-ts'i; puis, en sept jours, on arrive au royaume de 古羅 Kou-lo; puis, en sept jours, on arrive au royaume de 柴歷亭 Tch'ai-li-ting; on parvient au Kiao-tche (Tonkin) et on gagne Kouang-tcheou (Canton) » [Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 296 et 306]; ce qui situerait également le Je-lo-ting ou Tch'ai-li-ting sur la côte orientale de la péninsule

潛邁 Ts'ien-mai (?),
拔沓 Pa-t'a [1],
單馬令 Tan-ma-ling [= Tāmbraliṅga] [2],
加羅希 Kia-lo-hi [= Grahi = Jaya] [3],
巴林馮 Pa-lin-fong [= Palembaṅ],
新拖 Sin-t'o [variante 孫他 *Souen-t'a* = Sunda, partie occidentale de Java],
監篦 Kien-pi [= Kampe] [4],
藍無里 Lan-wou-li [= Lamuri] [5],
細蘭 Si-lan [= Ceylan] [6].

Ce pays commença à avoir des relations avec la Chine pendant la période *t'ien-yeou* (904-907) des T'ang. Pendant la période *kien-long* (960-963) de la présente dynastie [des seconds Song], il a envoyé trois fois le tribut [d'allégeance]. La troisième année de la période *chouen-houa* (992), il fit savoir qu'il avait été envahi par Chö-p'o (Java) et suppliait qu'un édit impérial fût envoyé à leur pays; cela fut accordé.

Dans la sixième année de la période *hien-p'ing* (1003), on fit savoir au Trône [impérial de Chine] qu'un temple buddhiste avait été construit dans ce pays afin d'y prier pour [la prolongation de] la vie de l'empereur; et on exprima le désir que ce temple reçût son nom et une cloche [de la cour de Chine]. L'empereur donna son approbation à cette requête, ordonna que le temple porterait le nom de 承天萬壽

malaise. Mais ce n'est là qu'une conjecture, car l'identité du Je-lo-ting de Tchao Jou-koua et du Tch'ai-li-ting du *Song che* n'est pas certaine.

(1) Il s'agit peut-être ici des Bataks de Sumatra, comme l'ont indiqué les traducteurs (p. 66, n. 8).

(2) Sur la côte nord-orientale de la péninsule malaise, au sud de la baie de Bandon. Cf. Cœdès, *Le royaume de Çrīvijaya*, p. 16-18.

(3) *Ibid.*

(4) Sur la côte orientale de Sumatra.

(5) Dans le nord de Sumatra.

(6) Près de trois siècles avant la publication du *Tchou fan tche*, Mas'ūdī écrivait déjà dans les *Prairies d'or* (t. I, p. 170) : «... le Mahārāja roi des îles du Zābag, de Kalah (= Kra de la péninsule malaise), de Sirandib (= Ceylan), etc. : المهراج ملك الجزائر كالزابج وكله وسرنديب وغيرها...». La rencontre est curieuse, mais aucun témoignage historique n'atteste par ailleurs que Ceylan ait été une dépendance de Sumatra vers le milieu du xe siècle (Mas'ūdī) et le premier quart du xiiie (Tchao Jou-koua).

«A partir de la dynastie Ming, et encore de nos jours, on écrit 錫蘭 Si-lan» (Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 358).

Tch'eng-t'ien-wan-chou « Dix mille années à recevoir du Ciel » et fit cadeau d'une cloche.

Jusqu'aux périodes *king-tö, siang-fou* et *t'ien-hi* (1004-1022) et pendant les périodes *yuan-yeou* et *yuan-fong* (1078-1094), ce pays envoya un certain nombre d'ambassades apportant le tribut, et des messages impériaux lui furent adressés à titre de louange et de réconfort.

Dans l'est, ce pays [de San-fo-ts'i] est limitrophe de 戎牙路 Jong-ya-lou [= Jĕṅgâlâ, à Java]. [*Note :* appelé aussi 重迦盧 Tchong-kia-lou.]

Song che ou Histoire des seconds Song (960-1279), chap. cccclxxxix[1].

San-fo-ts'i.

XIX. Le[2] royaume de San-fo-ts'i[3] est l'un des royaumes des Barbares méridionaux. Il gît entre le Tchen-la (Cambodge) et le Chö-p'o (Java) et étend son autorité sur quinze pays différents.

[1] D'après W. P. Groeneveldt, *Notes on the Malay archipelago and Malacca*, dans *Miscellaneous papers relating to Indo-China and the Indian archipelago*, second series, t. I, Londres, 1887, in-8°, p. 187 et suiv.

Le *Song che,* qui a été compilé au xive siècle, a fait de très nombreux emprunts à la notice sur le San-fo-ts'i de Tchao Jou-koua. On s'en convaincra facilement en comparant les deux textes.

[2] Il y a une question du 干陁利 *Kan-t'o-li* du *Leang chou* (var. du *Song chou :* 斤陁利 *Kin-t'o-li*) que je ne traiterai pas ici pour ne pas allonger démesurément ce mémoire. Cf. sur le sujet, Groeneveldt, *Notes*, p. 185-187; G. Ferrand, *Le K'ouen-louen et les anciennes navigations transocéaniques dans les mers du sud, J. As.,* XIe série, t. XIV, 1919, appendice III, p. 238-241.

[3] Dans un commentaire de ses *Notes,* Groeneveldt dit (*loc. cit.,* p. 192) : « In transcribing the names of the different kings [mentionnés dans le *Song che,*] the old Mandarin pronunciation has been followed, because these names were written down at court and not carried to China by merchants from southern China; we are however but very insufficiently acquainted with the pronunciation of that period, and so our transcription may often not be quite correct. . . » En fait, presque toutes les restitutions de Groeneveldt sont fautives. Son *San-bo-tsai,* par exemple, à côté de la graphie 三佛齊, est un pur barbarisme. La prononciation de ces trois caractères sous les seconds Song devait être à peu près **Sam-bud-ts'ai* (l'affriquée du troisième caractère pouvant représenter les palatales sourde et sonore, soit **ts'ai* < *jay* ou *čay*)

Ses produits sont le rotin, le *kino* rouge, le bois d'aloès, les noix d'arec et les cocos. On ne s'y sert pas de monnaie de cuivre, mais on a l'habitude de traiter toutes les transactions commerciales avec de l'or et de l'argent. Pendant toute l'année, la température est ordinairement chaude et rarement froide; en hiver, il n'y a ni gelée ni neige. Les gens se frictionnent le corps avec de l'huile parfumée. Le pays ne produit pas d'orge, mais il y a du riz et des pois verts et jaunes. La volaille, les oies et les canards y sont à peu près les mêmes qu'en Chine.

On y fait du vin avec des fleurs, des noix de cocos, des noix d'arec ou du miel; et tous ces vins enivrent, quoiqu'ils soient fabriqués sans levain ni levûre [1].

Pour faire de la musique, ils ont une petite guitare et un petit tambour; les esclaves provenant du K'ouen-louen [2] font de la musique pour les gens du pays, en sautant sur le sol et en chantant.

Ils écrivent avec les caractères sanskrits; le roi se sert de sa bague en guise de sceau. Ils connaissent également les caractères chinois et ils en usent lorsqu'ils présentent des lettres avec le tribut [à la cour de Chine].

Ils ont construit une ville fortifiée, entourée d'un mur en briques superposées qui a plusieurs dizaines de *li* de tour: leurs maisons sont recouvertes avec des feuilles de palmier. Les habitants vivent disséminés hors de la ville et ne payent pas d'impôts. En temps de guerre, ils choisissent immédiatement un chef pour les commander; chacun fournit ses propres armes et approvisionnements. Avec un vent favorable, on se rend de San-fo-ts'i à Canton en vingt jours.

On donne au roi le titre de 詹卑 *tchan-pei* [3]. Dans ce pays, il y a beaucoup de gens dont le nom de famille est 蒲 *p'ou* [4].

et permet de remonter à un original tel que **Sambuǰaya*. En dehors de quelques cas spéciaux, je ne reviendrai pas sur les restitutions inexactes de l'auteur des *Notes;* elles ont été corrigées en partie par Pelliot dans ses *Deux itinéraires.*

(1) Le *Song che* ou *Histoire des seconds Song* a été compilé par T'o-t'o au xive siècle (Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 304). A peine est-il besoin de faire remarquer que de nombreux emprunts ont été faits au *Tchou fan tche* (XVIII, p. 8).

(2) Il s'agit ici de nègres de la côte orientale d'Afrique.

(3-4) (3) Ce titre royal est énigmatique et inconnu par ailleurs. «D'après le *Ling wai tai ta* [de Tcheou K'iu-fei, qui a été rédigé en 1178 et dont le *Tchou fan tche* reproduit textuellement de très nombreux passages,] (k. 2, p. 12 r°), en 1179 [lire : 1178] le royaume de San-fo-ts'i envoya «un ambassadeur du

Vers la fin de la dynastie des T'ang, en l'année 905, ils ont envoyé le tribut, et l'ambassadeur [1] qui était le gouverneur de leur capitale, reçut de l'empereur de Chine le titre de «Général qui pacifie les pays éloignés».

Dans le 9e mois de l'année 960, [le roi] 悉利胡大霞里檀 Si-li hou-ta Hia-li-tan [= malais : Sĕri kuda Haridana?] envoya un ambassadeur pour apporter le tribut [2]; ce qu'il fit encore pendant l'été de l'année suivante. Pendant l'hiver de 961, le tribut fut présenté par un roi appelé 室利烏耶 Che-li Wou-ye [= Çrī Wuja?] [3].

Au printemps de l'année 962 [4], le roi Che-li Wou-ye envoya une ambassade composée de trois ambassadeurs, pour apporter le tribut. Ils rapportèrent [de leur visite à la cour de Chine] des queues de yak,

royaume de Tchan-pei pour apporter le tribut». Or il semblerait que ce nom de Tchan-pei fût les deux fois [, dans le *Ling wai tai ta* et le *Song che,*] celui du pays même de San-fo-ts'i, qui dans un cas aurait été faussement pris pour le nom du souverain. Plus tard, l'*Histoire des Ming* (k. 324, p. 11 v°; Groeneveldt, *Notes*, p. 196; Schlegel, dans *T'oung pao*, II, ii, p. 125) nous dira encore que le royaume de Jambi [sur la côte orientale de Sumatra, au nord de Palembaṅ] tire son nom de *tchan-pei* qui, dans la langue du San-fo-ts'i, signifie «souverain» (P. Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 346)». D'après plusieurs textes arabes : «l'île de Kilah [= Kra] appartient au royaume de Jāba l'Indien» (Ibn Ḫordāδbeh); Edrīsī s'exprime dans les mêmes termes. Ibn al-Wardī dit que «le roi de la ville (*sic*) [de Jāba] s'appelle [aussi] Jāba» (pour ces citations, cf. mes *Relations de voyages*, t. I, p. 27, 184, 185; t. II, p. 421). Il y a, je crois bien, une parenté étroite entre ce nom royal de Jāba et le titre de *Tchan-pei;* mais je ne sais quel terme protocolaire ils recouvrent et laquelle de ces deux transcriptions, arabe ou chinoise, reproduit le moins inexactement l'expression indonésienne. On verra plus loin que les conclusions de ce mémoire autorisent un tel rapprochement. — (4) *Vide supra*, p. 9, n. 2.

(1) D'après le *Wen hien t'ong kao*, l'ambassade arriva à la cour en 904; l'ambassadeur s'appelait 蒲訶粟 P'ou Ho-sou; *Méridionaux*, trad. d'Hervey de Saint-Denys, Genève, 1883, in-4°, p. 561.

(2) D'après le *Wen hien t'ong k'ao* (*Méridionaux*, p. 561), cet ambassadeur s'appelait 李遮帝 Li-tche-ti.

(3) Le *Wen hien t'ong k'ao* (*Méridionaux*, p. 562) ajoute ici : «On apprit par ces ambassades que le royaume de San-fo-ts'i était appelé aussi royaume de 先留 Sien-lieou.» J'ai proposé déjà de corriger 先留 Sien-lieou en 末留 Mo-lieou = Malāyu (cf. *J. As.*, juillet-août 1919, p. 165).

(4) D'après Ma Touan-lin (*Méridionaux*, p. 562), cette ambassade aurait été envoyée par le roi 李犀林男迷日來 Li-si-lin-nan-mi-je-lai [*lire* «Mi-je-lai, fils de Li-si-lin»].

de la porcelaine blanche, des ustensiles en argent, du fil de soie et deux jeux de selles et de brides.

En l'année 971, l'un des précédents ambassadeurs fut renvoyé [à la cour de Chine] pour y offrir du cristal et du naphte. Il revint à la cour en 972. En 974, on apporta comme tribut de l'ivoire, de l'encens, de l'eau de rose, des dattes, des pêches plates (*sic*)[1], du sucre blanc, des bagues en cristal, des bouteilles en verre et du corail. En 975, de nouveaux ambassadeurs vinrent [à la cour], où on leur fit présent de coiffures et de ceintures.

En 980, le roi de San-fo-ts'i 夏 池 Hia-tch'e [= vieux malais *Haǰi* «roi»[2]] envoya un embassadeur. La même année, on apprit de Tch'ao-tcheou (Swatow du Fou-kien), qu'un marchand étranger venu de San-fo-ts'i était arrivé dans ce port avec un chargement de parfums, de médicaments, drogues, cornes de rhinocéros et d'ivoire. Par suite de vent contraire, il avait mis soixante jours pour la traversée de San-fo-ts'i à Tch'ao-tcheou.

En 983, le roi 遐 至 Hia-tch'e [= vieux malais *Haǰi* «roi»] envoya un ambassadeur qui apporta en tribut du cristal, des étoffes de coton, des cornes[3] de rhinocéros, des parfums et des drogues[4].

En 985, le capitaine d'un navire arriva et offrit en présent des produits de son pays.

En 988, un ambassadeur arriva avec l'intention d'apporter le tribut. Pendant l'hiver de 992, on apprit de Canton que cet ambassadeur[5] qui avait quitté la capitale de la Chine deux ans auparavant, avait appris dans le sud que son pays avait été envahi par le Chö-p'o (Java) et que, en conséquence de cet événement, il était resté pendant un an [à Canton]. Au printemps de 992, l'ambassadeur était allé au Čampa avec son

(1) Ma Touan-lin (*Méridionaux*, p. 562) a : des confitures de pêches.

(2) L'*h* initial est tombé en malais moderne.

(3) Le texte a 牙, litt. des dents, des défenses.

(4) Chavannes (*Les Inscriptions chinoises de Bodh-Gayâ*, dans *Revue hist. des religions*, t. XXXIV, n° 1, 1896, p. 52, note, du tirage à part) donne le texte et la traduction de ce passage du *Song che* (chap. 489, p. 5 v°) où il est dit : «La huitième année [*t'ai-p'ing-hing-kouo* = 983], le roi de ce pays [de San-fo-ts'i], *Hia-tch'e*, envoya l'ambassadeur 蒲 押 陁 羅 *P'ou Ya-t'o-lo* [= *Pu Ya-da-ra* ou *-la*] apporter en tribut...»

(5) D'après le *Wen hien t'ong k'ao* (*Méridionaux*, p. 562), cet ambassadeur s'appelait 蒲 抑 陀 黎 *P'ou Yi-t'o-li* = *Pu Yi-da-ri* ou *-li*. C'est probablement le même que celui de l'ambassade de 983. Voir la note précédente.

navire, mais comme il n'y recueillit pas de bonnes nouvelles, il revint [en Chine] et demanda [à la cour] qu'un décret impérial fût promulgué mettant le San-fo-ts'i sous le protectorat de la Chine.

En 1003, le roi 思離朱囉無尼佛麻調華 Sseu-li-tchou-lo-wou-ni-fo-ma-tiao-houa [= skr. Çrīculamaṇivarmadeva] [1] envoya deux ambassadeurs pour apporter le tribut. Ils racontèrent que, dans leur pays, un temple buddhique avait été érigé afin d'y prier pour la prolongation de la vie de l'empereur; ils demandaient que l'empereur lui donnât un nom et [fît présent] de cloches pour le temple; l'empereur montrerait ainsi qu'il faisait cas de leurs bonnes intentions. On promulgua un décret par lequel le temple reçut le nom de *Tch'eng-t'ien-wan-chou* et des cloches furent fondues pour être données aux ambassadeurs [2]. En outre, l'un des ambassadeurs reçut le titre de «Général qui est attiré par la vertu» et l'autre, celui de «Général qui aime ardemment l'influence civilisatrice».

En 1008, le roi 思離麻囉皮 (*sic*) Sseu-li Ma-lo-p'i [= Çrīmāravi*jayottuṅgavarman*] envoya trois ambassadeurs pour offrir le tribut. On leur permit de se rendre au T'ai-chan (l'une des montagnes saintes de la Chine, dans le Chan-tong) et de se trouver en même temps que l'empereur dans la salle d'audience. Finalement, ils furent renvoyés [dans leur pays, après avoir reçu] de généreux cadeaux.

En 1017, le roi 霞遲蘇勿吒蒲迷 Hia-tch'e Sou-wou-tch'a-p'ou-mi [= Haji Sumatrabhūmi «le roi de la terre de Sumatra» [3]]

(1) Ce nom royal et le suivant ont été restitués par Coedès, *Le royaume de Çrīvijaya*, p. 7.

(2) *Vide supra*, p. 14–15.

(3) Pour cette restitution, cf. ma note : *La plus ancienne mention du nom de l'île de Sumatra*, dans *J. As.*, XIe série, t. IX, 1917, p. 331-335 et la correction, au sujet du caractère 勿 *wou*, dans *Le K'ouen-louen et les anciennes navigations interocéaniques dans les mers du sud* (*ibid.*, t. XIII, 1919, p. 277-278).

«Que *Samudra, Sumatra*, signifie l'île de l'*Océan*, dit Rouffaer, et soit à identifier avec la ville de Samudra sur la rivière de Pasei de la côte orientale de Acèh, c'est ce dont presque personne ne doute» (*Oudheikundige opmerkingen*, dans *Bijdragen t. T., L. en Volkenkunde v. Nederlandsch-Indië*, deel 74, 1918, p. 138). J'imagine, au contraire, que cette interprétation ne doit pas avoir beaucoup de partisans. Le skr. *samudra* signifie bien «mer, océan»; mais on n'a pas encore, à ma connaissance, apporté le témoignage qu'une île déterminée a été jamais appelée **samudradvīpa* «île de la mer» et que cet étrange toponyme a désigné l'île entière ou la partie septentrionale de Sumatra. Dans

envoya des ambassadeurs avec une lettre écrite en lettres dorées et un tribut sous forme [de présents comprenant] des perles, des livres sanskrits pliés entre des planchettes et des esclaves. Par édit impérial, ils furent autorisés à voir l'empereur et à visiter quelques édifices impériaux. Lorsqu'ils retournèrent [dans leur pays], on promulgua un édit adressé à leur roi et on leur remit différents présents dans le but de lui être agréable.

En 1028, au 8e mois, le roi 室離疊華 Che-li-tie-houa [= Çrīdeva] envoya des ambassadeurs pour porter le tribut. Habituellement, les ambassadeurs venant de pays éloignés recevaient une ceinture ornée d'or; mais, cette fois, on donna aux ambassadeurs de San-fo-ts'i des ceintures entièrement en or.

En 1067, arriva en Chine un ambassadeur qui était l'un des plus haut dignitaires de San-fo-ts'i et s'appelait 地華伽羅 Ti-houa k'ie-lo [= Devakala]. On lui conféra le titre de Grand Général qui maintient l'obéissance et qui aime ardemment le renouvellement. On lui accorda un édit impérial conçu en ces termes : «Notre réputation et Nos ensei-

un travail postérieur (un important mémoire également publié dans les *Bijdragen*, que je n'ai pas encore eu le temps de lire à loisir), Rouffaer y revient à propos du présent roi de San-fo-ts'i : Haji Sumatrabhūmi. L'auteur rappelle l'interprétation que j'en ai donnée et ajoute : «d'après moi, [ce complexe désigne] plus exactement un Roi du pays de *Samudra*, c'est-à-dire du pays de la *mer*, c'est-à-dire du pays de *Tasik* [en malais «mer»], *Tĕmasik*, *Tumasik* [formes infixées de *Tasik*], autrement dit de l'île de Singapour» (*Was Malaka emporium voor 1400 A. D. genaamd Malajoer?* dans *Bijdragen*, deel 77, 1921, p. 75). L'objection est la même que dans le premier cas : comment l'île de Singapour pourrait-elle être appelée «pays de l'océan»? Ce toponyme est aussi impossible que le précédent : une île déterminée ne peut pas plus être dénommée «Océan» que «Terre de l'océan», surtout quand «Océan» s'applique au nord-est de Sumatra et «Terre de l'océan» à l'île de Singapour. Le *Nāgarakĕrtāgama* (2e édit., p. 51) a bien *Tumasik*, qui a été identifié à Singapour et Johor (*ibid.*, p. 260) et qui est sans doute le 單馬錫 *Tan-ma-si* du *Tao yi tche lio* (notice consacrée au 暹 *Sien*, pron. anc. **Syam*, l'ancien royaume de Sukothaï, dans Rockhill, *Notes on the relations and trade of China, T'oung pao*, t. XV, 1916, p. 100); mais il n'est aucunement démontré qu'il s'agisse ici d'une île qui aurait été appelée initialement *Samudra* «la mer, l'océan». Je ferai remarquer, enfin, que le premier caractère du toponyme en question est *sou* = *su*, comme celui de toutes les autres notations chinoises et arabes qui transcrivent le nom de l'île et de l'état sumatranais de la côte nord-est (*vide infra*, LXXIX, extrait du ms. 2292, la note à propos du nom de l'île de Sumatra, p. 81).

gnements projettent leur ombre sur tous les pays, proches ou lointains; si les représentants de ces pays sont seulement loyaux et soumis, Nous leur donnons toujours des titres chinois, en leur accordant des noms distingués dans le but de marquer notre estime pour leur pays. Vous vous êtes joyeusement soumis à Notre haute influence et vous êtes venus à travers la mer, pour apporter en tribut des objets précieux. Nous vous louons de cela et Nous vous avons élevé en dignité pour vous encourager à être loyal et soumis.»

Pendant la période *yuan-fong* (1078-1085), des ambassadeurs vinrent de San-fo-ts'i apportant encore de l'argent, des perles, de l'huile de camphre, de l'encens et d'autres produits du pays. La lettre qu'ils apportaient fut d'abord envoyée à la cour, de Canton où ils attendaient que [l'ordre vînt] de les faire escorter jusqu'à la capitale. L'empereur se rappelant qu'ils venaient de très loin, leur donna de généreux présents et les autorisa ensuite à s'en retourner. L'année suivante, il leur donna 64.000 ligatures de monnaie de cuivre, 15.000 taels d'argent et il accorda aux deux ambassadeurs des titres honorifiques. L'un d'eux demanda la permission d'acheter des ceintures d'or, différents objets en argent, des vêtements de pourpre pour moines buddhistes et des tablettes officielles[1] : tout cela lui fut donné comme il le désirait[2].

En 1080, un étranger du sud arriva à Canton. Il dit qu'il avait la direction des affaires dans son pays. La fille du roi envoya [par son intermédiaire] une lettre en caractères chinois au surintendant du commerce avec [, en présent,] du camphre de Baros et des cotonnades. Le surintendant n'osa recevoir ni lettre ni présent et il fit un rapport au Trône; sur quoi il reçut l'ordre de payer ces marchandises à leur valeur. Le surintendant acheta alors de la soie pour une valeur égale à celle des objets donnés en présent, et la remit à l'étranger en question.

En 1082, trois ambassadeurs vinrent de San-fo-ts'i pour obtenir audience de l'empereur; ils apportaient des fleurs de lotus en or ornées de perles, du camphre de Baros et [ils accomplirent la cérémonie appelée] 撒殿 *sa-tien*[3]. On leur conféra des titres honorifiques d'après leur grade personnel. Le troisième ambassadeur mourut en Chine, après

[1] 師牒. Le sens de ces mots n'est pas clair» (Groeneveldt).

[2] Sans qu'il eût rien à payer, ajoute le *Wen hien t'ong k'ao* (*Méridionaux*, p. 565).

[3] Groeneveldt n'a pas compris ce passage, qui est plus explicite dans le *Wen hien t'ong k'ao* (*Méridionaux*, p. 565 et n. 20). Cette cérémonie consiste à répandre du camphre et des perles sur les degrés du trône de l'empereur.

avoir quitté la capitale. Le gouvernement chinois fit présent de cinquante pièces de soie pour ses obsèques.

En 1083, trois autres ambassadeurs arrivèrent; il leur fut conféré à tous des titres honorifiques d'après leur grade personnel.

Pendant la période *chao-cheng* (1094-1097), une ambassade vint encore.

En 1156, le roi 悉利麻霞囉蛇 Si-li ma-hia-lo-chö [≐ skr. Çrīmahārāja > malais Sĕri Maharāja] envoya des ambassadeurs pour apporter le tribut. L'empereur dit : «Lorsque des gens éloignés se sentent attirés par Notre influence civilisatrice, on doit louer leur discernement. C'est de cela que Je me réjouis, mais non pas parce que Je veux tirer bénéfice des produits de leur pays.» A cette occasion, le roi de San-fo-ts'i avait également envoyé des perles pour être remises en présent à l'un des ministres chinois qui mourut à ce moment. L'empereur donna l'ordre de recevoir les perles et de remettre une somme égale à leur valeur [1].

En 1178, on envoya encore des ambassadeurs pour apporter en tribut, des produits du pays. A cette occasion, l'empereur promulgua un édit prescrivant que [les envoyés de San-fo-ts'i] ne viendraient plus à la cour et s'installeraient à Ts'iuan-tcheou du Fou-kien [2].

SONG CHE ou *Histoire des seconds Song,* chap. CCCCXC, dans Éd. CHAVANNES, *Les inscriptions chinoises de Bodh-Gayā* (*Revue de l'histoire des religions,* t. XXXIV, 1896, p. 52).

XX. La huitième année *t'ai-p'ing-hing-kouo* = 983, le religieux 法遇 Fa-yu, revenant de l'Inde où il avait été chercher des livres sacrés,

(1) Le *Wen hien t'ong k'ao* mentionne entre l'ambassade de 1156 et celle de 1178 une ambassade dont ne parle pas le *Song che* : «La 8ᵉ année *kien-tao* (1172), le roi [de San-fo-ts'i] sollicita l'autorisation d'acheter du cuivre, d'en faire charger un bateau et d'engager aussi à son service un certain nombre d'ouvriers chinois sachant fabriquer des tuiles avec ce métal. L'empereur donna son consentement, mais sous la condition que cette demande ne serait pas renouvelée.»

(2) Le gouverneur de Ts'iuan-tcheou les recevrait désormais et leur servirait d'intermédiaire (*Wen-hien t'ong k'ao, Méridionaux,* p. 566). MA TOUAN-LIN ajoute (*ibid.*) : «Le roi de San-fo-ts'i fit connaître [par l'ambassade de 1178] qu'il avait succédé à son père depuis la 4ᵉ année *kien-tao* (1169). Aussitôt l'investiture lui fut donnée, avec la confirmation de tous les titres dont

arriva à 三佛齊 San-fo-ts'i et y rencontra le religieux hindou 彌摩羅失梨 Mi-mo-lo-che-li (= Vimalaçrī), qui, après un court entretien, le chargea d'une requête dans laquelle il exprimait son désir de se rendre dans le Royaume du Milieu[1] et d'y traduire les livres saints. L'empereur eut la bonté de rendre un édit pour l'appeler auprès de lui. Fa-yu quêta ensuite des aumônes pour fabriquer un dais précieux et un *kaṣāya*. Comme il se proposait de retourner en Inde, il demanda qu'on lui remît des lettres officielles pour les royaumes qu'il devait traverser. [L'empereur] lui donna donc des lettres pour 遐至 Hia-tche [= vieux malais *Haji* «roi»], roi du pays de 三佛齊 San-fo-ts'i: pour 司馬佶芒 Sseu-ma-ki-mang[2], souverain du pays de 葛古羅 Ko-kou-

ses ancêtres avaient joui et avec les présents consistant en habits de cérémonie, ceinture d'or, chevaux, selles, soieries, traditionnellement accordés aux princes de son rang à l'occasion de leur avènement.»

(1) La Chine.

(2) Dans la notice 14 consacrée au Chö-p'o = Java, Tchao Jou-koua dit : «Comme mandarins, il y a [dans ce pays] des 司馬傑落佶連 *sseu-ma-kie-lo-ki-lien* qui administrent ensemble les affaires du royaume; ils sont comme les ministres en Chine» (Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 311; cf. *Chau Ju-kua*, p. 76). Le *Si yang tch'ao kong tien lou* de Houang Sing-ts'eng (1520) contient une notice sur Pahan (côte orientale de la péninsule malaise), où une note au texte dit : «En l'année 1379, P'eng-heng (Pahan) envoya à la cour de Chine une ambassade avec une requête [gravée] sur une feuille d'or et un présent d'esclaves et de divers objets. En l'année 1414, il envoya le haut fonctionnaire 蘇麻固門的里 *Sou-ma-kou-men-ti-li* et d'autres avec le tribut» (Rockhill, *Notes on the relations and trade of China with the eastern Archipelago and the coast of the Indian Ocean during the fourteenth century*, dans *T'oung pao*, t. XVI, 1915, p. 121, note). De ces deux titres, la seconde partie du premier : *lo-ki-lien* a été correctement restituée en *rakryan* (Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 311-312), qui est bien connu en vieux-javanais et vieux-malais (*vide infra* l'inscription de Bañka); les trois derniers caractères du second : *men-ti-li* représentent le titre malais *mĕntĕri* < skr. *mantri* «ministre». Dans les deux cas, les trois premiers caractères

sseu-ma-kie lo-ki-lien = *rakryan*
sou-ma-kou men-ti-li = *mĕntĕri* .

sont évidemment apparentés, mais je ne sais quel terme protocolaire indonésien ils transcrivent. Hirth et Rockhill ont traduit le passage précité du *Tchou fan tche* : «Of officials they have *Ssi-ma-kié* (and) *Lo-ki-lien*...» (p. 76), mais cette interprétation ne se justifie pas. Pelliot (*ibid.*, p. 311) avait remarqué déjà que le *Song che* et le *Wen hien t'ong k'ao* (cf. *Méridionaux*

lo; pour 讚坦羅 Tsan-tan-lo [= Čandra] du pays de 柯蘭 Ko-lan [= Kūlam des textes arabes, le Quilon de nos cartes], et pour 謨馱仙 Mou-t'o-sien [= Mudrasena], fils du roi de l'Inde de l'Ouest; on le fit partir muni de ces lettres.

Ming che ou Histoire des Ming (1368-1643), livre CCCXXIV [1].

San-fo-ts'i.

XXI. San-fo-ts'i, appelé autrefois 干陁利 Kan-to-li [2], envoya pour la première fois des ambassadeurs apporter le tribut sous le règne de l'empereur Hiao-wou de la dynastie des premiers Song (454-464). Pendant le règne de l'empereur Wou de la dynastie des Leang (502-549), ils revinrent à plusieurs reprises; et à l'époque de la dynastie des seconds Song (960-1279), ils apportèrent le tribut sans arrêt.

En 1370, l'empereur de Chine envoya un ambassadeur [au roi de San-fo-ts'i] pour enjoindre à celui-ci de se faire représenter [à la cour chinoise par une ambassade]. L'année suivante, le roi qui était appelé [3] 馬哈剌札八剌卜 Ma-ha-la-tcha pa-la-pou [= indonésien Mahārāja Prabhu], envoya des ambassadeurs portant une lettre écrite sur une feuille d'or et apportant en tribut des ours noirs, des casoars, des paons, des perroquets de différentes couleurs, plusieurs sortes de par-

p. 497) ont seulement *lo-ki-lien* au lieu de *sseu-ma-kie lo-ki-lien;* le passage parallèle du *Si yang tch'ao kong tien lou* vient heureusement résoudre une partie de l'énigme : c'est *sseu-ma-kie* qu'il faut lire; les deux premiers caractères *sseu-ma,* complexe chinois signifiant «chef militaire, général», sont hors de cause.

Le Ko-kou-lo du *Song che* qui est, sous une autre graphie, identique au 哥谷羅 Ko-kou-lo de Kia Tan et qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme le قاقُلة Kāḳula de Ibn Baṭūṭa, est à situer sur la côte occidentale de la péninsule malaise. Le nom du souverain de ce pays : Sseu-ma-ki-mang, semble bien devoir être lu : Sseu-ma-ki Mang, le premier terme de ce nom ou titre royal étant à rapprocher du *Sseu-ma-kie* du *Tchou fan tche* et du *Sou-ma-kou* du *Si yang tch'ao kong tien lou.*

(1) D'après Groeneveldt, *Notes, loc. cit.,* p. 192 et suiv.

(2) Pour le *Kan-t'o-li,* cf. l'appendice III de mon mémoire sur *Le K'ouen-louen et les anciennes navigations interocéaniques dans les mers du Sud,* dans *J. As.,* XIe série, t. XIV, 1919, p. 238-241, et *supra,* p. 15, n. 2.

(3) Il faut entendre : qui portait le titre de Mahārāja Prabhu.

fums, de l'étoffe 芯 *pi*, des couvertures en laine et beaucoup d'autres objets. L'empereur ordonna de leur donner une copie de l'almanach impérial et des pièces de soie [en nombre variable] suivant leur grade. En même temps, le ministère des Finances fit savoir qu'un navire avec des marchandises leur appartenant, était arrivé à Ts'iuan-tcheou [du Fou-kien] et voulait leur faire payer des droits; mais l'empereur prescrivit de ne rien leur faire payer.

En 1373, le roi 怛麻沙那阿者 Ta-ma-cha-na-a-tchö[1] envoya des ambassadeurs pour porter le tribut, avec une lettre spéciale de félicitation pour le nouvel an suivant.

A cette époque, il y avait trois rois dans ce pays.

En 1374, le roi 馬那哈寶林邦 Ma-na-ha Pao-lin-pang [= Mahārāja de Palembaṅ] envoya des ambassadeurs pour apporter le tribut, ce qu'on fit également le 1er mois de l'année suivante.

Au 9e mois de l'année 1375, le roi appelé 僧伽烈宇蘭 *Seng-k'ia-lie-yu-lan*[2] envoya des ambassadeurs pour apporter le tribut. Ces ambassadeurs vinrent à la cour en suivant un envoyé impérial qui revenait de mission dans un autre pays.

En 1376, le roi Ta-ma-cha-na-a-tchö mourut et son fils, 麻那者巫里 Ma-na-tchö Wou-li [= Mahārāja Wuli ou Wuni?] lui succéda. L'année suivante, ce dernier envoya en tribut des cornes de rhinocéros, des casoars, des singes blancs, des perroquets noirs et verts, de l'écaille de tortue, du girofle, du camphre de Baros et d'autres objets. Les ambassadeurs dirent que le fils n'osait pas monter sur le trône de sa propre autorité, c'est pourquoi il en demandait la permission à la cour impériale. L'empereur fit l'éloge de son sentiment du devoir et ordonna à des envoyés impériaux de lui porter un sceau et un brevet de roi de San-fo-ts'i.

Cependant, à cette époque, San-fo-ts'i avait été déjà conquis par 爪

(1) Groeneveldt a lu inexactement *Ta-ma-cha-na-a*.

(2) D'après le *Yuan che* (XXIX, 22a; XXX, 2a, 20a), le roi de Java envoya en 1325, en ambassade en Chine, un ministre appelé 昔刺僧迦里也 *Si-la Seng-kia-li-ye* = javanais *Sira Saṅ kaliya* (?). En 1332, une autre ambassade avait à sa tête un ministre du nom de 僧伽刺 *Seng k'ia-la*, litt. *Saṅ Gala* (ou *Kala*) (*Yuan che*, XXX, 21a; XXXVI, 4b). Comme l'a conjecturé Rockhill (*Notes on the relations and trade*, dans *T'oung pao*, t. XV, 1914, p. 446-447), il s'agit très vraisemblablement du même personnage. Le nom de l'ambassadeur javanais est sans doute le même que celui du roi du San-fo-ts'i, mais je n'ai pas réussi à les restituer.

哇 Tchao-wa[1]. Le roi de ce dernier pays apprenant que l'empereur de Chine avait nommé un roi de San-fo-ts'i, en fut extrêmement irrité; il envoya des gens qui guettèrent au passage et assassinèrent les envoyés impériaux. L'empereur ne pensa pas qu'il fût juste de punir le roi de Java pour cela.

Après cet incident, San-fo-ts'i devint de plus en plus pauvre et on n'apporta plus le tribut de ce pays.

En 1397, les fonctionnaires du ministère des Rites adressèrent un mémoire à l'empereur, disant que différents Barbares n'avaient pas apporté le tribut depuis longtemps.

L'empereur répondit en ces termes : «Au commencement de mon règne, les différents Barbares envoyaient sans cesse des ambassadeurs avec le tribut; parmi ces Barbares étaient les pays d'Annam, du Čampa, du Cambodge, du Siam, de Java, de Lieou-k'ieou[2], de San-fo-ts'i, de [la côte septentrionale de] Bornéo, de Pahaṅ, de [l'état de] Sumatra [sur la côte nord-est de l'île du même nom] et de beaucoup d'autres pays; mais, récemment, San-fo-ts'i se prévalut de la révolte de Hou Wei-yong et induisit en erreur nos envoyés dans ce pays par de faux rapports. En apprenant cela, le roi de Java envoya des gens pour faire remarquer aux envoyés impériaux qu'ils avaient été trompés et on les renvoya [en Chine] avec la plus grande courtoisie. Depuis cette époque, les relations commerciales ont cessé.

(1) Le *Tao yi tche lio* de Wang Ta-yuan (1349) contient une notice consacrée à Tchao-wa = Java — Rockhill (*Notes on the relations and trade*, dans *T'oung pao*, t. XVI, 1915, p. 236) a imprimé la leçon fautive habituelle 瓜哇 *Koua-wa* pour 爪 | *Tchao-wa* qui est sans doute celle du texte chinois — où il est dit : «C'est le royaume de 闍 婆 *Chö-p'o* d'autrefois.» La graphie 闍 婆 se prononçait sous les T'ang *$\check{Z}^{i}a$-$b^{w}a$ < J̌awa;* au XIIIe siècle, ces deux caractères avaient une prononciation à peu près identique à celle du chinois mandarin moderne : *Chö-p'o*, qui n'avait plus qu'une lointaine relation phonétique avec le nom de la grande île indonésienne. Par un louable souci de rendre aussi fidèlement que possible le toponyme étranger, les Chinois adoptèrent une nouvelle transcription : *Tchao-wa*, phonétiquement *Čao-wa*, qui représente exactement *J̌awa*, au timbre de la palatale près, sonore en indonésien, sourde en chinois. L'emploi du caractère 爪 *tchao* < indonésien *ǰa*, répond à une particularité de l'euphonie chinoise d'après laquelle on choisit de préférence un mot dont le phonème final soit en harmonie avec l'initiale de la syllabe suivante, soit *tcha-o* + *wa* = *ǰawa*.

(2) Sur ce pays, cf. l'appendice I de mon mémoire *Malaka, le Malāyu et Malāyur*, dans *J. As.*, XIe série, t. XII, 1918, p. 126-133.

« Les différents pays n'ont pas la même mentalité : l'Annam, le Campa, le Cambodge, le Siam et le Lieou-k'ieou se rendent à la cour et apportent le tribut comme par le passé; mieux encore, le Lieou-k'ieou a envoyé des jeunes gens qui viennent s'instruire ici. Toutes les fois que les pays barbares envoient des ambassadeurs, ceux-ci sont toujours traités avec courtoisie et Je ne suis en aucune façon indifférent à leur égard; mais, actuellement, Je ne connais pas leur mentalité. Si Nous envoyons actuellement des porteurs de message à Java, il est à craindre que San-fo-ts'i ne les arrête en route. Je suis informé que ce San-fo-ts'i était initialement un pays appartenant à Java. Prenez donc note de ma manière de voir et faites-en part au Siam, en lui enjoignant de la faire connaître à Java. »

Sur ce, le ministère des Rites envoya une lettre ainsi conçue : « Depuis que le ciel et la terre existent, la différence entre souverain et sujet, entre haut et bas, a toujours existé. Les pays qui se trouvent autour de la Chine sont réunis en un seul par notre gouvernement et autrefois les différents Barbares d'au delà de la mer, venaient régulièrement jouir de son influence. Actuellement, le San-fo-ts'i a eu de mauvaises intentions, il a trompé nos fidèles envoyés impériaux et s'est rendu coupable de trahison. Notre saint Empereur traite tous les Barbares avec la même bienveillance et justice; comment osent-ils être ingrats pour ces hautes faveurs et oublier les devoirs d'un sujet envers son prince? Si la colère de l'empereur est éveillée, il peut envoyer une armée de cent mille hommes pour mettre à exécution la punition du ciel, ce qui lui est aussi facile que de retourner la main. Pourquoi les Barbares ne se rappellent-ils pas de cela? Notre saint Empereur a dit que l'Annam, le Campa, le Cambodge, le Siam et le Lieou-k'ieou remplissent leurs devoirs de sujets, mais le San-fo-ts'i seul se retourne contre les saintes instructions de l'Empereur. Quoiqu'il soit plus petit que les autres pays précités, il se risque à être rebelle : il sera ainsi la cause de sa propre ruine. Mais vous, Siam, comme vous remplissez respectueusement vos devoirs de sujet; comme le gouvernement prescrit par le Ciel vous a en grande estime, il vous confie le soin d'informer Java que ce dernier pays doit parler au San-fo-ts'i de ses devoirs [envers l'empereur] et de lui faire savoir que si celui-ci modifie ses mauvais procédés, il sera aimablement reçu à la cour comme par le passé. »

A cette époque, Java avait conquis le San-fo-ts'i tout entier et changé son nom en celui de 舊港 Kieou-kiang[1]. Lorsque le San-fo-ts'i fut

[1] Litt. « le vieil estuaire », le vieux port.

battu, il y eut des troubles dans tout le pays et les Javanais ne purent pas l'occuper entièrement. En raison de cela, les Chinois qui étaient établis là, se révoltèrent pour leur propre compte, et un Cantonnais de Nan-hai, appelé 梁道明 Leang Tao-ming, qui avait vécu pendant longtemps et erré sur la mer, et qui avait l'appui de plusieurs milliers d'hommes du Fou-kien et de Canton, fut choisi par eux comme chef. Il régna comme maître d'une partie du pays, et son fils qui rencontra, une fois, un ambassadeur impérial envoyé en mission hors de Chine, fut amené par celui-ci à la cour.

En 1405, l'empereur envoya un porteur de message qui était originaire de la même ville que Leang Tao-ming, invitant le chef chinois de San-fo-ts'i à se présenter à la cour. Tao-ming et son allié 鄭伯可 Tcheng Po-k'o suivirent l'envoyé impérial et apportèrent en tribut, des produits du pays à la cour. Ils revinrent ensuite [dans leur pays] après avoir reçu de nombreux présents.

En 1406, le chef [chinois] de Kieou-kiang, appelé 陳祖義 Tch'en Tsou-yi, envoya son fils; Tao-ming envoya son neveu qui se rendirent ensemble à la cour. Tsou-yi était également un Cantonnais et quoiqu'il envoyât le tribut à la cour, il se livrait en même temps à la piraterie; les ambassadeurs d'autres pays qui apportaient le tribut en Chine en souffrirent beaucoup.

En 1407, l'envoyé impérial Tcheng Ho[1] qui revenait d'Occident, le convoqua par un porteur de message. Tsou-yi feignit d'obéir à cet ordre, mais il se prépara secrètement à dévaliser aussi Tcheng Ho. Celui-ci en fut prévenu par un autre Chinois appelé 施進卿 Che Tsin-k'ing, et lorsque Tsou-yi l'attaqua, il le fit prisonnier, l'amena à la capitale où il fut exécuté. En même temps, Tsin-k'ing envoyait son gendre apporter le tribut; sur quoi l'empereur donna l'ordre de créer un bureau de Pacificateur de Kieou-kiang et nomma Tsin-k'ing à ces fonctions. Par ordre impérial, on remit à ce dernier un sceau, un chapeau et une ceinture [comme insignes de ses fonctions], et depuis lors le tribut fut apporté à la cour à plusieurs reprises. Quoique Tsin-k'ing ait reçu une commission de l'empereur, il était en même temps soumis à Java. Le territoire de son gouvernement n'était pas étendu et n'était en rien comparable à celui de l'ancien San fo-ts'i.

En 1424, le fils de Tsin-k'ing, appelé 施濟孫 Che Tsi-souen, fit savoir que son père était mort et demandait l'autorisation de lui suc-

(1) Sur ce célèbre eunuque et ambassadeur impérial, cf. Rockhill, *Notes on the relations and trade*, *T'oung pao*, t. XVI, 1915, p. 81.

céder : elle lui fut accordée. En 1425, il envoya des ambassadeurs pour apporter le tribut. Ceux-ci dirent que l'ancien sceau avait été détruit dans un incendie; sur quoi l'empereur ordonna d'en donner un nouveau. Depuis lors, le tribut fut graduellement apporté plus rarement.

Vers la fin de la période *kia-tsing* (1522-1566), le fameux bandit cantonnais, 張 㻛 Tchang Lien, causa des troubles; mais, au bout de quelque temps, les officiers de l'armée firent savoir qu'ils l'avaient capturé. En 1577, des marchands venus à Kieou-kiang virent que cet homme y avait une rangée de boutiques et était le maître de navires indigènes; un grand nombre de Chinois du Fou-kien lui étaient attachés et il était une sorte de surintendant du commerce avec la Chine.

Ce pays est un endroit de grande importance pour le commerce des Barbares. Il est situé à l'ouest de Java d'où on y arrive, avec vent favorable, en huit jours de voyage environ. Le pays est divisé en quinze districts; le sol est fertile et propre à l'agriculture; d'après un dicton local : «Si vous plantez du riz une année, vous avez de l'or pour trois ans», ce qui veut dire que la récolte est abondante et peut être vendue pour beaucoup d'argent.

Les gens riches sont très adonnés à la débauche.

Les habitants de ce pays sont habiles à combattre sur l'eau; aussi leurs voisins les craignent-ils.

Le pays est abondamment fourni de [cours d']eau. Les chefs vivent à terre; le peuple habite sur la rivière; dans ce but, on construit les maisons sur des radeaux qui sont attachés à des pieux de telle façon que lorsque la marée monte, les radeaux s'élèvent sans être submergés Lorsqu'on veut changer de place, on arrache les pieux, ce qui ne coûte pas beaucoup d'argent ni de travail.

Les basses classes donnent à leurs supérieurs le titre de 詹 卑 *tchan-pei*[1], ce qui a le même sens que «souverain du pays». Postérieurement, l'endroit où le premier chef vécut fut appelé également Tchan-pei[2].

L'ancienne capitale du pays a été changée en [l'actuel] Kieou-kiang. Autrefois, le pays était riche; mais depuis sa conquête par Java, il est devenu de plus en plus pauvre et peu de navires marchands s'y rendent.

[1] *Vide supra*, p. 16, n. 3.

[2] C'est-à-dire Jambi, au nord de Palembaṅ, qui correspond géographiquement au Malāyu de Yi-tsing. Cf. mon mémoire *Malaka, le Malāyu et Malayur*, dans *J. As.*, mai-juin et juillet-août 1918.

Ses coutumes et ses produits ont été décrits dans l'Histoire des [seconds] Song[1].

Tao yi tche lio de Wang Ta-yuan (1349).

San-fo-ts'i.

XXII. En[2] partant du détroit de Long-ya 龍 牙 門[3], on arrive dans ce pays après un voyage de cinq jours et cinq nuits.

Beaucoup de gens ont pour nom de famille 蒲 p'ou[4], Ils aiment à se battre, sur mer et sur terre. Les combattants avalent une drogue qui empêche les épées de les blesser. Ce sont ainsi les gens les plus audacieux du monde.

Le pays a une population dense; la terre est fertile et splendide; le climat est chaud. Au printemps et pendant l'été, il pleut continuellement.

Les coutumes y sont bienséantes et pures. Hommes et femmes coiffent leurs cheveux en chignon et portent une courte chemise bleue en coton; ils s'enveloppent dans une pièce d'étoffe de coton [provenant (?)] de Tong-tch'ong 東 沖 布. Comme ils aiment la propreté, ils mettent leurs maison sur des charpentes [flottant] sur l'eau[5]. Ils recueillent les huîtres pour en faire du 鮓 *tcha*[6]. Ils font bouillir l'eau de mer pour faire du sel et font fermenter le riz glutineux 秫 pour faire du vin. Ils ont un souverain.

Les produits indigènes sont la fleur de prunier, les morceaux de

(1) *Vide supra*, p. 15 et suiv.

(2) D'après W. W. Rockhill, *Notes on the relations and trade of China with the Eastern Archipelago and the coast of the Indian Ocean during the fourteenth century*, dans *T'oung pao*, t. XVI, 1915, p. 134-140.

(3) Ainsi que l'a montré Rockhill (*loc. cit.*, p. 129, n. 2), il s'agit ici du détroit de Singapour, alors que le 凌 牙 門 *Ling-ya men* du *Tchou fan tche* (*vide supra*, p. 9) «le détroit de Ling-ya», désigne le détroit de Liñga. Le *Long-ya-men* du *Tao yi tche lio* signifie littéralement «détroit de la dent du dragon». Rockhill situe inexactement San-fo-ts'i à Jambi; c'est Palembañ qu'il faut lire.

(4) *Vide supra*, p. 16, n. 4.

(5) *Vide supra*, p. 29 et 9.

(6) Sorte de condiment colonial appelé en anglais *chutney*. Cf. Hobson-Jobson, s. v° *Chutny*.

camphre de qualité moyenne, le bois de laque, la noix d'arec, les étoffes de coton et du bois artistiquement sculpté.

Les marchandises qu'emploient [les Chinois] pour faire du commerce sont : les taffetas de couleur, les perles rouges, les châles, les étoffes de coton de couleur, les marmites en cuivre et en fer et d'autres encore.

D'après une ancienne tradition, [une fois,] la terre s'ouvrit subitement et plusieurs myriades de bœufs en sortirent. Les gens s'en emparèrent et les mangèrent; puis, ils prirent des bambous et comblèrent [la crevasse] pour toujours [1].

舊港 Kieou-kiang.

XXIII. [En partant] de 淡港 Tan-kiang, on pénètre dans le 彭家門 détroit de P'eng-kia [= Bańka] [2]. Les habitants se servent de [radeaux en] bambous au lieu de bateaux. Le long des routes, il y a beaucoup de pagodes en briques. Le profit qu'ils retirent de leurs champs est le double de celui des autres pays. C'est un dicton populaire que si du grain est planté une année, la troisième année il pousse de l'or; ceci veut dire que le grain a été changé en or. Au bout d'un certain temps, des gens de l'Océan occidental ayant entendu parler de la fertilité du sol, vinrent dans des navires et prirent dans les champs un morceau de l'os de la terre (取田內之土骨) pour le transporter dans leurs propres champs et établir ainsi des relations entre eux et ce pays (以歸彼田爲之脈); mais, quoi qu'ils aient planté du grain, l'or des champs de Kieou-kiang ne poussa pas. Ceci est une étrange chose [3] !

Le climat est plutôt chaud. Hommes et femmes coiffent leurs cheveux en chignon et portent un pagne de coton blanc. Ils font bouillir l'eau de

(1) *Vide supra*, p. 12.

(2) «C'est-à-dire : «Quand on quitte l'embouchure de la rivière de Jambi «ou Suńi Sunsań (appelé ici «l'estuaire à l'eau douce» ou Tan-kiang), on entre «d'abord (en se rendant dans la mer de Java) dans le détroit de Bańka.» (Rockhill.)

(3) «Le *Tong si yang k'ao* (3, 14ª) dit : «Kieou-kiang était appelé 沃土 «*Yao t'ou* «le pays fertile», parce que, d'après le dicton, si on sème du grain une année, la troisième année [suivante], il pousse de l'or; ce qui veut dire «que les récoltes y étaient si abondantes qu'on en retirait beaucoup d'or en les «vendant.» (Rockhill.) *Vide supra*, p. 29.

mer pour en faire du sel et font fermenter le jus de la noix de coco pour en faire du vin. Ils ont un souverain.

Les produits indigènes sont : le bois d'aloès, le parfum 金銀 *kin-yin*[1], du coton supérieur à celui de tous les autres pays étrangers, de la cire d'abeille, du *kiang-tchen* de qualité inférieure, de très grands buceros[2] et du bois d'aloès de qualité moyenne.

Les marchandises qu'emploient [les Chinois] pour faire du commerce sont : de petites perles colorées de 門邦丸珠 Men-pang (?), des 麒麟粒 noyaux de *ki-lin* (?), des objets en porcelaine de Tch'ou-[tcheou-fou], des chaudrons de cuivre, des étoffes de coton de couleur, de grands et petits récipients pour l'eau, des pots et d'autres choses encore.

Ying yai cheng lan de Ma Houan (1425-1432 ?).

Kieou-kiang.

XXIV. On l'appelait anciennement San-fo-ts'i. On l'appelle également 浡淋邦 Po-lin-pang [= Palembañ] et il est sous la dépendance de Tchao-wa (Java). A l'est, [ce pays] est contigu à Tchao-wa; à l'ouest, à 滿剌加 Man-la-kia [= Malaka][3]; au sud, se trouvent de hautes montagnes et au nord-ouest, il s'étend jusqu'au bord de la mer. Les navires (venant de Kieou-kiang) entrent dans le 淡港 Tan-kiang «l'estuaire à l'eau douce»; puis à 彭家 P'eng-kia [= Bañka]. Ils doivent transborder sur de petits bateaux pour remonter le [Tan-]kiang et atteindre la capitale[4].

(1) «Le *kin-yin hiang*, litt. «encens d'argent et d'or», en malais *kemanjan*, [lire : *kĕmiñan*, cf. Favre, *Dict. malais-français*, sub verbis كمڽن, كميڽن, كمنڽن], est le benjoin doux; voir Hirth et Rockhill (*Chau Ju-kua*, p. 198 [où il est appelé 金顏香 *kin-yen-hiang* «encens de couleur d'or»]; le *Tong si yang k'ao* (3, 17 *a*) mentionne le naphte 猛火油 parmi les produits de Kieou-kiang.» (Rockhill.)

(2) Pour la description de cet oiseau, *vide infra*, XXIV, p. 34.

(3) Ma Houan oriente Sumatra de l'est à l'ouest, alors que l'orientation de l'île est du nord au sud. Une erreur identique a été commise par le *mu'allim* arabe Ibn Mājid (ms. 2292 de la Bibliothèque Nationale), qui a rédigé ses *Instructions nautiques* dans la seconde moitié du xv[e] siècle et par Sulaymān al-Mahrī, autre auteur d'*Instructions nautiques* de la première moitié du xvi[e] siècle (ms. 2559 du même fonds).

(4) Telle est l'interprétation de Rockhill, mais elle doit être rectifiée ainsi : Les navires venant de Kieou-kiang = Palembañ doivent suivre le détroit de

Un grand nombre des habitants sont des immigrants de Canton, de Tchang-tcheou et de Ts'iuan-tcheou [, ces deux derniers au Fou-kien].

Le pays est fertile et la population dense. Le sol est bon pour la culture. D'après un dicton populaire, si on cultive le sol une saison, la troisième saison on récolte du riz 收稻; le mot 收 *chou* signifie «moissonner un grand espace»[1].

Il y a [dans ce pays] beaucoup plus d'eau que de terre. Les habitants sont adonnés au combat sur l'eau. Les maisons des hauts fonctionnaires sont seules sur les berges de la rivière; le peuple vit disséminé sur des radeaux en bambous attachés à des racines d'arbres ou à des pieux; ces radeaux suivent le mouvement de la marée, du flot et du jusant[2].

Les mœurs et coutumes[3] et la langue sont les mêmes qu'à Tchao-wa (Java).

Sous le règne de l'empereur Hong-wou (des Ming, 1368-1398), il y

Bañka, puis, entrer dans le Tan-kiang ou estuaire de la rivière de Jambi. Là, ils transbordent sur de petits bateaux pour remonter la rivière de Jambi et atteindre la capitale. Le texte du *Ying yai cheng lan* traduit par Groeneveldt (*Notes*, p. 197), précise que le transbordement s'effectue «près d'un endroit où se trouvent de nombreuses pagodes construites en briques».

(1) «Tout le sel de l'histoire a disparu dans cette version [*vide supra*, p. 29]. Au lieu de «on récolte de riz» on devrait avoir naturellement «on récolte de l'or». Ralph Fitch qui écrivait dans le dernier quart du xvie siècle, dit en parlant de Jambi : «Jamba is an Island among the Javao also, from whence come diamants. And the king hath a masse of earth which is golde; it groweth in the middle of a river : and when the king doth lacke gold, they cut part of the earth and melt it, whereof commeth golde. This masse of earth doth appeare but once in a yeare; which is when the water is low : and this is in the month of April» (Hakluyt, *Principal Navigations*, V, 499; *Hakluyt Soc.* édit.). Ceci, conclut Rockhill, est évidemment une autre version de cette tradition.» (Rockhill.) Le texte traduit par Groeneveldt (*Notes*, p. 197) a, plus correctement : «Les gens de ce pays sont très riches, car le sol est très fertile. Un dicton populaire dit, en effet : «Quand quelqu'un sème pour une «année, il peut récolter pendant trois ans», ce qui n'est pas exagéré du tout.»

(2) S'élevant avec le flot, s'abaissant avec le jusant. Le texte traduit par Groeneveldt (*Notes*, p. 197) ajoute ici : «Lorsque les habitants de ces maisons flottantes veulent s'en aller et aller vivre dans un autre endroit, ils arrachent les poteaux [auxquels elles sont attachées] et se déplacent avec leur maison tout entière, ce qui est très commode. La rivière a deux marées par jour.» *Vide supra*, p. 29.

(3) Le texte traduit par Groeneveldt (*ibid.*) ajoute ici : «les cérémonies du mariage et des funérailles».

avait à Canton un homme appelé Tch'en Tsou-yi, qui, étant proscrit, s'enfuit dans ce pays dont il devint le chef, pillant impitoyablement les voyageurs de passage. Sous le règne de l'empereur Yong-lo (1403-1424), l'empereur ordonna à l'eunuque Tcheng Ho de prendre le commandement de la flotte chinoise. Lorsqu'il arriva à [Kieou-kiang], il y avait à Canton un homme appelé 施進 Che Tsin qui adressa à Tcheng Ho une plainte contre [Tch'en] Tsou-yi. Tcheng Ho ordonna à ses soldats d'arrêter celui-ci et [Tch'en] Tsou-yi fut décapité. Tcheng Ho donna à [Che] Tsin des fonctions officielles et là-dessus celui-ci retourna à Kieou-kiang dont il devint le chef. A sa mort, sa fille lui succéda et eut le pouvoir de promouvoir en dignité [les gens utiles] et de punir ceux qui ne servent à rien, comme son père l'avait fait.

Ils sont passionnément adonnés aux jeux d'argent, tels que le 把龜 *pa-kouei,* les échecs, les combats de coqs, pour lesquels ils engagent des enjeux en argent.

Dans les transactions commerciales, ils font usage de monnaie de cuivre [chinoise], de [pièces] de cotonnade, de soie et d'autres marchandises de ce genre.

Les produits du pays sont : les buceros, le *houang-lien* (rhizome du *coptis tecta*), le *kiang-tchen,* le bois d'aloès, la cire d'abeille, le parfum de *kin-yin* [1] qui a l'air d'un objet avec incrustations d'argent; il est de couleur noire avec des parties blanches. La meilleure espèce est celle dans laquelle le blanc prédomine sur le noir; la plus médiocre, celle qui est presque noire. Lorsqu'on le brûle, ce parfum impressionne l'odorat d'une manière irrésistible. Les Occidentaux appelés 鎖里 So-li [= Cola] l'apprécient fort.

Le buceros 鶴頂鳥 est plus grand que le canard. Ses plumes sont noires et il a un long cou. L'os de sa tête a environ un pouce d'épaisseur; à l'intérieur il est jaune, et à l'extérieur rouge; il est très joli et très estimé.

L'[oiseau appelé] 火鷄 *houo-ki* [2] (litt. = poule de feu) est plus grand qu'une grue. Son cou est aussi très long. Il a une crête charnue rouge, un bec en pointe, des plumes de la couleur d'un mouton noir (靑羊 ?), de longues jambes noires avec des ergots si effilés que s'il blesse quelqu'un à la poitrine celui-ci en meurt. Il mange des charbons ardents. Il ne meurt pas en captivité.

(1) *Vide supra,* p. 32, n. 1.

(2) C'est le casoar.

Le «cerf des fées»[1] (神鹿) est de la taille d'un grand porc, environ trois pieds de haut, et a le poil ras, un groin de porc, et comme le porc, le sabot trifide (*sic*). Il est herbivore et n'approche pas des choses qui ont une odeur forte.

Leur bétail se compose de moutons, porcs, chiens, poules, canards; leurs comestibles et leurs fruits sont les mêmes que ceux de Tchao-wa (Java).

Sing tch'a cheng lan de Fei Sin.

Kieou-kiang.

XXV. L'ancien nom était royaume de San-fo-ts'i. On peut s'y rendre de Tchao-wa (Java) en huit jours, avec vent favorable. On y parvient après avoir pénétré dans l'embouchure de la rivière.

La terre est très riche, deux fois plus riche qu'ailleurs. D'après un vieux dicton, si on plante du grain une année, trois ans après, il pousse de l'or; ce qui veut dire que le grain est récolté en telle abondance, qu'on retire beaucoup d'or[2]. Aussi les habitants sont-ils à leur aise.

Ils sont habituellement bruyants et très débauchés. Ils sont adonnés au combat sur l'eau.

Il y a là beaucoup d'eau et peu de terre non immergée. Tous les chefs construisent leurs maisons sur les berges; les personnes de leur suite et leurs domestiques sont logés dans leur entourage. Le bas peuple construit ses maisons sur des radeaux en bambous qu'on relie à des pieux; quand l'eau monte, les radeaux flottent sans danger d'être submergés. Les habitants de ces maisons flottantes veulent-ils aller ailleurs, ils arrachent les pieux et s'en vont avec leur maison, sans peine ni dépense.

Actuellement, ce pays est sous la souveraineté de Tchao-wa (Java).

Les produits naturels sont : le bois d'aloès des espèces *houang-chou* et *sou*, le bois de laque, le bois d'aloès de l'espèce *tch'en*, la cire d'abeille, les buceros. Les marchandises [étrangères qu'on y vend] sont : les perles de couleur, la porcelaine bleue et blanche, les chaudrons de cuivre, les étoffes en coton de couleur et en soie, le satin de couleur, les grandes et petites jarres en porcelaine et la monnaie de cuivre [chinoise].

En la 13e année du règne de l'empereur Yong-lo (1415), Tcheng Ho

[1] Tapir de Sumatra.
[2] *Vide supra*, p. 33, n. 1.

et d'autres personnes se rendaient avec une flotte [chinoise] à l'étranger. Le pirate Tch'en Tsou-yi et d'autres qui pillaient les marchands étrangers à San-fo-ts'i projetèrent de les attaquer; mais les commandants de notre flotte leur tendirent un piège, les battirent, prirent les pirates vivants et emmenèrent les chefs à l'empereur. Depuis lors, du nord au sud et de l'est à l'ouest des mers intérieures et extérieures, la tranquillité régna partout.

Tong si yang k'ao (1618).

XXVI. (Livre III.) Lorsqu'un navire arrive à Kieou-kiang, on offre en présent au roi, des fruits et de la soie, en quantité déterminée.

Lorsque les gens de Jambi traitent l'achat de marchandises, le prix convenu est indiqué en or, mais ils ne payent qu'avec du poivre; par exemple, si quelque chose coûte deux taels en or, ils payent cette somme avec 100 pikuls de poivre ou à peu près. Ils achètent volontiers des femmes du dehors; des filles provenant de pays étrangers sont fréquemment amenées à Kieou-kiang et y sont vendues contre du poivre.

Ils se servent de monnaie en plomb.

San-fo-ts'i était autrefois connu comme un endroit riche; mais, depuis qu'il a été conquis par Java, la capitale a été abandonnée et peu de marchands s'y rendent maintenant.

INSCRIPTIONS MALAISES, SANSKRITES ET TAMOULES.

Inscription, en vieux-malais, de Kota Kapur dans l'île de Baṅka (côte sud-est de Sumatra), dans H. Kern, *Verspreide geschriften*, t. VII, 1917, La Haye, in-8°, p. 205 et suiv.

XXVII. (L. 9.)... ‖ *çakavarṣatīta 608 diṅ pratipada çuklapakṣa vulan vaiçakha. tatkālāña* (l. 10) *yaṅ maṅman sumpah ini. nipahat di velāñā yaṅ vala çrī vijaya kalivat manāpik yaṅ bhūmi jāva tida bhakti ka çrī vijaya.* «L'année çaka révolue 608 [= 686 de notre ère], le premier jour de la quinzaine claire du mois de vaiçākha, [telle est] la date à laquelle cette imprécation a été gravée. C'est à cette [même] époque que l'armée de Çrī Vijaya vient de partir en expédition [contre] le pays de Java [qui] ne [reconnaissait] pas la suzeraineté de Çrī Vijaya[1].»

[1] Pour l'interprétation de ce passage, cf. mon compte rendu de *Le royaume de Çrīvijaya* de Cœdès, dans *J. As.*, juillet-août 1919, p. 152-153. *Çrī-*

D'après le *Sin t'ang chou* ou *Nouvelle histoire des T'ang* (618 906), «dans la période *chang-yuan* (674-675), les gens du royaume de 訶陵 Ho-ling, appelé également 闍婆 Chö-p'o [= J̌awa, Java central], élevèrent à la royauté une femme nommée 悉莫 Si-mo [pron. anc. *Siδ-mak = *Sira Maka ou Maga][1], dont le gouvernement plia tout à la règle; sur les routes, on ne ramassait pas ce qui était tombé. Le prince des 大食 Ta-che [pron. anc. *Tāzī ou *Tāǰik[2]] l'entendit dire; il fit don d'un sac d'or qui fut placé dans une avenue; tous ceux qui passaient l'évitaient immédiatement. Il en fut ainsi pendant trois ans. [Puis,] le prince héritier, en passant, foula du pied cet or. Si-mo, furieuse, voulut le faire décapiter. Les ministres intercédèrent avec insistance, et Si-mo dit : «Puisque «la faute se trouve originairement dans les pieds, on peut lui «couper les doigts de pied.» Les ministres intercédèrent à nouveau, mais on lui coupa les doigts pour l'exemple. Les

vijaya est mentionné deux autres fois dans la même inscription (l. 2 et 4-5). Cf. également N. J. Krom, *Epigraphische Aanteekeningen*. XVI. *De inscriptie van Karang Brahi*, dans *Tijdschrift voor Indische T., L. en Volkenkunde*, deel LIX, 1920, p. 426-431.

(1) Groeneveldt (*Notes*, p. 139) a inexactement restitué *Sima*. Les rapprochements de Rouffaer avec le vieux-javanais *sīma* (*Oudheidkundige opmerkingen*, dans *Bijdragen*, deel 74, 1918, p. 143 et suiv.) sont donc à écarter.

(2) «Il y a dans les *Histoires des T'ang*, comme dans le *T'ong tien*, dit Pelliot (*Deux itinéraires*, p. 297), de longues notices sur les Ta-che, d'où il ressort avec la plus grande netteté que les Arabes et les Arabes seuls sont désignés par ce nom.» Il est au moins inattendu de voir les Arabes mentionnés dans un texte chinois à propos de Java, en 674-675. A cette époque, le prince des Arabes ne peut être que Muʿāwiya, le khalife omeyyade de Damas, qui mourut en 680. Il est surprenant que cette dynastie ait été connue en Indonésie du vivant même de son fondateur. Dans les textes chinois, la graphie 波斯 *Po-sseu* transcrit tantôt le nom de la Perse; tantôt le nom d'un état indonésien presque homophone de celui-ci (cf. *Sino-iranica* de B. Laufer et mon compte-rendu de ce travail dans *J. As.*, XIe série, t. XVIII, 1921, p. 279-293); *Ta-che* désigne sûrement les Arabes, mais désigne vraisemblablement aussi un pays et un peuple d'Extrême-Orient de la région de l'Insulinde ou de l'Inde transgangétique. La question est d'importance et j'y reviendrai.

Ta-che apprirent cela et craignirent [Si-mo]; ils n'osèrent pas lever de troupes [contre elle] »[1].

Par Ho-ling également appelé Chö-p'o ou Jawa, il faut entendre le centre de l'île de Java, ainsi que l'atteste l'inscription de Kalasan (*infra*, p. 39). C'est là que se situe en toute certitude le royaume de Si-mo. On conçoit aisément par la description qu'en fait le *Sin t'ang chou*, qu'un tel royaume ait été tout à fait indépendant vers la fin du VIIe siècle. L'inscription de Baṅka précise, en effet, que *yaṅ bhūmi jāva tida bhakti ka çrī vijaya*, «le pays de Java [= *Chö-p'o* du *Sin t'ang chou*] ne [reconnaissait] pas la suzeraineté de Çrī Vijaya». C'est cependant contre cette redoutable Si-mo ou son successeur que l'empire sumatranais voisin dirige, en 686 de notre ère, l'expédition mentionnée dans la dernière ligne de la même inscription. De la confrontation de ces textes, on doit conclure que l'empire de Çrī Vijaya était plus puissant et plus redoutable encore que celui de la reine javanaise, car l'expédition atteignit son but : on verra plus loin que le royaume javanais fut occupé jusque dans la seconde moitié du IXe siècle par les Çailendra de Sumatra.

Inscription sanscrite de Kalasan, près de Yogyakarta (Java central), de 701 çaka = 779 (cf. J. Brandes, *Een nāgarī-opschrift gevonden tusschen Kalasan en Prambanan*, dans *Tidjdschrift voor Indische Taal-, Land- en Volkenkunde*, Batavia, deel XXXI, 1886, p. 240-260; R. G. Bhandarkar, *A Sanskrit Inscription from central Java*, dans *Journ. Bombay Branch of R. A. S.*, t. XVII, 1887-1889, part II, p. 1-10; N. J. Krom, *De Sumatraansche periode der Javaansche geschiedenis* (leçon inaugurale à l'Université de Leyde), 3 décembre 1919, p. 13 et suiv.[2].

XXVIII. ... (5). Dans le florissant royaume du roi qui est l'orne-

[1] Dans Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 297.

[2] *Vide supra*, p. 2.

ment de la dynastie des Çailendra, un temple de Tārā a été construit par le guru du roi de la dynastie des Çailendra . . .

(6). C'est lorsque sept siècles de l'ère çaka furent révolus (701 çaka = 779) que le Mahārāja fit construire le temple de Tārā pour honorer le guru.

(7). Le village appelé Kālasan est donné à la communauté [du temple]; en sont témoins les notables chefs du pays : *pañkur, tavan* et *tirip.*

(8). Cette incomparable donation en terre, faite à la communauté par le Lion Royal sera maintenue par les rois de la race des Çailendra...

Cette interprétation n'est exactement ni celle de Brandes ni celle de Bhandarkar, mais on a utilisé l'une et l'autre. «Le Çailendra, dit Krom en résumant ce passage, qui a fait construire Kalasan, dit expressément qu'il agit dans son propre royaume, donne des terrains au sanctuaire, bref apparaît absolument comme le roi du pays (*landsvorst, loc. cit.,* p. 16)[1].»

Le même auteur ajoute :

Un demi-siècle environ avant l'inscription [ci-dessus] de Çailendra [, vers 730], nous trouvons dans cette même région centrale de l'île de Java, un document émanant d'un tout autre prince, un prince çivaïte qui se donne expressément comme le roi de Java et qui sait qu'il descend d'un courant d'immigrants venus du sud de l'Inde. Cette contrée est connue comme étant le berceau du culte du prophète Agastya; aussi a-t-on eu raison d'établir un rapprochement[2] entre ce roi de Java central et un autre prince qui, trente ans plus tard [, en 682 çaka = 760], fit ériger une image de ce prophète, mais dans une toute autre région, dans l'Est de Java [, à Dinaya]. En revanche, on constate dans le centre de Java un phénomène remarquable : après ladite inscription çivaïte, et durant une période d'un siècle et demi [, de 730 à 880 de notre ère], on ne trouve plus dans le centre de Java aucune charte royale authentique, à l'exception justement des inscriptions des Çailendra. On connaît un

(1) *B.É.F.E.-O.*, t. XIX, 1919, n° 5, p. 130.

(2) F. D. K. Bosch, *De Sanskrit-inscriptie op den Steen van Dinaje (682 çaka)*, dans *Tijdschrift voor Indische T., L en Volkenkunde,* deel LVII, 1916, p. 441-444.

nombre assez considérable de chartes, mais les cérémonies consécratoires ne sont jamais accomplies par un roi : elles le sont par un haut dignitaire. Durant cette même période les témoignages chinois rapportent bien quelques ambassades de Java central, mais ne disent nulle part qu'elles aient été envoyées par un roi, et ne donnent plus aucun nom de roi, comme ils le font d'ordinaire si volontiers. La première explication qui se présente provisoirement est que, durant cette période, les anciens rois de Java central s'étaient retirés dans l'Est, Java central étant tombé sous la domination des Çailendra de Sumatra, qui firent ériger quelques monuments importants en leur propre nom, mais s'en remirent pour le reste à leurs représentants et aux autorités locales. Le témoignage des inscriptions favorise donc l'hypothèse d'après laquelle Java central aurait été positivement vassal du royaume de [Çrī Vijaya ou] Palembaṅ. Environ cent ans après la fondation de Kalasan [, c'est-à-dire vers 880 de notre ère], se manifestent les signes que la période, que nous pouvons appeler la période sumatranaise, a pris fin. De nouveau se montrent des chartes royales d'un caractère indigène, et il apparaît bientôt que les mêmes princes gouvernaient à la fois l'est et le centre de Java. La disparition de l'influence sumatranaise semble coïncider avec la reprise de Java central par les anciens rois de Java établis alors dans l'Est (*ibid.*, p. 16-18)[1].

Deux textes chinois permettent d'apporter quelque précision en ce qui concerne le transfert de la capitale de Java, du centre de l'île à la partie orientale. Le *Sin t'ang chou* ou *Nouvelle histoire des T'ang* (618-906) dit (k. 222 下, p. 3 r°) : 王居闍婆城其祖吉延東遷於婆露伽斯城. «Le roi habitait la ville de Chö-p'o [= Jawa]; son ancêtre Ki-yen a transporté [la capitale] vers l'est, à la ville de P'o-lou-kia-sseu» [pron. anc. **Ba-ru-ga-si*, litt. «la plage de sable» = Grise ou Grisse, le port de la Résidence de Surabaya][2].

(1) *B.É.F.E.-O.*, t. XIX, 1919, n° 5, p. 130. M. Krom a eu l'obligeance de me faire savoir que le roi Çailendra est également mentionné dans l'inscription de Kloerak de 704 çaka (*vide* Brandes *apud* Groeneveldt, *Catalogus Batavia*, 1887, p. 389).

(2) Pour cette restitution, cf. mon mémoire *Le K'ouen-louen et les anciennes navigations interocéaniques dans les mers du Sud*, dans *J. As.*, XIe série, t. XIII, 1919, p. 304.

A propos du même événement, l'auteur du *Yuan che lei pien* (k. 42, p. 37 r°) rapporte que, dans la période *t'ien-pao* (742-755) : 自闍婆遷於婆露伽斯城 «on déplaça [la capitale] de Chö-p'o à la ville de P'o-lou-kia-sseu» (dans Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 225)[1].

En confrontant ces indications avec les renseignements fournis par l'inscription de Baṅka et le passage du *Sin t'ang chou* ayant trait à la reine Si-mo (*vide supra*, p. 37), on peut en déduire que l'expédition sumatranaise de 608 çaka = 686 n'atteignit son but qu'à la longue, car il fallut plus d'un demi-siècle aux envahisseurs pour occuper la capitale et provoquer ainsi la fuite dans l'est, à Grise, de la famille régnante, représentée alors par un successeur de Si-mo, le roi Ki-yen. Ce que nous savons par la *Nouvelle histoire des T'ang* du royaume javanais, montre que la victoire finale dut être chèrement achetée. Mais elle affirme, d'autre part, la puissance incontestable des Çailendra de Sumatra qui opéraient loin de leur pays et devaient avoir une remarquable organisation militaire et navale pour mener à bonne fin une telle entreprise coloniale, suivie bientôt par l'occupation d'une partie de la péninsule malaise et la campagne contre le Cambodge.

Inscription sanskrite de Vieṅ Sa de 697 çaka = 775 (côte orientale de la péninsule malaise, au sud de la baie de Bandon), dans G. Coedès, *Le royaume de Çrīvijaya* (*B.É.F.E.-O.*, t. XVIII, 1918, n° 6, p. 29-32). Je n'en reproduis que les passages utiles.

XXIX ... Victorieux est le roi de Çrīvijaya, dont la Çrī a son siège échauffé par les rayons émanés des rois voisins, et qui a été diligemment créé par Brahmā comme si ce Dieu n'avait eu en vue que la durée du Dharma renommé.

[1] *Apud* Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 225, n. 2, et p. 413, et ma communication à la Société Asiatique, dans *J. As.*, XI[e] série, t. XIX, 1922, p. 125.

Le roi seigneur de Çrīvijaya, seul roi suprême de tous les rois de la terre entière, a élevé ces trois beaux édifices de briques, séjour de Kajakara (= Padmapāṇi), du Destructeur de Māra (= le Buddha) et de Vajrin (= Vajrapāṇi).

. . . Ensuite le chapelain royal nommé Jayanta ayant reçu du roi cet ordre excellent : «Fais trois *stūpas*», il les fit.

Quand ce (Jayanta) fut mort, son disciple le *sthavira* Adhimukti fit deux *caityas* de briques près des trois *caityas* (élevés par le roi).

(L'année) çākarāja (désignée par les (six) saveurs, le nombre neuf et les (sept) munis étant révolue (697 çaka = 775), le onzième jour de la quinzaine claire du mois de Mādhava, le Soleil se levant en compagnie de Vénus dans le Cancer, le roi de Çrīvijaya semblable au roi des Devas, supérieur aux autres rois, ayant l'aspect du *cintāmaṇi,* attentif aux trois mondes a élevé ici . . . stūpa . . .

Ce roi suprême des rois (*rājādhirāja*), le seul qui par son éclat soit comparable au soleil (dissipant) cette nuit qu'est la troupe de tous ses ennemis, ressemblant par sa beauté charmante à la lune d'automne sans tache, ayant l'aspect de Kāma incarné, ayant l'aspect de Viṣṇu . . . chef de la famille des Çailendra[1], nommé Çrī Mahārāja (*çailendravaṅçaprabh[u] nigadataḥ çrīmahārājanāmā*) . . . (la suite manque).

Manuscrit népalais à miniatures datant au plus tard du début du xie siècle, rédigé dans le couvent nommé Çrī Hlam (manuscrit sanskrit *Additional 1 643* de la bibliothèque de l'université de Cambridge), dans A. Foucher, *Étude sur l'iconographie bouddhique de l'Inde,* Bibliothèque de l'École des Hautes Études, t. XIII, Paris, 1900, in-8°.

XXX. La miniature 23 du manuscrit précité est ainsi décrite par Foucher : «Bodhisattva blanc, debout, à quatre bras : 1° bras inférieurs : main droite en charité, main gauche re-

(1) Coedès (*Le royaume de Çrīvijaya,* p. 32) a traduit *çailendravaṅçaprabhu* par «chef de la famille du roi des monts». Je préfère lire : «chef de la famille des Çailendra», c'est-à-dire «chef de la famille du roi de la montagne», et j'en ai donné les raisons dans mon compte rendu (*Journ. Asiat.*, juillet-août 1919, p. 198-199). Cette nouvelle interprétation est conforme à une légende historique bien connue.

pliée tenant le lotus; 2° bras supérieurs : main droite tenant le rosaire, main gauche, le livre; à sa droite, autre lotus. — Deux assistants : à droite, Bodhisattva féminin, verte (Tārā); à gauche : [assistant] terrible, sexe indécis, rouge, coiffé d'une tête de cheval (Marīcī ou Hayagrīva). — Halo.» La miniature porte l'inscription suivante : *Suvarṇṇapure Çrī-Vijayapure Lokanātha* «Avalokiteçvara à Çrī-Vijayapura dans Suvarṇapura» (p. 193, n° 23).

Foucher ne se prononce pas entre les identifications possibles de Suvarṇapura à Karṇasuvarṇa au sud-ouest du Bengale, Suvarṇabhūmi en Birmanie et Suvarṇadvīpa des îles de la Sonde (*ibid.*, p. 105). Pour Cœdès, «Suvarṇapura peut aussi bien désigner la Birmanie (Suvarṇabhūmi) que Sumatra (Suvarṇadvīpa) [*Le royaume de Çrīvijaya*, p. 4]». J'ai dit déjà que, isolément, Suvarṇapura ne prête pas à une identification décisive, car on peut, en effet, hésiter entre la Birmanie et Sumatra; mais quand le texte précise qu'il s'agit de Çrīvijayapura «ville de Çrīvijaya» situé dans Suvarṇapura «la ville de l'or» ou «la ville [du pays] de l'or», la localisation s'impose : il s'agit de Çrīvijaya = Palembaṅ, et la Birmanie est hors de cause. En dernière analyse, l'inscription me semble devoir être traduite par : «Avalokiteçvara à Çrī-Vijayapura (ville de Çrī Vijaya) dans Suvarṇapura (la ville [du pays] de l'or = Palembaṅ).»

La mention de Çrīvijayapura dans un manuscrit népalais du xe-xie siècle témoigne que la connaissance de l'empire sumatranais s'étendait à cette époque jusque dans le nord-est de l'Inde, et cette constatation a son prix. La première miniature du même manuscrit porte cette inscription : Yavadvīpe Dīpaṅkara, «Dīpaṅkara à Yavadvīpa» (Foucher, *ibid.*, p. 79 et 189; cf. également la miniature 12 du manuscrit A. 15 de Calcutta, avec une inscription identique, *ibid.*, p. 209, n° 12), et il s'agit ici de Sumatra ou de Java. Or, un important article

publié en 1901 par G. A. J. Hazeu dans la *Tijdschrift voor Indische Taal-, Land- en Volkenkunde* (t. XLIV, p. 289-357), sous le titre de *Het oud-javaansche Adiparwa en zijn Sanskrit-Origineel*, nous montre la littérature javanaise en relations étroites avec le nord-ouest de l'Inde.

L'auteur s'est assigné comme tâche la recherche de l'origine du *Mahābhārata* en kawi. Dans son présent article, il compare le chapitre *Ādiparvan* du poème vieux-javanais avec la partie correspondante des rédactions sanskrites et avec la *Bhāratamañjarī* de Kṣemendra. Voici ses conclusions : On peut admettre que dans la période des ixe, xe et xie siècles, il a existé plusieurs rédactions ou même plusieurs écoles du *Mahābhārata*. Une de ces rédactions, celle qui au milieu du xie siècle était répandue au Kaçmir, nous est suffisamment connue par l'extrait qu'en donne Kṣemendra. Étant donnée l'étroite parenté qui existe entre cette rédaction kaçmirienne et l'original de la traduction faite un siècle auparavant à Java, on est autorisé à conclure que l'original du manuscrit vieux-javanais était lui-même venu du Kaçmir ou d'une région limitrophe, tout au moins du nord-ouest de l'Inde (*B.É.F.E.-O.*, t. II, 1902, p. 305).

Ainsi aux xe-xie siècles, l'empire de Çrīvijaya est connu au Népal et on traduit à Java une version kaçmirienne du *Mahābhārata;* le contact est donc établi entre le nord de l'Inde et l'Indonésie occidentale depuis au moins quelque dix siècles.

Inscription tamoule de Tanjore (1030).

Elle a été éditée, traduite et commentée par E. Hultzsch dans *Archaeological Survey of India, South-Indian inscriptions : Tamil inscriptions of Rajaraja, Rajendrachola, and others in the Rajarajesvara temple at Tanjavur* (vol. II, part I, Madras, 1891, in-4°, p. 108) et *Epigraphia Indica* (vol. IX, part V, janvier 1908 : n° 31. *Tirumalai rock inscriptions of Rajendra-Chola I,* p. 230-231).

XXXI. Le deux cent quarante-deuxième jour de la dix-neuvième année [du règne] de Ko-Parakesarivarman, *alias* le Seigneur Çrī-Rājēndracoḍadeva [Ier, 1012-1042], qui . . . conquit avec sa grande et belli-

queuse armée . . . Ira-maṇḍalam (Ceylan) en entier [situé] sur la mer transparente; . . . Oḍḍa-viṣayam (province d'Orissa) qu'il était difficile d'approcher; . . . le bon Kāçalai-nāḍu (?), où les Brahmanes s'assemblaient; Taṇḍabutti (c'est-à-dire Daṇḍa-bhukti [?]), dans les jardins duquel abondent les abeilles; . . . Vaṅgāḷadeçam (le Bengale) où il ne cesse de pleuvoir . . . ; la Gaṅgā (le Gange) . . . ; et [qui], ayant envoyé de nombreux navires au milieu de la mer ondulante et s'étant emparé de Saṁgrāmavijayottuṅgavarman, roi de Kaḍāram, avec les éléphants en rut qui lui servaient de montures et qui dans les batailles [étaient aussi impétueux] que la mer, [prit aussi] une immense quantité de trésors que [ce roi de Kaḍāram] avait justement accumulés; le Vidyādharatorāṇa, la «Porte de la guerre» de la grande cité ennemie, la «Porte des joyaux» splendidement ornée, la «Porte des grands joyaux», le prospère Çrīvijayam; Paṇṇai (Pane, sur la côte nord-orientale de Sumatra), arrosé par la rivière; l'ancien Malaiyūr[1] [avec] un fort situé sur une haute colline; Māyiruḍiṅgam[2] entouré par la mer profonde [comme] un fossé plein d'eau entoure un château-fort; Ilaṅgaçogam (Lĕṅkasuka, sur la côte orientale de la péninsule malaise), intrépide dans de terribles batailles; Māppapāḷam (le grand Pappāḷam)[3], défendu par d'abondantes eaux profondes; Mevilimbaṅgam (?) défendu par de beaux murs; Vaḷaippandūru (?) possédant [à la fois] des terres cultivées et des terres incultes; Talaittakkolam (le Takkola du *Milindapañha*, le Τάχωλα de Ptolémée), loué par de grands hommes [versés dans] les sciences; le grand Damāliṅgam (= 單馬令 Tan-ma-ling de Tchao Jou-koua, Tāmbraliṅga de l'inscription de Vieṅ Sa), inébranlable dans les grandes et terribles batailles; Ilāmuri-deçam (le Lāmurī des textes arabes, au nord de Sumatra) dont la terrible force fut vaincue par une impétueuse [attaque]; Māṇakkavāram (le grand Nakkavāram = les Nicobar) dont les jardins de fleurs [ressemblaient] à la ceinture [de la nymphe] de la région méridionale, et Kaḍāram [= ville ou état du Çrīvijaya] à la force terrible qui était protégé par la mer voisine . . . [4].

(1) Cf. mon mémoire sur *Malaka, le Malāyu et Malāyur*, dans *Journ. Asiat.*, XIe série, t. XII, p. 83 et suiv.

(2) *Vide supra*, p. 13 et n. 4.

(3) Tamoul *Māppappaḷam* = Mahā-Pappaḷam. Pappaḷam est soit le فغلم *Fafalam* de Sulayman al-Mahrī (manuscrit 2559, fol. 33 v°, l. 10) = فوفل *Fawfal* de Ibn Sa'id = 堡琶來 *Pao-p'a-lai* de Tchao Jou-koua de la côte nord-orientale de l'Inde; soit le *Papphāla* du *Mahāvaṃsa* au Pégou; mais la première identification est plus vraisemblable.

(4) Pour ce texte, cf. Cœdès, *Le royaume de Çrīvijaya*, p. 5 et suiv., et

Inscription sanskrite et tamoule dont la partie sanskrite est datée de 1044 et la partie tamoule de 1046 de notre ère (*Archaeological Survey of Southern India*, vol. IV : *Tamil and Sanskrit inscriptions with some notes on village antiquities collected chiefly in the south of the Madras Presidency*, par Jas. Burgess, trad. de S. M. Naṭeśa Śāstrī, paṇḍit, Madras, 1886, in-4°, p. 205 et 218). C'est la charte appelée «grande charte de Leyde» où elle est conservée dans le musée de l'université de cette ville.

XXXII. Partie sanskrite : ... En la 21e année du règne [du roi čoḷa] Rājarāja Rājakēsarivarman (1) ..., à Nāgīpaṭṭana (Negapatam), par Çrī Māravijayottuṅgavarman, fils de Cuḍāmaṇivarman ..., issu de la famille de Çailēndra (*Çailendravaṁça*), roi de Kaṭāha (*Kaṭāhādhipati*) et de Çrī Viṣaya (*Çrī Viṣayādhipati*), a été donné au Buddha qui se trouve dans le très beau Čūḍāmaṇivarman-vihara (2) — ainsi nommé d'après son père — le village de Ānaimaṅgalam situé dans le même populeux district appelé Paṭṭaṇakkūṟṟu, dont les quatre limites-frontières ont été nettement marquées par le parcours d'un éléphant femelle ...

Partie tamoule : Salut! Prospérité! — Nous, [Rājarāja Rājakēsarivarma] Kōnerinamaikoṇḍaṉ, le 92e jour de la 21e année de notre règne ... nous témoignons que le don [de ce village] a été fait par le roi de Kiḍāra (*Kiḍārattaraiyaṉ*) pour le charitable entretien du Çūḷāmaṇipad-

mon compte rendu de ce travail dans *Journ. Asiat.*, juillet-août 1919, p. 172 et suiv. Un rapport épigraphique (Government of Madras, G. O. 961, 2 août 1913, p. 100, n° 26) mentionne trois inscriptions consacrées à Rājādhirāja Ier (n° 75 de 1895, n° 96 de 1896 et n° 342 de 1912) dans lesquelles on rappelle que ce roi est fils de Rājēndracōṛadeva Ier (dont il est question dans XXXI, *supra*) et que ce dernier souverain «s'était emparé de Gaṅga, au nord; Laṅka (Ceylan), au sud; Mahōdaya (= Cranganore; cf. *Ep. Ind.*, vol. VII, p. 97), à l'ouest, et Kiḍāram [identifié inexactement par l'auteur du rapport à la Basse Birmanie] (= Çrīvijaya), à l'est». Je reviendrai plus loin sur ces identifications de Kaḍāram, Kiḍāram à Çrīvijaya.

(1) Rājarāja Ier régna de 985 à 1012 de notre ère. La 21e année de son règne tombe donc en 1005 ou 1006.

(2) Monastère [fondé] par Čūḍāmaṇivarman (*vide supra*, p. 19, pour ce souverain de Çrīvijaya dont le nom est mentionné dans le *Song che*).

ma-vihāra construit à Nāgapaṭṭaṉa (Negapatam) par Çūḷamāṇipadma . . . Le village de Āṉaimaṅgalam . . . a été donné par nous, le roi de Kaḍāra (*Kaḍārattaraiyaṉ*) . . . pour le charitable entretien du Çūḷāmaṇipadma-vihāra de la ville de Nāgapaṭṭaṉa . . .

En d'autres termes, la présente charte du roi čoḷa Rājaraja a pour but de commémorer la donation du village de Āṉaimaṅgalam à un temple buddhique de Negapatam. La construction de ce temple a été commencée par l'empereur sumatranais Čūḷāmaṇivarman et achevée par son fils et successeur Māravijayottuṅgavarman. Le temple est appelé Çūḷāmaṇipadmavihara, du nom de son fondateur. Dans la partie sanskrite, Māravijayottuṅgavarman est titré «roi de Kaṭāha et de Çrī Viṣaya = Çrī Vijaya»; dans la partie tamoule, «roi de Kiḍāra» (l. 117), «roi de Kaḍāra» (l. 121).

XXXIII. Inscription tamoule de 1084 environ (*Archaeological Survey of Southern India*, vol. IV, *loc. cit.*, p. 226-227).

Cette charte du roi čola Kōvirājakesaripanma, le *čakravarti* Çrī Kulōttuṅgaçoḷadēva, a pour but d'exempter de certaines taxes le village donné au temple buddhique dont il est question dans la grande charte de Leyde (*vide supra*, p. 46) et d'autoriser un échange de terrains. Cette mesure gracieuse fut prise à la requête du roi de Kiḍāra (*Kiḍārattaraiyar*) «présentée par ses envoyés Rājavidyādhara Sāmanta et Abhimānōttuṅga Sāmanta» (l. 10-11). Dans cette inscription, le temple buddhique dont il a été question ci-dessus (p. 46), est appelé Çrī Çailēndračūḍāmaṇivarma-vihāra «monastère de S. M. Cūḍāmaṇivarma [de la famille] des Çailēndra».

Pendant la correction des épreuves de ce mémoire, M. G. Jouveau-Dubreuil m'a aimablement signalé l'existence dans l'épigraphie de l'Inde d'inscriptions qui ont trait à l'histoire du Çrī-

vijaya. La collection des rapports épigraphiques du Gouvernement de Madras que possède la bibliothèque de la *Société asiatique* est malheureusement incomplète. Dans les fascicules que j'ai consultés, on relève les textes suivants :

Inscription n° 588 de 1917, datée de la 10e année du règne de Jaṭāvarman Vīra-Pāṇḍya = 1264.

XXXIII *bis*. [The pāṇḍya king] Jaṭāvarman Vīra-Pāṇḍya is represented by a dozen inscriptions in the collection. Three of these, viz., nos 439, 639 and 657 supply details of date which have been discussed by Mr. L. D. Swamikannu Pillai in Appendix F. But as the citations are technically wrong in certain respects the records do not help us to identify the king. N° 588 of 1916 is dated in the tenth year of Jaṭāvarman Vīra-Pāṇḍya, «who was pleased to take the Chōḻa country, Ceylon, and the crown and the crowned head of the Çāvaka [= Jāvaka]». To identify this king with Vīra-Pāṇḍya the conqueror of Koṅgu whose initial date has been fixed as 1254 A. D., we find that the record under review omits «Koṅgu» among the conquests of Vīra-Pāṇḍya. If however he is to be identified with the conqueror of Koṅgu as the paleographical evidence tends to prove, it is interesting to note that the epithet «who took the crown and crowned head of the Çāvaka» is found for the first time among his records . . . [1] The phrase as it stands means «one who cut off the crown and the crowned head of the Çāvaka (king)». Probably the land of Çāvaka (i. e. Java? [*sic*][2]) or a king of name Çāvaka might have been intended . . . (Government of Madras, G. O. n° 1035, 10 août 1917, Epigraphy, p. 50 et 111).

Inscription n° 356 de 1906, datée de la 11e année du règne de Jaṭāvarman Vīra-Pāṇḍya = 1265.

XXXIII *ter*. To return to the records of Jaṭāvarman Vīra-Pāṇḍya, est-il dit dans un autre rapport, the conqueror of Koṅgu, Iḻam, etc.,

[1] Dans les lignes qui suivent, le rapporteur déclare douteux que *Çāvaka* soit ici pour *Çrāvaka*.

[2] *Çāvaka* n'est autre que la transcription régulière en tamoul de *Jāvaka* > *Zābag* = Çrīvijaya.

the Kuḍumiyāmalai inscription n° 356 of 1906, must be attributed to him, because there, the chief adviser of the king in making the grant was Kāliṅgarayan̠ who has been already referred to as one of Vīra-Pāṇḍya's officers. This epigraph is a particularly interesting one and supplies for Jaṭāvarman Vīra-Pāṇḍya a historical introduction in poetical prose beginning with the words *tirumagaḷ vaḷar.* We learn from the introduction that Vīra-Pāṇḍya conquered the kings of Gaṅgam[1], Gauḍam[2], Kaḍāram[3], Kāśi[4], Koṅgam[5], Kudiram, Kollam[6], Çōnagam, Çīnam[7], Avanti[8], Karunadam (Karṇāṭa), Īḻam[9], Kaliṅgam, Teliṅgam[10], Puṇḍram[11], etc., fought with the Chōḷa king a battle at Kāvikkalam, killed one of the two kings of Ceylon, captured his army, chariots, treasures, throne, crown, necklaces, bracelets, parasols, *chauris*[12] and other royal possessions, planted the Pāṇḍya flag with the double fish on Kōṇamalai and the high peaks of the Trikūṭagiri mountain, received elephants as tribute from the other king of Ceylon (whom, perhaps, he raised to the throne) and subdued the Kēraḷa. Trikūṭagiri is, very probably, the name applied to a three-peaked mountain in the Kandyan hill country (Parker's *Ceylon,* p. 9) and Kōṇamalai is the Tirukkōnamāmalai mentionned in the *Devaram.* This high eulogy bestowed on Vīra-Pāṇḍya in the Kuḍumiyāmalai record justifies at least his more modest boast of having conquered Koṅgu, Īḻam and the Çoḷamaṇḍalam. N° 131 of 1907 from Koḍumbāḷūr, in a shorter poetical introduction, also states that Vīra-Pāṇḍya took Koṅgaṇam, devastated the land of Vaḍugu, (captured) Gaṅgai-nāḍu and was crowned at Puli-

(1) Les Gaṅgas orientaux et occidentaux.

(2) Bengale oriental.

(3) Çrīvijaya.

(4) Benares.

(5) Salem district.

(6) Le Kūlam des géographes arabes, le Quilon de nos cartes, sur la côte sud-ouest de l'Inde.

(7) Il ne s'agit pas de la Chine, comme l'a cru le rapporteur, mais des Çinas alliés des Kurus, des Kirātas et du roi de Prāgjyotiṣa (d'après un article de M. Jouveau-Dubreuil destiné à l'*Asiatic Review,* qui m'a été obligeamment communiqué en manuscrit).

(8) Ujjain.

(9) Ceylan.

(10) Le pays telugu.

(11) Chotā-nāgpur.

(12) Chasse-mouches.

yūr (*i. e.*, Chidambaram). The latter record makes reference to the coins *palam-Çoliyan-kāçu* and *Vīra-Pāṇḍiyaṉkāçu* (Government of Madras, G. O. nº 919, 29 juillet 1912, Epigraphy, p. 72, nº 39; cf. également p. 71, nº 37).

D'après la première inscription précitée (nº 588 de 1917), le roi pāṇḍya conquit le pays des Čolas, Ceylan et «s'empara de la couronne et de la tête couronnée (c'est-à-dire : du roi) de Çāvaka (= Çrīvijaya)». La seconde inscription (nº 356 de 1906) nous apprend que, entre autres rois, Jaṭāvarman vainquit les rois des Čolas, de Ceylan et de Kaḍāram. Ce dernier texte épigraphique est daté de 1265; le précédent, de 1264. Il faut donc poser : *Kaḍāram* = *Jāvaka* et identifier également celui-là à Çrīvijaya.

Je ne sais dans quelle partie de Sumatra situer cette ville ou état de Kaḍāram, dont le nom varie d'une inscription à l'autre (je supprime la désinence tamoule *-m*) :

Manuscrit népalais (cf. XXX)		*Kaṭāha*
Inscription de Tanjore (XXXI)		*Kaḍāra*
Grande charte de Leyde (XXXII).	Partie sanskrite.	*Kaṭāha*
	Partie tamoule.	*Kidāra*
Inscription de 1084 (XXXIII)		*Kiḍāra*
Inscription de 1264 (XXXIII *bis*)		*Jāvaka*
Inscription de 1265 (XXXIII *ter*)		*Kaḍāra*
Kathāsaritsāgara		*Kaṭāha*
Poème tamoul *Paḍḍinappalai*		*Kāḷaga*
Poème tamoul *Kaliṅgattuparaṇi*		*Kaḍāra*

Skr. *Kaṭāha* et tamoul *Kaḍāram* sont sémantiquement apparentés, comme l'a indiqué Coedès (*Le royaume de Çrīvijaya*, p. 20), et signifient également «poêle, chaudron de cuivre»; tamoul «*kaḍāram* a aussi le sens de «couleur brune tirant sur le noir»; or *kāḷagam* a précisément le sens de «noirceur», et c'est peut-être uniquement cette synonymie qui a incité le

commentateur du *Paḍḍinappalai* et les lexicographes à gloser *Kāḷagam* par *Kaḍāram*» (*ibid.*). Sans qu'on puisse expliquer les variations vocaliques de la syllabe initiale, *Kaḍāram* et *Kiḍāram* sont évidemment les leçons différentes d'un même toponyme; mais ils n'ont aucune parenté phonétique avec *Kaṭāha*, ni avec *Kāḷagam*. Ceux-ci et ceux-là ne peuvent pas, à mon avis, représenter malais *Kĕdáh* de la côte occidentale de la péninsule malaise (cf. *J. As.*, juillet-août 1919, p. 178-182), auquel avait songé Coedès. Géographiquement, *Kaḍāram* et *Kiḍāram* sont à situer à Sumatra, d'après les textes tamouls (notamment d'après XXXIII *bis* et XXXIII *ter*). Les seuls noms sumatranais qui s'en rapprochent sont le 干陁利 *Kan-t'o-li* du *Leang chou* et du *Ming che* (*vide supra*, XXI, p. 24), le 斤陁利 *Kin-to-li* du *Song chou*; et le كَنْدارِي *Kandārī* de la *Ḥāwiya* de Ibn Mājid, ce dernier désignant incontestablement Sumatra (cf. mon mémoire *Le K'ouen-louen et les anciennes navigations interocéaniques dans les mers du Sud, J. As.*, XI[e] série, t. XIV, 1919, p. 238-241). Le seul nom indigène qui réponde d'assez loin aux transcriptions chinoises (*Kan-t'o-li* = **Kandal*, **Kandar*, **Kandali*, **Kandari*) et arabe (*Kandārī*), est le toponyme *Andalus*, l'*Andalóz* de Barros, qui se situe dans le sud de la grande île indonésienne (cf. mon mémoire *Malaka, le Malāyu et Malāyur, J. As.*, XI[e] série, t. XII, 1918, p. 62 et 72). Quant à *Kaṭāha*, qui figure dans la titulature du souverain de Çrīvijaya (*supra*, XXXII), un passage du *Kathāsaritsāgara* semble le placer à l'est de Suvarṇadvīpa = Sumatra (cf. *J. As.*, juillet-août 1919, p. 182 et suiv.). La question reste donc ouverte et ne sera résolue de façon décisive que si on découvre des textes plus explicites que les précédents.

TEXTES ARABES ET PERSANS.

Ibn Ḫordāḏbeh (844-848).

Kitāb al-masālik wa'l-mamālik, éd. et trad. M. J. De Goeje, Leyde, 1889, in-8°[1].

XXXIV. (P. 13.) ... Le roi de Zābag الزابج s'appelle الكثت (var. الفيكث)[2]; ... le roi des îles de la mer orientale, le Mahārāja[3] ...

(1) Tous ces textes, à l'exception des extraits du *Nuzhat al-ḳulūb* de Ḥamdullah Mustawfī et des mss 2292 et 2559, ont été étudiés déjà dans les tomes I et II de mes *Relations de voyages et textes géographiques arabes, persans et turks relatifs à l'Extrême-Orient,* auxquels je renvoie une fois pour toutes.

(2-3) (2) Litt. *Al-Ḳ...h.t,* var. *Al-Fīh.t.* Ces deux leçons sont fautives. D'après une suggestion de Kern, De Goeje a restitué الفتيجب *Al-Fatijab = Pati-Jaba* «le prince de Java». J'ai dit déjà (*Relations de voyages,* t. I, p. 23, note 7) que cette restitution est impossible : le Jaba des géographes arabes est toujours écrit جابة *Jāba.* Pour le même titre royal, Edrīsī (*vide infra,* XLVI, *in fine,* p. 66) a فنجب, litt. *F.n.j.b* ou *F.n.g.b.* En adoptant cette dernière leçon, vocalisée فُنْجَب **Fungaba,* on aurait **Pungaba,* forme arabisée de **Puṅgaba* < skr *puṅgava* «taureau, héros, chef» > javanais, malais, sundanais, etc. *puṅgāwa* ou *puṅgawa* «premier ministre, officier, héros, grand de la cour» (cf. Favre, *Dictionnaire malais-français,* ڤڠكاو). Un passage du *Nāgarakĕrtāgama* mentionne les *puṅgavas* avec d'autres dignitaires. Le poète décrivant les environs de Majapahit (chant XII, strophe 1, trad. Kern, éd. Krom, p. 47-48; cf. également R. NG. Poerbatjaraka, *De inscriptie van het Mahākṣobhya-beeld te Simpang* [*Soerabaya*], dans *Bijdragen tot de T., L. en V. van Nederlandsch-Indië,* deel 78, 1922, p. 450-451), dit : « ... A l'est, [habitent] les Brahmanes çivaïtes dont le plus notable est le Très Révérend Brahmarāja. Au sud, [habitent] les Buddhistes; le plus notable de la congrégation est le *sthavira* Rĕṅkannadī. A l'ouest, [habitent] les *Kṣatriyas,* les *Mantris,* les *Puṅgavas* et les parents de S. M. le roi» (*kulvan kṣatriya mantri puṅgava sagotra çrīnarendrādhipa*). Dans cette hypothèse, *puṅgava,* haut dignitaire de la cour, aurait été inexactement pris, par le géographe arabe, pour un titre royal. L'erreur est manifeste, car Ibn Ḫordāḏbeh dit plus loin (*vide infra*) que «le roi du Zābag est nommé le Mahārāja». Une autre conjecture possible est que, dans le premier cas, il s'agisse du nom personnel du souverain régnant au ixe siècle; mais notre documentation actuelle est alors trop fragmentaire

(P. 45.) ... Dans les montagnes du Zābag, il y a d'énormes serpents qui dévorent les hommes et les buffles; on en trouve même qui dévorent les éléphants. Ce pays produit des camphriers gigantesques; il y en a qui peuvent étendre l'ombre de leur feuillage sur environ cent personnes. Pour obtenir le camphre, on pratique, au sommet de l'arbre, une incision par laquelle l'eau de camphre s'échappe en assez grande quantité pour qu'on puisse en remplir plusieurs jarres. Après l'avoir recueillie, on fait une autre incision au-dessous, vers le milieu de l'arbre, d'où découlent les morceaux de camphre; c'est la gomme de cet arbre, mais elle se trouve dans le bois même. Après cette opération, l'arbre devient inutile et se dessèche.

(P. 48.) ... Le roi du Zābag est nommé le Mahārāja ... Le Mahārāja perçoit chaque jour un revenu de deux cents *mann* d'or; il fait fondre cet argent en une seule brique et le jette dans l'eau en disant : Voilà mon Trésor. Une partie de ce revenu, soit cinquante *mann* par jour, lui vient des combats de coqs. Une des cuisses du coq vainqueur appartenant de droit au roi, le possesseur la rachète à prix d'or.

Sulaymān (851).

Voyage du marchand arabe Sulaymān en Inde et en Chine rédigé en 851, suivi de remarques par Abū Zayd Ḥasan (vers 916), trad. G. Ferrand, Paris, 1922, in-8° (t. VII des *Classiques de l'Orient*).

XXXV. (P. 41.) ... De Laṅgabālūs (les Nicobar), les navires appareillent ensuite pour se rendre à un endroit appelé Kalāh-bār[1]. On désigne également sous le nom de *bār,* un royaume et une côte. Le Kalāh-bār [fait partie de] l'empire du Zābag qui est situé au sud du pays de l'Inde. Le Kalāh-bār et le Zābag sont gouvernés par un même roi[2] ...

pour nous permettre de corriger avec certitude les leçons fautives des manuscrits arabes. — (3) Les textes arabes, comme les textes malais, ont مهراج litt. *mahrāj*. J'ai rétabli partout la forme initiale sanskrite *mahārāja*.

(1) كلاه بار, litt. le pays maritime de Kalāh = Kĕra ou Kra, sur la côte occidentale de la péninsule malaise, d'après lequel est nommé l'isthme de Kra de nos cartes. Pour cette identification, cf. mon mémoire *Le K'ouen-Louen et les anciennes navigations interocéaniques dans les mers du Sud, J. As.*, XI[e] série, t. XIV, 1919, appendice I, p. 214-233.

(2) On a vu déjà (*supra*, XXIX, p. 41-42) par l'inscription sanskrite de

(P. 45.) On rapporte que près du Zābag[1], il y a une montagne appelée *montagne de feu* dont il est impossible de s'approcher. On en voit sortir de la fumée pendant le jour et des flammes pendant la nuit. Au bas de la montagne sourdent une source d'eau froide potable et une source d'eau chaude potable.

Ibn al-Faḳīh (902).

Compendium libri *Kitāb al-boldān* auctore Ibn 'al-Faḳīh al-Hamadhānī quod edidit, indicibus et glossario instruxit M. J. de Goeje, Leyde, 1885, in-8°.

XXXVI. (P. ١٠) ... Au Zabāg, il y a des perroquets blancs, rouges et jaunes qui, quand on le leur apprend, parlent couramment arabe, persan, grec et hindou[2]; il y a [également] des paons verts et tachetés de blanc et de noir; des faucons blancs à huppe rouge; de grands singes blancs de la taille d'un buffle. On y trouve des êtres à forme humaine qui parlent un langage incompréhensible; ils mangent et boivent [comme les hommes]. Il y a des chats de différentes espèces, ailés comme les chauves-souris; [leurs ailes] vont de la naissance de l'oreille (p. ١١) à la queue ...

(P. ١٢) ... Le navire se dirige ensuite vers un endroit appelé Kalah-bār[3]. Celui-ci fait partie de l'empire du Zābag qui est situé au sud du pays de l'Inde. Un roi les réunit [= Kalah-bār et Zābag sont gouvernés par un même souverain][4] ...

(P. ١٣) ... Dans le voisinage du Zābag se trouve une montagne qu'on appelle *la montagne de feu* et dont on ne peut pas s'approcher. On

Vieñ Sa, qu'au VIIIe siècle, le roi de Çrīvijaya étendait sa souveraineté jusqu'à la baie de Bandon, où elle se maintenait encore en 1225 (*supra*, XVIII, extrait du *Tchou fan tche*, p. 14).

(1) Ma traduction de ce texte arabe a : Zābag < J̌āwaga = île de Java. J'ai dû maintenir l'identification traditionnelle, le caractère de cette publication ne me permettant pas de présenter, avec arguments à l'appui, la thèse nouvelle exposée ici. Ceci s'applique également à l'extrait XXXIX, *infra*, p. 56.

(2) تتكلّم على ما لُقّنت بكلام فصيح عربيّة وفارسيّة وروميّة وهنديّة. Ce passage montre que la langue grecque était connue en Indonésie occidentale à la fin du IXe siècle.

(3) كَلَه بار. On remarquera plus loin d'autres variantes de ce toponyme.

(4) *Vide supra*, p. 53, XXXV.

en voit sortir de la fumée pendant le jour, et, pendant la nuit, de la flamme. Du pied de cette montagne, sourdent une source d'eau froide potable et une source d'eau chaude potable (*vide supra*, p. 54).

(P. ١٥) ... On va ensuite au pays du Zābag dont le grand roi s'appelle Mahārāja, ce qui veut dire «roi des rois[1]». Il n'y a personne derrière lui [dans la direction du sud], car il est dans la dernière des îles. C'est un roi très riche. ...

(P. ١٩) ... Le girofle, le bois de sandal, le camphre, la noix muscade proviennent du Zābag — pays situé du côté du sud, dans le voisinage de la Chine — d'un pays [du Zābag] appelé Fančūr[2] [=Baros, sur la côte occidentale de Sumatra] ...

Ibn Rosteh (vers 903).

Kitāb al-a'lak an-nafīsa VII auctore Abū ʿAlī Aḥmed ibn ʿOmar ibn Rosteh, éd. De Goeje, Leyde, 1892, in-8°.

XXXVII. (P. ١٣٧) ... Le grand roi [du Zābag] s'appelle Mahārāja, ce qui veut dire «roi des rois[3]». On n'en compte pas de plus grand parmi les rois de l'Inde; car il habite dans des îles. On ne connaît pas de roi plus riche, plus fort et ayant plus (p. ١٣٨) de revenus.

Isḥaḳ bin ʿImrān (mort vers 907).

Cité par Ibn al-Bayṭār (1197?-1248) dans son *Traité des simples*, t. III = *Notices et Extraits*, t. XXVI, 1883, trad. L. Leclerc, n° 1868, p. 127.

XXXVIII. Le camphre est apporté de Sofāla et du pays de Ḳalā[4], du Zābag et de Haranj (ou Harang)[5]. Or Haranj est la petite Chine et c'est de là qu'on en exporte le plus...

Ce passage a été reproduit presque littéralement par Ibn Serapion (cf. mes *Relations de voyages et textes géographiques*

(1) Le sens exact de ce terme sanskrit est «grand roi».
(2) فنصور, qui représente malais *Pančur*.
(3) *Vide supra*, note 1.
(4) قلاة.
(5) هرنج, var. هريج *Harīj* ou *Harīg*. Ce pays n'est pas identifié.

arabes, persans et turks relatifs à l'Extrême-Orient, t. I, 1913, in-8°, p. 112).

Abū Zayd Ḥasan (vers 916).

Voyage du marchand arabe Sulaymān en Inde et en Chine rédigé en 851, suivi de remarques par Abū Zayd Ḥasan (vers 916), trad. G. Ferrand, Paris, 1922, in-8° (t. VII des *Classiques de l'Orient*).

XXXIX. (P. 95.) Description de la ville (*sic*) de Zābag. Nous commençons [ce chapitre] par l'histoire de la ville de Zābag parce qu'elle est située en face de la Chine. La distance entre l'une et l'autre est d'un mois de route par mer, et même moins si les vents sont favorables.

Le roi de cette ville est connu sous le titre [sanskrit] de *mahārāja* («grand roi»). On dit que la superficie [du territoire dont cette ville est la capitale] est de 900 parasanges [carrées]. Ce roi est en même temps souverain d'un grand nombre d'îles qui s'étendent sur 1.000 parasanges de distance et plus encore. Parmi les états sur lesquels il règne, est l'île appelée Sribuza[1], dont la superficie est, dit-on, de 400 parasanges [carrées], et l'île appelée Rāmī[2], dont la superficie est de 800 parasanges [carrées]. Dans celle-ci, on trouve des plantations de bois du Brésil, le camphrier et d'autres essences. Fait également partie des possessions du Mahārāja, le pays maritime de Kalah[3] qui est situé à mi-chemin entre la Chine et l'Arabie. La superficie du pays de Kalah est, dit-on, de 80 parasanges [carrées]. La ville de Kalah est (p. 96) le marché où se centralise le commerce de l'aloès, du camphre, du sandal, de l'ivoire, de l'étain, de l'ébène, du bois du Brésil, de toutes les épices et aromates et d'autres produits dont la mention détaillée serait trop longue. C'est dans ce port que se rendent actuellement [, au

(1) Le texte a سربزة *S.r.b.za*, var. سريرة *S.rīra*, qui sont à rectifier en سربُزة. سريرة est la leçon fautive habituelle des manuscrits arabes.

(2) الرامى, plus exactement الرامنى que Ibn al-Faḳīh vocalise الرامِنِى Ar-Rāminī (cf. mes *Relations de voyages*, t. I, p. 56 et n. 6). C'est un des noms de l'île de Sumatra. Abū Zayd, ni les géographes antérieurs et postérieurs ne se sont rendu compte que Zābag, Sribuza, Rāminī désignaient un seul et même pays insulaire.

(3) Ou Kra, sur la péninsule malaise. *Vide supra*, p. 53, note 1.

commencement du xe siècle,] les navires de l'Omān et c'est de ce port que partent les navires à destination de l'Omān.

L'autorité du Mahārāja s'exerce sur ces îles. Son île à lui, dans laquelle il réside, est aussi fertile qu'une terre peut l'être et les endroits peuplés s'y suivent sans interruption. Quelqu'un, dont le témoignage est digne de foi, a rapporté que lorsque les coqs de ce pays se mettent à chanter à l'aube, comme ils le font en Arabie, ils se répondent les uns aux autres [sur une étendue de pays qui atteint] jusqu'à 100 parasanges et plus encore; [il en est ainsi] parce que les villages sont contigus l'un à l'autre et se succèdent sans interruption, car il n'y a ni déserts, ni ruines. Celui qui se déplace dans ce pays en voyageant à pied où à cheval peut aller où il lui plaira; s'il lui arrive de s'ennuyer ou (p. 97) que son cheval soit fatigué, il peut s'arrêter où il voudra [, il trouvera toujours un gîte].

Parmi les choses extraordinaires qui sont venues à notre connaissance, en ce qui concerne les traditions de cette île appelée Zābag [, je vais rapporter la suivante]. Un ancien roi de cette île qui portait le titre de Mahārāja, avait son palais qui faisait face à un *talāg* [(1)] communiquant avec la mer — par *talāg*, on désigne un estuaire comme celui du Tigre, le fleuve de Bagdād et de Baṣra, où pénètre l'eau de la mer avec le flot et où l'eau est douce au moment du jusant. — De ce *talāg*, se formait un petit lac contigu au palais du roi. Chaque matin, l'intendant se présentait devant le roi et lui apportait un lingot d'or en forme de brique, pesant un certain nombre de *mann* dont la valeur m'est inconnue. Puis, devant le roi, l'intendant jetait ce lingot dans le lac. Au moment du flot, l'eau recouvrait entièrement ce lingot et les lingots identiques qui se trouvaient déjà dans le *talāg;* au moment du jusant, quand la mer se retirait, les lingots reparaissaient et brillaient au soleil.

(1) Le texte a la leçon fautive ثلاج pour تلاج. «Les Indiens, dit Muṭahhar bin Ṭāhir al-Maḳdisī (*Le livre de la création et de l'histoire,* texte arabe et trad. par Cl. Huart, t. IV, Paris, 1908, in-8°, p. 59), se nourrissent habituellement de riz et de sorgho; ils boivent l'eau des mares où se rassemblent les eaux de pluie, et qu'ils appellent تلاج *talāj*» [lire : *talāg* avec ج en fonction de gutturale sonore]. «C'est, ajoute en note le traducteur, le sanskrit *tāḍāga,* hindoustani تڈاگ *tāḍāg*.» Le rapprochement est exact, sous cette réserve que l'*l* de la transcription arabe تلاج doit remonter à une forme prākrite **tālāg*. Pour l'équivalence régulière des cérébrales indiennes et indonésiennes en transcription arabe, cf. l'appendice I de mon mémoire sur *Le K'ouen-louen et les anciennes navigations interocéaniques dans les mers du Sud, J. As.,* XIe série, t. XIV, p. 214-233.

Le roi les examinait quand il siégeait dans sa grande salle dominant le lac. Cette coutume se maintenait invariable : on jetait tous les jours un lingot d'or dans le lac. Tant que le roi vivait, on ne touchait pas aux lingots. A sa mort, son successeur faisait retirer tous les lingots sans en excepter un seul. On les comptait, on les faisait fondre; puis, on en partageait [une certaine quantité] entre les membres de la famille royale, hommes, femmes et enfants, les généraux, les esclaves royaux, en tenant compte de leurs rang et prérogatives respectifs. L'excédent était ensuite distribué aux pauvres et aux malheureux. Puis, on inscrit officiellement le nombre des lingots d'or et leur poids. [Dans le procès-verbal rédigé à cette occasion,] (p. 98) il était mentionné que tel roi ayant régné à telle époque, pendant tant d'années, avait laissé, après sa mort, tant de lingots d'or dans le lac royal et que ses lingots avaient été partagés, après sa mort, entre les princes et les fonctionnaires royaux [1]. Chez les gens du Zābag, c'était une gloire pour un roi qu'eussent été longs les jours de règne et que fût plus grand le nombre des lingots d'or qu'il laissait en héritage [2].

D'après les annales du pays de Zābag, il y avait autrefois un roi

[1] Mas'ūdī (*Les Prairies d'or,* t. I, p. 175-177) fournit des renseignements identiques. D'après Ibn Sa'īd (*vide infra,* LX), on laisse dans l'étang une brique d'or par règne et le nombre des briques isolées représente ainsi le nombre des rois qui ont régné sur le pays. Cette coutume existait également au Čampa. Ma Touan-lin (*Méridionaux,* p. 430; cf. également G. Maspero, *Le royaume de Champa, T'oung pao,* t. XI, 1910, p. 514) rapporte que le premier empereur de la dynastie des Souei (518-617), Wen-ti, fit envahir le Lin-yi (Čampa) par une armée chinoise commandée par le général Lieou-fang. Celui-ci s'empara de la capitale et «y prit dix-huit tablettes d'or massif, dans la salle où le roi [čam] honorait la mémoire de ses ancêtres. Ces tablettes étaient au nombre de dix-huit parce que 梵志 Fan-tche [, le roi čam vaincu,] était le dix-neuvième roi du Lin-yi . . .».

[2] «Ce lac aux briques d'or, dit Millies (*Recherches sur les monnaies indigènes de l'archipel indien et de la péninsule malaise,* La Haye, 1871, in-4°, p. 21), rappelle tout de suite plusieurs noms géographiques de Java, comme le *Kali-mas* «la rivière d'or» qui passe par Surabaya; le nom de *Banyou-mas* (lire : *Bañu-mas*) «l'eau d'or», etc.; soit que ce conte soit un mythe étymologique, soit que la mémoire de l'usage ancien ait été conservée par le nom géographique». C'est cette dernière hypothèse qui est à retenir. «Il est bien connu, dit Rouffaer (*Encyclopaedie van Nederlandsch-Indië,* 1re éd., t. IV, p. 382, 2e col., fin de la note 2), que les princes de Java et de Bali avaient l'habitude de mettre leurs trésors à l'abri sur une *Pulo gĕdoṅ* — une île du Trésor (een Schatkamer Eiland), construction en maçonnerie entourée d'eau.»

de Khmèr [dont il va être question plus loin]. Le Khmèr est le pays d'où on exporte l'aloès khmèr. Ce pays n'est pas une île, mais [il est situé] sur la partie [du continent asiatique] qui confine au pays des Arabes (*sic*)[1]. Il n'y a pas de royaume qui possède une plus nombreuse population que celui de Khmèr. Tous les Khmèrs vont à pied. La débauche et toutes les boissons fermentées leur sont interdites; dans les villes et dans l'empire, on ne trouverait pas une seule personne pratiquant la débauche ou usant de boissons fermentées. Le Khmèr est situé sur la même longitude que le royaume du Mahārāja, c'est-à-dire l'île qui est appelée Zābag. Entre ces deux pays, la distance est de dix à vingt jours [de route] par mer, en faisant route dans la direction nord-sud ou inversement; [dix jours avec bon vent et vingt jours] avec un vent moyen.

On raconte que, autrefois, un roi de Khmèr fut investi du pouvoir; il était jeune et prompt à agir. Un jour, il était assis dans son palais qui dominait un fleuve d'eau douce semblable au Tigre de l'ʿIrāḳ — entre le palais et la mer, la distance était d'un jour de route [par le fleuve] — il avait son ministre devant lui. Il s'entretenait avec son ministre et il était question dans la conversation du (p. 99) royaume du Mahārāja, de l'éclat qu'il jetait, de sa nombreuse population et des îles qui lui étaient soumises. «J'ai un désir [, dit alors le roi,] que j'aimerais à satisfaire.» Le ministre, qui était sincèrement dévoué à son souverain et qui connaissait sa promptitude à prendre des décisions, lui demanda : «Quel est ce désir, ô roi?» Celui-ci reprit : «Je désire voir devant moi, sur un plat, la tête du Mahārāja, roi du Zābag.» Le ministre comprit que c'était la jalousie qui avait suggéré cette pensée à son souverain et il lui répondit : «Je n'aimerais pas, ô roi, que mon souverain exprimât un tel désir. Les peuples du Khmèr et du Zābag n'ont jamais manifesté de haine l'un pour l'autre, ni en paroles, ni en actes. Le Zābag ne nous a jamais fait de mal. C'est une île lointaine qui n'est pas dans le voisinage de notre pays. [Son gouvernement] n'a jamais manifesté un vif désir de s'emparer du Khmèr. Il ne faudrait pas que qui que ce soit eût connaissance de ce que le roi vient de dire ni que le roi répétât ce propos.» Le roi du Khmèr se fâcha [contre son ministre], n'écouta pas l'avis que lui

[1] Masʿūdī qui mentionne également, presque dans les mêmes termes, la campagne du Zabāg contre le Khmèr ou ancien Cambodge, dit plus correctement : وليس هذه البلاد جزيرة من جزائر البحر بل هى شاطى بحرٍ وجبال «Ce pays [du Khmèr] n'est pas une île de la mer; il est seulement situé sur le bord de la mer; et [il y a dans ce pays] des montagnes».

donnait son sage et loyal conseiller et il répéta le propos devant ses généraux et devant des grands de sa cour qui étaient présents. Le propos passa de bouche en bouche au point qu'il se répandit partout et qu'il parvint à la connaissance du Mahārāja. Celui-ci était un souverain énergique, actif et expérimenté; il était alors arrivé à l'âge mûr. Il fit appeler son ministre et l'informa de ce qu'il venait d'apprendre; puis, il ajouta : «Après le propos que ce fou [de roi khmèr] a rendu public, devant le désir [de voir ma tête sur un plat] qu'il a exprimé parce qu'il est jeune et léger, après la divulgation du propos qu'il a tenu, il est nécessaire que je m'occupe de lui. [Mépriser ses insultes,] serait me faire tort à moi- (p. 100) même, me diminuer et m'abaisser devant lui.» Le roi prescrivit ensuite à son ministre de garder secrète la conversation qu'ils venaient d'avoir et de faire préparer mille navires de moyenne grandeur, de les équiper, de mettre à bord de chacun d'eux des armes et des troupes vaillantes en aussi grande quantité que possible. [Pour expliquer ces armements,] il déclara ouvertement qu'il désirait faire un voyage d'agrément dans les îles de son royaume; et il écrivit aux gouverneurs de ces îles qui lui étaient soumises, pour les prévenir qu'il allait leur faire visite en effectuant un voyage d'agrément dans les îles. La nouvelle se répandit partout et le gouverneur de chaque île se prépara à recevoir le Mahārāja comme il convenait.

Lorsque les ordres du roi furent exécutés et que les préparatifs étaient terminés, celui-ci s'embarqua et avec sa flotte et ses troupes fit route à destination du royaume de Khmèr. Le roi et ses compagnons se servaient du cure-dent; chacun d'eux s'en servait plusieurs fois par jour. Chacun emportait un cure-dent et ne s'en séparait pas ou le donnait à garder à son domestique.

Le roi du Khmèr n'eut soupçon de ces événements que lorsque le Mahārāja se fut emparé du fleuve conduisant à sa capitale et eut lancé en avant ses troupes. Celles-ci cernèrent la capitale à l'improviste, elles s'emparèrent du roi et entourèrent son palais. Les Khmèrs avaient fui devant l'ennemi. Le Mahārāja fit déclarer par des crieurs publics qu'il garantissait la sécurité de tout le monde; puis il s'assit sur le trône du roi du Khmèr qui avait été fait prisonnier et le fit comparaître devant lui ainsi que son ministre. Il dit au roi du Khmèr : «Qu'est-ce qui t'a poussé à formuler un désir qu'il n'était pas en ton pouvoir de satisfaire, qui (p. 101) ne t'aurait pas donné de bonheur s'il avait été réalisé et qui même n'aurait pas été justifié s'il avait été facilement réalisable?» [Le roi khmèr] ne répondit pas. Le Mahārāja reprit : «Tu as manifesté le désir de voir devant toi ma tête sur un plat; mais si tu avais égale-

ment voulu t'emparer de mon pays et de mon royaume ou seulement en ravager une partie, j'en aurais fait autant au Khmèr. Comme tu n'as exprimé que le premier de ces désirs, je vais t'appliquer le traitement que tu voulais me faire subir et je retournerai ensuite dans mon pays, sans m'emparer de quoi que ce soit du Khmèr, qu'il s'agisse de choses de grande ou d'infime valeur. Ma victoire [servira de leçon] à tes successeurs; personne ne sera plus tenté d'entreprendre une tâche au-dessus de ses forces, et de désirer plus qu'il ne lui est échu en partage par la destinée; on s'estimera heureux d'avoir la santé, quand on en jouira.» Il fit alors couper la tête au roi du Khmèr. Puis il s'approcha du ministre khmèr et lui dit : «Je vais te récompenser pour le bien [que tu as essayé de faire] en agissant en [bon] ministre; car je sais bien comment tu avais sagement conseillé ton maître : [quel dommage pour lui] qu'il ne t'ait pas écouté. Cherche maintenant quelqu'un qui puisse faire un bon roi après ce fou, et mets-le à la place de celui-ci.»

Le Mahārāja partit sur l'heure pour retourner dans son pays, sans que lui ni aucun de ceux qui l'accompagnaient emportassent quoi que ce soit du pays de Khmèr. Lorsqu'il fut de retour dans son royaume, il s'assit sur son trône qui dominait le lac [aux lingots d'or] et il fit mettre devant lui le plat contenant la tête du roi du Khmèr. Puis il fit convoquer les hauts fonctionnaires de son royaume et les mit au (p. 102) courant de ce qui s'était passé et des motifs qui l'avaient poussé à entreprendre cette expédition contre le roi du Khmèr. [En apprenant cela], le peuple du Zābag pria pour son roi et lui souhaita toutes sortes de bonheur. Le Mahārāja fit ensuite laver et embaumer la tête du roi du Khmèr; on la mit dans un vase et on l'envoya au roi qui avait remplacé sur le trône du Khmèr le souverain décapité. Le Mahārāja fit parvenir en même temps une lettre ainsi conçue : «J'ai été poussé à agir comme je l'ai fait vis-à-vis de ton prédécesseur à cause de la haine qu'il avait manifestée contre nous et nous l'avons châtié [pour donner une leçon] à ceux qui voudraient l'imiter. Nous lui avons appliqué le traitement qu'il voulait nous faire subir. Nous jugeons bon de te renvoyer sa tête, car il n'est maintenant pas nécessaire de la retenir ici. Nous ne tirons aucune gloire de la victoire que nous avons remportée contre lui.» Quand la nouvelle [de ces événements] parvint aux rois de l'Inde et de la Chine, le Mahārāja grandit à leurs yeux. Depuis ce moment, les rois du Khmèr, tous les matins, en se levant, tournent le visage dans la direction du pays de Zābag, s'inclinent jusqu'à terre et s'humilient devant le Mahārāja pour lui rendre hommage.

Mas'ūdī (943).

Les Prairies d'or, texte et trad. par C. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, t. I, 1861, in-8°; t. II, 1863, in-8°.

XL. (Tome I, p. 162, *in fine.*) L'Inde est un vaste pays qui s'étend sur la mer, le continent (p. 163) et au milieu des montagnes; ce royaume est limitrophe de celui du Zābag, qui est l'empire du Mahārāja, roi des Îles. Le Zābag, qui sépare la Chine de l'Inde, est compris dans cette dernière contrée.

(P. 207, *in fine.*) ... Les crocodiles abondent ... dans la baie du Zābag, [qui se trouve] dans les états du Mahārāja ...

(P. 242.) ... Aux environs de Kalah et de Sribuza, on trouve des mines d'or et d'argent.

(P. 343.) ... Dans l'empire du Mahārāja est l'île de Sribuza qui est située à environ 400 parasanges du continent et entièrement cultivée. Ce prince possède aussi les îles de Zābag [1] et de Rāmnī et bien d'autres encore que nous ne mentionnerons pas; au surplus, sa domination s'étend sur toute la sixième mer ou mer de Čampa (l'Annam actuel).

(P. 394.) Nous avons déjà parlé ... dans nos *Annales historiques* et notre *Histoire moyenne* [2] ... du Mahārāja, roi des Îles, ainsi que des parfums et des plantes aromatiques, et des autres princes de l'Inde. ... ce pays [Mandūra-patan [3], la capitale du Madura,] est situé vis-à-vis de Ceylan, comme le pays de Khmèr l'est des îles du Mahārāja, telles que le Zābag et les autres ...

(Tome II, p. 51.) ... On rencontre une troisième espèce de singes dans les nombreuses criques que forme la mer de Chine sur les côtes du Zābag et de l'empire du Mahārāja, roi de ces îles. Les possessions de ce dernier, comme nous l'avons (p. 52) déjà fait remarquer dans cet ouvrage, font face à la Chine et occupent une position intermédiaire entre ce royaume et celui du Ballahrā [de l'Inde] ... Les marins de Sīrāf et de l''Omān qui font continuellement le voyage de Kalah et du Zābag, connaissent parfaitement les singes de cette espèce ...

(1) Les éditeurs ont lu fautivement الزانج *Zandj.*

(2) اخبار الزمان والاوسط. Ces ouvrages ne nous sont malheureusement pas parvenus.

(3) Les éditeurs ont adopté la leçon fautive مندورفين Mandūrafīn, qu'il faut corriger en مندورفتن.

Masʿūdī (955).

Kitāb at-tanbīh wa'l-išrāf, éd. M. J. De Goeje, Leyde, 1894, in-8°; *Le livre de l'avertissement et de la révision*, trad. Carra de Vaux, Paris, 1896, in-8°.

XLI. (P. 90, *in fine.*) . . . Nous avons donné dans le livre des *Prairies d'or et des mines de pierres précieuses*, des renseignements sur tous les volcans qui se trouvent dans la partie habitée de la terre, comme . . . (p. 91) . . . le grand volcan qui est dans le royaume du Mahārāja, roi des îles du Zābag et d'autres îles dans la mer de Chine, parmi lesquelles sont Kalah et Sribuza. On désigne tous leurs rois par le titre de Mahārāja. Cet empire [du Mahārāja] a une population énorme et des armées innombrables; personne ne peut en deux ans, avec le vaisseau le plus rapide, parcourir ces îles, qui toutes sont habitées. Le roi [de ces îles] possède plus de variétés de parfums et d'aromates que n'en possède aucun autre roi. Ses terres produisent le camphre, l'aloès, le girofle, le sandal, la muscade, le cardamome, le cubèbe, etc. Quant au volcan, il est situé dans les montagnes[1] qui se trouvent à (p. 92) l'extrémité d'une des îles. Il paraît noir le jour à cause de la clarté du soleil, et rouge la nuit; sa flamme rejoint les nuages du ciel tant elle est haute et tant elle monte dans l'air . . .

Ibrāhīm bin Wāṣif-Šāh (vers 1000).

L'Abrégé des Merveilles, trad. de l'arabe d'après les manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris, par Carra de Vaux, Paris, 1898, in-8°.

XLII. (P. 61.) . . . Une île proche du Zābag; il s'y dresse une montagne dite *montagne du feu*, d'où sort, le jour, de la fumée; la nuit, de la flamme; personne ne peut en approcher.

(P. 62.) Les îles du Zābag. C'est un grand archipel, fort peuplé, riche en moissons et en denrées diverses. On dit que lorsque les habitants de la Chine étaient ruinés par les invasions ou les guerres civiles,

[1] Il semble qu'il s'agisse ici du fameux Bĕrāpi de Sumatra (litt. [la montagne] qui est en feu), Barapi en dialecte minaṅkabaw (cf. *J. As.*, juillet-août 1919, p. 198-199).

ils venaient piller l'une des îles du Zābag et que tel fut le sort de toutes les îles de cet archipel et de toutes leurs villes . . .

Les îles du Zābag sont nombreuses : l'une d'elles, connue sous le nom de Sribuza[1], a une superficie de 400 parasanges [carrées]. Elle produit des denrées et des parfums . . .

L'île du Mahārāja : c'est le nom du roi de l'île. C'est une grande île très prospère et très fertile. Des commerçants dignes de foi ont rapporté que les coqs chantant dans les arbres s'y répondent à cent parasanges (p. 63) à cause de la continuité des terrains cultivés et du bel arrangement des campagnes, que n'interrompent ni déserts ni ruines. Les voyageurs s'y déplacent sans provisions et descendent où ils veulent[2].

Bīrūnī (vers 1030).

Alberuni's India, an account of the religion, philosophy, litterature, chronology, astronomy, customs, law and astrology, about A. D. 1030, edited in the Arabic original by E. Sachau, Londres, 1887, in-4°[3].

XLIII. (P. ١٠٣) Les îles orientales de cette mer [l'Océan Indien] qui sont plus rapprochées de la Chine que de l'Inde, sont les îles du Zābag appelées dans l'Inde *sūwarndīb*[4], c'est-à-dire «îles de l'or» . . .

(P. ٢٥٤) . . . L'épithète *d'or* (ou *de l'or*) appliquée à la forteresse, peut être de pure convention. Il est, cependant, possible qu'il faille l'entendre au sens propre du mot, car les îles du Zābag sont appelées «la terre de l'or», parce qu'on retire beaucoup d'or en lavant un peu de terre [de ces îles].

Du même auteur : *Kitāb at-tafhīm li āwaïl sanā'at at-tanjīm* «Livre de l'instruction sur les principes de l'astrologie», dans

(1) Les mss ont سديده *Sadīda*, سريره *Sarīra* ; Carra de Vaux a restitué *Serbozah*.

(2) *Vide supra*, p. 57.

(3) Traduit en anglais par Sachau sous le titre de : *Alberuni's India*, etc., an English edition, with notes and indices, 2 vol., in-8°, Londres, 1910, 2e éd.

(4) سُوَرن ديب. C'est la forme arabisée du complexe sanskrit *suvarṇadvīp* «île de l'or».

mes *Relations de voyages et textes géographiques arabes, persans et turks relatifs à l'Extrême-Orient,* t. II, Paris, 1914, in-8°, p. 600-601.

XLIV. ... Plus loin (au delà de Ceylan), sont l'île de Kalah d'où on exporte l'étain et l'île de Sribuza d'où on exporte le camphre.

Des pays qui se trouvent dans les climats ... Nous disons que l'équateur commence dans la mer au sud de la Chine; passe à l'île de Zābag qui renferme de l'or, entre les îles de Kalah et de Sribuza ...

Ḫaraḳī (vers 1132).

Al-Battānī sive Albatenii opus astronomicum, éd. et trad. C. A. Nallino, pars prima, Milan, 1903, in-4°, p. lxvii.

XLV. Parmi les îles de cette mer de l'Inde, sont l'île de Zābag ..., l'île de Kalah d'où l'on exporte l'étain, l'île de Sribuza d'où l'on exporte le camphre.

Edrīsī (1154).

Kitāb nuzhat al-muštaḳ fī iḫtirāḳ al-afāḳ « Livre de la récréation pour l'homme désireux de connaître les pays », trad. par Amédée Jaubert sous le titre de *Géographie d'Edrisi,* Paris, t. I, 1836, in-4° (t. V du *Recueil de voyages et de mémoires* publié par la Société de Géographie de Paris).

XLVI. (T. I, p. 58.) ... Les habitants des îles du Zābag vont au pays du Zang[1] dans de grands et de petits navires, et ils s'en servent pour le commerce de leurs marchandises, attendu qu'ils comprennent le langage les uns des autres[2].

(P. 59.) ... Au nombre des îles du Zābag est celle de Šribuza[3] dont la circonférence est, à ce qu'on dit, de 1.200 milles et où l'on trouve des pêcheries de perles et diverses sortes d'aromates et de parfums, ce qui y attire les marchands.

(1) Côte orientale d'Afrique au sud du cap Guardafui.

(2) فيجلبون منها امتعتها لانهم يفهم بعضهم كلام بعض.

(3) Le texte arabe a شربوه *Sarbuwa;* la carte afférente à cette section, شربره *Sarīra*, qui sont à corriger en شربزة *Šribuza.*

(P. 60.) ... On dit que lorsque l'état des affaires de la Chine fut troublé par les rébellions et que la tyrannie et la confusion devinrent excessives dans l'Inde, les habitants de la Chine transportèrent leur commerce au Zābag et dans les autres îles qui en dépendent, entrèrent en relations et se familiarisèrent avec ses habitants, à cause de leur équité, de la bonté de leur conduite, de l'aménité de leurs mœurs et de leur facilité dans les affaires. C'est pour cela que cette île [de Zābag] est si peuplée et qu'elle est si fréquentée par les étrangers.

Auprès de cette île [du Zābag], il en existe une autre peu considérable, dominée par une haute montagne dont le sommet et les flancs sont inaccessibles, parce qu'elle brûle tout ce qui s'en approche. Durant le jour, il s'en élève une épaisse fumée, et durant la nuit, un feu ardent. De sa base coulent des sources, les unes d'eau froide et douce, les autres chaudes et salées.

(P. 65.) ... Les habitants des îles du Zābag et des autres îles environnantes viennent chercher ici [à Sofāla de la côte sud-orientale d'Afrique] du fer pour le transporter sur le continent et dans les îles de l'Inde, où ils le vendent à bon prix, car c'est un objet de grand commerce et de grande consommation dans l'Inde ...

(P. 78 *infra.*) ... Les gens de Ḳomr (= Madagascar) et les marchands du pays du Mahārāja viennent chez eux [les Nègres de la côte sud-orientale d'Afrique], en sont bien accueillis et trafiquent avec eux ...

(P. 173.) ... Au Zābag, les rois s'appellent فنجب [1] ...

Yāḳūt (1224).

Yacut's geographisches Wörterbuch ... herausgegeben von Ferdinand Wüstenfeld, Leipzig, 6 vol., in-8°, 1866-1870.

XLVII. (T. I, p. ٢١) ... Dans les régions de l'est, se trouvent les îles du Zābag; puis, ... Sribuza [2] d'où on tire le camphre.

(T. II, p. ٩٠٤) Az-Zābag est une île située aux confins [orientaux] du pays de l'Inde, derrière la mer de Harkand [= golfe du Bengale], et aux confins [occidentaux] de la Chine.

(T. III, p. ٩٨) Sribuza est une île dans la terre de l'Inde dont la

(1) *Vide supra*, p. 52, n. 2.

(2) On a imprimé سُربزة, erreur typographique pour سَرْبُزَة *Sarbuza*, qui est à corriger en سِربُزَة.

position dans le monde habité est sur l'équateur. On en exporte le camphre.

Kazwīnī (1203-1283).

Kitāb ʿaǧāïb al-maḫlūḳāt wa γarāïb al-mawǧūdāt «Livre des merveilles des créatures et des curiosités de l'univers», dans *Zakarija ben Muhammed ben Mahmud el-Cazwini's Kosmographie,* éd. Wüstenfeld, Göttingen, 1849, in-8°, Erster Theil.

XLVIII. (P. ١٠٨) Les îles de la mer de Chine. . . . L'île de Zābag[1]. C'est une grande île sur les frontières de la Chine, à l'extrémité du pays de l'Inde. Elle est gouvernée par un roi appelé le Mahārāja.

XLIX. Muḥammad bin Zakariyā ar-Rāzī [mort en 923 ou 932] dit : «Le Mahārāja reçoit un tribut qui s'élève à deux cents *mann* d'or par jour; le *mann* vaut 600 dirhams. Il fait faire des briques [avec cet or], et les jette dans l'eau [d'un étang], et cet étang lui sert de maison du Trésor.»

L. Ibn al-Faḳīh [902] dit : «Dans cette [île] habitent des êtres semblables aux hommes, mais leur caractère ressemble plutôt à celui des bêtes sauvages; ils parlent une langue que personne ne comprend. Il y a dans cette [île] des arbres et ses [habitants] sautent d'un arbre à l'autre.» Le même auteur dit ensuite : «Il y a dans cette [île] une espèce particulière de chats avec des ailes comme celles des chauves-souris qui partent de la naissance de l'oreille et vont jusqu'à la queue; il y a aussi des antilopes semblables aux bœufs de montagne, dont la couleur est rouge à points blancs, leur queue est semblable à celle des gazelles et leur chair est d'un goût désagréable. Il y a encore la civette qui ressemble au chat et dont on tire le parfum du même nom; le rat musqué; la montagne appelée Naṣbān[2] où se trouvent de grands serpents dont quelques-uns peuvent avaler des hommes, des bœufs et des buffles, d'autres [même] des éléphants; des singes blancs qui ressemblent en partie aux buffles, en partie aux béliers, et d'autres [singes] avec la poitrine blanche et le dos noir[3].»

(1) Ici et *infra*, le texte a fautivement زانج *Zānag* pour زابج.

(2) النصبان, var. النصان, النضان, النصيبان; je ne sais quelle est la bonne leçon du nom de cette montagne, qui n'est pas identifiée.

(3) Ces deux passages ne se retrouvent pas intégralement dans le texte qui nous est parvenu et qui a été édité par De Goeje (*vide supra*, p. 54).

LI. Zakariyā bin Yaḥyā bin Ḫāḳān[1] dit : «Dans l'île de Zābag, il y a une espèce de perroquets blancs, rouges et jaunes, qui parle toutes les langues possibles; il y a également des paons noirs, tachetés de blanc, et verts; une espèce d'oiseau appelé *al-ḥawārī*, plus grand que celui du Soudan, plus petit que le pigeon à collier, à bec jaune, ailes noires, ventre blanc et pattes rouges, qui parle mieux encore que les perroquets. Il y a également dans [cette] île des créatures à forme humaine qui parlent une langue incompréhensible; ils mangent comme les hommes; il y en a de blancs, de noirs et de verts, avec des ailes au moyen desquelles ils volent[2].»

LII. Māhān bin Baḥr[3] de Sīrāf dit : «J'étais sur l'une des îles du Zābag et je vis de nombreuses roses rouges, jaunes, bleues et d'autres couleurs. Je pris un morceau d'étoffe rouge et mis dedans quelques roses bleues. Lorsque je voulus les emporter, je vis du feu dans l'étoffe qui consuma toutes les roses qui s'y trouvaient, mais l'étoffe ne brûla pas. Je questionnai les gens du pays à ce sujet et ils me dirent : «Ces roses «ont beaucoup de propriétés utiles, mais il est impossible de les em«porter hors de la roseraie.»

LIII. Muḥammad bin Zakariyā [ar-Rāzī] dit : «Parmi les merveilles de cette île [de Zābag], il faut compter l'arbre à camphre. Il est extrêmement grand et couvre de son ombre cent hommes et même davantage. L'arbre étant percé dans sa partie la plus élevée, il en coule *l'eau de camphre* de quoi remplir une quantité de cruches. [Quand la récolte de la partie supérieure est terminée,] on perce un peu plus bas, au milieu de l'arbre, et on en fait sortir des morceaux de camphre; car c'est dans cette partie que se trouve la résine de l'arbre et il n'y en a qu'à l'intérieur du camphrier. Quand on l'a récolté, l'arbre se dessèche.»

LIII. (P. ١٠٩) ... La montagne de Ǧāba, dans l'Inde. C'est une montagne au sommet de laquelle se trouve un feu qui brûle [sur un espace de] 200 coudées carrées. Pendant le jour, [il en sort] de la fumée. Il y a là des collines qui produisent des parfums qu'on transporte dans les [autres] pays et dans l'univers entier.

(1) Cet auteur ne m'est connu que par la présente citation.

(2) *Vide supra*, p. 54, le passage de Ibn al-Faḳīh qui est vraisemblablement à la base de ces informations.

(3) Inconnu par ailleurs.

Kitāb āθār al-bilād wa aḫbār al-ʿibād «Livre des monuments des pays et des renseignements sur les hommes», dans *Zakarija ben Muhammed ben Mahmud el-Cazwini's Kosmographie*, éd. Wüstenfeld, Zweiter Theil, Göttingen, 1848, in-8°.

LIV. (P. ١٨) J̌āwa est un pays [situé] sur le rivage de la mer de Chine, limitrophe du pays de l'Inde. De notre temps, les marchands [voulant trafiquer avec la Chine] n'arrivent que jusqu'à ce pays; toute autre région de la Chine leur est inaccessible à cause de la grande distance et de la différence des religions. Lés marchands exportent de ce pays l'aloès [appelé] *ǰāwī* (ou aloès sumatranais), le camphre, le nard, le girofle, le macis, les vases chinois. On exporte [ces derniers] dans le monde entier.

LV. (P. ١٩) L'île de Zābag. C'est une grande île à la frontière de la Chine, limitrophe du pays de l'Inde. Elle contient des choses extraordinaires. C'est un royaume étendu. Son roi est puissant; il s'appelle le Mahārāja.

LVI. Muhammad bin Zakariyā dit: «Le Mahārāja perçoit chaque jour un impôt qui s'élève à 200 *mann* d'or; il fait [avec cet or] des briques et les jette dans l'eau. C'est l'eau qui lui sert de maison du Trésor.» Il dit aussi que parmi les merveilles de cette île est l'arbre à camphre. Il est très grand et couvre de son ombre cent hommes et plus. L'arbre dans sa partie la plus élevée, étant percé, il en coule *l'eau de camphre*, de quoi remplir une quantité de cruches. [Quand la récolte de la partie haute est terminée,] on perce un peu plus bas, au milieu de l'arbre, et on en fait sortir des morceaux de camphre; car c'est dans cette partie que se trouve la résine de l'arbre et il n'y en a que dans l'intérieur du camphrier. Quand on l'a récoltée, l'arbre se déssèche[1].

LVII. Māhān bin Bahr de Sīrāf raconte ceci: «J'étais, dit-il, sur l'une des îles du Zābag et je vis de nombreuses roses rouges, jaunes, bleues et d'autres couleurs ... (*vide supra*, LII, p. 68).»

LVIII. Ibn al-Faḳīh dit (p. ٢٠): «Il y a dans cette île, un peuple semblable aux hommes, si ce n'est que leur caractère ressemble à celui des bêtes féroces. Ils parlent une langue qu'on ne comprend pas. Ils sautent d'arbre en arbre ... (*vide supra*, L, p. 67).

(1) *Vide supra*, XLIX et LIII, p. 67 et 68.

LIX. Zakariyā bin Muḥammad bin Ḫāḳān[1] dit : «Dans l'île de Zābag, il y a des perroquets blancs, jaunes et rouges qui parlent toutes les langues possibles. Il y a également des paons noirs, tachetés de blanc, et verts; un oiseau appelé *al-ḥawārī*, plus petit que le pigeon à collier, à ventre blanc, aux ailes noires, aux pattes rouges et à bec jaune. Il parle mieux encore que le perroquet. Allah seul sait la vérité!»

Ibn Saʿīd (1208 ou 1214-1274 ou 1286).

Extraits du ms. 2234 du fonds arabe de la Bibliothèque nationale de Paris qui est intitulé : «Livre qu'a réuni et résumé ʿAlī bin Saʿīd le Maghrébin l'Espagnol — qu'Allah l'ait en sa miséricorde! — du Livre de la Géographie [de Ptolémée], en sept climats; et il y a ajouté les longitudes et les latitudes exactes d'après le Livre de Ibn Fāṭima[2] — qu'Allah l'ait en sa miséricorde!»

LX. (Fol. 24 v°). 1er climat. ... Les îles du Zābag sont célèbres chez les voyageurs. La plus grande est l'île de Sribuza, dont la longueur, du nord au sud, est de 400 milles, et dont la largeur, soit au nord, soit au sud, est de 160 milles. On y accède facilement de la mer[3]. Sa ville [appelée aussi] Sribuza, jusqu'où pénètre un golfe de l'île, est située au centre de l'île. Elle est [située] sur un fleuve. Sa longitude est de 88° 30′ et sa latitude de 3° 40′. Dans cette île, se trouvent d'autres villes dont nous ignorons les noms. ... Au sud-est de Sribuza, se trouvent un nombre infini d'îles qui font partie de l'archipel du Zābag. Le plus grand nombre de ces îles sont habitées par des noirs...

LXI. (Fol. 27 r°.) ... Les îles du Mahārāja sont nombreuses et on en parle dans les livres. On y trouve de l'or excellent. Leur souverain compte parmi les rois les plus riches de l'Inde et c'est celui qui possède le plus d'éléphants. (Fol. 27 v°.) La plus grande des îles de cet archipel qui contient la ville du Mahārāja, a 200 milles de long et environ 100 milles de large. La ville est située sur son côté occidental et est par

(1) C'est évidemment le même personnage qui est appelé précédemment (LI, p. 68) *bin Yaḥyā*.
(2) Inconnu par ailleurs.
(3) Litt. elle a des entrées dans la mer.

151° de longitude et 12° 30′ de latitude. A l'est de la ville, se trouve un estuaire qui vient de la montagne qui est au nord. On raconte que le palais de ce roi se trouve sur un vaste canal dont il a tapissé le fond avec de l'argent. Il l'a clos aux deux extrémités pour que ce qu'on y dépose ne puisse pas sortir. Depuis qu'ils gouvernent ces îles, la coutume de chacun des rois de cette dynastie est de jeter une brique d'or, chaque année, [dans le canal]. Après la mort [du roi], on compte les briques et on connaît [ainsi] la durée de son règne. On remet [dans le canal] une des briques et on distribue le reste aux soldats, en l'honneur du nouveau roi. Les briques isolées [représentant chacune un règne,] sont mises d'un côté, et les briques [annuelles mises dans le canal par le souverain régnant,] sont mises d'un autre côté. Quand on veut indiquer combien de leurs rois ont régné, on compte les briques isolées [qui représentent chacune un règne [1]]. On sait quelle est la durée du règne du roi régnant au moyen d'une baguette [graduée comme un maréomètre]. On ne la sort pas de sa place, car elle se trouve dans un endroit exposé au soleil levant; et, dans la matinée, cet or brille au milieu de l'eau. On trouve des corindons, des émeraudes, de grandes perles dont il [le Mahārāja] dispute la possession aux autres rois et dont il s'enorgueillit. Cet endroit (fol. 28 r°) est le Trésor des richesses [du roi [2]]. On dit, sans le prouver, que cette île a été enlevée à une race pour passer à une autre. Pour cela, ils montrent de la fierté à leurs voisins. Le titre de Mahārāja est un surnom [lire : titre] que [les rois] se transmettent héréditairement.

LXII. Au sud des îles du Mahārāja est l'île de Jāwa [3], grande, célèbre, où les navires se rendent à cause des nombreuses drogues indiennes qui s'y trouvent et parce que ses habitants sont bien connus par leur façon de traiter les voyageurs. Son extrémité occidentale est par 144° de longitude et dans ce coin [nord-occidental], parmi ses villes, est celle qui est célèbre parmi les voyageurs, Lāmurī [4]. Cette

(1) *Vide supra*, p. 58, n. 1.

(2) *Vide supra*, p. 58, n. 2.

(3) الجاوه = Sumatra.

(4) لامرى, que je lis لاُمرى d'après les notations chinoises. C'est le 藍里 (*sic*) *Lan-li* du *Ling wai tai ta*, le 藍無里 *Lan-wou-li* du *Tchou fan tche* (cf. Hirth-Rockhill, *Chau Ju-kua*, p. 62, 66, 72 et 73); le 喃啞哩 *Nan-wou-li* du *Tao yi tche lio*, le 南浡里 *Nan-po-li* du *Ying yai cheng lan* (cf. Rockhill, *Notes on the relations and trade*, dans *T'oung pao*, t. XVI, 1915,

dernière est par 5° de latitude. Dans le sud de l'île, dans le coin sud-ouest, se trouve la ville de Pančūr[1] qui donne son nom au camphre [appelé] *pančūrī*. Elle se trouve sur le même méridien que l'autre [Lāmurī] en ce qui concerne sa longitude. Sa latitude est de 1° 30′. Les Montagnes du Camphre s'étendent de la ville [de Pančūr] jusqu'à peu près à l'extrémité de l'île, de l'ouest à l'est. Au milieu de l'île [de J̌āwa], sur les Montagnes du Camphre, se trouve sa capitale, la ville de J̌āwa. Là, réside le roi de cette île et des îles qui l'entourent et qui se rattachent [à l'île de J̌āwa]. De cette ville tire son nom l'aloès [appelé] *ǰāwī;* il est noir, lourd, plonge dans l'eau comme s'il était une pierre. On dit que l'aloès, c'est la racine de l'arbre. (Fol. 28 v°.) Cette ville [de J̌āwa] est par 149° 20′ de longitude et 3° de latitude.

Kuṭb ad-dīn aš-Šīrāzī (mort en 1311).

Nihāyat al-idrak fī dirayat al-aflāk «La plus parfaite compréhension de la connaissance des sphères», d'après le ms. 1106

p. 148 et 149; cf. également Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 327, note 3); le *Lamuri* du *Nāgarakĕrtāgama* (chant XIII, strophe 2, édit. Krom, p. 50), etc.

(1) Cod. فيصور pour فنصور, litt. *Fančūr* avec ص = *č*. C'est le fameux port du camphre de la côte occidentale de Sumatra, l'actuel Baros ou Barus. Les Chinois l'ont connu sous ce dernier nom : 婆魯師 *P'o-lou-che* (Yi-tsing), 郎婆露斯 *Lang-p'o-lou-sseu* (*Sin t'ang chou*); c'est aussi Baros qu'il faut restituer dans le complexe 婆律膏 signifiant «onguent de P'o-lu» et désignant le camphre, qui remonte au plus tard au temps des Leang (502-556) (Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 340-341). Quant au 賓窣 *Pin-sou* du xiiie siècle, au 班率 *Pan-tsou* du *Tao yi tche lio* (cf. Rockhill, *Notes on the relations and trade, T'oung pao*, t. XVI, 1915, p. 133); au 班卒 *Pan-tsou*, ou 班卒兒 *Pan-tsou-eul* du xve (cf. Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 341), il faut évidemment restituer également *Pančur;* mais si j'en juge d'après le passage du *Ming che* (apud Groeneveldt, *Notes*, p. 164) et la notice 44 du *Tao yi tche lio*, il ne peut s'agir dans ces deux cas du Pančur-Baros de la côte occidentate de Sumatra que son exportation de camphre avait rendu célèbre. Le passage du *Ming che* dit : «About that time (1415), some followers of the imperial envoys (envoyés à Java) had been driven by a storm to the country Pan-tsou-eul» (Groeneveldt, *Notes*, p. 164). L'itinéraire des missions chinoises se rendant à Java n'a pu, en aucun cas, passer au large de la côte occidentale de Sumatra; ce Pan-tsou-eul = Pančur n'est donc pas le Pančur-Baros d'où s'exporte le camphre. La notice 44 du *Tao yi tche lio*, traduite par Rockhill, dit : «Pan-tsou. This locality is the hill back of 龍牙門 *Long-ya-men*»

de Leyde et le ms. 5682 de Berlin, dans Eilhard WIEDEMANN, *Beiträge zur Geschichte der Naturwissenschaften*, XXVII, tirage à part des *Sitzungsberichte der physikalisch-medicinischen Societät in Erlangen*, t. 44, 1912.

LXIII. (P. 34.) L'équateur commence à l'est de la Chine et passe par une île que les Indiens appellent J̌amkūt; puis, par les parties méridionales de la Chine; puis par Dizkank [ou Kankdiz]; —[1] par l'île de Zāwa[2], nom qui signifie «le pays de l'or»; ensuite, par le sud de l'île de Sirandīb (Ceylan); entre les îles de Kalah et de Sribuza; ...

DIMAŠḲĪ (vers 1325).

Cosmographie de *CHEMS ED-DIN ABOU ABDALLAH MOHAMMED ED-DIMICHQI*, texte arabe, éd. MEHREN, Saint-Pétersbourg, 1866, in-4°; *Manuel de cosmographie du moyen âge*, trad. MEHREN du texte précédent, Paris, 1874, in-8°.

LXIV. (P. 9 de la trad.) ... [L'équateur] passe aux îles Dībaǰāt (les Maldives). entre les côtes méridionales de l'île de Sirandīb (Ceylan) et l'île de Sribuza; après l'île de Zābag, il touche la côte méridionale de la Chine et aboutit à l'extrême frontière de l'Orient ...

(P. 22.). ... D'après ABU'L-FARAǰ BIN ḲODĀMA [, mort en 922,] ... parmi les fleuves situés au-delà de l'équateur, nous trouvons ... deux fleuves de l'île de Sribuza.

(P. 199.) L'île de Sribuza, d'une circonférence de 1.200 milles, contient beaucoup de villes, parmi lesquelles Sribuza est la plus célèbre; on y trouve la meilleure espèce de camphre.

(P. 206.) L'île de Mahārāja est la plus considérable[3]; sa longueur

[litt. : «détroit de la dent du dragon (*long-ya*), *vide supra*, p. 30, note] ...» Ces indications permettent de situer le *Pan-tsou* ou *Pan-tsou-eul* du *Tao yi tche lio* et du *Ming che* sur la côte orientale de Sumatra où il existe, en effet, une île Pančur, homonyme et homographe du port du camphre de la côte occidentale de la même île.

(1) Ce qui suit est une addition marginale au manuscrit de Leyde (WIEDEMANN).

(2) Le texte a donc زاوة.

(3) Le texte a p. ١٥۴ : وجزيرة المهراج هى أمّ الجزائر المهراجيّة, litt. «l'île du Mahārāja est la mère des îles mahārājiennes» (appartenant au Mahārāja).

est de 12 journées [de marche] sur une largeur de 5; à son extrémité, est (p. 207) situé un grand volcan qui lance des étincelles comme des pierres, avec un bruit de tonnerre et des éclairs; à cause du feu, il n'y a ni lieu d'habitation, ni passage jusqu'à une distance d'une parasange. Ce volcan est le plus grand du monde, et il n'y en a pas de pareil : la place qu'il occupe s'appelle Île du volcan, et, comparée avec le reste de l'île, elle ressemble au pied en proportion de la jambe . . .

Abūlfidā (1273-1331).

Géographie d'Aboulféda, t. II, 2e part., trad. St. Guyard, Paris, 1883, in-4°.

(P. 126.) Iles de la mer orientale.

LXV. . . . On lit chez Ibn Sa'īd : Les îles du Zābag sont célèbres par les récits des marchands et des voyageurs [1]. La plus grande est l'île de Sribuza qui a 400 milles de longueur du nord au sud et environ 160 milles de largeur sur toute son étendue [2]. Des bras de mer y pénètrent. Sa capitale Sribuza est située en son milieu, sur un estuaire et sur un fleuve. Sa longitude est 108° 30′ et sa latitude 3° 40′.

LXVI. (P. 127.) Le même auteur rapporte que parmi les îles de la mer de l'Inde, il faut citer celle de Ǧāwa, grande île célèbre par l'abondance de ses drogues [3]. La côte [nord-] occidentale de cette île a pour longitude 145° et pour latitude 5°. Au sud de l'île de Jāwa on remarque la ville de Pančūr, d'où le camphre [appelé] *pančūrī* tire son nom. La longitude de Pančūr est 145° et sa latitude 1° 30′.

LXVII. (P. 130.) . . . Ile de Zābag. D'après l'*Aṭwāl* [= *Livre des longitudes et des latitudes* attribué à Al-Faris, xe siècle], 115° de longitude. Au sud du 1er climat. Dans la mer Verte.

On lit dans l'*Aṭwāl :* il y a dans les îles du Zābag des serpents capables d'engloutir un homme et même un buffle, et des montagnes en ignition perpétuelle. Les feux de ces montagnes se voient sur la mer à plusieurs jours . . .

(1) *Vide supra*, LX, p. 70.

(2) Les chiffres donnés par le manuscrit de Ibn Sa'īd s'accordent avec ceux-ci. *Vide supra*, LX, p. 70.

(3) *Vide supra*, LXII, p. 71.

LXVIII. Ile du Mahārāja ou de Sribuza [1]. D'après le *Ḳānūn* [de Bīrūnī] 140° de longitude et 1° de latitude. Au sud du premier climat. Grande île de la mer Verte.

On lit chez Ibn Sa'īd : Les îles du Mahārāja sont de nombreuses îles. Leur souverain est un des plus riches rois de l'Inde et celui qui possède le plus d'or et d'éléphants. La plus grande de ces îles est le siège de sa royauté. D'après le *Kitāb al-Aṭwāl,* l'île de Sribuza, c'est l'île du Mahārāja [2].

LXIX. Muhallabī [fin du xe siècle] dit que l'île de Sribuza est une des dépendances de la Chine. Il ajoute qu'elle est prospère et peuplée, et que lorsqu'un vaisseau en part pour se rendre en Chine il trouve en face de lui, dans la mer, des montagnes étendues et qui pénètrent dans la mer, cela pendant dix jours. Quand les voyageurs s'approchent de ces montagnes, ils y trouvent des passages et des chenaux qui aboutissent chacun à une contrée quelconque de la Chine [3].

Ḥamdullah Mustawfī (1340).

The geographical part of the Nuzhat al-Qulūb *composed by Ḥamd-Allāh Mustawfī of Qazwīn in 740 (1340),* texte persan et trad. anglaise par G. Le Strange, *E. J. W. Gibb memorial series,* no XXIII, 2 vol., in-8°, part I, 1916 (texte); part. II, 1918 (trad. et notes).

LXX. (P. 222 de la trad.) Iles de Jāba et de Zābag [4]. Elles sont situées sur la frontière de l'Inde et leur roi est appelé Mahārāja. Ibn Ḫurdāδbeh assure qu'il est le souverain d'un si grand nombre d'îles et si peuplées que son revenu quotidien s'élève à 200 *mann* d'or [5]. Dans

(1) Le texte a : (*sic*) جزيرة المهراج وهى جزيرة سريرة «l'île du Mahārāja, c'est l'île de Sribuza», c'est-à-dire : île du Mahārāja et île de Sribuza sont les deux noms d'une même île. Le texte a, en plus, cette phrase que Guyard n'a pas traduite : وقال فى كتاب الاطوال جزيرة سريرة (*sic*) وهى جزيرة المهراج «d'après le *Livre des longitudes*, l'île de Sribuza, c'est l'île du Mahārāja».

(2) Cf. la note précédente et *vide supra*, LXI, p. 70.

(3) Ces passages sont généralement appelés : Portes de la Chine. Cf. mes *Relations de voyages*, à l'index du tome II, sous : Chine (Portes de la —).

(4) Le texte a زابج que Le Strange a fautivement rendu en translittération anglaise par *Zābij*.

(5) *Vide supra*, XXXIV, p. 53.

l'île de J̌āba, il y a une montagne au sommet de laquelle se trouve un endroit de 100 aunes carrées de superficie, qui est entièrement éclairé par le feu. Pendant la nuit, on voit ce feu s'élevant à la hauteur de deux longueurs de lance et [se développant sur] 100 aunes de long; pendant le jour, on aperçoit comme de la fumée; il ne s'éteint jamais. Sur cette île il y a des hommes ailés qui peuvent voler.

Ibn al-Wardī (vers 1340).

Ḫarīdat al-ʿaǰāib wa farīdat al-γarāib «La perle des merveilles et le joyau des choses extraordinaires». J'ai utilisé l'édition du Caire de 1280 = 1863 et l'édition Tornberg (2 vol., in-8°, Upsal, 1835-1839).

LXXI. (P. II.) ... Parmi les îles de la mer de Chine, est l'île de Zābag qui comprend de nombreuses îles cultivées et fertiles, situées aux confins extrêmes de la Chine et des régions les plus éloignées de l'Inde. On n'y voit pas de ruines: on peut y voyager sans [emporter] ni eau ni provisions en raison de la fertilité [du pays]. Elle a environ 100 parasanges.

LXXII. Muḥammad bin Zakariyā [ar-Rāzī] dit que le roi de cette île s'appelle le Mahārāja. Il perçoit chaque jour un tribut de 300 *mann* d'or — le *mann* est de 600 dirhams. — Son produit net quotidien est de plus de 125.000 *miθḳāl* qu'on [fond et qu'on] transforme en briques et qu'on jette [ensuite] dans la mer qui [sert ainsi] de Trésor (1).

LXXIII. Ibn al-Faḳīh dit : «Dans cette île habitent des [êtres] qui ressemblent aux hommes, mais ils ont le caractère des bêtes sauvages et parlent un langage incompréhensible. [Dans cette île,] se trouvent des arbres et ses habitants sautent (litt. volent) d'un arbre à l'autre. Il y a aussi une espèce de chat sauvage [de couleur] rouge, tacheté de blanc, qui a une queue comme celle des lézards. Une autre espèce de chat est pourvue d'ailes comme la chauve-souris. Il y a également des bœufs sauvages rouges, tachetés de blanc; leur chair est acide; des civettes qui sont une espèce de chat et des rats musqués. Sur une montagne connue de l'île, appelée An-Naṣān (2), se trouvent des serpents d'une telle gran-

(1) *Vide supra*, p. 53, 57, 67, 69 et 75.

(2) النصان. *Vide supra*, p. 67.

deur qu'ils peuvent avaler un éléphant; des singes de la taille d'un buffle et de grands béliers. Parmi les singes, les uns sont blancs comme du papier; d'autres ont le dos blanc et le ventre noir; d'autres, au contraire, ont le dos noir et le ventre blanc; d'autres, enfin, sont noirs comme les rats (*sic*). Il y a (p. ١١١) des perroquets en grand nombre, blancs, rouges, jaunes, verts, qui parlent toutes les langues qu'ils entendent. Il y a des créatures à forme humaine, blanches, noires, rousses, vertes, qui mangent, boivent et parlent un langage incompréhensible. Elles ont des ailes avec lesquelles elles volent [1]. »

LXXIV. Ibn as-Sīrāfī [2] dit : « Je fus dans une des îles du Zābag et je vis des roses en grand nombre, rouges, blanches, bleues, jaunes et multicolores. Je pris un manteau et j'y mis des roses bleues. Lorsque les roses furent [dans le manteau], je vis du feu, dans le manteau, qui brûla toutes [les roses] qu'il contenait sans que le manteau fût brûlé [3]. »

J'ai questionné des gens à ce sujet qui m'ont répondu que ces roses sont très utiles, mais que jamais personne n'a pu les sortir de cette roseraie.

On trouve dans cette île l'arbre à camphre qui est si extraordinairement grand qu'un seul camphrier peut couvrir de son ombre cent hommes ou même davantage . . .

LXXV. L'île de J̌āba est (p. ١٢٢) grande. On y trouve la banane, le coco, le riz, d'excellentes cannes à sucre et l'aloès . . . Il y a [dans cette île], une grande montagne. La nuit, il en sort un grand feu visible à 15 parasanges; et le jour, de la fumée. Il est impossible de s'approcher de la montagne, [même] à 5 parasanges, sans en mourir [, tant la chaleur est intense]. Le roi de cette ville (*sic*) [de J̌āba] s'appelle [également] J̌āba [4]. Il est revêtu de vêtements en or et [coiffé] d'une couronne en or, ornée de perles, de corindons et de pierres précieuses de grand prix. Ses *dirhams* et ses *dīnārs* sont frappés à son effigie. Il adore les idoles. Le culte des gens de cette île consiste en chants et mélodies [accompagnés] de battements de mains. Les jeunes filles les plus jolies se réu-

[1] *Vide supra*, p. 54 et 68.

[2] Il s'agit sans doute de Māhān bin Baḥr as-Sīrāfī (de Sīrāf) dont il a été question précédemment (*supra*, p. 68).

[3] *Vide supra*, p. 68 et 69.

[4] *Vide supra*, p. 72.

nissent et dansent en variant les mouvements du corps et en balançant le corps devant l'idole. Dans le temple où se trouve l'idole, il y a de belles jeunes filles qui dansent en faisant de nombreuses inclinaisons du corps. Lorsqu'une femme met au monde une belle fille et que celle-ci est devenue adulte, sa mère la revêt de vêtements splendides, [la pare] de bijoux et, accompagnée de ses parents, hommes et femmes, conduit sa fille à l'idole et la lui offre en hommage. Ensuite, les serviteurs [de l'idole] remettent [la jeune fille] à des maîtres qui enseignent à danser et à faire des mouvements de corps harmonieux [1].

Bākuwī (commencement du xve siècle).

Kitāb talḫīs al āθār wa ʿaǰāïb al-malik al-ḳahhār « Livre de l'examen des monuments et des merveilles du roi tout-puissant », trad. de Guignes, dans *Notices et Extraits*, t. II, 1789.

LXXVI. (P. 397.) J̌āwa. Pays sur le bord de la mer de Chine, du côté de l'Inde; les marchands en tirent le bois d'aloès nommé *ǰāwī*, le camphre, le nard, le girofle, le macis et les vases de la Chine dont on fait commerce.

LXXVII. L'île de Zābag. Cette île, qui est grande, est située sur les frontières de la Chine, du côté de l'Inde. Ses productions sont étonnantes; c'est un royaume fort étendu; on y trouve le camphre qui est un arbre si grand que 100 hommes peuvent y être à l'ombre, et qui rend beaucoup de liqueur; on fait une ouverture au tronc et on en tire des morceaux de camphre qui est une sorte de gomme. Il y a dans ce pays une espèce de chat qui a des ailes comme celle de la chauve-souris, qui s'étendent d'une oreille à l'autre (*sic*); des chèvres qui ressemblent à des bœufs de montagne, elles sont rouges marquées de blanc; la civette; dans une montagne appelée Naṣbān [2], de grands serpents qui attaquent les bœufs et les buffles; des singes; des perroquets, les uns blancs, d'autres rouges ou jaunes, qui parlent très bien, et de beaux paons.

LXXVIII. (P. 410.) . . . L'île de J̌āba. Ile de l'Inde dont les habitants sont roux. On y voit une haute montagne qui pendant la nuit jette

[1] Cf. mes *Relations de voyages*, t. II, p. 422, n. 1.

[2] *Vide supra*, p. 76, n. 2.

du feu, et de la fumée pendant le jour. Il y a du bois d'aloès, des cocos, des bananiers et des cannes à sucre.

Ibn Mājid (1489).

LXXIX. Le *mu'allim*[1] ou maître de navigation Šihāb ad-din Aḥmad bin Mājid[2] est l'auteur d'*Instructions nautiques* sur les mers du Sud (Océan Indien, mer de Chine occidentale et mers du grand archipel d'Asie) que nous ont conservées les mss 2292 et 2559 du fonds arabe de la Bibliothèque Nationale de Paris.

Le passage suivant est extrait d'un traité nautique du ms. 2292, intitulé : كتاب الفوايد في اصول علم البحر والقواعد «Livre des renseignements utiles sur les bases et les principes de la science nautique», daté de 895 de l'hégire = 1489-1490. Au chapitre consacré à la description des dix plus grandes îles des mers du Sud, qui sont, d'après Ibn Mājid : la presqu'île arabique, القمر Al-Ḳomr = Madagascar, Sumatra, جاوة Jāwa = Java, الغور Al-ɣūr = Formose, Ceylan, Zanzibar; Baḥ-

(1) مُعَلِّم. Au sens classique : «précepteur, maître, professeur, instituteur; celui qui est arrivé à la maîtrise dans son art ou son métier». En terminologie nautique, le *mu'allim* répond à l'officier de navigation de l'ancienne marine à voiles qui était spécialement chargé de la conduite du navire. Dans son *Ayn-i-Akbari*, Abū'l-Fazl en donne la définition suivante : «Le *mu'allim* ou capitaine. Il doit être informé des endroits profonds et peu profonds de l'océan et doit connaître l'astronomie. C'est lui qui guide le navire vers sa destination et l'écarte des dangers» (*The Āīn i Akbari* by Abul Fazl 'Allami, trad. Blochmann, Calcutta, 1873, in-8°, p. 280). Cf. également mes *Relations de voyages*, t. II, 1914, in-8°, p. 548, et *Hobson-Jobson*, 2e édit., s. v° *malum*. Sur Ibn Mājid et le *mu'allim* suivant, Sulaymān al-Mahrī, cf. mes *Relations de voyages*, *ibid.*, p. 485 et les auteurs cités.

(2) Sur Ibn Mājid, cf. mon article *Le pilote arabe de Vasco de Gama et les instructions nautiques des Arabes au xve siècle*, dans *Annales de géographie*, XXXe année, n° 172, 15 juillet 1922, p. 289-307.

rayn et Ibn Gāwān, dans le golfe Persique, et Socotora; l'auteur décrit ainsi Sumatra :

(Fol. 68 v°.) ... الجزيزة الثالثة جزيرة شُمُطرَة[1] وهي الجزيرة التي يمرّ بها خطّ الاستوا قال مَن لا علم له يمرّ علي شماليها وقلنا علي جنوبيها والمراد بفراقد خمسة اصابع عند اعتدالهما من المشارق وعند استقلال السنبلة فوق الراس وهناك تساوي القطبين وليس هما نجمين بل هُما مكانين حايلين بين المشارق والمغارب وهو منزل الحَطِيّ سلطان الحبشة باسرها وَيُخالف عليه بعض السلاطين بل هو اكبرهم واختُلِف في اسم سِرنديب[2] فقيل هو اسمٌ لجزيرة سِيلَان[3] وقيل شمطرة وامَّا الحقيقة خط الاستوا هو الوادي وادي سرنديب ويُسمي ايضا سرنديد بالدالين وبالدال والبا فعَلي الحالين انه فراقد اربعة فان نسبت الوادي وادي سرنديب لهذه الجزيرة صح لان العَروض توخذ من القطب لا توخذ من نجم الجُديّ الذي هو السُّميَّا وبالعجمية الجاه ولوكان القطب لم يراه الناظرونَ فالعُروض توخذ منه يدلّ عليه كوكب أَبْدىَ الظُّهور من الكواكب الشماليّات كالمِيخ والجاه والفراقد اذا قست النجم في غاية ارتفاعه وقسته في غاية هبوطه عرفت ان المَحْوَر بينهما وهو كذا كذا درجة عن سطح الاُفق في قياس الاصطرلاب وخيط خط الاستوا شرقا وغربا يقاطعُه خَيط منتصف النهار حتي تصير الارض ارباعًا

(1) Sans doute pour شُمُطْرَة, qui désigne ici l'île de Sumatra tout entière. L'état du même nom sur la côte nord-est de l'île est appelé par Ibn Baṭūṭa سُمُطْرَة *Sumuṭra*, var. شُمُطرة *Šumuṭra*.

(2) Cod. سَرنديب. Je corrige la vocalisation de l'initiale d'après les notations chinoises : 錫 蘭 *Si-lan* du *Ling wai tai ta* (*Chau Ju-kua*, p. 74, n. 2), 細 蘭 *Si-lan* et surtout 細 輪 疊 *Si-louen-tie*, pron. anc. **Si-lun-dep*, qui est la transcription correcte du toponyme arabe *Sirandīb* (cf. Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 358-359; *Chau Ju-kua*, p. 72, 73 et 74, n. 8).

(3) Cod. سَيْلَان. Voir la note précédente.

فخيط منتصف النهار طرفي الظلمات وخيط خط الاستوا مشارقه علي
جزاير الشِّلي مغاربة علي الجزاير الخالدات ويقاطع طول الخيطين علي
وادي سرنديب واكثر الارض المَعمورة (fol. 69 r°) في الرّبعين
الشماليين واكثر الجنوبيين معمورين بالماءِ الا نطارس الارض كالحبشة
وبعضٍ من الشام فانّها واغِلة فيه وشمطرة لها عدة سَلاطين كَفَرَة وهي
معدن الافيال البيض والكافور وبسباسة [1] والزّباد الخاص المُبتاع بوزن
الذهب وجميع حُكامها كَفَرَة وشماليها عليه الفراقد ثمانية الاربع وعلي
جنوبيها الفراقد اربعة ضيق

La troisième île est l'île de Šumuṭra [2]. C'est l'île où passe l'équateur. Un ignorant a dit qu'il passe au nord de l'île; mais nous disons qu'il passe au sud. La position exacte [de l'équateur] est par 5 *iṣba'* (litt. doigts) des Farāḳid [3], au moment de leur passage au méridien vers l'est et au moment de la culmination de l'Épi (la Vierge du zodiaque) au-dessus du cap [4]. Là, les deux pôles sont à la même distance [5]. [Les pôles] ne sont pas deux astres, mais ce sont deux endroits qui séparent les régions de l'est de celles de l'ouest [6].

[L'île de Šumuṭra] est la résidence de Al-Ḥāṭī, le sultan de tout le

(1) Cod. بسس.

(2) Cette vocalisation est en accord avec les transcriptions chinoises du nom de l'état de Sumutra, homonyme de celui de l'île tout entière, que donnent le *Tao yi tche lio* : 須文答剌 *Siu-wen-ta-la;* le *Ying yai cheng lan* et le *Sing tch'a cheng lan* : 蘇門答剌 *Sou-men-ta-la* (cf. Rockhill, *Notes on the relations and trade, T'oung pao*, t. XVI, 1915, p. 151-157; et Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 327, n. 4). Je reprendrai la question prochainement. *Vide supra*, p. 80, n. 1.

(3) 5 *iṣba'* des Farāḳid (β et γ ou les Gardes de la Petite Ourse) = environ 0° 52′ Nord. Pour ces calculs, cf. mes *Relations de voyages*, t. II, p. 494 et les auteurs cités.

(4) Cet essai de traduction n'est en rien certain. Les textes nautiques des mss 2292 et 2559 contiennent un très grand nombre d'expressions techniques tout à fait inconnues par ailleurs. Je n'ai pas réussi encore à les interpréter toutes.

(5) Là = l'équateur, qui est à égale distance des deux pôles.

(6) Il y a ici confusion entre *pôle* et *méridien*.

pays d'Abyssinie[1]. Certains sultans sont en lutte contre lui; mais il est le plus grand de tous.

On diffère d'opinion en ce qui concerne le nom de Sirandīb. Les uns disent que c'est le nom de l'île de Sīlān; d'autres, celui de [l'île de] Šumuṭra[2]. Ce qui est certain, c'est que l'équateur se confond avec la vallée, [c'est-à-dire] la vallée de Sirandīb[3]. [Cette dernière île] est égale-

(1) Cette phrase et la suivante n'ont rien de commun avec la description de Sumatra. Je ne sais par quelle confusion elles ont été interpolées dans ce passage. Ce titre royal éthiopien (en gëʿëz ሐጼ *ḥaḍe*) est mentionné dans le كتاب صبح الأعشى de Kalkašandī, qui est du xive siècle (l'auteur est mort en 1418) : «Rois d'Abyssinie de notre temps. Tous les rois d'Abyssinie s'appellent حطّي (*sic*) *ḥaṭṭī*; c'est le titre qui est mentionné daus la correspondance à eux adressée par la cour des sultans [mamluks du Caire]» (édit. du Caire, t. V, 1915, p. ٣٨٥). Pour l'une des lettres auxquelles fait allusion ce passage, cf. Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks de l'Égypte, écrite en arabe par Taki-eddin Ahmed Makrizi,* t. I, 2e part., Paris, 1837, in-4°, p. 122, n. 151 : «En 1274, rapporte Makrīzī, on reçut une lettre adressée au sultan [Malik Ẓāhir Bibars] par le roi d'Abyssinie qui prend le titre de الحطّي *al-ḥaṭī,* c'est-à-dire *khalife.*» Albuquerque (lettre XLI, en date du 4 décembre 1513, dans *Cartas de Affonso de Albuquerque, seguidas de documentos que as elucidam,* t. I, 1884, in-4°, Lisbonne, p. 229) écrit : «Les Maures et les Abyssins appellent le souverain d'Abyssinie généralement [connu sous le nom de] Prêtre Jean, *Elaty,* [ce qui répond] au titre d'empereur; ils ne l'appellent pas Prêtre Jean.» Dans une autre lettre non datée, adressée à Duarte Gualvão (*sic*), il dit encore : «Le Prêtre Jean s'appelle [en réalité] *elayre* (*sic,* pour *elaty*), ce qui répond au titre d'empereur; son nom [personnel] est David, roi d'Israël» (*ibid.,* p. 400). Une lettre adressée au roi de Portugal par Francisco d'Albuquerque (un juif converti qui avait sans doute pris le nom de son parrain, le chef d'escadre cousin du grand Albuquerque), en date du 20 octobre 1513 (*Cartas de Affonso de Albuquerque,* t. III, 1903, Lisbonne, in-4°, p. 372, § 44), porte ceci : «Si Votre Majesté désire savoir comment s'appelle le roi Prêtre [Jean, qu'Elle sache] qu'ils (les indigènes) l'appellent «ell hati dantinellque (*sic*) ysraell», ce qui signifie «David, roi d'Israël».» Les *Commentarios do Grande Afonso Dalboquerque* (réimpression de 1774, t. IV, chap. vii, p. 41) disent également : «Les Abyssins n'appellent le Prêtre Jean que *Elati,* ce qui répond au titre d'empereur.»

(2) C'était une erreur courante au moyen âge.

(3) Pour Ibn Mājid, Ceylan est sur l'équateur. Sédillot décrit dans ses *Matériaux paur servir à l'histoire comparée des sciences mathématiques chez les Grecs et les Orientaux* (Paris, 1845-1849, in-8°, t. I, p. 349), un astrolabe en laiton acheté à Alep qui porte l'inscription suivante sur un côté du premier disque : «Pour l'île de Sirandib (Ceylan), *qui n'a pas de latitude puisqu'elle*

ment appelée Sirandīd avec deux *d*[1] et [Sirandīb] avec un *d* et un *b*. Dans les deux cas, elle est située par 4 *iṣba'* des Farāḳid. Si tu appliques le mot «la vallée», c'est-à-dire la vallée de Sirandīb [au nom de] cette île, c'est exact. Les latitudes sont prises du pôle; elles ne sont pas prises de l'étoile Al-J̌udayy[2], qui s'appelle également As-Sumiyyā [en arabe] et, en persan, Gāh[3]. Le pôle, les observateurs ne le voient pas et cependant c'est du pôle qu'on prend les latitudes. On en a la direction par une étoile toujours visible qui fait partie des étoiles boréales, telles que Mīḫ[4], Gāh et Farāḳid[5]. Quand on observe la hauteur méridienne et le maximum de déclinaison d'une étoile, on apprend que l'axe [de la sphère] est entre les deux points observés et qu'elle [l'étoile] est à tant de degrés de l'horizon d'après l'observation faite avec l'astrolabe. La ligne de l'équateur [qui s'étend] à l'est et à l'ouest, est traversée par la ligne du méridien et divise ainsi la terre en quatre parties. La ligne du méridien est sur les deux bords des ténèbres[6]. La ligne de l'équateur [commence] à l'est, aux îles de Šilā[7] et [se termine] à l'ouest, aux îles Fortunées; et ces deux lignes [, c'est-à-dire le méridien et l'équateur,] se

est dans la ligne équinoxiale, son heure 12.» L'autre côté porte : «Pour latitude 66°, heure 24», c'est la durée du plus long jour de l'année sous ce parallèle.

(1) Cette indication, inexacte d'ailleurs, ne se retrouve, à ma connaissance, dans aucun autre texte arabe.

(2) L'étoile polaire. Cette affirmation est inattendue, car presque toutes les latitudes boréales sont déterminées par des observations de l'étoile polaire; cf. mes *Relations de voyages*, t. II, p. 515-532.

(3) En persan گاه *gāh*, litt. «le lieu». Quelques pages avant, au fol. 27 r°, l. 13 et suiv., Ibn Māǰid dit :

الجُدَيّ وهو الجاه برفع الجيم ونصب الدال المهمله وتشديد اليا والجَدى بنصب الجيم
وسُكون الدال هو البرج الذي منزلتين وثلث. وهو جزو من اثني عشر جزاءً من
جميع السمآ والجاه اسم فارسي معرّب ويُسمّي عند اهل الديار المصريّة السِّميّا

«Al-ǰudayy, c'est le gāh. Al-ǰadī [avec lequel il ne faut pas le confondre,] est un signe du Zodiaque (le Capricorne), qui [s'étend sur] deux mansions et un tiers; c'est l'une des douze divisions du ciel. *Gāh* est un nom persan arabisé; les Égyptiens l'appellent *as-simiyyā* (*sic*).

(4) Litt. «le clou», étoile voisine de la polaire.

(5) Litt. «les Veaux». *Vide supra*, p. 81, n. 3.

(6) Il faut sans doute entendre que les extrémités nord et sud du méridien sont plongées dans les ténèbres des deux pôles.

(7) La Corée.

coupent à la vallée de Sirandīb. La plus grande partie de la terre habitée (fol. 69 r°) se trouve dans les deux quarts boréaux et la plus grande partie des deux [quarts] austraux est occupée par l'eau, sauf. . .[1] de la terre comme l'Abyssinie et une partie de la Syrie, car l'eau pénètre très avant [dans les terres].

Šumuṭra a un grand nombre de rois infidèles. C'est le pays par excellence[2] des éléphants blancs[3], du camphre, du macis, du musc excellent de cette île qu'on vend au poids de l'or. Au nord [de l'île], les Farāḳid sont par 7 [*iṣba'*] 3/4; au sud, les Farāḳid sont par un peu moins de 4 [*iṣba'*][4].

Ibn Iyās (1516).

Kitāb našaḳ al-azhār fī 'ajāib al-aḳṭār «Livre de l'odeur des parfums dans les merveilles des pays», éd. Arnold, dans sa *Chrestomathia arabica,* Paris, 1853, in-8°.

LXXX. (P. 66.) . . . Le royaume [de l'Inde] est voisin immédiat du royaume de Zābag[5], la résidence du Mahārāja, [qui est situé] entre l'Inde et la Chine. . .

(P. 71, *infra.*) . . . La ville du Zābag[6] est grande; elle est située sur une île aux confins de la Chine, du côté de l'Inde. Elle contient des merveilles. Il y pousse (p. 72) l'arbre à camphre. Cet arbre est si grand qu'un seul [camphrier] peut couvrir 100 hommes de son ombre. Le camphre coule du sommet de l'arbre [après l'avoir incisé] et on le met

(1) إلا نطارس ?

(2) Je traduis par «pays par excellence» l'arabe معدن, qui a le sens de «mine», «endroit où quelque chose se trouve spécialement et en grand nombre».

(3) On sait que l'éléphant dit éléphant blanc est un simple albinos, d'où sa rareté. On sait aussi la vénération qu'ont les bouddhistes pour l'éléphant blanc, en lequel se serait incarné Çākyamuni pendant sa longue ascension vers le nirvaṇa. Autant que je sache, il n'a pas été trouvé de nombreux éléphants blancs à Sumatra; il en existe actuellement quelques-uns à la cour de Bangkok et au Cambodge.

(4) Pour les latitudes du nord et du sud de Sumatra, *vide infra* les extraits du ms. 2559.

(5) Le texte a la leçon fautive بملك الزنج pour بملك الزابج.

(6) Le texte afautivement زانج pour زابج.

dans des jarres pour y être desséché et solidifié. C'est une résine de cet arbre qui ne se trouve qu'à l'intérieur [de l'arbre]. Il y a dans cette [ville], des chats ailés comme les chauves-souris. Il y a aussi une espèce de démon qui ressemble à une vache de montagne; il est de couleur rouge, tacheté de blanc, ses chairs sont amères (*sic*). Il y a également un félin à musc, semblable au chat, dont le musc se trouve sous l'aisselle. Il y a une montagne appelée An-Nāṣbān [1] où se trouvent de grands serpents qui avalent éléphant, vache, veau et buffle. Il y a des singes blancs semblables aux buffles et aux grands béliers. Il y a des oiseaux blancs, rouges, jaunes qui parlent toutes les langues : on les appelle des perroquets. Il y a des paons au plumage tacheté de blanc et de noir, verts, aussi grands que les grandes autruches.

Sulaymān al-Mahrī (1re moitié du xvie siècle).

Les textes arabes qui suivent sont empruntés au ms. 2559 de la Bibliothèque Nationale de Paris. Ils ont pour auteur un *muʿallim* [2] arabe nommé Sulaymān ibn Aḥmad al-Mahrī Al-Muḥammadī, qui est inconnu par ailleurs. Nous savons seulement par un passage du *Muḥīṭ* de Sīdī ʿAlī, que ce *muʿallim* était déjà mort en 1553 [3].

Le premier texte est extrait d'un traité nautique daté de 1512, intitulé : العمدة المهريّة في ضبط العلوم البحريّة «Le soutien des Mahara (de l'Arabie méridionale; ce sur quoi s'appuient les Mahara, en quoi ils ont confiance) et la fixation des sciences nautiques».

Les variantes au texte arabe indiquées en note sont données : A, d'après le ms. 2292 du même fonds arabe de Paris (*vide supra*, p. 79); B, d'après un extrait du texte turk du *Muḥīṭ* de Sīdī ʿAlī (ms. de Naples) publié par Luigi Bonelli [4];

(1) *Vide supra*, p. 78, n. 2.

(2) *Vide supra*, p. 79, n. 1.

(3) Le *Muḥīṭ* n'est en réalité que la version turke des textes nautiques arabes de Ibn Mājid et Sulaymān al-Mahrī. Cf. mes *Relations de voyages*, t. II, p. 485, n. 2.

(4) *Del Muḥīṭ o «Descrizione dei mari delle Indie» dell'ammiraglio turco Sîdî*

C, d'après la traduction allemande du *Muḥīṭ* par Maximilien Bittner [1], qui a quelquefois corrigé les lectures de l'éditeur du texte turk en utilisant le manuscrit de Vienne, plus correct que celui de Naples.

العمدة المهريّة

(Fol. 27 v°, l. 6.) فَصْلٌ في معرفت (sic) جزيرة شمطري (sic) [2] اولها من الشمال جبل لامري الفرقدان عليه ثمانية الا ثمن وقيل الا ربع وآخرها من الجنوب يسمى تيكو ترمد [3] والناس في قياسه مختلفين

'*Alî detto Kiâtib-i-Rûm,* dans *Rendiconti della R. Acad. dei Lincei, Classe di scienze morali, storiche e filologiche,* Serie quinta, vol. III, 1894, p. 751-777. Le texte en question se trouve aux pages 771-773.

[1] Dans *Die topographischen Capitel des Indischen Seespiegels Moḥîṭ*, trad. M. Bittner, avec introduction et 30 cartes par Wilhelm Tomaschek, Vienne, 1897, in-fol. La traduction du passage en question est aux pages 71-72.

[2] Cette graphie incorrecte : ي final = ة, se présente à plusieurs reprises dans les mss 2292 et 2559. B a دير جزيره شُمُطره. Le nom de l'île n'est vocalisé que dans A et B. Les trois textes ont la sifflante palatale. دير جزيره شمطره est à traduire par «routes [maritimes] de l'île de Šumuṭra». L'arabe ديرة, plur. دِيَر, a, en terminologie nautique, le sens de «route». Sīdī 'Alī le glose par طريق «route, chemin». Le sens de ces deux mots est en effet identique, celui-ci étant employé pour la terre et celui-là pour la mer.

La phrase suivante du texte turk n'existe pas dans le ms. 2559 : elle a été ajoutée par Sīdī 'Alī au texte arabe : «Schiffswege (دير) an der Insel Šumuṭra. Mit den Schiffswegen an der Insel Šumuṭra verhält es sich folgendermassen : Zuerst sei kund, dass es daselbst Zibeth, nämlich Moschus-Galia (زباد يعنى غاليه مشك), in unermesslicher Menge gibt.» Le *ghaliya* est un parfum composé de musc et d'ambre; c'est également un médicament. Cf. mes *Relations de voyages*, t. I, p. 286 et t. II, p. 614-620.

Ce texte sur Sumatra a été reproduit en traduction seulement dans le t. II de mes *Relations de voyages*, p. 501-511, d'après B, C et le ms. 2559.

[3] B a نكيو ترمد, que C a lu *Nīkū Tarmid.* Le ms. 2559 avait سكو برمد, sans points diacritiques. Ils ont été ajoutés par un correcteur inconnu. Les corrections de cette nature et les additions en marge y sont nombreuses. Il semble bien qu'après avoir été copié par un scribe quelconque, le 2559 a été collationné avec le texte reproduit, car quelqu'un y a ajouté, d'une autre encre, les points diacritiques, les passages sautés par le copiste et a rectifié les

علي ثلثة اقوال القول الاول ان الفرقدان اربع اصبع وعليه غالب الهنود (1) والقول الثاني ان الفرقدان عليه اربعة ضيق وعليه العرب وبعض الشوليان (2) والقول الثالث وعليه المحققين انه ثلثة ونصف ذكر بعضهم آخر جزيرة شمطري من الجنوب ثلثه (3) واعلم ان في ظهرها (4)

erreurs de copie. Cette revision n'a été cependant que partiellement faite et laisse à désirer. A, fol. 53 r°, l. 8, a : تَبَاكُو تَرْمَدْ *Tabākū tarmad.* Je suis la leçon du ms. 2559 sans en garantir l'exactitude.

(1) B a : قول اول فرقدان انده دورت اصبعدر اكثر هنود انوك اوزرينه‌در.

(2) B a seulement : قول ثانی دورت اصبعدن ضيقدر وعرب انوك اوزرينه‌در, que C a traduit par «nach Angabe der Araber nicht ganz 4».

(3) Ce passage a été mal rendu par Sīdī ʿAlī, qui, en outre, y a ajouté ce qui suit : B قول ثالث بعضيلر يانندە اوچ بچق اصبعدر وبعضيلر اخر جنوبی جزيره شمطره اوچ اصبعدر ديديلر بو حقيرك يانندر جملەسی صحيحدر زيرا مقدما ثوابتك فلك ثامن حركتی ايله كه حركتلری ذكر اولنمشدر بو دخی اكا دليلدر كه ذكر اولان محلك قياسنده فرقدينی اهل هند فی زمننا دورت اصبع بولوب وبعضيلر اوچ بچقدر ديوب واخر جزيره بعضيلر اوچ اصبع بولمشلردر يعنی مقرردر كه دايما اختلاف اوزرەدر زيرا فلك ثامن حركتی ايله انلرك حركتلری متعييندر والحاصل مناسب اولدر كه اسطرلاب ويا ربع مجيب ايله هر محلك عرض بلدی معلوم اولوب كتب اولنه ويا عرض بلده كوره خرق وضع اولنه كه جمله بنادر وجزاير واخنان يرلو يرنده اولوب اكاكوره عمل اولنه, que C traduit par : «... und nach der Behauptung etlicher 3 1/2 Finger hoch. Einige haben sogar gesagt, er stünde auf dem Südende der Insel Šumutra nur 3 Finger hoch. Nach meinem Dafürhalten ist dies alles richtig : Denn, wie schon früher erwähnt, bewegen sich die Fixsterne mit dem achten Himmel. Dies beweist auf Folgendes : Bei der Bestimmung der Fingerhöhe (des Kleinen Bären) an jenem Punkte fanden nämlich die Inder zu unserer Zeit den Kleinen Bären 4 Finger hoch stehend, während vor diesen die Araber den Kleinen Bären 3 3/4 Finger hoch stehend gefunden hatten; einige sagten, er stünde nur 3 1/2 Finger hoch, und wieder einige fanden am Ende der Insel nur 3 Finger. Es steht also fest, dass die Höhenbestimmung immer strittig ist, denn es ist evident, dass der Kleine Bär sich mit der Bewegung des achten Himmels bewegt. Man sollte also mittelst des Astrolab's oder «antwortenden Quadranten» die geographische Breite eines jeden Platzes bestimmen und verzeichnen, aber auch mit Berücksichtigung der geographischen Breite eine Karte construiren, die alle Höhen, Inseln und Weltgegenden je am richtigen Orte bringt, und sich nach dieser orientiren» (p. 71) Bittner traduit اصبع par «Finger», ce qui est son sens littéral. Cf. mes *Relations de voyages*, t. II, p. 497, n. 6.

(4) ظهر signifie littéralement «dos». Appliqué à une grande île orientée

من المغيب جزيرة كثيرة [1] تسمي ميقاماروس [2] والفرقدان هناك
سبعة ثم [3] بعد جزيرتان يسميان اندر سابور [4] بينهما وظهر جزيرة
شمطرا (*sic*) ثمانية ازوام وبعدها في الجنوب جزيرة يقال متهاري [5]

nord-sud, «dos» désigne la côte qui fait face à la haute mer (la côte occidentale de Sumatra et la côte orientale de Madagascar, par exemple). بطن «ventre», désigne la côte opposée (orientale de Sumatra et occidentale de Madagascar). On retrouve une terminologie à peu près identique et sans doute empruntée aux Arabes dans les anciens routiers portugais. Cf. «Portos que ha na ilha de São Lourenço pela banda de dentro» = côte occidentale de Madagascar = «ventre» des instructions nautiques arabes (dans G. Pereira, *Roteiros Portuguezes da viagem de Liboa á India nos seculos* xvi *et* xvii, Lisbonne, 1898, in-8°, p. 84); «Viagem de Goa para o cabo de Boa Esperança por Moçambique por dentro da ilha de São Lourenço» (*ibid.*, p. 140); «Viagem de Goa para o cabo de Boa Esperança por fora [= «dos»] da ilha de São Lourenço» (*ibid.*, p. 148). Ces expressions parallèles sont courantes dans les textes arabes et les routiers portugais.

(1) Le texte avait initialement كبيرة «grande», qui a été corrigé en كثيرة pour كثيرة «nombreux».

(2) A a la même leçon dans ce vers, fol. 105 v°, l. 8 :

واسمُها يا صاح مَيقَامَاروس   مَارُوس طَود في شمطره مانوس

«et leur nom [de ces îles], ô ami, est Mīkāmārūs; Mārūs, à Sumuṭra, est une montagne qui nous est familière».

(3) Le passage depuis ثم بعد جزيرتان jusqu'à ميقاماروس الفرقدان avait été sauté par le copiste. Il a été ajouté en marge par le correcteur.

(4) C a lu *Andar-Sābōr*. Aucun des textes n'est vocalisé; mais, par analogie avec اندرفور, qui est sûrement à lire إِنْدْرَفُور *Indrafūra* = Indrapura, je vocalise إِنْدْرَسَابور *Indra-sābūr*.

(5) B a la même leçon; C a منطاوى *Manṭāwi*, qui est le nom des îles Mentawei, Mantawai ou Mantawei. متهارى est un complexe malais bien connu : *mata-hāri*, litt. «l'œil du soleil, le soleil». Il s'agirait donc d'une île appelée «île du soleil». Bittner, qui a adopté la correction منطاوى, lit *Menṭāwī* (p. 71); Tomaschek inscrit *Mantāwi* sur la carte XXV. Graphiquement, la correction de متهارى en منطاوى est difficilement acceptable, car le ـهـ médial ne peut guère être confondu avec ط médial. Au surplus, il serait extraordinaire que le ms. 2559 et le manuscrit turk fussent tous deux fautifs en donnant une leçon qui représente le complexe malais précité. Enfin, géographiquement, l'île de Matahāri ou île du Soleil est située dans ces deux textes par 4° 43′ nord et les îles Mentawei sont par 1° à 3° sud. Tomaschek a donc été obligé d'inscrire une

الفراقد سبعه وربع وبعدها فى الجنوب جزر كثيرة يسما ميقاماروس
الفرقدان سبعة و فى فرقدين ستة ونصف جزيرتان كبيرتان جبالٌ عوالي
ونصف حوالي[1] الجاهية منهما جزر صغار وشرقي هاتين الجزيرتين رق[2]
وشعبان[3] (fol. 28 r°) وبنود[4] في المآء ويسميان هاتين الجزيرتين
فلو بانيق والهنود يسمونها تلاجيه تشبيهًا بتلاجه[5] (*sic*) لان في
الجزيرة الجاهيّة تبان لك جبالها مثل تلاجه[6] والحذر كل الحذر في هذا
الموضع لمن هو جاي من جامس فله[7] الخلاص معه فى البرّ[8] اعني من

île Mantāwī contre la côte nord-occidentale de Sumatra, alors qu'aucune relation de voyage, ancienne ou moderne, n'a signalé un nom de ce genre à cette latitude. Je ne suis pas en mesure d'identifier l'île de Matahāri; mais il me paraît plus prudent d'en maintenir provisoirement le nom sur la foi des textes arabe et turk.

(1) ونصف حوالي, qui a été ajouté en marge, ne figure ni dans B ni dans C.

(2) رق, en terminologie nautique, désigne un «banc plat s'étendant devant la terre» (cf. *Instructions nautiques sur la mer Rouge et le golfe d'Aden*, Paris, 1885, in-8°, n° 681, à l'index des mots arabes, p. xv, s. v° *Rak*).

(3) شعب, plur. شعبان = «récif de roches» (cf. *Instructions nautiques*, *op. laud.*, s. v° *Shab*).

(4) Manque dans B et C.

(5) C a : «Man nennt sie Fulô Bânîq; bei den Indern heissen sie Talâğih, weil sie den zu Gûğarât gehörigen Talâğih ähnlich sind.»

(6) Le texte a ىلاحه.

(7) A a جامِسّ فَلَهّ *Gāmis-falah*, fol. 52 v°, dernière ligne; جامِسّ فَلَهّ *Gāmis-fallah*, fol. 109 r°, l. 7; 109 v°, l. 18; 111 r°, l. 2; جَاْمُوس فَلَهّ *Gāmūs-fallah*, fol. 105 v°, l. 11 et جاموسي فوله *Gāmūsī-fūlah*, fol. 54 v° *infra*. Cette dernière leçon est un hybride composé de *fallah*, déformation du malais ڤولو *pūlaw*, *pūlo* «île», et du perso-arabe جاموس «buffle». La syntaxe malaise et arabe exigerait **fallah-gāmūs*; mais l'inversion *gāmūs-fallah*, dont on retrouve d'autres exemplaires dans la toponomastique ancienne de l'Inde transgangétique, a été faite sur le modèle de sanskrit *Yavadvīpa*.

(8) البرّ *al-barr* a, dans certains textes géographiques, le sens de «continent, terre ferme», par opposition à la mer et aux terres insulaires. Ici, il est employé avec son sens initial de «terre», par opposition à la mer. Cf. les exemples classiques البرّ والبحر «la terre et la mer»; بَرًّا وبَحْرًا «par terre et par mer».

ظهر جزيرة شمطري لمن اراد فنصور[1] واما بطن[2] شمطرة[3] رق خصوصًا
حوالي بندر عاروه[4] واما ديرة ظهر جزيرة شمطرة فمن جامس فله
لماكوفانج[5] ففيه ثلثة اقوال القول الاول مطلع العقرب[6] القول الثاني
مطلع سهيل والقول الثالث قطب سهيل وعندي ان مطلع سهيل اصح
ومن ماكوفانج وهو جبل في ظهر جزيرة شمطرة من المغيب الفرقدان
عليه سبعة ونصف وقيل سبعة وربع لفنصور ففيه قولان احدهما مطلع
العقرب والآخر مطلع الحمارين فالاول اصحّ ومن فنصور لاخر جزيرة
شمطرة ففيه ثلثة اقوال القول الاول مطلع التير والقول الثاني مطلع
الاكليل والقول الثالث مطلع العقرب فالقول الاوّل والثاني للشوليان
والقول الثالث للعرب والهرامزة والهنود واما ديرة بطنها فمن جامس
فله للامري مطلع العقرب (fol. 28 v°) ومن لامري لبندر شمطرة ففيه
قولان احدهما مطلع الجوزاء والاخر مطلع التير ومن بندر شمطرة
لاخرها الغالب مطلع العقرب واما بنادرها المشهورة بندر شمطرة في
بطنها من جانب الشرق والفرقدان عليه سبعة ونصف بندر مندرة
وهو قريب من لامري وهو من جانب الشرق ايضا وهو بندر جديد

(1) A a la leçon fautive, fréquente dans les textes arabes, فَيْصُور *Fayčūr*, fol. 53 r°, l. 5; et la bonne leçon, فَنْصُور, fol. 111 r°, l. 5.

(2) *Vide supra*, p. 87, n. 4.

(3) C'est la bonne leçon qu'ont également A, B et C. *Vide supra*, p. 86, n. 2.

(4) A a عَارُوا, fol. 111 r°, l. 6; B et C ont عروه. Cette notation est tout à fait inattendue, car le *Nāgarakĕrtāgama* (1365) a *Harw* (cf. G. Ferrand, *Relations de voyages*, t. II, p. 652), qui est passé à *Haru*, puis à *Aru*, dans la langue moderne. D'après le poème kawi précité, عاروه et عروه sont à lire عاروه *ʿĀrūh* et عروه *ʿArūh*; عَارُوا, *ʿĀrū*.

(5) A a مَهْكَفَنْج *Mahkafang*, fol. 53 r°, l. 1, et مَهْكَفِنْج *Mahkafing*, fol. 111 r°, l. 3. B et C ont la même leçon que le ms. 2559. Bittner a lu *Mâkôfânağ*.

(6) C'est l'un des 32 خنّ *ḫann* (plur. اخنان *aḫnān*) ou rumbs de vent de la boussole. L'expression arabe, litt. «lever du Scorpion», a été rendue, en traduction, par le terme équivalent usité dans les marines occidentales. Cette

مشهور في العمارة والعدل (1) بندر فنصور وهو في ظهرها من الغرب
الغرقدان عليه ستة بندر منقابوه (2) وهو في ظهرها ايضا من جانب
الغرب الغرقدان خمسة بندر فلو بنج (3) وهو في بطنها من جانب
الشرق والجنوب الغرقدان اربعة الاربع واعلم ان جزر ميقاماروس فيها
ناس كالسباع ياكلون الادميين وكذلك اهل ظهر جزيرة شمطرة
واهاجها ياكلون الادمية يقال لهم البطنج (4) فالحذر كل الحذر منهم

LXXXI. Le soutien des Mahara.

Section traitant de la connaissance de l'île de Šumuṭra.

Elle [5] commence, au nord [6], à la montagne de Lāmurī où les Far-

question sera traitée en détail dans la traduction intégrale des mss 2292 et 2559, qui sont actuellement en cours de publication.

(1) B a : بندر جديدر ومعوردر وحاكى عدل ايله مشهوردر et C : «... ein neuer und bewohnter Hafen, dessen Gouverneur durch Gerechtigkeit bekannt ist ...».

(2) B a la même leçon; A a مَنْقَابُوا, fol. 53 r°, l. 7 et 111 r°, l. 9; C a *Menang-kâbô* (*sic*), rectifié, entre parenthèses, en *Manqâbôh*, ce qui représente منقابوه, comme dans le ms. 2559. Le *Nāgarakĕrtāgama* a *Manankabwa* (cf. G. Ferrand, *Relations de voyages*, t. II, p. 652), qui permet de corriger les leçons précédentes et de rétablir مَنْڠقابْوة *Manangḳābwa* = *Manaṅkabwa*. Dans un manuscrit malais daté du 13 ṣafar 1240 = octobre 1824, le même nom est écrit منڠكبو = Mĕnaṅkabaw (H. H. Juynboll, *Catalogus van de Maleische en Sundanesche handschriften der Leidsche Universiteits-bibliotheek*, Leyde, 1899, in-8°, p. 245, CCLVI).

(3) B et C ont la même leçon fautive, que Tomaschek a identifiée à l'île de Baṅka. Le ms. 2559 et B ont tous deux بندر فلو بنج «le port de Falu Bang»; il ne s'agit donc pas d'une île, mais d'un port de la côte sud-orientale de Sumatra. فلو بنج est à corriger en فلي بنج. A a, en effet, فَلِي بَنْج au fol. 111 r°, l. 11, et فَلِيْبَنْج au fol. 53 r°, l. 8. L'un et l'autre et les leçons précédentes sont, sans doute, pour فَلِمْبَنْج *Falimbang* = Palembaṅ.

(4) Même leçon dans C; B a fautivement بطنج.

(5-6) (5) Les documents utilisés pour le commentaire de ce texte sont :

Itinerario voyage ofte schipvaert van Jan Huygen van Linschoten naer oost ofte Portugaels Indien 1579-1592, édit. H. Kern, 's-Gravenhage, in-8°, 1910, t. I, chap. 19 : *Van 't Eylandt Samatra, eertijts Taprobana gheheeten*, p. 74-76 et la carte de la page 70 du même volume;

La carte de Sumatra de Valentyn reproduite dans le n° 22 du *Journal of*

kadayn (les deux Gardes = β et γ de la Petite Ourse) sont par 7 *iṣba'* et 7/8 [= 5° 48′ nord environ], d'après les uns; par 7 *iṣba'* 3/4 [= 5° 34′

the Straits branch of the Royal Asiatic Society, décembre 1890, intitulée : *Nieuwe kaart van het eyland Sumatra verbeterd door* François Valentyn, J. van Braam et (*sic*) Gouder de Linden;

Le Petit Atlas maritime, recueil de cartes et de plans des quatre parties du monde, Tome III, contenant : I° l'Asie, II° l'Afrique, avec les détails intéressans de ces deux parties, 1764, sans nom d'auteur ni de lieu d'impression (je n'ai pas encore pu retrouver les deux premiers volumes de cette publication, dont le présent volume m'est seul connu);

A new directory for the East Indies containing general and particular charts of the oceans, seas, straits, coats, islands, capes, golfs, bays, harbours, rocks, sands, soundings, etc., necessary to be known in sailing to, from and throughout the East Indies, the whole (originally begun and carried on from the most approved charts and plans, by Mr W. Herbert, Mr W. Nichelson and others) *much improved and augmented by* Samuel Dunn, Londres, 5e édition, 1780;

The Oriental Pilot; or a select collection of charts and plans, both general and particulars; calculated for the navigation of the country trade in the seas beyond the cape of Good Hope : including the Indian sea, with the Arabic and Persian golfs, the China sea, the eastern sea, etc., etc., etc. Drawn chiefly from the last edition of the Neptune Oriental *of Mons.* d'Après de Mannevillette; *with important additions and several improvements, extracted from numerous Journals of the Honourable the English East India Company; and from actual surveys by officers in that service; as also from the original drafts of the Dutch East India Company with sailing directions.* Londres, sans date (vraisemblablement des dernières années du xviiie siècle).

Ce sont les seuls documents cartographiques que j'aie à ma disposition. — (6) D'après le texte de Linschoten (p. 74-75), la pointe nord de Sumatra est par 5° nord et l'extrémité méridionale de l'île par 6° sud. L'île aurait 170 milles de long et 60 milles de large. Sur la carte de Linschoten, la pointe nord-ouest et la pointe sud de Sumatra dépassent respectivement de près d'un quart de degré le cinquième parallèle septentrional et le sixième parallèle méridional. La partie nord de Sumatra est à peu près parallèle à l'équateur et divisée en trois états : Daia, au nord-ouest; Achem = Ačin, communément Atchin, au centre; et Pedir, au nord-est.

Sur la carte de Valentyn, l'extrême pointe nord-ouest est par environ 5° 20′. Tout le nord de l'île constitue l'état d'Atchin (*Tryk van Atsjen*), avec la ville d'Atchin à la pointe nord-est, sur la rive droite et à l'embouchure d'une rivière non dénommée.

D'après le *Petit Atlas maritime*, l'extrême pointe nord-ouest est par 5° et quelques minutes. Mêmes indications que dans Valentyn. La rivière est appelée «rivière d'Achem».

La carte XIII du *New Directory* (*A particular plan of Acheen road with the*

environ], d'après d'autres. Elle finit, au sud, [avec le pays ou le cap de] Tīkū Tarmad[1]. En ce qui concerne la latitude de ce dernier endroit, les opinions diffèrent : il y en a trois. La première est que, en cet endroit, les Farkadayn sont par 4 *iṣba'* [= 0° 52′ sud environ]; c'est l'opinion de la majorité des Indiens [de la côte occidentale de l'Inde]. La seconde est que, en cet endroit, les Farkadayn sont par un peu moins de 4 *iṣba'* [= un peu moins de 0° 52′ sud]; c'est l'opinion des Arabes et des Čolas[2]. La troisième est celle de ceux qui l'ont vérifiée : [les Farkadayn sont en cet endroit] par 3 *iṣba'* 1/2 [= 1° 43′ sud environ]. Certains disent que l'extrémité méridionale de l'île de Šumuṭra est [même] par 3 *iṣba'* [= 1° 34′ sud environ][3].

Sache que sur la côte occidentale, il y a de nombreuses îles appelées

Islands adjacent) désigne l'extrême pointe nord-ouest sous le nom de «Kings Point», la ville d'Atchin est à 0° 10′ à l'est. Ce «Kings Point», la moderne «tête d'Atchin», est à peu près entre 5° 23′ et 5° 24′. L'*Oriental Pilot* (carte 42, *A chart of the straits of Malacca and Singapore*) appelle également cette pointe «the King's Point or Cape Ashim» et la situe par environ 5° 20′. La ville de «Achem or Ashim» est à un degré de longitude à l'est, sur le delta d'une rivière non dénommée.

«... the great Island Sumatra, which Extendeth from 05° 40′ South Latitude to 05° 40′ North Latitude, soe that the Equinoctiall Line divideth this Island into 2 Equall parts...» (*A Geographical account of countries round the bay of Bengal, 1669 to 1679*, by Thomas Bowrey, édit. Sir Richard Carnac Temple, *Hakluyt Society*, 2e série, t. XII, Londres, 1905, p. 285).

(1) *Vide supra*, p. 86, n. 3.

(2) Le كتاب شرح تحفة الفحول في تمهيد الاصول de Sulaymān ibn Aḥmad al-Mahrī, que contient également le ms. 2559, a, au fol. 167 r°, l. 9 et suiv. :

الشوليان وهم اهل شول مندل لكن اشهر بلدانهم مدينة قايل وهي بلدة علمائهم
وقايل بندر مشهور من قديم في ارض كريكره

«Les Šuliyān [= Cola] sont les gens du Šūlamandala [= *Čolamandalam* = Coromandel]. La plus célèbre de leurs villes est celle de Ḳayāl. C'est la ville de leurs savants. Ḳayāl est un port célèbre depuis l'antiquité. Il est situé dans le pays de Karikara (ou Karaykara, le Kailukari de nos cartes).»

Ḳāyal est le *Cail* de Marco Polo (cf. édit. Yule-Cordier, t. II, 1903, p. 372-373). La notation arabe reproduit exactement le nom tamoul de cet ancien port : Kāyal (cf. *Imperial Gazetteer of India, Madras*, t. II, Calcutta, 1908, p. 283).

(3) Toutes ces latitudes sont inexactes. L'extrémité méridionale de Sumatra est aux environs de 6°.

Mīķāmārūs[1]; les Farķadayn sont là par 7 *iṣba'* [=4° 18′ nord environ]. Viennent ensuite deux îles appelées Indrasābūr[2]. Entre ces îles et la côte occidentale de l'île de Šumuṭra, il y a 8 *zām*[3] [de distance]. Ensuite, au sud de ces îles, se trouve une île appelée Matahārī[4], là où les Farķadayn sont par 7 *iṣba* 1/4 [= 4° 43′ nord environ]. Après celle-ci, au sud, il y a de nombreuses îles appelées Mīķāmārūs[5], là où les Farķadayn sont par 7 degrés de hauteur [= 4° 18′ nord]. Là où les Farķadayn sont par 6 *iṣba* 1/2 [= 3° 26′ nord], se trouvent deux grandes îles : ce sont des montagnes élevées. A mi-chemin de l'île septentrionale de ces deux îles, il y a de petites îles. A l'est de ces deux îles, il y a peu de fond, des récifs de roches et (fol. 28 r°) des barrages dans l'eau[6]. On appelle ces deux îles Pulaw Bānyaķ[7]. Les Indiens les appellent Talāgīh parce qu'elles ressemblent aux Talāgih [du Guzerate][8]; car dans l'île septentrionale, les montagnes qui s'y trouvent apparaissent semblables aux Talāgih. Les précautions, toutes les précautions, il faut que les prenne en cet endroit, celui qui vient de Gāmis-fula[9], car il ne peut

(1) *Vide supra*, p. 88, n. 2.

(2) *Vide supra*, p. 88, n. 4.

(3) 8 *zām* = 24 heures de route, à raison de 3 heures au *zām*.

(4) *Vide supra*, p. 88, n. 5.

(5) Ce sont les dernières îles méridionales de l'archipel dont il vient d'être question.

(6) Il s'agit vraisemblablement, soit de hauts-fonds, soit de bancs de sable.

(7) Ce sont les îles que nos cartes, reproduisant servilement la transcription hollandaise, appellent *Banjak*, qui est à prononcer *Bañak*. بانيق, que Bittner a lu *Bānīķ* (p. 71), est donc à lire بانيَق *Bānyaķ*. C'est un bon exemple de transcription de la nasale palatale + *a*.

(8) *Vide supra*, p. 89, n. 5.

(9) *Vide supra*, p. 89, n. 7. C'est la *Gauenispola* de Marco Polo (édit. Yule-Cordier, t. II, p. 300 et 307); la *Gomespola* de Linschoten (édit. H. Kern, carte de la p. 70, t. I); la *Poulo Gomes* du *New Directory* (carte XIII) et de l'*Oriental Pilot* (carte 42). «[Achin], rapporte Thomas Bowrey (*A geographical account of countries round the bay of Bengal, 1669 to 1679*, édit. Sir Rich. Carnac Temple, *Hakluyt Society*, 1905, p. 286-287), hath likewise a very Excellent Roade or bay in which there is roome Enough for many hundreds of Ships and in great Safety, where they may ride in 12, 10, 8, 6, 4 fathoms depth, very cleare ground, and almost land locked with the head of Sumatra [= Tête d'Atchin], Pullo Way, and Pullo Gomus, and 2 or 3 Small Islands and rocks.» Sir Carnac Temple ajoute en note : «Cf. Dampier, William, A new voyage round the world» (Londres, 1696, t. II, p. 122) : «Pulo Gomez is another large island about 20 miles West from Pulo Way, and about 3 leagues

se sauver que sur la côte, c'est-à-dire sur la côte occidentale de l'île de Šumuṭra, s'il veut arriver à Pančur (1).

from the N. W. point of Sumatra". Cf. also the following from "Abstract of Captain Aitkins Journal", *O. C.* N° 4045, "15th April 1675". As soon as wee were shott without the island Polo Gomos, wee mett with a strong stream". Horsburgh, *East India Directory*, vol. II, p. 42, ed. 1805, has "Pulo Gomez, where there are regular soundings and good anchoring ground, from 10 to 17 fathoms". Cf. Captain Alexander Hamilton (*A new account of the East Indies*, Edinbourg, 1727, vol. II, p. 112), "Between Atcheen Head an high steep Promontory, and the South End of Gomus Islands, there are two Chanels to come from the Westward into the Road."

(1) فنصور, litt. *Fanṣūr* = *Fančūr* < *Pančūr*. *Vide supra*, p. 90, n. 1. Dans une note de son *Account of the Malay Mss belonging to the Royal Asiatic Society* (*Miscellaneous papers relating to Indo-China and the Indian archipelago*, 2e série, t. II, 1887, p. 51), H. N. Van der Tunk dit à propos de Hamzah de Baros appelé Hamzah الفنصوری parce que "*Fantsur* est l'ancien nom de Baros; d'où le camphre de Baros est appelé en arabe کافور الفنصوری "camphre de Pančur". Yule, qui a utilisé cette citation, ajoute (*Marco Polo*, éd. Cordier, t. II, p. 302) : "It is highly probable that *Fansūr* and *Barūs* may be not only the same locality but mere variations of the same name. The place is called in the *Shijarat Malayu*, *Pasuri*, a name which the Arabs certainly made into *Fansūri* in one direction, and which might easily in another, by a very common kind of Oriental metathesis, pass into *Barūsi*." Yule, qui n'était pas arabisant, n'a pas pris garde que l'*s*, en transcription, de *Fansūr* et de *Barūs*, sont deux lettres différentes. La première est un ص qui, dans le cas présent, rend la palatale malaise *č*, transcrite par les Hollandais *tj*; la seconde, une sifflante dentale que les Arabes ont également rendue par س *s*. En réalité, malais **Pančur* > arabe فنصور n'a absolument aucun rapport avec malais *Barus* ou *Baros* > arabe بالوس *Bālūs*. Les deux noms désignent le même port occidental de Sumatra, mais il n'y a aucune parenté phonétique de l'un à l'autre. Sur *Bālūs* et *Fančūr*, cf. les deux premiers volumes de mes *Relations de voyages et textes géographiques arabes, turks et persans, passim*. Le doublet Baros-Pančur s'explique ainsi. Baros qui est situé par environ 2° de latitude Nord, en pays batak, est le port d'exportation et la tête de ligne de la route à destination de la région du benjoin et de celle du camphre. Les premières étapes sont : Kampoṅ Mudik, Lubuk Tuwa et Pansur, le long de la rive gauche de la rivière Batu Garigis. Les Bataks écrivent *Pansur*, mais prononcent *Patsur*, d'où la forme malaise *Pančur* qui a confondu l'un et l'autre et que les Arabes ont rendu par فنصور (cf. L. van Vuuren, *De handel van Baroes, als oudste haven op Sumatra's westkust, verklaard; en voor de toekomst beschouwd*, dans *Tijdschrift v. Kon. Nederlandsch aardrijkskundig Genootschap*, 2e série, t. XXV, 1908, afl. 6, p. 1389 et suiv., avec carte et plans).

Sur la côte orientale de Šumuṭra, la mer a peu de fond, particulièrement autour du port de Aru.

[Voici] la route [à suivre] sur la côte occidentale de l'île de Šumuṭra. De Gāmis-pula à Mākūfāng[1], il y a trois opinions : la première, [faire route] au sud-est; la seconde, au sud-sud-est; et la troisième, au sud. D'après moi, c'est la route au sud qui est la meilleure. De Mākūfāng — c'est une montagne sur la côte occidentale de l'île de Šumuṭra. Les Farḳadayn sont là par 7 *iṣba'* 1/2 [= 5° 9′ nord environ], d'après les uns; 7 *iṣba'* 1/4 [= 4° 43′ nord environ], d'après les autres — de Mākūfang à Pančūr, la route est, d'après les uns, au sud-est; d'après les autres, au sud-est-1/4-sud : c'est la première qui est la meilleure. De Pančūr à l'extrémité de l'île de Šumuṭra, la route est, d'après les uns, à l'est-sud-est; d'après d'autres, au sud-est-1/4-est et d'après d'autres encore, au sud-est. La première et la seconde opinion est celle des Čolas; et la troisième, celle des Arabes, des gens de Hormuz et des Indiens [de la côte occidentale de l'Inde].

[Voici] la route [à suivre] sur la côte orientale. De Gāmis-fula à Lāmurī, au sud-est[2]. De Lāmurī au port de Šumuṭra, les uns disent [qu'il faut faire route] à l'est-1/4-sud; les autres, à l'est-sud-est[3]. Du port de Šumuṭra à l'extrémité de l'île, l'opinion dominante est de faire route au sud-est.

Les ports de l'île les plus connus sont : le port de Šumuṭra sur la côte orientale — les Farḳadayn sont là par 7 *iṣba'* 1/2 [= 5° 09′ nord environ]; le port de Mandara[4] qui est proche de Lāmurī, également sur la côte orientale — c'est un port nouveau, célèbre par sa prospérité et par le bon ordre qui y règne —; le port de Pančūr, sur la côte occidentale — les Farḳadayn sont là par 6 *iṣba'* [= 2° 34′ nord environ]; le port de Mananḳābwa[5], également sur la côte occidentale — les Far-

(1) C'est le *Mancópa* de Barros (*Da Asia,* décade III, liv. V, chap. 1, Lisbonne, 1777, p. 511).

(2) La direction donnée à la route est inexacte, car la petite île de Gāmisfula est au sud-ouest de la pointe la plus septentrionale de la Tête d'Atchin. *Vide infra* le texte arabe suivant.

(3) Cette route indique nettement que Lāmurī est à l'est de la Tête d'Atchin, donc sur la côte orientale de Sumatra, en prenant comme point de séparation entre les deux côtes la pointe la plus septentrionale de l'île.

(4) Ce port est inconnu par ailleurs.

(5) *Vide supra,* p. 91, n. 2. Linschoten l'a également inscrit sur sa carte comme port de la côte occidentale : *Manancabo*. C'est aujourd'hui le nom d'une

ḳadayn sont là par 5 *iṣba'* [= 0° 52′ nord environ]; le port de Pulaw Bang[1], sur la côte orientale — les Farḳadayn sont là par 3 *iṣba'* 3/4 [= 1° 18′ sud environ].

Sache que dans les îles Mīḳāmārūs, se trouvent des gens semblables aux bêtes féroces qui mangent les hommes. Il en est de même des gens de la côte occidentale de l'île de Šumuṭra : ce sont des brutes anthropophages qu'on appelle Batang[2] [= Batak]. Prends garde, prends bien garde!

Le texte suivant est extrait également du ms. 2559. C'est une des sections du chapitre III d'un autre ouvrage nautique de Sulaymān al-Mahrī, intitulé كتاب المنهاج الفاخر في علم البحر الزاخر «Livre de récits de voyages précieux ou science de la mer en fureur». Il n'est pas daté, mais il est postérieur au texte précédent. C'est au *Kitāb al-minhāj* que Sīdī 'Alī a emprunté les trois importantes sections : فصل في قياس الجاه Section de la latitude d'après l'étoile polaire (du fol. 64 v° à 70 r°); فصل في قياس الفرقدين Section de la latitude d'après les Farḳadayn ou les deux Veaux = β et γ de la Petite Ourse (du fol. 70 r° à 71 v°) et فصل في قياس النعش Section de la latitude d'après α, β, γ, δ de la Grande Ourse (du fol. 71 v° à 72 r°). On trouvera la traduction de ces trois sections d'après le *Muḥīṭ* de Sīdī 'Alī, dans mes *Relations de voyages et textes géographiques arabes, persans et turks*, t. II, p. 515-539.

Le chapitre II du كتاب المنهاج الفاخر commence ainsi (fol. 64 r°, l. 9 et suiv.) :

باب الثاني في القياس علي البرور المشهورة المعمورة اعلم ان قياس الجاه وقع فيه اختلاف بين اهل سوداد والاباد *sic* في بعض من الرؤس دون بعض وحصل اختلاف ايضا بين اهل الهند والعرب في قياس الاصلي ففي

peuplade de cette région, que les anciens marins avaient sans doute donné au port par lequel on pénétrait dans le pays.

(1) A corriger en Palembang = Palembaṅ. *Vide supra*, p. 91, n. 3.

(2) Il s'agit sans doute des Bataks, dont le nom a été inexactement transcrit. Cf. le texte arabe suivant, p. 100 et 102.

كتابي العمدة موافقا للشوليان وفي هذا الكتاب تبعت قول القدما
في جميع البرور وسببه اني جربت في بعض الرّوس التي كنت اظن بها
النقصان (fol. 64 v°) بكدّور وزجد فوجدتها عشرة واحد عشر بل
فيها الضيق...

Chapitre II traitant de la latitude [des ports situés] sur les côtes habitées connues. Sache que, au sujet de la hauteur du Gāh (l'étoile polaire), il y a des divergences entre les gens des pays sous le vent et ceux des pays au vent [1], en ce qui concerne certains caps. Il en résulte également des divergences entre les gens de l'Inde [occidentale] et les Arabes au sujet de la hauteur fondamentale [, c'est-à-dire de la hauteur de la polaire à tel ou tel endroit]. Dans mon livre intitulé Al-'Umda (*vide supra*, p. 85), [les latitudes données] sont conformes à celles des [marins] Čolas [2]; dans le présent livre, j'ai reproduit l'opinion des

[1] Dans la terminologie nautique de Ibn Māǰid et de Sulaymān al-Mahrī, le point de séparation entre les pays au vent et les pays sous le vent est le cap Comorin. Cette expression, qui est sans doute empruntée au malais, a pris en arabe, comme on vient de le voir, un sens géographique assez différent. Pour les Malais, le point de séparation des deux sortes de pays est, au contraire, la pointe nord de Sumatra. Modifier dans ce sens la note 2, p. 496, de mes *Relations de voyages*, t. II.

Tcheou K'iu-fei, dans son *Ling wai tai ta* (II, 12^b), indique une répartition spéciale des pays de la mer de Chine et du grand archipel d'Asie en «pays de la haute côte et de la basse côte» : «Le royaume de Chö-p'o, appelé également 蒲家龍 P'ou-kia-long [= P'u-kia-loṅ < Pĕkaloṅan], gît dans le sud-est de la mer. Sa position étant en bas (c'est-à-dire dans le sud par rapport à l'Annam, qui est au nord et qui est dit être «en haut»), fait qu'il est appelé la côte basse» (dans *Chau Ju-kua*, trad. Hirth-Rockhill, p. 79 *infra*). Le *Tchou fan tche* contient des indications identiques, évidemment empruntées au *Ling wai tai ta*. «On a l'habitude, dit Tchao Jou-koua (*ibid.*, p. 204, notice 11), de distinguer entre la «haute côte» et la «basse côte». Le Tchen-la (Cambodge) et le Tchan-tch'eng (Čampa) sont appelés [pays de la] haute côte; [le pays de] Ta-che, le San-fo-ts'i (Palembaṅ) et Chö-p'o (Java) sont appelés [pays de la] basse côte.»

[2] Il existait donc aux xve et xvie siècles des textes nautiques čolas sur la navigation dans l'Océan Indien, les mers de Chine et de l'Indonésie, assez importants et utiles à connaître pour que les auteurs d'*Instructions nautiques* arabes se soient crus obligés de les étudier et, dans certains cas, de les prendre pour base de leurs propres publications. Je ne crois pas que cette littérature

Anciens [qui ont rédigé des *Instructions nautiques*,] pour toutes les côtes parce que je les ai vérifiées pour certains caps que je supposais avoir été situés au-dessous de leur latitude vraie, par exemple Midawwar et Zagad. J'ai trouvé ces deux caps par 10 et 11 [*iṣba'*], et même à un peu moins [de 10 et 11 *iṣba'*]...

فَصْلٌ في معرفة جزيرة شمطرة شمطرة اولها من (Fol. 78 r°, l. 10.) الشمال والغرب الفرقدان ثمانيه ضيق لان جامس فله غربي هذا الراس وبقرب هذا الراس اعنى راس شمطرة جزر ماس فله وهو جزر كبار وصغار وآخر جزيرة شمطرة من الجنوب ففيها اقوال كثيرة وقد ذكرتهم في العمدة فعلى القول الاشهر ان آخرها الفرقدان (fol. 78 v°) ثلثه ونصف واما ديرة ظهرها فمن جامس فله لماكوفانج مطلع سهيل ومن ماكوفانج لفنصور مطلع الحمارين ومن فنصور لاخر الجزيرة من الجنوب مطلع العقرب واما ديرة بطنها فمن جامس فله لماس فله في المطلع الاصلي ومن ماس فله لبندر شمطرة مطلع الجوزا ومن شمطرة لغلو برهله مطلع الاكليل الفرقدان سبعة ومن برهله لجزيرة جمر[1] مطلع الاكليل ايضا هذه الديرة البحريّة واما الديرة البرّيّة فهى من شمطرة الي عاروه الفرقدان ستة ونصف مطلع العقرب ومن عاروه الي قرب ركن مطلع الجوزا حيث الفراقد ستة وربع من قرب ركن متطرد البرّ تحت القطب وما حوله لاخر الجزيرة وهكذا قيل وقيل غير ذلك واما بنادرها المشهورة فمن ظهرها بندر فنصور[2] وهو بندر الكافور الحي والذهب وغيرها بندر فريامن المشهور عند الناس بمَنَنْقابوة[3] وهو بندر ذهب التبر والعود بندر اندرفور[4] غير مشهور في هذا الزمان

spéciale ait été consultée; je n'ai même pas souvenir qu'on en ait signalé l'existence.

(1) Le texte a fautivement جمس.

(2) Cod. منصور.

(3) Cod. بميقابوة.

(4) Cod. اندرفوا.

وكان مشهورا قديم الزمان واما بنادرها بطنها اعنى مطلعها بندر فيدر وهو تحت جبل لامري وهو بندر الفلفل بندر شمطرة (fol. 79 r°) وهو اشهر بنادرها وهي بلدة كبيرة وهي بندر الفلفل والحرير والذهب وهو بندر معمور بندر عاروه وهو بندر صغير بندر ركن وهو بندر صغير بندر فلي بنج[1] وهو ايضا بندر صغير وهولآء البنادر الصغار منهم بنادر الجاوي وغيره من تلك النواحي فاما قياسات البنادر فقد ذكرت في المقابلات في باب القياسات فلا حاجة للتكرار

تنبيه اعلم ان في ظهر جزيرة شمطرة من المغيب جملة جزر فالمطلق من جامس فله لجزيرة اندرسابور[2] التي هي اولهن من الشمال مغيب سهيل وهي مقابلة لماكوفانج[3] والمسافه بينهما ثمانية ازوام ثم بعدها في الجنوب جزيرة كبيرة ذات اخوار وبنادر تسمى ميقاماروس[4] والفرقدان عليها سبعة الا ربع وهي اصل بلد البنتك وهم الذين ياكلون بنى آدم نسال الله العفو والعافية وبينهما ظهر شمطرة ثمانية ازوام ايضا واذا جريت من هذه الجزيرة في مطلع الجوزا تاتيك جملة جزر منهن فلو باني (*sic*) وفلو لنبوا وفلو لولو وجزيرة تلاحيه[5] وخرابات الي قرب البر وفي البر بندر شنكل[6] الفرقدان هنا ستة ونصف وهذا الموضع موضع الشعبان وبعد هؤلآء الجزر الي الجنوب (fol. 79 v°) جزيرة وهي مقابلة لغصنور[7] وبينهما مقدار ثمانية ازوام تسمى منقاروش (*sic*) **واعلم** ان المجري من جزيرة منقاروس (*sic*) الي فنصور[8] مطلع النير لكن كن

(1) Cod. فلى دبح.
(2) Cod. اند سابور.
(3) Cod. لماكوفاح.
(4) Cod. ميقافاروس.
(5) Cod. تلاحية.
(6) Cod. شكل.
(7) Cod. لمنصور.
(8) Cod. منصور.

حذرا من الاوساخ في بعض الاماكن وفي الجزر المشهورة جزيرة نيحا[1] وهي فوق بندر فنصور[2] وجزيرة باسلار وهي جنوبي وبحري عن فنصور[2] وفيها نهرٍ (sic) يصبّ دايما وكم من جزر غير هؤلاء المذكورات ومن شعبان

Livre de récits de voyages précieux.

LXXXII. Section traitant de la connaissance de l'île de Šumuṭra.

Šumuṭra commence, au nord-ouest, là où les Farḳadayn sont par un peu moins de 8 *iṣba'* [= 6° nord environ]. Gāmis-fula est à l'ouest de ce cap [nord-occidental]. Proche de ce cap, c'est-à dire du cap [septentrional] de Šumuṭra, gisent les îles de Mās-fula[3]. Ce sont des îles grandes et petites. En ce qui concerne la latitude de l'extrémité méridionale de l'île de Šumuṭra, il y a plusieurs opinions que j'ai rapportées dans [l'ouvrage intitulé] Al-'Umda[4]. L'opinion la plus répandue est qu'elle se termine là où les Farḳadayn (fol. 78 v°) sont par 3 *iṣba'* 1/2 [= 1° 43′ sud environ].

[Voici] la route à suivre sur la côte occidentale : de Gāmis-fula à Mākūfāng, au sud-sud-est; de Mākūfāng à Pančūr, au sud-est-1/4-sud; de Pančūr à l'extrémité méridionale de l'île, au sud-est.

[Voici] la route à suivre sur la côte orientale : de Gāmis-fula à Mās-fula, au plein est[5]; de Mās-fula au port de Šumuṭra, à l'est-1/4-sud;

(1) Cod. نيحا.

(2) Cod. منصور.

(3) *Mās-fula* est un complexe dont les mots sont malais et la construction sanskrite, signifiant «île de l'or». L'aire d'expansion de *mās*, correctement *ĕmás, amás* et *más* en malais, s'étend, en dehors de l'Indonésie, à la péninsule malaise et à l'Indochine. Cf. javanais *emas*; bisaya, dayak, tagal *amas;* makassar *amasa;* batak *omas;* khmèr *mãs;* bahnar, jarai, halaṅ *maḥ;* čam *mo'ḥ;* radè *mă;* péninsule malaise *amas*, *mas*, *mãs* (cf. Aymonier-Cabaton, *Dictionnaire čam-français*, p. 365, *sub verbo*, et C. Otto Blagden, *Comparative vocabulary of aboriginal dialects*, dans *Pagan races of the Malay peninsula*, Londres, 1906, in-8°, t. II, p. 621, s. v° *gold*). La *Lijst van de voornaamste aardrijkskundige namen in den Nederlandsch-Indischen archipel* (Batavia, 1906) mentionne trois îles du même nom : l'une dans l'archipel des îles Aru (Résidence d'Amboine); la seconde dans la résidence de Timor, et la troisième sur la côte orientale de Sumatra, dans la Résidence de Riouw et dépendances.

(4) *Vide supra*, p. 85.

(5) Litt. «à l'est fondamental».

[du port] de Šumuṭra à Pulaw Barhala, au sud-est-1/4-est — les Farḳadayn sont là par 7 *iṣba*ʿ [= 4° 18′ nord environ]; — de [Pulaw] Barhala à l'île de J̌umur, au sud-est-1/4-est également. Cette route est [dite la route] du large [1].

La route le long de la côte [orientale] est la suivante : [du port] de Šumuṭra à Aru où les Farḳadayn sont par 6 *iṣba*ʿ 1/2 [= 3° 26′ nord environ], au sud-est; de Aru aux environs de Rakan [2], à l'est-1/4-sud — les Farḳadayn sont là par 6 *iṣba*ʿ 1/4 [= 3° 00′ nord environ]. A partir des environs de Rakan, la terre s'avance dans la direction du pôle [sud] et de ses environs, jusqu'à l'extrémité de l'île. On dit cela et on dit aussi autre chose.

Les ports connus de l'île sur la côte occidentale, sont :

Le port de Pančūr; c'est le port du camphre. . . [3], de l'or et d'autres produits;

Le port de Pariyaman [4], célèbre parmi les hommes [et qui est situé dans le pays] de Manaṅkabwa; c'est le port de la poudre d'or et de l'aloès;

Le port de Indrapura [5], qui n'est plus connu à cette époque-ci, mais qui était célèbre autrefois.

Les ports de la côte orientale sont :

Le port de Pedir [6], sous la montagne de Lāmurī; c'est le port du poivre;

Le port de Šumuṭra; (fol. 79 r°) c'est le plus célèbre des ports de l'île. C'est une grande ville. C'est le port du poivre, de la soie et de l'or. C'est un port fréquenté;

(1) C'est-à-dire la route par le milieu du détroit, opposée à la route du cabotage le long de la côte. Pulaw Barhala est sans doute le petit groupe d'îles à l'est de l'embouchure de la rivière de Deli, plus exactement Dĕli, au sud du 4ᵉ degré de latitude nord, que l'*Oriental Pilot* (carte 42) appelle «Pulo Varela, call'd by the Sailors Pulaw Verura». Pulaw J̌umur, exactement Pulaw J̌ĕmur, est l'une des îles de l'archipel des Aru. Cf. Tomaschek, carte XXV, et mes *Relations de voyages*, t. II, p. 489, note; 490, note; 492, 499, 533, où جمرة *Gumrah*, جمر *Gamar*, etc.; *Gumar*, *Gamar*, doivent être rectifiés en جمر *J̌umur* < malais *J̌ĕmur*.

(2) Malais *Rĕkan* ou *Rokan*.

(3) Le texte a الحي, qui peut signifier «camphre vivant», mais je n'ai trouvé cette expression nulle part ailleurs.

(4) Ou Pariaman, généralement appelé Priaman.

(5) Indrapura, la ville d'Indra; exactement *Indrŏpurŏ* et *Indĕrŏpurŏ*.

(6) Litt. *Fīdir*; en atchinais *Pidië*.

Le port de Aru; c'est un petit port;

Le port de Rakan; c'est un petit port;

Le port de Palembaṅ[1]; c'est également un petit port. Parmi ces petits ports sont les ports du benjoin[2] et d'autres produits de ces régions.

En ce qui concerne la latitude[3] de ces ports, je l'ai indiquée au chapitre des latitudes et il n'y a pas à y revenir.

Attention[4]. Sache que sur la côte de l'île de Šumuṭra qui fait face à la haute mer, du côté de l'ouest, il y a une série d'îles. [Voici quelle est] la route au large : de Gāmis-fula aux îles de Indrasābūr qui sont les premières en commençant par le nord, au sud-sud-ouest — elles sont en face de Mākūfāng; — la distance entre ces deux points est de 8 *zām*. Ensuite, au sud, une grande île aux nombreux criques[5] et ports, appelée Mīkāmārūs où les Farkadayn sont par 6 *iṣba'* 3/4 [= 3° 52′ nord environ]. C'est le pays dont sont originaires les Batak anthropophages. — Nous implorons d'Allah le pardon et la sécurité! — Entre cette île et la côte occidentale de Šumuṭra, il y a également 8 *zām* de distance. Si, de cette île, tu fais route à l'est-1/4-sud, tu arrives dans un groupe d'îles parmi lesquelles sont : Pulaw Bānyak[6], Pulaw Lumbū[7],

[1] Le texte a *Falī-bang*.

[2] Le texte a بنادر الجاوي.

[3] Le texte a القياسات, pluriel de قياس, qui signifie simplement «mesure» et, dans le cas présent, avec le sens de «mesure de hauteur d'étoile à tel endroit pour en déterminer la latitude».

[4] تنبيه signifie au propre «avertissement, admonition, avis». Je l'ai traduit par le terme nautique équivalent : «attention», qui est imprimé en caractères gras dans les *Instructions nautiques* modernes. Les instructions qui suivent ce titre mis ainsi en relief ont pour but de mettre en garde les marins contre les dangers de la navigation en tel ou tel endroit.

[5] D'après Bīrūnī, غب *γubb*, plur. أغباب *aγbāb*, signifie «golfe, baie» et خور *ḫūr*, plur. أخوار *aḫwār*, «estuaire de fleuve formant golfe» (Alberuni's *India*, édit. et trad. E. Sachau, p. ١٠٢ du texte arabe et p. 208, t. I, de la traduction anglaise). L'indication est exacte du point de vue géographique; mais, en terme de marine, *ḫūr* a le sens de «lagune, crique». Cf. *Instructions nautiques sur la mer Rouge et le golfe d'Aden*, n° 681, 1885, p. xv, *sub verbo*.

[6] Pulo Bañak. *Vide supra*, p. 94 et note 7. Le texte a ici la leçon fautive باني *Bānī* pour بانيق *Bānyaḳ*.

[7] Je n'ai pas à ma disposition de document cartographique me permettant de situer exactement cette île. Il s'agit sans doute du groupe insulaire gisant en face de Baros.

Pulaw Lūlū [1], l'île de Talāgīh [2] et des îles désertes [3] jusque près de la côte. Sur la côte, se trouve le port de Šinkil [4], là où les Farkadayn sont par 6 *iṣba'* 1/2 [= 3° 26′ nord environ]. C'est un endroit à récifs de roches. Après ces îles, en se dirigeant vers le sud, (fol. 79 v°) se trouve une île située en face de Pančūr — entre ces deux points, il y a environ 8 *zām* — appelée Manḳārūš [5]. Sache que la route de l'île de Manḳārūš à Pančūr est à l'est-sud-est; mais prends bien garde [aux parties] malsaines [6] dans ces endroits.

(1) Voir la note 7 de la page précédente.

(2) *Ibid.*

(3) Le texte a خرابات, de la racine خَرِب «être ruiné, dévasté, dépeuplé». «[The Moorish pilot], rapporte Teixeira, though reputed the best in those narrow seas [il s'agit du golfe Persique], nearly put us high and dry at a pass which the Moors call Karab [lire خراب *ḫarāb*], that is, «broken» or «ruined». They say that there was a great city, that was overflowed by reason of its low position» (*The travels of Pedro Teixeira*, trad. et annoté par William F. Sinclair et Donald Ferguson, *Hakluyt Society*, 2e série, n° IX, 1902, p. 25). La traduction de خرابات par «désertes» implique que les îles en question ont été dévastées et dépeuplées.

(4) Exactement *Sinkil*, mais communément appelé *Sinkel*. La notation arabe *Šinkil* est fautive, car la sifflante palatale n'existe pas dans les langues de Sumatra.

(5) Dans le même traité du ms. 2559, au fol. 70 v°, l. 14 et suiv., Sulaymān cite les ports et îles suivants, qui sont situés à l'endroit où les Farkadayn sont par 6 *iṣba'* : ملاقه ثم بندر ركن من بطن شمطرة ثم بندر فنصور ثم جزيرة ماروس وقيل يسمي فلو بابيك من مغيبى شمطرة «Malāḳa [sur la côte occidentale de la péninsule malaise]; puis le port de Rakan sur la côte orientale de [l'île de] Šumuṭra; puis le port de Pančūr; puis l'île Mārūs, qu'on dit s'appeler aussi Fulo Bābīk [et qui est située] à l'ouest de [l'île de] Šumuṭra.» Manḳārūs est, sans doute, une erreur de graphie pour Mārūs et l'île en question est à identifier à Pulaw Babi, au large de Fančūr-Baros. *Vide supra*, p. 88, n. 2.

(6) الاوساخ, pluriel de وسخ, signifie au propre «saleté, malpropreté»; c'est le contraire de نضيف «propre». Ces deux mots répondent en terminologie nautique française à «sain» et «malsain», avec le sens de «endroit où la navigation est ou n'est pas dangereuse». Cf. les passages suivants des *Instructions nautiques sur la mer Rouge et le golfe d'Aden*, n° 681, 1885 : p. 56 «Au sud des îles Djifatin jusqu'à Kosseïr, la côte a comme direction générale le S. S. E et est assez saine»; p. 70 «le chenal en dedans de Makaoua . . . est sain»; p. 85 «Le passage entre Shab [= *ša'b*] Gousser et Shab Touil paraît sain»; p. 65 «La baie malsaine . . . est pleine de récifs et de roches sous l'eau»; p. 86 «Approche de Saouakin par l'est. — Le chenal . . . est malsain pour les navigateurs qui ne sont pas pratiques de la localité; on conseille donc de ne pas le prendre jusqu'à nouvel ordre».

Parmi les îles connues [sont les suivantes] : l'île Nīḥā[1] qui est située au-dessus [= au sud[2]] du port de Pančūr; l'île Bāsalār qui est au sud et au large de Pančūr[3]. Il se trouve dans cette dernière île un cours d'eau qui ne tarit jamais[4]. Mais combien il y a encore d'îles non mentionnées ici et de récifs de roches!

Abū'l-Fazl (1595).

The Āīn i Akbari by Abul Fazl Allami, texte persan édité par H. Blochmann, 2 vol., in-4°, Calcutta, 1872 et 1877; trad. anglaise : t. I, par Blochmann, in-8°, Calcutta, 1873; t. II et III, par le colonel H. S. Jarret, Calcutta, 1891 et 1894.

LXXXIII. (T. III, p. 46.) Table pour la détermination des longitudes et des latitudes des endroits situés dans le quart habité du globe...

Pays situés au sud de l'équateur.

L'île de Lāmurī, dans l'Inde, qui produit le bois du Brésil	long.	130° 00′	lat.	9° 00′
L'île de Kalah, dans l'Inde. .		140° 00′		8° 00′
L'île du Mahārāja, dans l'Inde.		150° 00′		1° 00′

Premier climat.

L'île de Zābag		104° 00′		15° 00′ [nord[5]]

(1) Le texte a ىحا, que je lis نيحا. On sait que le nom indigène de l'île de Nias est Niha.

(2) Les cartes arabes ont une disposition différente des nôtres. Le sud est en haut de la carte; le nord, en bas; l'est, à la gauche du lecteur et l'ouest, à sa droite. Tel endroit au-dessus de tel autre est donc au sud de celui-ci. Pour des expressions de ce genre, cf. Ibn Khaldūn, t. II de mes *Relations de voyages*, p. 461.

(3) Il s'agit d'une île Pančur de la côte orientale de Sumatra, dont le nom est homographe de celui du célèbre port du camphre de la côte occidentale : Pančur-Baros.

(4) Litt. qui coule toujours.

(5) Toutes ces indications sont inexactes. Les pays situés dans le 1er climat sont au nord de l'équateur. D'après les latitudes données par Abū'l-Fazl, le

Mille et une nuits[1].

LXXXIV. Au cours de son premier voyage, Sindbād arrive dans une île inconnue. Il y rencontre des palefreniers qui lui dirent : «Nous sommes les palefreniers du roi [appelé] le Mahārāja à qui cette île appartient. . .» Dès que les juments du roi eurent été saillies par l'étalon sorti de la mer, «les gens, montés chacun sur une jument, formèrent une troupe nombreuse et partirent, en m'amenant de compagnie, pour la ville du roi [appelé] le Mahārāja, où nous arrivâmes tous ensemble. Ils m'introduisirent vers ce roi et me présentèrent devant lui. Il me demanda qui j'étais, et je lui racontai tout ce qui m'était arrivé» (texte et trad. de Langlès, dans Savary, *Grammaire de la langue arabe,* Paris, 1813, in-4°, p. 475-476).

Livre des merveilles de l'Inde.

Kitāb ʿajāib al-Hind, Livre des merveilles de l'Inde par le capitaine Bozorg bin Šahriyār de Rāmhormoz, trad. par Marcel Devic, texte arabe et notes par P. A. van der Lith, Leyde, 1883-1886, in-4°[2].

LXXXV. (P. 137.) Yūnus, fils de Mahrān, de Sīrāf, le marchand qui a été au Zābag, m'a dit : «Dans la ville où réside le Mahārāja, roi du Zābag, j'ai vu une quantité innombrable de rues marchandes. Dans [la rue] des Changeurs, j'ai compté jusqu'à 800 changeurs, outre ceux qui sont établis çà et là dans les autres rues.» Il ajoutait bien d'autres choses sur cette île du Zābag, ses campagnes cultivées, la multitude de ses villes et de ses villages, qui passent toute description.

LXXXVI. (P. 176.) J'ai déjà parlé de Sribuza qui est située à l'extrémité de l'île de Lāmurī, à 120 *zām* [= 360 heures de route] de Kalah.

Zabāg serait à 16° au nord de l'île du Mahārāja, à 23° au nord de Kalah = Kra de la péninsule malaise et à 24° au nord de Lāmurī = pointe nord de Sumatra !

(1) Le texte des *Mille et une nuits* n'est pas daté, mais son ancienneté est incontestable (cf. mes *Relations de voyages,* t. II, p. 564).

(2) La date de ce texte est incertaine; j'en ai donné les raisons dans mes *Relations de voyages,* t. II, p. 564-565.

Allah seul connaît la vérité! La baie de Sribuza pénètre, dit-on, de 50 parasanges dans l'île. C'est un fleuve beaucoup plus large que le Tigre à Basra, ses eaux sont douces comme celles du Tigre. Il n'y a point de baie plus longue dans toute l'île. Le flux s'y fait sentir de douze en douze heures. On y trouve des crocodiles; mais ceux qui sont dans la partie qui avoisine les habitations, ne font aucun mal, ayant été enchantés, comme nous l'avons dit[1], tandis que les parties situées en dehors des constructions sont inabordables, à cause de ces animaux. Quelques maisons sont bâties sur terre; mais la plupart flottent sur l'eau, soutenues sur des pièces de bois reliées ensemble, en forme de radeaux, et d'une durée infinie. Ils font cela par crainte du feu; car leurs habitations, construites en bois, sont fort sujettes à l'incendie; que le feu prenne quelque part, tout brûle. Placées sur l'eau, les maisons sont mieux protégées; si le feu se déclare en un point, chaque propriétaire peut couper ses amarres, déloger et s'aller fixer ailleurs, loin de l'incendie. Lorsqu'il se déplaît quelque (p. 177) part, il peut de même changer de quartier. Ces habitations de la baie sont rangées de manière à former comme des rues. L'eau, entre les habitations, coule avec abondance. C'est de l'eau douce qui arrive du haut pays pour pénétrer dans l'estuaire et se jeter dans la mer, de la même manière que le Tigre.

Çrīvijaya > *Che-li-fo-che* = *Zābag* < *J̌āvaka*.

L'empire de Çrīvijaya avait sa capitale à Palembaṅ même ou aux environs de l'actuelle Palembaṅ. C'est ce qui résulte des itinéraires de Yi-tsing (III et VI, p. 4 et 5). Celui-là, de Chine en Inde, part de Canton, avec escales à Fo-che ou Che-li-fo-che, Mo-lo-yu, Kie-tch'a, l'une des Nicobar, pour aboutir à Tāmralipti; autrement dit Canton-Palembaṅ-J̌ambi-Kĕdah-Nicobar et, enfin, Tamluk. Celui-ci, de Chine à Ceylan, emprunte l'itinéraire suivant, le port chinois d'embarquement n'étant pas explicitement indiqué : Canton, Che-li-fo-che, Mo-lo-yu, Kie-tch'a, Na-kia-po-tan-na, Ceylan; c'est-à-dire : Canton-Palembaṅ-J̌ambi-Kĕdah-Negapatam-Ceylan. Dans ce der-

[1] *Vide* p. 158-160 du même ouvrage.

nier cas, il est dit que la durée du voyage entre les deuxième, troisième et quatrième escales, fut de quinze jours de Che-li-fo-che à Mo-lo-yu et de quinze jours également de Mo-lo-yu à Kie-tch'a[1]. Si le voyage paraît un peu long entre ces escales qui sont relativement proches, on se rappellera que Palembaṅ et J̌ambi sont des ports fluviaux, situés, comme Bangkok, Saïgon et Canton, en amont, à quelque cent milles de l'embouchure, et que la navigation dans ces fleuves et rivières d'Extrême-Orient est extrêmement lente, malgré l'assistance des pilotes locaux. En fait, de Palembaṅ à J̌ambi, près d'un quart du voyage s'effectue dans l'estuaire et la partie basse du fleuve où les apports d'alluvions et les déplacements constants des bancs de sable et de vase sous l'influence du courant variable avec les saisons (saison des pluies ou saison sèche), de la mousson, des cyclones, rendent la pratique du fleuve extrêmement difficile et malaisée pour les bâtiments de haute mer. Je n'ai navigué ni sur le bas fleuve de Palembaṅ, ni sur celui de J̌ambi, mais je connais assez bien le bas Menam; et je sais combien la montée de la mer à Bangkok et la descente du fleuve à la mer exigent de précautions, même de la part des marins du commerce qui font régulièrement la navette entre Saïgon ou Singapour et la capitale siamoise, avec des vapeurs de faible tonnage. On peut ainsi facilement imaginer combien cette navigation était plus délicate encore pour les voiliers et jonques de mer du VIIe siècle.

Çrīvijaya et Che-li-fo-che ou Fo-che se situent donc à Palembaṅ. D'après l'inscription de Vieṅ Sa (XXIX), le roi de Çrīvijaya est titré *Mahārāja;* le texte épigraphique dit en effet,

(1) *Vide supra,* LXXXVI, p. 162, le passage du *Livre des merveilles de l'Inde* où il est dit que Kalah ou Kra de la péninsule malaise est à 120 *zām* de route = 360 heures = 15 jours de route de Sribuza; mais il s'agit sans doute ici d'un voyage direct, sans escale intermédiaire entre les deux ports de départ et d'arrivée.

expressément : *çrīmahārājanāmā* (*vide supra*, p. 42). C'est exactement le titre par lequel les textes arabes désignent le souverain du Zabāg et nous en avons de nombreux témoignages : Ibn Ḫordaδbeh (XXXIV), Ibn al-Faḳīh (XXXVI, p. 10), Ibn Rosteh (XXXVII), Abū Zayd (XXXIX, § 2), Masʿūdī (XL et XLI), Ḳazwīnī (XLVIII et LV), Ibn Saʿīd (LXI, *in fine*), Abūlfidā (LXVIII et LXIX), Ibn al-Wardī citant Muḥammad bin Zakariyā ar-Rāzī (LXXII), qui s'étendent du milieu du IXe siècle au milieu du XIVe.

D'autre part, Abūlfidā affirme que «l'île du Mahārāja, c'est l'île de Sribuza», c'est-à-dire que «île du Mahārāja» et «île de Sribuza» sont les noms différents d'une même île (LXVIII, p. 75, et n. 1). Le même auteur rapporte également un passage du *Livre des longitudes* attribué à Al-Faris (xe siècle) dont Abūlfidā ne fait sans doute que reproduire le témoignage (p. 74). Dimašḳī, qui fut contemporain du prince de Ḥamāt, s'exprime dans des termes équivalents : «L'île du Mahārāja, dit-il, est la mère des îles mahārājiennes» (LXIV, p. 73, et n. 3), ce qu'il faut entendre par : l'île du Mahārāja [= Sribuza] est la capitale de tous les pays dépendant de ce souverain.

L'équation : île du Mahārāja = Zābag = Sribuza est du reste attestée par ailleurs. Abū Zayd décrit en détail la ville (*sic*) de Zābag (XXXIX); Ibrahim bin Wāṣif-Šāh (XLII) s'exprime dans les mêmes termes en parlant de l'île du Mahārāja. D'après Abū Zayd, le palais du Mahārāja du Zābag est situé sur un fleuve dont l'estuaire est semblable à celui du Tigre (XXXIX, p. 57); le *Livre des merveilles de l'Inde* en dit autant du fleuve de Sribuza (LXXXVI), que l'auteur trouve «beaucoup plus large que le Tigre à Baṣra». Le même ouvrage arabe parle des maisons flottantes ancrées dans le fleuve de Sribuza; le *Tchou fan tche* en fait également mention dans la notice consacrée au San-fo-ts'i (XVIII, p. 9).

Ibn Saʿīd décrit le lac ou étang aux briques d'or et le situe dans la ville (*sic*) du Mahārāja (LXI, p. 70); c'est ce même lac ou étang dont parlent, à propos du Zābag, Ibn Ḫordāḏbeh (XXXIV), Abū Zayd (XXXIX, p. 57; cf. également *Les Prairies d'or* de Masʿūdī, t. I, p. 175-176), Ḳazwīnī (XLIX) et Ibn al-Wardī (LXXII), ces deux derniers d'après la même source.

Ces constatations sont décisives et on en peut conclure à l'identité de Che-li-fo-che ou San-fo-ts'i, Zābag, Sribuza, île du Mahārāja et du Çrīvijaya. Dans tous les cas et à partir de la fin du viiᵉ siècle (cf. IX), il s'agit d'un puissant empire dont la capitale se trouvait dans la région de Palembaṅ; la dynastie régnante des Çailendra se rendit maître de l'île de Sumatra tout entière et étendit ses conquêtes coloniales à Java, d'une part, et à la péninsule malaise, d'autre part. Le texte du *Tchou fan tche* (XVIII, p. 13) est suffisamment explicite à cet égard. Les géographes arabes sont moins précis. Un seul, Ibn al-Faḳīh (XXXVI, p. 54), rapporte que Kalah de la péninsule malaise et le Zābag font partie du même empire[1]; les autres se contentent de vanter la puissance et la richesse du Mahārāja : «roi des îles du Zābag et d'autres îles dans la mer de Chine», dit, par exemple, Masʿūdī (XLI), sans y apporter plus de précision. Mais si on lit ces textes avec la préparation nécessaire, on s'aperçoit aisément que Sumatra a été morcelée en plusieurs îles qui ne sont en définitive que des régions différentes de la grande île indonésienne. Le nord de Sumatra est décrit comme une île indépendante appelée Rāmī, Rāmnī, Rāminī[2], Lāmurī[3];

(1) Edrīsī donne implicitement un renseignement identique en disant que, dans l'île de Kalah, «demeure un roi qu'on appelle le Jāba [al-hindī] ou prince indien» (cf. mes *Relations de voyages*, t. I, p. 184).

(2) Pour d'autres mentions de l'île de Rāmī, cf. l'index du t. II de mes *Relations de voyages*, s. vⁱˢ *Rāmī, Rāmīn, Rāmnī*.

(3) *Ibid.*, s. vᵒ *Lāmurī*.

l'île de Pančūr ou Bālūs désignent également Baros, le port fameux du camphre de la côte occidentale; par l'île de Sribuza, il faut entendre plus particulièrement le sud-est de Sumatra. De même, dans le *Nāgarakĕrtāgama*, le poète de cour Prapañča donne comme «îles» (*nūsa*) vingt-quatre villes ou états du Malayu = Sumatra dont quelques-uns sont situés dans l'intérieur de l'île (*vide infra*, p. 183). Sans indiquer qu'ils sont partie d'une même île, Yi-tsing cite trois pays : P'o-lou-che, Mo-lo-yu et Che-li-fo-che (IX, p. 6) dans son *Nan hai ki kouei nei fa tchouan*, en indiquant que «le Mo-lo-yu, c'est maintenant [= a été soumis par] le Che-li-fo-che». Aussi, dans son *Ta t'ang si yu k'ieou fa kao seng tchouan*, divise-t-il Sumatra en deux pays ou royaumes. «Deux hommes du Sin-lo (Corée) . . . partirent de Tch'ang-ngan (capitale de la Chine) et, après une longue route, arrivèrent dans les mers du sud. Ils se rendirent en bateau dans le royaume de P'o-lou-che [= Baros], à l'ouest du royaume de Che-li-fo-che» (*Religieux éminents*, p. 36-37). Kia Tan, au contraire, n'a qu'un nom pour Sumatra : 佛逝 Fo-che : « . . . Puis, après cinq jours de route, dit-il dans son itinéraire par voie de mer, on arrive à un détroit que les barbares nomment 質 Tche (détroit de Malaka). Du nord au sud, il a cent *li*. Sur la côte septentrionale, c'est le royaume de 羅越 Lo-yue (pron. anc. **Lavaδ* ou **Lawaδ*); sur la côte méridionale, c'est le royaume de Fo-che» (Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 373).

Le *Tao yi tche lio* de Wang Ta-yuan (1349) contient 100 notices dont 99 sont des notices géographiques. Les suivantes sont consacrées à différentes parties de Sumatra. On verra par leur numéro d'ordre que l'auteur n'a pas eu le sentiment qu'il s'agissait d'une même terre insulaire : 29. San-fo-ts'i; 41. Kieou-kiang; 44. Pan-tsou[-eul][1]; 53. 急水灣 *Ki-chouei-wan* «la

[1] *Vide supra*, p. 72, n. 1.

baie aux eaux furieuses »[1]; 54. 花面國 *Houa-mien kouo* « le pays des hommes au visage fleuri » [= tatoués] = pays des Bataks; 55. 淡洋 *Tan-yang* (l'embouchure de la rivière de Tamiaṅ); 56. 須文答剌 *Siu-wen-ta-la* (état de Sumatra de la côte nord-est); 59. 特番里 *T'ö-fan-li,* peut-être Tapanuli de la côte sud-ouest (?); 62. 喃哑哩 *Nan-wou-li* = Lāmurī[2]. Dans le *Ying yai cheng lan* de Ma Huan, sur 18 notices, 5 sont consacrées à Sumatra (3, 6, 7, 8 et 9). Le *Sing tch'a cheng lan* de Fei Sin est divisé en 4 chapitres contenant ensemble 40 notices géographiques (1-12, 13-21, 22-31, 32-40). Les 5 notices suivantes, insérées au hasard dans les trois premiers chapitres, sont consacrées à Sumatra : 10, 20, 21, 22 et 23. Il en est de même dans le *Si yang tch'ao kong tien lou* de Houang Sing-ts'eng[3] et même dans le *Tchou fan tche* (trad. Hirth-Rockhill, cf. la table de la page vii)[4].

Les textes qui précèdent désignent successivement l'empire sumatranais sous les noms de :

Chinois : *Che-li Fo-che* ou *Fo-che, Che-li P'i-che,* jusque dans les premières années du xe siècle; à partir des dernières années des T'ang, en 904, apparaît la leçon *San Fo-ts'i* ou *Fo-ts'i,* qui se maintiendra sous les Song postérieurs (960-1279) et jusqu'au début des Ming (fin du xive siècle);

Indonésien, sanskrit et tamoul : *Çrī Vijaya* (tamoul *Çrī Viṣayam,* qui est l'exacte représentation phonétique, en tamoul, de la leçon indonésienne);

Arabe : *Sri Buza* < **Sri Buja* (restitution des graphies fau-

[1] A la pointe nord de Sumatra.

[2] Pour ces notices et les suivantes, cf. Rockhill, *Notes on the relations and trade, T'oung pao,* 1916, t. XV, p. 64 et suiv.

[3] Dans Rockhill, *Notes on the relations and trade, T'oung pao,* t. XVI, 1915, p. 79.

[4] Pour la conception qu'avaient les Chinois de la situation des îles de l'Indonésie, cf. l'étrange carte à la fin du t. II du *Si yu ki,* trad. St. Julien.

tives سربزة, سَربُزة, سريرة *Sarbaza, Sarbuza, Sarīra*) et *Zābag;*

Javanais : *Sam Boja, Sĕm Boja*[1].

Plusieurs de ces leçons sont étroitement apparentées. Le 舍利毗逝 *Che-li P'i-che* du *T'ai p'ing houan yu ki* est incontestablement une transcription chinoise parfaite du *Çrī Vijaya* de l'inscription indonésienne de Kota Kapur (XXVII). A cette notation correcte s'oppose celle de Yi-tsing et d'autres textes : 室 (ou 尸) 利 佛 逝 (ou 誓) *Che-li Fo-che,* qui représente *Che-li* < **Çrī* et *Fo-che* < **Bu*^{d}*-jay*^{a}, l'implosive dentale du caractère 佛 *fo* < ancien **bud,* étant en harmonie avec la palatale sonore initiale du mot suivant *che* < ancien **jay;* c'est-à-dire **Çrī Bujay*^{a}. Phonétiquement, l'alternance *vi* > *bu* est incontestablement fautive et d'autant plus inexplicable que Yi-tsing a longuement séjourné dans le pays où il apprit le sanskrit et la langue indigène; une erreur de ce genre de la part de ce moine lettré et polyglotte échappe à tout commentaire. Force nous est donc de constater une divergence pour laquelle on n'entrevoit aucune justification. A partir de la fin des T'ang, les transcriptions chinoises présentent la même difficulté et une autre encore. 三佛齊 *San Fo-ts'i* est la stricte notation d'un ancien **Sam Bu*^{d}*-jay*^{a}. 三 *san,* pron. anc. **sam* avec implosive nasale labiale, tient ici la place du *che-li* > *çrī* de Yi-tsing et d'autres textes. De *çrī* à **sam,* on ne peut songer à une alternance phonétique **sam* < *çrī* que rien ne justifierait. La seule explication possible est la suivante : des textes javanais tardifs ont *Samboja* et *Sĕmboja,* qui sont très voisins de *San-fo-ts'i* < **Sam Bujaya.* Ceci permet de conjecturer que la leçon javanaise remonte peut-être au xe siècle, date de l'apparition de cette nouvelle notation chinoise, qui aurait suivi une évolu-

[1] J'ai déjà traité la question en détail dans le *J. As.*, juillet-août 1919, p. 158-161, auquel je renvoie.

tion parallèle à celle du nom indigène : *Çrī Viǰaya > Samboǰa, Sĕmboǰa.* Mais cette hypothèse soulève des objections assez graves. Tout d'abord, nous ne possédons aucun texte indonésien du début du xe siècle et l'épigraphie n'a révélé rien de pareil; enfin et surtout, les inscriptions tamoules du xie siècle ont toutes *Çrī Viṣaya* = Çrī Viǰaya, ce qui montre que le nom de l'empire sumatranais attesté par l'inscription malaise de Kota Kapur se maintenait intact et n'avait pas varié au moment où les Chinois commençaient à le rendre par *San Fo-ts'i* < **Sam Buǰaya.* Le désaccord phonétique de ces différentes leçons du nom d'un même pays reste ainsi irréductible en l'état de nos connaissances[1].

Sous les réserves précédentes, on peut donc poser *géographiquement*[2] : *Çrī Viǰaya* = *Çrī Viṣaya* = *Che-li Fo-che* ou *Fo-che* = *San Fo-ts'i* ou *Fo-ts'i* = *Sri Buza* < **Sri Buǰa* = *Sam Boǰa, Sĕm Boǰa.*

L'autre nom sous lequel les Arabes désignent l'empire sumatranais : زابج *Zābag,* est également la transcription d'un terme indigène. Le ز *z* transcrit la palatale sonore indonésienne *ǰ,* le ب peut représenter un *v* initial et le ج en fonction de gutturale sonore = *g.* On conçoit que les premiers transcripteurs

[1] *Ibid.* La même énigme phonétique se présente dans la toponomastique du Čampa. L'une des capitales du pays est appelée 佛誓 *Fo-che* = **Bu^d-ǰay^a* (sino-annamite *Pật-thệ*) par les textes annamites; 佛逝 *Fo-che* = **Bu^d-ǰay^a,* par le *Song che;* le *Tao yi tche lio,* dans la notice sur Pin-t'ong-long = Pāṇḍuraṅga, a 毗齊 *P'i-ts'i* = **Viǰay^a.* «Or, dit Coedès (*Le royaume de Çrīvijaya,* p. 24), on sait d'une façon certaine par l'épigraphie qu'à cette époque la capitale čame était au Bình-dinh *et s'appelait Viǰaya.*» Le cas est exactement semblable à celui des transcriptions du Çrīvijaya sumatranais et la divergence vocalique est également inexplicable. [Cf. cependant skr. *viṣāṇa* > arabe *bušān,* dans mes *Relations de voyages,* t. II, p. 675, qui présentent une alternance identique *i* > *u* après *v.* Le procès est évidemment le même dans *Viǰaya* > *Fo-che*].

[2] *Ibid.,* p. 152-155, où il est montré que le *Çrī Viǰaya* de l'inscription de Kota Kapur ne peut se traduire que par «Sa Majesté Viǰaya» et qu'il s'agit donc d'un nom de souverain.

dont le parler arabe avait conservé au ج sa prononciation gutturale (qui s'est palatalisée en dehors de l'ʿomānais et de l'égyptien) et qui, par conséquent, ne possédaient pas de palatale sonore, aient employé le ز *z* pour rendre approximativement le *ǰ* indonésien. C'est ce que firent les Grecs, qui se trouvaient dans le même cas (cf. skr. *Ujjayinī* > Ὀζήνη, *Kaṇyakubja* > Καvογίζη). زابج *Zābag* a donc régulièrement à la base malais **J̌avaga*. Parfois, à la gutturale sourde d'un mot étranger, l'arabe répond par la sonore. Ainsi, skr. *çaka* «teck» a donné en arabe ساج, litt. *sāg*; skr. *nārikela* «noix de coco» > نارجيل *nārgīl*; et cette alternance se retrouve en grec : Καvογίζη < skr. *Kaṇyakubja*, le «*Canoge*» de nos cartes; Βαρύγαζα < skr. *Bharukaccha*, la ville maritime de «Broach». D'après ces exemples où l'alternance *k* > ج = *g* est nettement attestée, on peut également poser زابج *Zābag* < **J̌āvaka*[1]. Cette restitution théorique est confirmée par un texte de basse époque, il est vrai, le *Mahāvaṃsa*, où il est question (LXXXIII, 36-48, et LXXXVIII, 62-75) d'une armée de J̌āvaka qui, à deux reprises, envahit Ceylan dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Les J̌ā-

[1] L'alternance *ǰ* étranger > ز *z* et ج = gutturale sonore représentant une sourde initiale étrangère est attestée par le cas suivant. Le nom du cap nord-occidental du Kathiawar est زجد *Zagad* d'après Sulaymān al-Mahrī (*vide supra*, p. 98); mais la traduction turke de Sīdī ʿAlī (cf. mes *Relations de voyages*, t. II, p. 515, n. 9, et 539, n. 5) a جكد *J̌akad;* et celui-ci est évidemment à la base de la transcription précédente pour un Arabe dont le parler ne connaît pas la palatale sonore. زجد et جكد sont ainsi deux notations phonétiquement égales. Le cap en question est désigné par Barros (*Da Asia*, décade IV, 1re part., liv. IV, chap. IV, p. 391 de la petite édition de la fin du XVIIIe siècle) sous le nom de «*a ponta de Jaquete* [= J̌aket], *que he aquelle nomeado templo dos Resbutos*, la pointe de J̌aket qui est appelée *temple des Rajputs*». Le major Rennel (*Recueil de cartes géographiques pour la description de l'Indoustan*, revues par le Citoyen Buache, Paris, an VIII [1800]) écrit *Jigat* = *J̌igat*. On peut donc poser en toute certitude, comme pour *Zābag*, *Zagad* < *J̌akad*. Pour le cap en question, cf. *Instructions nautiques*, n° 852, *Océan Indien, Mer d'Oman (partie Est)*, Paris, 1905, in-8°, p. 390, sub *Temple de Dwarka*.

vaka étaient commandés par le roi Čandrabhānu (*jāvakarājeko*). Lors de la seconde invasion, les troupes qui débarquèrent à Ceylan comprenaient une armée ǰāvaka et une « grande armée » levée « dans les royaumes Pāṇḍya, Čoḷa, etc., ainsi que des soldats tamouls... ». Le roi ǰāvaka Čandrabhānu et les troupes ǰāvaka sont évidemment des roi et troupes du Zābag, c'est-à-dire de Sumatra. *J̌āvaka* et *Zābag* sont les deux seuls noms géographiques de l'Océan Indien qu'on puisse rapprocher avec certitude; celui-ci désigne authentiquement l'île de Sumatra; celui-là ne peut désigner que la même île et Čandrabhānu est ainsi un roi sumatranais[1].

« Dans le *T'ong tien* (k. 188, p. 24 v°-25 r°) [encyclopédie compilée à la fin du VIIIe siècle par Tou Yeou (735-812)] et le *T'ai p'ing yu lan* (k. 788, p. 17 r°) [rédigé pendant la période 977-983], dit Pelliot (*Deux itinéraires*, p. 275), il y a des notices, à peu près semblables d'ailleurs, sur le pays de 杜薄 *Tou po*, qui se trouvait dans le Tchang-hai [litt. « la mer immense » = mer de Chine occidentale], à l'est du Founan [= en gros, le Cambodge et le Siam actuels][2]. On y arrive après avoir voyagé sur mer plusieurs dizaines de jours. Les femmes y tissent des cotonnades à ramages. Sur l'île de Tou-po, il y a plus de dix villes royales, ou du moins dont les

(1) *Vide infra*, p. 228, pour ces deux expéditions à Ceylan. Kern (*Twee krijgstochten uit den Indischen Archipel tegen Ceilon*, paru en 1896 dans les *Bijdragen* et réimprimé dans ses *Verspreide geschriften*, t. III, 1915, p. 29 et suiv.) a traduit *jāvaka* par « javanais ». Ce mot considéré comme un complexe *java + ka*, sur le modèle de *romaka = roma + ka* « romain » a, en effet, ce sens dans les langues de l'Inde. Mais *ǰāvaka* est inséparable des transcriptions arabe *Zābag* et chinoise *Chö-po*, pron. anc. **Ja-bak*, qui désignent Sumatra. Il est donc au moins inattendu de rencontrer, à côté de *Yava* et *J̌ava*, une forme *Jāvaka*, dont la finale, attestée par trois sortes de textes différents, est tout à fait inexplicable.

(2) L'orientation est inexacte, mais les Chinois ont très fréquemment commis des erreurs de ce genre pour la situation des pays étrangers les uns par rapport aux autres.

chefs prennent le titre de rois. On aurait entendu parler de ce pays au temps des Souei (589-618). » 杜 *tou*, comme l'a indiqué Pelliot (*ibid.*), se confond fréquemment avec 社 *chö*; on est donc autorisé, *Tou-po* ne répondant à rien de connu, à restituer 社薄 *Chö-po*, représentant un ancien **J̌a-bak*[1]. **Ja-bak*, il n'est pas nécessaire d'y insister, est une transcription parfaite de *J̌āvaka > Zābag*; il s'agit donc encore de Sumatra. Mais d'autres textes nous permettent de remonter plus haut. « Le nom de *Tou-po* [à corriger en *Chö-po*], dit Pelliot (*ibid.*, p. 277 et n. 2), nous est encore fourni par une citation du *Nan tcheou yi wou tche* [de Wan Tchen, qui vivait au IIIe siècle[2]] et par les fragments subsistants du *Fou-nan t'ou sou tchouan* de K'ang Tai[3] qui fut envoyé en mission au Fou-nan avec Tchou Ying, vers 245-250 de notre ère[4]. »

La forme *Yava* du complexe *Yavadvīpa* qu'on interprète par « île de Java », nous est connue de longue date. Elle apparaît pour la première fois dans le *Rāmāyaṇa*. On la retrouve ensuite dans le 葉調 *Yie-tiao*, pron. anc. **Yap-div* = *Yavadvīpa*, dont il est question au début de 132 de notre ère dans le *Heou han chou* (25-220) et le *Tong kouan ki* ou *Tong kouan han ki* de la seconde dynastie des Han[5]; le Ἰαβαδίου de Ptolémée[6], le 耶婆提 *Ye-p'o-ti* (pron. anc. **Ya-bʷa-de*, pratiquement **Yavadi*) de Fa-hien (412-413) qui sont encore des transcriptions correctes de *Yavadvīpa*. Or, les descriptions qu'en donnent le *Rāmāyaṇa* et Ptolémée sont heureusement assez précises : le texte

(1) *Deux itinéraires*, p. 270-271 et 277-278. L'implosive finale *-k* représente également une gutturale étrangère sourde ou sonore.

(2) *Deux itinéraires*, p. 277.

(3) *Ibid.*, p. 269-270.

(4) *Ibid.*

(5) Cf. Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 266.

(6) La finale -δίου de la notation de Ptolémée est une prākritisation du skr. *dvīpa*. Cf. Kern, *Java en het Goudeiland volgens de oudste berichten*, article de 1869, réimprimé dans les *Verspreide geschriften*, t. V, 1916, p. 305.

sanskrit qualifie Yava de «l'île de l'or et de l'argent, parée de mines d'or»; le texte grec s'exprime dans les mêmes termes : «elle produit beaucoup d'or». Cette indication dicte notre choix entre «Java la mineure» et «Java la majeure» de Marco Polo : c'est évidemment ici de Sumatra qu'il s'agit, dont la richesse en or est bien connue, alors que la production d'or de Java a toujours été nulle ou insignifiante. Je sais bien qu'il y a une inscription sanskrite de Čaṅgal (Kĕḍu, à Java), datée de 654 çaka = 732, où il est dit : «Il y avait (*sic*) une île excellente, incomparable, appelée Yava, fertile en céréales et en autres grains, riche en mines d'or (*kanakākara*) . . .» Kern, qui l'a éditée, traduite et commentée, a naturellement rapproché cette description de celle du *Yavadvīpa* du *Rāmāyaṇa* et rappelé ce qu'il avait déjà dit à cet égard : «Les expressions du *Rāmāyaṇa* au sujet de l'île de l'or et de l'argent ne sont pas exemptes d'ambiguité dans l'original, mais elles ne le sont pas davantage dans la traduction. Ce serait donc, à mon avis, une explication très forcée si nous voulions conclure, soit du texte, soit de la traduction, qu'il y est question d'une autre île que Yavadvīpa» [= Java de nos cartes][1]. Quinze ans après (en 1885), Kern ajoutait : «Ce que j'ai dit alors (en 1869) a actuellement une double force. Quoique, tant Ptolémée que les informations chinoises nous aient appris que l'or fait partie des produits de Java, le fait a été révoqué en doute. En face du témoignage de notre inscription [de Čaṅgal] tout doute raisonnable doit disparaître[2].»

J'avoue ne pas être convaincu. En face des indications fournies par le *Rāmāyaṇa* et Ptolémée, où manquent, cependant, des précisions géographiques décisives, il y a lieu de recher-

[1] *Java en het Goudeiland volgens de oudste berichten*, 1869, réimprimé dans *Verspreide geschriften*, t. V, 1916, p. 307.

[2] *De Sanskrit-inscriptie van Canggal* (*Kĕḍu*), *uit 654 çaka*, 1885, réimprimé dans *Verspreide geschriften*, t. VII, 1917, p. 128.

cher quelle est l'île d'Extrême-Orient *suvarṇarūpyakadvīpaṃ suvarṇākaramaṇḍitam, εὐφορωτάτη δὲ λέγεται ἡ νῆσος εἶναι καὶ ἔτι πλεῖστον χρυσὸν ποιεῖν.* Le choix est aisé, car il n'existe qu'une seule terre insulaire à laquelle s'appliquent ces textes : c'est la 金 洲 *kin-tcheou* «l'île de l'or» de Yi-tsing, qui en parlait en pleine connaissance de cause, la *suvarṇabhūmi* «la terre de l'or» d'une inscription sumatranaise (*infra*, XC, p. 179), c'est-à-dire Sumatra [1]. Dans les textes sanskrit et grec, la caractéristique principale du *Yavadvīpa* est d'être «l'île de l'or, parée de mines d'or», de «produire beaucoup d'or». Sumatra seule, par sa richesse en or, peut entrer en ligne de compte. L'argument tiré des informations chinoises (*Chineesche berichten*) fait sans doute allusion à ces passages du *Sin t'ang chou* ou *Nouvelle histoire des T'ang* (618-906, compilée en 1060) disant : «Le pays de 訶 陵 Ho-ling appelé également 闍 婆 Chö-p'o (= *Jawa*) produit de l'écaille de tortue, de l'or et de l'argent, des cornes de rhinocéros et de l'ivoire»; et du *Song che* ou *Histoire des seconds Song* (960-1279, compilée au xive siècle) où il est dit : «Le pays de 闍 婆 Chö-p'o (= phonétiquement *Jawa*) produit, en outre, de l'or, de l'argent, des cornes de rhinocéros, de l'ivoire, le bois d'aloès, le sandal, l'anis, le poivre, la noix d'arec, le soufre, le bois du Brésil [2].» Mais l'or n'a pas une place éminente dans cette énumération de produits javanais et ne justifierait en aucune façon la qualification de *suvarṇākaramaṇḍitam.* On a trouvé et on trouve sans doute encore de l'or à Java, comme dans tous les pays du monde. Nous avons, par exemple, nos orpailleurs du Rhône; mais, de ce fait, la France n'a jamais été considérée comme une *suvarṇabhūmi.* Enfin, le *Tchou fan tche,* qui donne généralement une liste étendue des produits des pays étrangers, ne

[1] Pour Yi-tsing et l'inscription sumatranaise, *vide infra*, p. 178 et suiv.
[2] Cf. Groeneveldt, *Notes*, p. 139 et 142.

mentionne pas l'or parmi les produits énumérés dans les notices 14 et 15, qui sont consacrées à Java[1].

Le cas de l'inscription de Čaṅgal est beaucoup plus embarrassant; à dire vrai, le problème est insoluble. Ainsi que le fait remarquer une note de Kern, la phrase commence par *āsīt* «il était», au lieu de *asti* «il est», alors que le mètre n'est pas en cause, et l'éditeur déclare ignorer pourquoi le poète emploie le passé au lieu du présent[2]. D'autre part, le texte attribue au *Yavadvīpa* une richesse en or que Sumatra et Sumatra seule possède. La seule explication qu'on entrevoit, c'est que les deux grandes îles indonésiennes ont dû porter en même temps un nom identique[3] et que les produits de l'une ont pu être ainsi inexactement attribués à l'autre[4].

Les Arabes ont, en effet, connu la forme *Yava* > *J̌ava* = Sumatra. On la retrouve encore au début du xve siècle dans Bākuwī, sous deux formes phonétiquement apparentées جاوة *J̌āwa* (LXXVI, p. 78) et جابة *J̌āba* (LXXVIII, p. 78), dont l'ignorance de l'auteur, qui reproduit des informations antérieures, a fait deux îles distinctes, indépendantes du Zābag-Sumatra (cf. également Ibn Saʿīd, LXII, p. 71, et Ibn al-Wardī, LXXV, p. 77). *J̌āwa* ou *J̌āba* est devenu dans certains textes arabes le nom d'une île ou pays maritime, de sa capitale et même du roi du pays[5]. Dans Ibn Baṭūṭa, au contraire,

(1) Cf. *Chau Ju-kua*, trad. Hirth-Rockhill, p. 75-87.

(2) *Loc. cit.*, p. 122, n. 2.

(3) Cf. les deux Java de Marco Polo et *infra*, les notations arabes.

(4) Au fond, je crois que le rédacteur de l'inscription de Čaṅgal a tout simplement mis au compte de Java, la description du *Yavadvīpa* du *Rāmāyaṇa*, sans se préoccuper du désaccord avec la réalité.

(5) Cf., par exemple, Ibn Saʿīd (LXII, p. 71-72), Ibn al-Wardī (LXXV, p. 77).

L'identité de J̌āba et Zābag avait été signalée déjà par De Goeje dans son édition de Ibn Ḫordāδbeh (p. 46 et n. 2). On peut faire la même remarque à propos du volcan qui est situé à J̌āba par Ibn Ḫordāδbeh, l'*Abrégé des Mer-*

Jāwa désigne nettement l'île de Sumatra et il n'est plus question de *Jāba* ni du *Zābag* (cf. mes *Relations de voyages*, t. II, p. 434 et suiv.). Enfin, à partir de la fin du xve siècle, les deux *muʿallim* Ibn Māǰid (LXXIX) et Sulaymān al-Mahrī (LXXXI et LXXXII) inaugurent la toponomastique moderne : *Šumuṭra* et *Jāwa*, que feront définitivement prévaloir les marins et voyageurs européens des xvie, xviie et xviiie siècles.

En malais, la grande île indonésienne occidentale est généralement désignée dans les textes sous l'un des trois noms suivants : *Pūlaw Ĕmás* «l'île de l'or», *Pūlaw Pĕrča* «l'île de la gutta-percha» et *Pūlaw* ou *Tānah Andalas* «l'île» ou «pays de Andalas»; en javanais, sous celui de *Malayu* (cf. *Nāgarakĕrtāgama* et *Pararaton, infra*, p. 183 et 226).

Suvarṇadvīpa.

L'île de Sumatra a été quelquefois désignée sous les noms sanskrits de *Suvarṇadvīpa* «l'île de l'or», *Suvarṇabhūmi* «la terre de l'or», *Suvarṇapura* «la ville de l'or». Dans les deux derniers cas, ce complexe désigne plus spécialement la partie méridionale de l'île. A l'inscription déjà reproduite du manu-

veilles, Kazwīnī, Ibn al-Wardī et Bākuwī; et au Zābag ou près du Zābag par Sulaymān, Ibn al-Faḳīh, Masʿūdī, l'*Abrégé des Merveilles* et Abulfidā. L'*Abrégé des Merveilles* situe d'abord ce volcan «vis-à-vis de l'île de Jāba» et, quelques pages plus loin, «dans une île proche du Zābag» (cf. *J. As.*, juillet-août 1919, p. 188, n. 1). Il y a lieu de rappeler ici une très intéressante note de De Goeje publiée en hollandais dans le *Feestbundel*-Veth (Leyde, 1894) et traduite en français, en appendice à son *Mémoire sur les migrations des Tsiganes à travers l'Asie* (Leyde, 1903, pet. in-8°, p. 86-91). Elle traite des Sayābiǰa, au sing. Sābaǰ (qui est à lire *Sābag*), et que l'auteur a rapproché du Zābag de Sumatra. Ces descendants de Malais sumatranais vivaient au ixe siècle, au témoignage de Belādorī, dans le golfe Persique et en ʿIrāḳ. Je n'ai pas ici la place de reproduire les textes arabes qui en font mention; on étudiera ailleurs cet autre témoignage de l'activité des Sumatranais à l'étranger.

scrit népalais à miniatures (*supra*, XXX, p. 42), s'ajoutent les inscriptions et les textes suivants :

Yi-tsing, *Ta t'ang si yu k'ieou fa kao seng tchouan*, trad. Éd. Chavannes (*vide supra*, p. 3).

LXXXVII. (P. 179.) ... Puis, le premier jour de la onzième lune de cette année (689), nous [, maître Tcheng-kou et moi Yi-tsing,] nous nous embarquâmes sur un bateau marchand et nous nous éloignâmes de P'an-yu (Canton). Nous nous dirigeâmes vers le 占波 Tchan-po (Čampa) en hissant nos voiles; — nous nous proposions d'arriver dans le pays de Fo-che par une longue course, — ... (p. 181) Tcheng-kou fut mon excellent compagnon; — nous arrivâmes ensemble à 金洲 l'île de l'or[1]. — Si nous pûmes accomplir notre voyage vers les pays hindous, — ce fut grâce à notre parfaite amitié. — ...

LXXXVIII. (P. 185.) ... Lorsque Tao-hong apprit que moi, Yi-tsing, j'étais arrivé [en Chine], il se rendit à pied (au temple) Tchouang-yen pour s'y informer où je demeurais; on lui dit que je m'étais établi dans le temple Tche-tche. A peine se fut-il acquitté des salutations d'usage qu'il s'éprit de l'idée du départ ... (p. 186) ... Alors il ne songea plus qu'aux mers du sud, — au voyage que nous ferions ensemble à l'île de l'or ... (p. 187) ... Lorsqu'il arriva au pays de Fo-che, il s'appliqua de tout son cœur au recueil de la discipline ...

Vie de Dīpaṃkara Atīça, en tibétain, résumée par Sarat Chandra Das dans *Indian Pandits in the land of snow*, Calcutta, 1893.

Atīça naquit au Bengale en 980 de notre ère.

LXXXIX. (P. 50.) On account of these divers attainments which moved his mind variously in different directions, he resolved to go to Āchārya Chandrakīrti, the High Priest of Suvarṇadvīpa[2]. Accordingly in the company of some merchants he embarked for Suvarṇadvīpa in a large vessel. The voyage was long and tedious, extending over several

(1) Chavannes a traduit «l'île d'or» ici et plus loin.

(2) S. C. Das dit en note : «Sudharmanagara in Pegu, now called Thaton.» La remarque est inexacte : il s'agit de Sumatra.

months during which the travellers were overtaken by terrible storms. At this time Suvarṇadvīpa was the head quarter of Buddhism in the East, and its High Priest was considered as the greatest scholar of his age. Dīpaṃkara resided there for a period of twelve years in order to completely master the pure teachings of Buddha, of which the key was possessed by the High Priest alone. He returned to India accompained by some merchants in a sailing vessel, visiting Tāmradvīpa (Ceylon) and the island of forests in his way.

Inscription en vieux-malais de 1208 çaka = 1286 trouvée dans la plaine de Padaṅ Ročo, près de Suṅay Lansat, sur la rive gauche du Bataṅ-Hari, dans la subdivision (*onderafdeeling*) des « Bataṅ-Hari-districten » de la résidence des « Padangsche Bovenlanden », dans l'ouest de Sumatra, par environ 1° 30′ Sud.

Cette inscription, découverte en 1911 par L. C. Westenenk, a été publiée et traduite en hollandais par N. J. Krom dans sa magistrale étude : *Een sumatraansche Inscriptie van Koning Kṛtanagara,* dans *Verslagen en Mededelingen der K. Akademie van Weten.,* Afdeeling *Letterkunde,* 5e reeks, deel II, Amsterdam, 1916, p. 306-339.

XC. (1 *a*) // *svasti çakavarṣātīta, 1208, bhādravāda māsa, ti*

(*b*) *thi pratipada çuklapakṣa, mavulu, vāge, vṛhaspati vāra, maḍaṅkuṅan, grahačāra nairitistha, viçākā*

(*c*) *nakṣatra, čakra* [*devatā,* *ma*]*ṇḍala, çubha*

(2 *a*) *yoga, kuvera parbeça, kiṅstughna muhūrtta, kanyā rāçī, i*

(*b*) *nan tatkāla pāduka bharāla āryyāmoghapaça lokeçvara, čaturdaçāmitkā saptaratnasahita, diāntuk* [

(*c*) *dari bhūmi jāva ka svarṇnabhūmi* (sic) *dipratiṣtha di dharmmāçraya, akan*

(3 *a*) *punya çrī viçvarūpa kumāra, prakāranaṅ diṭītaḥ pāduka crī ma*

(*b*) *hārājadhirāja çrī kṛtanagara vikrama dharmmottuṅgadeva maṅiriṅkan pāduka bharāla, rakryān mahāmantri dyaḥ*

(*c*) *advayabrahma, rakryān srīkan dyaḥ sugatabrahma, mūaṅ*

(4 *a*) *, samagat payānan haṅ dipaṅkaradāsa, rakryān damuṅ pu vīra,*

9.

(*b*) *kunaṅ punyeni yogya dianumodanāñjaleh sukapraja di bhūmi malāyū, brāhmaṇaḥ kṣatriya vaiçya sūdra, ā*
(*c*) *ryyāmaddyāt, çrī mahārāja çrīmat tribhuvanarāja maulivarmmade*
(*d*) *va pramukha* //.

Salut! En çaka 1208, au mois de bhādrapada, premier jour de la quinzaine claire, jour de la semaine de six jours : Mavulu; de la semaine de 5 jours : Vāge; le jeudi; *wuku* (période de l'année civile) Madaṅkuṅan; position de la planète, dans le sud-ouest; mansion lunaire, Viçākhā; sous la divinité çakra appartenant au cycle de . . ., yoga Çubha; seigneur de la jonction (astronomique), Kuvera; heure, Kiṃstughna; signe du zodiaque, la Vierge; c'est à cette date que (l'image) du Haut Seigneur l'Āryya (le noble) Amoghapāçalokeçvara avec ses 13 compagnons, accompagné des sept joyaux, venant du pays de Jāva[1] à destination de Suvarṇabhūmi («le pays de l'or» = Sumatra), fut érigée à Dharmmāçraya[2], en tant que don de Son Altesse le prince héritier Çrī Viçvarūpa. A cet effet, Sa Majesté Çrī Mahārājadhirāja[3] Çrī Kṛtanagara Vikrama Dharmmottuṅgadeva donna l'ordre d'accompagner la sainte image aux hauts fonctionnaires suivants : le *Rakryan*[4] *Mahāman-*

(1) Le texte a *bhūmi jāva* construit à la malaise, et il s'agit ici de l'île de Java de nos cartes. C'est l'équivalent exact de l'indonésien moderne *tanah jāwa*, litt. «terre, pays de Java», où le caractère insulaire de Java n'est pas marqué. Ce genre d'expression est commun à tout le domaine linguistique de l'indonésien; cf., par exemple, en malgache : *tani Madagasikara* «la terre, le pays de Madagascar» (malg. *tāni* répond à indonésien occidental *tānah*, avec le même sens).

(2) Situé par Rouffaer dans le haut pays du fleuve de J̌ambi (cf. mes *Relations de voyages*, t. II, p. 652, n. 3 et 4).

(3) On remarquera que le fameux souverain javanais Kṛtanagara est titré ici *Çrī Mahārājadhirāja*, litt. «Sa Majesté le grand roi des rois», titre dont le souverain du Zābag = Çrivijaya avait le privilège. Mais ce texte est daté de 1208 çaka = 1286 de notre ère et c'est l'époque où le Zābag-Çrivijaya entre en pleine décadence et succombe sous les coups de ses adversaires Javanais, Thaïs de Sukhodaya et Singalais. A cette même époque les rois javanais sont assez forts pour repousser l'attaque prochaine des troupes chinoises de Ḫubilaï Ḫān et c'est dans la même période que se fonde le puissant empire de Maǰapahit, qui sera l'héritier de la souveraineté exercée par le Çrīvijaya depuis le début de notre ère.

(4) C'est le titre javanais que le *Tchou fan tche* et le *Song che* mentionnent sous sa forme chinoise 落佶連 *lo-ki-lien* (cf. Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 311, et *Chau Ju-kua*, trad. Hirth-Rockhill, p. 76).

tri[1] Advayabrahma, le *Rakryan sirikan dyaḥ* Sugatabrahma; puis, au *dyaḥ Samgĕt*[2] *payānan haṅ* Dipaṅkaradāsa et au *Rakryan dĕmuṅ pu* Vīra. Ensuite, à cause de ce don convenable, tous les sujets du pays de Malāyu se réjouirent : brahmanes, kṣatriya, vaiçya et sudra et, au milieu des Ārya (nobles), Çrī Mahārāja[3] Çrīmat Tribhuvanarāja Maulivarmadeva s'en réjouit le premier.

Inscription cambodgienne gravée sur le piédestal d'une grande statue de Buddha provenant du Vat Huâ Vieṅ, une des pagodes de Grahi (le 加羅希 *Kia-lo-hi* du *Tchou fan tche, vide supra*, p. 14, et du *Song che*), du pays de Jaiya (siamois : Xaya), qui est situé dans la partie septentrionale de la baie de Bandon, sur la côte orientale de la péninsule malaise (cf. G. Coedès, *Le royaume de Çrīvijaya, loc. cit.*, p. 33-36). L'inscription est incorrectement datée, mais «un fait semble certain, c'est qu'elle ne saurait guère être postérieure au milieu du xiiie siècle» (*ibid.*, p. 36).

XCI. En 1006 (*sic*) çaka, année du Lièvre, par ordre de Kamrateṅ Añ Mahārāja çrīmat Trailokyarājamaulibhūṣaṇavarmadeva, le 3e jour de la lune croissante de Jyeṣṭha, mercredi, le Mahāsenāpati Galānai (?) qui gouverne le pays de Grahi, invita le Mrateṅ Çrī Ñāno à faire cette statue. Le poids du samrit est 1 *bhāra* 2 *tula* et la valeur de l'or (employé pour la dorure) est 10 *tamliṅ*. Cette image a été érigée

(1) Litt. «le grand *mantri* ou ministre».

(2) D'après une heureuse suggestion de M. Pelliot, *samgĕt* semble bien être le titre indonésien qui est à la base de la transcription chinoise *sseu-ma-kie* (*vide supra*, p. 23, n. 2), dont le troisième caraactère est à implosive finale dentale.

(3) Le roi de Malāyu n'est titré que *Çrī Mahārāja* «Sa Majesté le grand roi» à côté du *Çrī Mahārājadhiraja* de Kṛtanagara (*vide supra*, p. 180, n. 3). C'est que le Malāyu a été envahi et vaincu en 1197 çaka = 1275 et que l'ambassade de Kṛtanagara est, en somme, envoyée à un vassal (cf. *Pararaton*, trad. Brandes, édit. Krom, p. 92). Kṛtanagara fut le premier prince javanais qui prit le titre de *prabhu* (*ibid.*, p. 78 et 84), dont les Çailendra de Çrīvijaya usaient depuis des siècles, car il figure dans l'inscription de Vieṅ Sa (*vide supra*, XXIX, p. 41).

afin que tous les fidèles s'en réjouissent, la vénèrent et l'adorent ici ... obtiennent l'omniscience[1].

Het oud-javaansche lofdicht NĀGARAKṚTĀGAMA *van* PRAPAÑCA (1365 A. D.) [Le panégyrique en vieux-javanais intitulé *Nāga-*

[1] Une inscription sanskrite découverte sur le territoire du Minaṅkabaw, et qui se trouve actuellement à Pagar Ruyoṅ, est au nom de : Çrīmat çrī A[ ]yādityavarma ... rājendramaulimaṇivarmadeva mahārājādhirāja, et datée de 1278 çaka = 1356 (cf. *Commissie in Nederlandsch-Indië voor oudheikundig onderzoek op Java en Madoera. Oudheikundig verslag 1912,* 2e trimestre, p. 51-52 et 42; le titre royal précédent est aux lignes 6-7; aux lignes 18-19, le même souverain est appelé : Ādityavarmanṛpatemaṇivarmadeva). Cet Ādityavarman nous est connu par ailleurs. Sous le titre général de *Het zoogenaamde rotinschrift van «Batu Bĕragung» in Mĕnangkabau (1269 en 1297 çaka)*, dans *Verspreide geschriften,* t. VI, 1917, p. 249-263, KERN a réuni deux articles intitulés : *'t Opschrift van Batoe Beragong op Sumatra* et *Het opschrift van Batoe Beragong opnieuw onderzocht*, publiés dans les *Bijdragen tot T., L. en V. v. N-I* en 1872 et 1877, où il est question de ce souverain. Cf. également, du même auteur, *De wij-inscriptie op het Amoghapaça-beeld van Padang Candi (Midden-Sumatra); 1269 çaka* (dans *Verspreide geschriften,* t. VII, 1917, p. 172), où ce roi est appelé : Çrīmat çrī Udayādityavarman rājendramaulimālivarmadeva mahārājādhirāja, et où il est fait mention de *Malayapura,* erreur de graphie pour *Malayupura* (*ibid.,* p. 174). Par une autre inscription également publiée par KERN (*Het sanskrit-inschrift op den grafsteen van Vorst Adityavarman te Kubur Raja, Mĕnangkabau; ± 1300 çaka,* dans *Verspreide geschriften,* t. VII, p. 215-221), nous savons que ce roi était fils de Advayavarman et titré *Kanakamedinīndra* «souverain de la terre de l'or». Nous savons, enfin, que ce dernier souverain eut un fils, Anaṅgavarman, qui fut probablement son successeur (cf. N. J. KROM, *Eine sumatraansche Inscriptie van Koning Kṛtanagara, loc. cit.,* p. 338). D'après ces textes épigraphiques, on peut établir la liste suivante des rois de Malāyu au XIIIe siècle çaka :

Çrīmat Tribuvana rājamaulivarmadeva, qui règne en 1208 ç. = 1286 (*supra,* XC, p. 179);

Advayavarman, père du roi suivant;

Çrīmat çrī A[ ]yādityavarma (var. Udayādityavarman) rājendramaulimaṇivarmadeva (var. rājendramaulimālivarmadeva), qui régnait en 1269 ç. = 1347 et mourut vers 1300 ç. = 1378.

Anaṅgavarman.

Le Mahārāja çrīmat Trailokya rājamaulibhūṣaṇavarmadeva de l'inscription cambodgienne de Grahi était certainement un roi de Malāyu, car ses titres

rakṛtāgama de Prapañca, daté de 1287 çaka = 1365 de notre ère], texte en transcription, traduction et commentaires par H. Kern, avec annotations et indices de N. J. Krom, La Haye, 1919, in-8°, avec une carte des dépendances de l'empire de Majapahit et un fac-similé de quelques feuilles du manuscrit kawi.

XCII. L'île de Sumatra, l'une des dépendances de l'empire de Majapahit, y est désignée sous le nom de «pays de Malayu (*tanah ri Malayu*)» par le poète javanais qui en mentionne les vingt-quatre villes ou états suivants : «Les principales îles (*sic*) qui sont sous la souveraineté (de Majapahit) dans le pays de Malayu sont les suivantes : Jambi, Palembaṅ, Karitaṅ, Tĕba (Toba), Dharmmāçraya (Dharmāçraya), Kaṇḍis (Kandis), Kahwas (Kawai), Manaṅkabwa (Mĕnaṅkabaw ou Minaṅkabaw), Siyak (Siak), Rĕkān (Rokan), Kāmpar, Pane (Paney), Kāmpe (Pulaw Kompai), Haru (Aru), Maṇḍahiliṅ (Mandailiṅ), Tumihaṅ pour Tamihaṅ (Tamiaṅ), Parllāk (Pĕrlak), Barat, Lwas lāwan (Padaṅ Lwas ou Gayu Luas), Samudra (l'ancien état de Sumutra, sur la côte nord-est de l'île dont on retrouve encore les ruines près de Lho' Seumawé), Lamuri (Grand-Ačeh), Batan (peut-être l'île de Batam), Lampuṅ (Lampoṅ) et Barus (Baros). Telles sont les plus importantes dépendances du pays de Malayu tout entier; tous ces pays dépendent [de l'empire de Majapahit].» (Chant 13, p. 50; cf. également chant 41, strophe 5, p. 105, et chant 42, strophe 2, p. 107; pour les identifications précédentes, voir p. 257-259, et mes *Relations de voyages*, t. II. p. 652, où la note 8 : «Pane ou Panei dans l'ouest de Sumatra» est à corriger en : «sur la côte orientale de Sumatra, en face de l'île de Jamar = Jumur de l'*Oriental Pilot*» [cartes 42 et 43], et p. 671.)

Les noms entre parenthèses représentent la forme malaise moderne des notations du texte kawi.

Les deux complexes sanskrit et chinois sont parallèles au double point de vue sémantique et syntaxique : 金洲 *kin-tcheou* recouvre exactement *suvarṇa-dvīpa;* l'un et l'autre repré-

protocolaires sont remarquablement identiques à ceux des rois de cette dynastie sumatranaise attestés par les inscriptions que nous possédons.

sentent littéralement *or-île,* le premier terme étant, par antéposition, complément du second. Chavannes a traduit *kin-tcheou* par «île d'or», mais cette interprétation n'est pas à retenir : c'est «île de l'or» qu'on doit lire, et c'est ainsi qu'il faut également traduire le *suvarṇadvīpa* des textes sanskrits. En chinois et en sanskrit, le sens du complexe est un peu flou : il peut s'agir aussi bien d'une île riche en mines d'or que d'une île dont le sol et la flore sont en or. Mais, dans le cas présent, il n'y a pas place au doute; l'information s'appuie sur un fait concret bien connu : la richesse aurifère de Sumatra, et nous n'avons pas affaire à un thème de folk-lore. On vient de voir (*supra,* p. 177) que l'un des noms malais de la grande île indonésienne est *Pūlaw Ĕmás* «île de l'or» (cf. un toponyme de formation parallèle : *Pūlaw Bātu* «l'île de la pierre», ainsi appelée parce qu'il s'y trouve une pierre remarquable et non parce qu'elle est constituée par un bloc de rocher; *Pūlaw Pīnaṅ* «île de l'aréquier», etc.). *Pūlaw Ĕmás* répond à *Kin-tcheou* et à *Suvarṇadvīpa,* construit suivant les exigences de la syntaxe indonésienne, à l'inverse du sanskrit et du chinois; et, comme il vient d'être dit, le sens en est clair et ne comporte aucune amphibologie (cf. également Bīrūnī, XLIII, p. 64).

Pour Yi-tsing (LXXXVII et LXXXVIII, p. 178), l'île de l'or = Fo-che ou Che-li Fo-che, c'est-à-dire la partie méridionale de Sumatra. Dans l'inscription malaise de 1208 çaka (*supra,* XC, p. 179), le pays où se rend la mission javanaise est appelé *Suvarṇabhūmi* «la terre de l'or» (1 *c*) et il est dit explicitement plus loin que le pays en question est le Malāyu (4 *b*), c'est-à-dire la partie de Sumatra également désignée sous le nom de Minaṅkabaw[1]. L'auteur du *Kitāb al-minhāǰ,* Sulaymān al-Mahrī, compte parmi les ports de Sumatra (LXXXII,

[1] Cf. mon mémoire *Malaka, le Mālayu et Malāyur, J. As.,* XIe série, t. XII, p. 51 et suiv.

p. 102), trois ports par lesquels s'exporte l'or : Pančūr, à l'ouest; Pariyaman «célèbre parmi les hommes [et qui est situé dans le pays] de Manaṅkabwa [=Minaṅkabaw]», au sud-ouest; et Šumuṭra, au nord-est[1]. Les anciennes relations portugaises sont plus explicites encore :

Arrivèrent également [à Malaka], dit Gaspar Correa (*Lendas da India*, t. II, p. 264), quatre barques du royaume de Manancabo, qui ne produit pas d'autre marchandise que l'or en poudre et en barres, que les gens du pays apportent [à Malaka].

L'or qui est importé à Malaka, disent les *Commentaires* d'Albuquerque (*Commentarios do Grande Afonso Dalboquerque*, édit. de 1774, t. III, chap. xxxii, p. 161), provient en majeure partie d'une mine [du pays] de Menamcabo, qui se trouve à l'extrémité de l'île de Samatra, du côté du sud, en face de Malaka, à six jours de mer...

A ce moment, arrivèrent trois *pangajaoas* (navires à rames et à voiles) du royaume de Menamcabo, qui est situé à l'extrémité de l'île de Çamatra, sur l'autre côte méridionale [que celle qui fait face] à Malaka [=côte sud-ouest]. Ils apportaient une quantité d'or (*ibid.*, chap. xxxvii, p. 182). [Pour d'autres témoignages portugais de la richesse en or du Minaṅkabaw, cf. mon mémoire *Malaka, le Malāyu et Malāyur,* dans *J. As.,* XIe série, t. XII, 1918, p. 80-81.]

Il est plusieurs fois question des fameuses «Iles de l'or» (*Ilhas do ouro*) dans les relations portugaises de la période des

[1] M. Eilhard Wiedemann a récemment publié et a eu l'obligeance de me faire parvenir un article sur les drogues employées par les Arabes, où figure, en traduction, un important extrait de l'encyclopédie de Nuwayrī (mort en 1332). A propos du camphre, l'auteur arabe dit : «En ce qui concerne son habitat originel, il y a plusieurs opinions. Les uns disent que le camphre provient de Fančūr [=Baros, sur la côte occidentale de Sumatra], une île de 700 parasanges de tour qui est connue comme le pays de l'or...» (*Beiträge zur Geschichte der Naturwissenschaften*, XLIX. *Über von den Arabern benutzte Drogen,* dans *Sitzungsberichte der physikalisch-medizinischen Sozietät in Erlangen,* Band 48, 1916, p. 17.) Cette information dont j'ai eu connaissance pendant l'impression du présent mémoire, confirme heureusement le témoignage de Yi-tsing et de l'inscription malaise de 1208 çaka : l'île de Sumatra est bien le pays ou l'île de l'or.

découvertes. En fait, les découvreurs étaient surtout préoccupés de recueillir des informations sur l'Eldorado oriental pour pouvoir s'y rendre et en rapporter les fabuleuses richesses qu'une légende plus que millénaire situait dans des îles indéterminées[1]. João de Barros, l'historiographe royal du xvie siècle, en parle à trois reprises dans la décade III :

... Diogo Pacheco, dit-il (liv. III, chap. iii, p. 264), peu de temps après son arrivée de Malaka [à Sumatra], avait apporté d'importantes informations sur les Iles de l'or qui, d'après un bruit général dans l'Inde, gisaient au sud de Sumatra. C'est à l'effet de les découvrir que Diogo Lopes [de Sequeira] envoyait Diogo Pacheco, parce que celui-ci était très versé dans les choses de la mer et extrêmement habile découvreur, étant, en outre, un parfait gentilhomme. Dans ce but, on lui donna l'ordre d'armer un navire à bord duquel il serait, et un brigantin dont serait capitaine Francisco de Sequeira...

Pacheco se met en route et touche à Daya, sur la côte nord-ouest de Sumatra, où le brigantin se met au plein et se perd corps et biens, à l'exception d'un esclave canarin (*ibid.*, p. 266). Avec son seul navire, le marin portugais descend le long de la côte et fait escale au port de Baros :

(P. 268.) ... Tandis qu'il se trouvait là, il ne se préoccupait que de deux choses : se tenir sur ses gardes de peur que, pendant la nuit, à l'instigation des Maures [= musulmans] de Cambaya [qui se trouvaient là], il ne fût victime de quelque traîtrise; et s'informer auprès des gens du pays de ce qu'ils savaient et disaient des Iles de l'or qui gisaient au sud de l'île de Sumatra. D'autant que, à Malaka où se rendaient certains marchands de ce royaume de Baros, l'opinion générale était que ce pays de Baros ne produisait pas autant d'or qu'ils en apportaient, mais que la plus grande partie était obtenue par échange dans les Iles de l'or où ces marchands se rendaient par mer. Quoique les Maures et les gens du pays fussent très jaloux [de conserver le secret] de ce com-

[1] Sur ces îles légendaires, cf. Pomponius Mela, Pline l'Ancien, Solin, Isidore de Séville, dans Coedès, *Textes d'auteurs grecs et latins relatifs à l'Extrême-Orient*, Paris, 1910, in-8°.

merce, Diogo Pacheco put cependant acheter deux ou trois indigènes qui s'y étaient rendus et qui finirent par lui dire ce qu'ils avaient vu et ce qui s'était passé. (P. 269.) Ils racontèrent que, à peu près à 100 et des lieues au sud-est du port de Baros, gisait une ligne de hauts-fonds et de bancs de sable, au milieu desquels se trouvait une île, légèrement accidentée, dont les côtes étaient couvertes de palmiers; à l'intérieur de l'île, vivait une nombreuse population noire avec laquelle ils échangeaient de l'or sur le rivage, parce que ces gens ne permettaient à personne de se rendre où ils habitaient. Pour cette raison, [les commerçants de Baros] ne connaissaient ni l'intérieur de l'île, ni la façon de vivre des insulaires. Ceux-ci donnaient une grande quantité d'or en échange de pièces d'étoffes de Cambaya, de la même sorte que celles que Pacheco avait apportées : *vespicias* (toiles), *mantazes* (draps) et *bertangis* (toiles) bleus et rouges[1]. Quoiqu'on se procurât de l'or à très bon marché en l'échangeant pour des étoffes de qualité inférieure, cependant, beaucoup de marchands qui s'y étaient rendus une fois, malgré la grande quantité d'or qu'ils en avaient rapporté, n'y retournaient plus de peur d'y perdre la vie. En général, de vingt navires qui partaient pour les Iles de l'or, il n'en restait que le quart, ces voyages étant extrêmement périlleux; on ne pouvait les effectuer que pendant une mousson qui durait trois mois et seulement avec des navires de très faible tonnage à cause des nombreux hauts-fonds et bancs de sable qu'il y a là, [entre lesquels] se trouvent de très étroits passages par où l'on fait route. Ces passages changeaient de place chaque année par suite du déplacement des sables (p. 270) sous l'action des courants marins pendant la période d'hiver de cette région. Quand les marins étrangers arrivaient à entrer ou sortir par ces passages, un jour où il ne faisait pas très beau et calme, la mer furieuse engloutissait tout ce qu'elle rencontrait. Cependant, bien que les indigènes de Baros lui exposassent les très grands dangers qu'on courait, jaloux [qu'ils étaient de se réserver] ce commerce, comme il le comprit, Diogo Pacheco ne cessait de leur poser de nombreuses questions, autant pour son instruction personnelle que pour se rendre compte s'il n'y avait pas quelque contradiction dans ce qu'ils racontaient. Après qu'il en eut tiré ce qu'il put, comme cette enquête était la principale raison qui l'avait fait s'arrêter à Baros pendant quelques jours, il prit congé du roi et de ses gouverneurs et fit route en longeant la côte de l'île...

(1) Pour ces étoffes, cf. mon mémoire *Les poids, mesures et monnaies des mers du Sud aux XVIe et XVIIe siècles*, *J. As.*, déc. 1920, p. 202-203.

Pacheco contourna Sumatra par le sud et, remontant la côte orientale de l'île, retourna à Malaka, sans avoir tenté de découvrir les Iles de l'or.

En juin 1521, rapporte encore Barros (décade III, liv. IV, chap. III, p. 412), arriva de Portugal un navire apportant des instructions du roi D. Manuel. «Entre autres choses, le roi invitait Diogo Lopes [de Sequeira] ... à charger quelqu'un d'aller découvrir les Iles de l'or précitées qui gisent par le travers (*a través*) de l'île de Sumatra; car, plusieurs personnes qui étaient allées dans cette région de l'Inde (*naquellas partes da India*), avaient donné grand espoir qu'on pourrait les découvrir...»

Les *Lendas da India* «Les légendes de l'Inde» ont trait à la période comprise entre 1497 et 1550. Nous savons par une indication de l'auteur lui-même qu'il travaillait encore à la rédaction de ses *Lendas* en 1561 (cf. t. I, p. 265). Elles ont été publiées par les soins de l'Académie des Sciences de Lisbonne, le t. III en 1862, le t. IV en 1864; in-4°.

(T. III, 1re partie, p, 238, chap. II.) Des navires de France.

En l'année qui précéda 1527, trois navires armés en corsaires dont l'un commandé par le Portugais Esteuão Dias Brigas, partirent de France et firent route à destination de l'Inde...

(P. 240.) ... Le second navire se sépara du convoi au cap de Bonne-Espérance, du côté du Sud, ne sachant plus où il allait. Il prit le chemin des côtes de l'île de Sumatra et arriva à l'Ile de l'or dont le sable du rivage, gros et petit, est tout en or. La végétation y est luxuriante; il y a de grands bois (*aruoredos*), des rivières d'eau excellente, beaucoup d'arbres fruitiers dont les fruits sont savoureux. Les habitants sont nus et sauvages, ne se couvrant que d'étoffes fabriquées avec des feuilles d'arbres (*folhas d'heruas*). Ils ne mirent aucun obstacle à ce qu'on prît ce qu'on voulut. Les [marins du navire français] embarquèrent autant d'or qu'ils voulurent et s'en allèrent, faisant route sans savoir dans quelle direction le vent leur serait le plus utile. Ils arrivèrent ainsi sur la côte de Sumatra en pleine détresse, la plupart d'entre eux étant morts ou malades. Le navire faisait tant d'eau, qu'il était sur le point de couler. Ils mirent le cap sur la terre pour s'y échouer; mais avant d'y arriver, ils s'échouèrent sur un banc (de sable ou de roches) où le navire se perdit. Ceux qui pouvaient travailler, mirent la chaloupe en

état et vinrent à terre avec beaucoup d'or que chacun y avait mis. [En arrivant] à terre, ils moururent. Des barques de pêcheurs qui les rencontrèrent par hasard, emportèrent l'or. On apprit cela à Malaka par des marchands de Sumatra qui venaient y trafiquer, que partout on parlait de cette chaloupe que des pêcheurs avaient trouvée pleine d'or et que les hommes qui en parlaient..... (*e que os homens que falauão como bombardeiros?*). On amena un de ces individus au roi d'un pays (*sic*) qui le fit empaler parce qu'il disait qu'il ne saurait pas retrouver l'Ile [de l'or]. On apprit également que ceux qui découvrirent cette Ile de l'or n'appartenaient pas à l'équipage du navire commandé par le Portugais Brigas.

(T. IV, p. 306.) [En 1543] ... [le gouverneur Martim Afonso de Sousa] donna l'ordre à Jeronymo de Figueiredo de partir avec un galion et trois fustes, à la découverte de l'Ile de l'or qu'on disait être par le travers (*atraués*) de l'île de Sumatra, au large de Sumatra, du côté de l'Ouest... Au moment de partir, le navire [désigné pour cette expédition] faisait tant d'eau que, pendant la nuit, il coula dans la rivière [de Goa où il était ancré ... On le remit à flot] et il fut réparé et prit ensuite la mer. Le directeur des finances fit informer Diogo Cabral qu'il avait fait faire secrètement des trous au navire et celui-ci coula [en mer][1].

Il est question d'îles de l'or dans un curieux mémoire de Godinho de Eredia (ou Heredia)[2] intitulé : *Declaraçam de Malaca e India Meridional com o Cathay em III tract.* Le texte portugais avec traduction française, sans notes, a été publié sous ce titre : *Malaca, l'Inde Méridionale et le Cathay,* édit. et trad. Léon Janssen d'après le manuscrit de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, avec une préface de Ch. Ruelens; Bruxelles, in-4°, 1882, xiv pages + 82 folios + 100 pages, avec 40 cartes et plans et 19 illustrations de l'auteur. Ce mémoire est adressé à Philippe III de Portugal et daté de Goa, le 24 novembre 1613 (la traduction porte par erreur : 24 décembre). Dans ce texte, *Inde méridionale* désigne une terre et des îles

[1] Ce fonctionnaire portugais avait un intérêt, que nous ne soupçonnons pas, à empêcher le départ du galion.

[2] Sur ce personnage, cf. Hamy, *Le descobridor Godinho de Eredia,* dans *Bull. Soc. Géogr. de Paris,* juin 1878, p. 516.

imaginaires situées au sud du 10e degré de latitude australe. La seconde partie (p. 54 et suiv.) est consacrée à cette Inde méridionale. Il y est question de deux îles riches en or : Lucaantara (lire : *Luça Antara* = javanais *Nusa Antara* «l'île du milieu», litt. «l'île entre [d'autres îles]»)[1] et Luca (= *Luça*, pour *Nusa* «île») Veach = Veak. Dans la première, où se rendit un prince javanais, «il y vit beaucoup d'or, de girofle, de noix muscade (*massanos* = *massa nos*), de sandal blanc et rouge, d'autres épices et aromates, et en prit des échantillons» (p. 58).

La description de l'île de Luca Veach vaut d'être reproduite intégralement :

Chapitre VII. De l'île de Luca Veach.

(P. 63.) ... La[2] navigation était suivie entre les îles d'Ende (Florès) et Luca Veach[3], terre produisant de l'or en grande quantité : on en tirait de nombreux lingots de ce métal par des échanges, ainsi que le racontent les vieillards d'Ende. Ces vieillards rapportent l'aventure de cette barque d'Ende qui, faisant voile vers Luca Veach, fut prise, à la hauteur de l'île de Sabo[4], par une violente tempête. Elle ne put entrer ni à Sabo, ni dans le port de Rajoam[5] ni à Lucachancana[6], rivages qui sont en vue l'un de l'autre. La tourmente l'entraîna et lui fit perdre de vue toutes ces îles. Ensuite le temps se calma, les vents tombèrent. Pendant trois jours, la barque égarée navigua de part et d'autre, puis

(1) C'est l'ancien nom de Madura, appliqué ici à une île imaginaire.

(2) Je reproduis la traduction de Janssen en la rectifiant par des notes.

(3) Pour cette île, *vide infra*.

(4) Cod. *Sabbo*. La carte du fol. 52 a *Sabo*. C'est l'île appelée *Savu*, *Sawu* ou *Rai Hawu*, la Savoe de nos cartes, entre Sumba et Timor.

(5) Cod. *ilha Rajoam* «l'île de Rajoam». La carte du fol. 52 a *Rajoan*. C'est l'île *Ranjuwa* ou *Rai Jua* du groupe des îles Savu.

(6) *Luca* est pour *luça* = javanais *nusa* «île»; *Chancana* est vraisemblablement à corriger en **Canchana* = *Kančana*. Sur la carte du fol. 52, ces trois îles et une quatrième non dénommée sont situées par Godinho au nord et à peu de distance de l'île de Petan et au Nord-Nord-Ouest de la pointe de Beach.

elle fut poussée à Luca (p. 64) Veach où les marins qui montaient l'embarcation, débarquèrent dans un village. Ils voulaient faire de l'eau et des vivres car, pendant la tempête, ils avaient tout perdu sauf une certaine quantité de fruits d'une espèce de palmier nommée *Sivallas* [1] qui servaient de lest au bâtiment. Ces fruits du *Sivallas* étaient très estimés à Luca Veach. Ils obtinrent en échange de leurs *Sivallas* [2] autant d'or qu'ils en voulurent : ce métal est très commun à Luca Veach où le gravier qui se trouve au pied des arbres est du minerai d'or [3].

Cette île de Luca Veach mesure environ 8 lieues espagnoles de circonférence. Sa terre, qui produit des minerais, est fraîche et en partie boisée [4] : elle est très fertile en riz et en grains de toutes sortes, bien plantée de palmiers, de cocotiers domestiques [5] et d'une grande variété de cannes à sucre. De nombreuses et fraîches rivières où coule une eau excellente et où se trouvent des rochers aurifères, arrosent le pays, et les marins d'Ende y firent de l'eau [6].

Une autre partie [7] des habitants sont des blancs à cheveux blonds, avec des yeux bleu clair, petits de taille, nus ou mal vêtus. Ils habitaient des maisons couvertes de paille et vivaient du fruit de leur travail, cultivant des jardins légumiers [8]. Parmi eux se trouvent également des hommes bruns, mais tous parlent la même langue qui est celle de Sabo et de Rajoam [9]. Ils emploient le fer pour fabriquer les armes, les frondes, les dards et les lances dont ils munissent la pointe de dents de poisson. C'est le plus riche et le plus puissant d'entre eux qui gouverne le pays.

Le long de la côte, sur une largeur de 150 pas géométriques, la mer

(1) Cod. *da fructa sivallas.*

(2) Cod. *sivallas, fructa de palmas bravas* «*sivallas,* fruit de palmiers sauvages...».

(3) Cod. *era de mettaes de ouro,* litt. «était de métaux d'or», était en or. Il n'est pas du tout question de minerai.

(4) Cod. *estava fresca echea de bosques arvoredos* «elle était fraîche et couverte de forêts [et] de bois».

(5) Cod. *de cocos domesticos,* c'est-à-dire de cocotiers cultivés.

(6) Cod. *e tem muytas e fresca ribeyras de excelente agoa de rochas de ouro, onde fizerão aguada* «et il y a de nombreuses et fraîches rivières d'eau excellente [sourdant] de rochers en or, où [les marins étrangers] firent de l'eau».

(7) Cod. *E a gente algua* «quelques-uns des habitants».

(8) Cod. *com grangeria de ortas,* ils vivent de leurs labeurs et travaux [qui consistent] «en culture de jardins»; ils vivent du produit de leurs jardins.

(9) Cod. *de Rajoaó* (*sic,* pour *Rajoão*) *e Sabbo.*

qui baigne cette île est remplie d'une espèce de corail [1] recouvert de varech, ce qui gêne le débarquement dans le port de Luca Veach. Pour que l'embarcation pût atterrir, il fallut couper les branches de ces varechs et s'y frayer un passage. De cette façon, la barque toucha terre et revint sans encombre, car il n'y avait pas d'autres récifs ni bancs de sable sur la côte [2].

Après que l'embarcation eut un chargement suffisant d'or, elle quitta Luca Veach. Mais, assaillis par une nouvelle tempête, les marins furent obligés de jeter leur or à la mer [3]. Ils n'en gardèrent que ce qui était nécessaire pour lester la barque et regagnèrent Sabbo quand le temps se calma. Ils y déchargèrent leur or dont il y avait encore une telle quantité que tous les habitants de Sabbo en furent frappés (p. 65) d'étonnement. La vue de ces richesses leur donna l'intention de faire une nouvelle expédition vers Luca Veach, mais ils ne donnèrent pas suite à leur projet à cause de l'ignorance des habitants, qui ne savaient ni la latitude ni la configuration de Luca Veach. Enfin cette île s'appelle ainsi parce que, dans la langue de Sabbo et de Java [4], *Luca* [5] signifie «île» et *Veach* veut dire «d'or» [6].

[1] Cod. *de certos coraes falsos* «de certains faux coraux».

[2] Cod. *per não haver outras restingas* «car il n'y avait pas d'autres récifs».

[3] Le jet de l'or à la mer a pour but d'apaiser la tempête. C'est un thème de folklore bien connu, qui est généralement à trois motifs : I. Motif de l'arrivée dans une île ou un pays inconnus; II. Motif de l'enlèvement par les étrangers du produit caractéristique de l'île; III. Jet obligatoire du produit en question pour apaiser la tempête occasionnée par l'enlèvement de ce produit. Dans le cas présent, comme il s'agit d'un voyage de chercheurs d'or, Godinho raconte qu'il en fut conservé une certaine partie à titre de lest, pour montrer aux indigènes de Sabo que Luca Veach est l'île de l'or qu'on recherche. Sur un thème de folklore parallèle, cf. mes *Relations de voyages*, t. II, p. 299, 310 et 410. Dans ces trois passages, les roses magiques disparaissent par combustion instantanée dès qu'elles sont portées hors de la roseraie (*supra*, LII, p. 68; LVII, p. 69; LXXIV, p. 77).

[4] Le texte a : chez les indigènes de Ende = Flores, de Sabbo et de Java.

[5] *Luca* est pour *luça* = javanais *nusa* «île». *Nusa* n'est usité qu'à Java, Madura et à Madagascar (*nūsi*). Partout ailleurs, «île» est généralement désigné sous le nom de *pulaw, pulo* ou par une variante dialectale se rattachant à ce thème.

[6] En indonésien, le nom de l'or se rattache aux types suivants :

I. Malais *mas, ĕmas;* javanais *ĕmas;* bisaya, dayak, tagal *amas;* batak *omas;* makassar *amasaq;* vieux-bugi *masa;* bĕsĕmah *ĕmas, rĕmas.* Cf. khmèr *mās,*

Chapitre viii. Certificat relatif à l'île de Luca Veach.

Pendant que je commandais la forteresse d'Ende [ou Flores], les habitants les plus honorables et les mieux placés de cette Chrétienté rendirent compte, à moi, Pedro de Carvalhaes, comme il suit, du fait de la découverte de l'Ile d'or [lire : Ile de l'or] ou Luca Veach.

Une petite embarcation avec quelques marchands, chassés du port de Sabbo par les vents, la tempête et de violents courants, s'égara, perdit de vue la terre et, naviguant la proue au Sud, pendant environ 30 lieues[1], rencontra Pulo Cambin[2], une île dans laquelle il n'y a que des chèvres. Puis continuant sa route au Sud, après avoir parcouru environ la même distance encore, elle trouve Pulo Nhior[3], autre île déserte dans laquelle croissaient des cocotiers. Plus avant, la barque en question rencontra l'île Pulo Tambini[4], peuplée de femmes, et puis après, apparut Luca Veach.

čam *mo'ḥ;* bahnar, jarai (chréai), halaṅ de l'Indochine *maḥ; mas, mās, amas* dans les dialectes de la péninsule malaise, «or»; kawi *mās.*

II. Dayak, katiṅan *bulan;* magindanao et bolaaṅ-moṅondu *bulawan;* bugi *ulawĕṅ;* bontenaṅ *wulĕn* «or».

III. Vieux-bugi *taneyo* ou *taṅkeyo* < *eyoṅ* «briller».

IV. Vieux-bugi *wara-wara* < *wara* «charbon ardent».

V. Malgache *vula mena,* litt. argent rouge, sumba *amas rara,* litt. or rouge = «or».

VI. Vieux-bugi *rupajati,* magindanao *kančana,* dayak (mot religieux) *rawia* «or», empruntés respectivement à skr. *jāta rūpa* «or», *kāñcana* «or», *dravya* «objet, richesses».

Cf. R. Brandstetter, *Mata-Hari,* Lucerne, 1908, in-8°, p. 8-9; Aymonier-Cabaton, *Dictionnaire čam-français,* s. v° *mo'ḥ;* C. O. Blagden, *Comparative vocabulary of aboriginal dialects,* dans Skeat et Blagden, *Pagan races of the Malay peninsula,* Londres, 1906, in-8°, t. II, p. 621, n° 62, s. v° *gold. Veach* n'a donc rien de commun avec le nom de l'or en indonésien.

(1) Cod. *pouco menos de 30 legoas* «un peu moins de 30 lieues».

(2) Cod. *Pulo Cambim* (sic) *de cabras* «Pulo Cambim [ou île] des chèvres». *Pulo Cambim* est la transcription portugaise de *Pulaw Kambiṅ,* qui signifie en effet «île des Chèvres». Cette île figure sur la carte de Godinho, du fol. 48 v° : elle est située au Nord de la pointe orientale de Timor. Il existe en effet une île de ce nom dans la Résidence de Timor et dépendances. Elle est également appelée Hoogeiland.

(3) Cod. *Pulonhior de cocos* «Pulonhior [ou île] des cocos» = *Pulaw ñiyur,* qui signifie «île des Cocos». Cette île et la précédente, où reparaît le terme malais *pulaw,* au lieu du javanais *nusa,* ne figurent pas sur la carte du fol. 52.

(4) Cod. *Palo tambini de molheres* «Pulo Tambini [ou île] des Femmes». La

Les navigateurs y aperçurent notamment l'heureuse montagne d'or, et les gens de Sabbo qui montaient la barque mirent pied à terre dans le port, où ils virent une telle quantité d'or qu'ils en demeurèrent frappés d'étonnement. Ils en chargèrent autant qu'ils voulurent et tant que le navire en put supporter le poids. Puis, poussés par les vents du Sud, la barque regagna le port de Sabbo. Cette expédition enrichit cette terre, qui n'était pas très riche par elle-même. Aujourd'hui encore, tout l'or qui se trouve à Sabbo est celui qui provient de l'expédition de cette dite barque à Luca Veach.

(P. 66.) Les susdits navigateurs rapportent qu'il se trouve à Luca Veach un pic élevé, qui est une montagne massive d'or. C'est-à-dire que ce métal s'y trouve en telle quantité qu'il est répandu dans les pierres en gros filons et en veines considérables.

Sous l'action du temps, cet or a été mis à nu et fait resplendir la montagne à tel point que de loin, sous la reverbération du soleil, elle apparaît comme un brasier en feu.

Sur ces informations, je fis apprêter de suite deux embarcations à rames, bien approvisionnées, avec des pilotes et des marins d'Ende [ou Flores] et d'autres officiers pour faire le voyage de Luca Veach. Alors que les embarcations étaient déjà prêtes à lever l'ancre et à faire voile, les pères de l'ordre des Dominicains, comme vicaires de cette Chrétienté et administrateurs des pays du Sud, me supplièrent avec la plus grande insistance de ne pas effectuer ce voyage, disant que les Chrétiens qui

carte du fol. 52 a : Lucatambini = Nusa Tambini, I. de Molheres. C'est la légendaire île des Femmes dont Eredia a voulu parler. Le javanais *bini* signifie bien «femelle, femme»; mais *tambini* n'a pas ce sens. La géographie légendaire des Javanais à laquelle Eredia a fait cet emprunt maladroit connaît une Nusa Tambini. C'est la Nusa Tambini où Aji Çaka, l'hindou civilisateur des Javanais, s'établit en l'an 10 de l'ère qui porte son nom [= 88 de notre ère] (cf. Raffles, *History of Java*, Londres, 1817, in-4°, t. II, p. 231), la Nusa Tambina du cycle légendaire de Panji où le brahmane Kanda (appelé aussi Sakendo et Satirti), protecteur du rāja de Nusa Kančana «l'île de l'or», alla faire pénitence au IXe siècle (*ibid.*, p. 90). Dans un manuscrit en javanais moderne contenant un fragment du cycle de Panji, il est question de Wando, princesse de Tèmbini (*apud* ms. CMLIX [cod. 3172], dans H. H. Juynboll, *Supplement op den catalogus van de Javaansche en Madoereesche Handschriften der Leidsche Universiteits-Bibliotheek*, t. II, Leyde, 1911, in-8°, p. 78). Et c'est évidemment cette Nusa Tambini ou Tĕmbini qui, par un contre-sens, est devenue «l'île des Femmes» de Eredia.

s'y aventureraient, ne connaissant pas la navigation de cette mer[1] et la situation de Luca Veach, courraient à une perte certaine et trouveraient la mort sur cet océan. Par respect pour la requête solennelle de ces religieux, j'abandonnai mon dessein et le voyage vers cette île si riche de Luca Veach ou île d'or, n'eut pas lieu[2].

Le *descobridor* Emanuel Godinho de Eredia m'ayant demandé cette déclaration pour le bien de son voyage et de son entreprise et pour le service du Roi, je jure par les Saints Évangiles que tout ceci est la vérité et j'ai scellé les présentes de mon sceau ci-dessous.

Malaca, le 4 octobre 1601.

Pedro de Carvalhaes.

Pedro de Carvalhaes était sans doute de bonne foi; mais il va de soi que l'île de l'or en question est purement imaginaire; imaginaire aussi le voyage de Eredia à Luca Veach. Tout cela est du folk-lore transformé en réalité par un métis ambitieux à la recherche de dupes. Le résultat final est décisif dans ce sens : Godinho de Eredia ne retourna jamais dans l'île en question.

Les Portugais n'avaient naturellement pas découvert les fameuses Iles de l'or. Les Hollandais eurent sans doute vent des projets d'expédition en Eldorado de leurs prédécesseurs et mirent aussi la question à l'étude. Le *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia vant passerende daer ter plaetse als over te geheel Nederlants-India anno 1636* «*Journal tenu* dans le Château de Batavia de ce qui s'est passé à Batavia même ainsi que dans les Indes néerlandaises tout entières pendant l'année 1636» (édit. H. T. Colenbrander, 's-Gravenhage, 1899, gr. in-8°, p. 104) fait mention, au mois de juin, d'un projet de découverte de l'île riche en or et argent (*het gout ende silverrijck eijlandt*)[3]. On songe à charger de ce soin le commandant Ma-

[1] Cod. *como ignorantes daquella navigação.*

[2] La raison invoquée pour empêcher ce nouveau voyage à Luca Veach, est difficilement acceptable. Il y a lieu de remarquer qu'il n'est pas question dans ce procès-verbal de la tempête qui obligea les marins de Sabbo à jeter à la mer la plus grande partie de l'or recueilli dans l'île merveilleuse.

[3] L'éditeur ajoute en note : «Cf. Leupe, *Reize van Maarten Gerritz*, p. 3

thijs Quast avec les navires *Grol* et *Waterloose Werve*. Suit ce curieux renseignement : « On rapporte que l'île aurifère et argentifère gît par 37° 1/2, à environ 400 milles à l'est (*bij oosten*) du Japon. »

D'après les renseignements recueillis par Diogo Pacheco sur la côte occidentale de Sumatra, les Iles de l'or devaient se trouver « à peu près à cent et des lieues au sud-est du port de Baros » (*supra*, p. 187). Pendant les cent et quelques années qui ont suivi l'infructueux voyage du capitaine portugais, la région au sud-est de Sumatra a été parcourue en tous sens et aucune île aurifère n'y a été découverte; mais la légende de l'Ile ou des Iles de l'or, que justifient dans une certaine mesure les arrivages de poudre et de lingots d'or à Malaka, conserve ses fidèles parmi les gens de mer et les marchands européens. Les îles de l'Indonésie n'ont pas fourni encore de richesses comparables aux fabuleux trésors des Indes occidentales; mais l'enthousiasme des découvreurs n'en est pas atteint : leur foi reste entière et leur zèle ne se dément pas. Ceux qui, comme le signataire de ces lignes, ont vu de près les prospecteurs du Transval et de Madagascar, peuvent témoigner de la touchante crédulité des chercheurs d'or; et leurs lointains prédécesseurs des xve et xvie siècles n'étaient pas moins crédules. L'insuccès des expéditions portugaises n'a découragé personne. Leur unique résultat pratique est d'avoir montré qu'il n'y a pas d'Iles de l'or dans l'Insulinde; mais qu'à cela ne tienne; elles

et 35-40; Heeres, *Life and labours of Abel Jansz. Tasman*, p. 15-20». Je n'ai pas eu occasion de consulter ces deux ouvrages. M. Paul Pelliot a eu l'obligeance de me signaler le mémoire de O. Nachod, *Ein unentdecktes Goldland* (*Mittheilungen der Deutschen Gesell. für Natur- und Völkerkunde Ostasiens*, Tokyo, t. VII, 3e part., p. 311-451), où on retrouvera l'historique des expéditions envoyées à la recherche de la légendaire Ile de l'or, depuis le projet hollandais de Versteegen, en 1635, jusqu'aux voyages de La Pérouse, Anson, Broughton, von Krusenstern, John Meares; et la liste des documents et cartes ayant trait à l'Île de l'or, de 1587 à 1895 ! La première des expéditions, celle de Diogo Pacheco (*supra*, p. 186), n'y figure pas.

n'en existent pas moins et la recherche continue. L'Ile de l'or ne peut être que difficilement accessible : la rumeur publique la situera donc à 400 milles à l'est du Japon, dans quelque terre insulaire du Pacifique, où on ne la trouva pas davantage.

La vraie merveille de la légende, c'est que les Portugais et Hollandais des XVIe et XVIIe siècles ne soupçonnaient pas encore la richesse aurifère du sud de Sumatra, où tant de fois ils firent escale. Le secret fut rigoureusement gardé, tant par les Sumatranais que par les trafiquants musulmans avec lesquels ils traitaient. En Indonésie comme en Afrique, l'européen est considéré comme un ennemi; le musulman ou l'hindou ont seuls la confiance de l'indigène. Ainsi ce trafic d'or qu'on cache jalousement aux marins d'Europe, a été connu d'un moine chinois dès la fin du VIIe siècle (LXXVII, LXXXVIII, p. 178) et il est révélé aux marins arabes par Bīrūnī (XLIII, p. 64) et surtout par les *Instructions nautiques* de Sulaymān al-Mahrī (*supra*, p. 102), quelque cent ans avant l'époque où le commandant Mathijs Quast est chargé d'aller rechercher l'Ile de l'or à l'est du Japon.

Le *Kitāb al-minhāj* de Sulaymān al-Maharī a une courte section (فصل) consacrée aux distances entre certains ports de l'Océan Indien (ms. 2559, fol. 22 r°). Aux lignes 6-7, il est dit ceci : مثل جزر زرين والسواحل ستون زامًا ومثل تيزمتوري والديب عشرون زامًا «comme [entre] les îles Zarīn et les Sawāḥil (côte orientale d'Afrique), il y a 60 *zām* [= 180 heures de route] de distance; comme entre [l'île de] Tayzam-tūri et les Maldives, il y a 20 *zām* [= 60 heures de route] de distance».

Dans la *Ḥāwiya* de Ibn Mājid qui est datée du 13 septembre 1462, la même île est également mentionnée (ms. 2292, fol. 107 v°, vers 10) :

وبينها وبين تَيْزم (*sic*) توري عِشرون زامًا . . . .

Entre elle (l'une des Maldives citée au vers précédent) et Tayzam-tūrī, il y a 20 *zām*.

En marge de ce vers, une main étrangère, très différente de celle du copiste, a écrit : حريره الذهب = جزيرة الذهب « l'île de l'or ». Sīdī ʿAlī, dans son *Muḥīṭ,* nous a conservé la légende de cette île de l'or :

[Le sol de] l'île de Tayzam-tūrī est connu comme terrain aurifère, comme il ne peut pas y en avoir un second au monde. On raconte qu'une fois, un commerçant indien était allé pour affaires, du port de Surat de la province de Guzerate, dans les districts du Bengale. Comme il revenait du Bengale [à Surat] avec des marchandises, sa route le fit passer devant l'île de Tayzam-tūrī. Le marchand jeta l'ancre, vint sur l'île et s'empressa de faire cuire son repas. La chaleur du feu fit entrer l'or en fusion et il coula de tous les côtés. Lorsque celui-ci vit cela, il jeta par dessus bord toutes les marchandises qui se trouvaient sur le navire et le chargea avec la terre de l'île. Lorsque, avec l'aide d'Allah, il fut de retour dans le port de Surat, il donna au Padišāh du Guzerate une partie [de la terre rapportée] et fit construire dans le port de Surat un *talāw* profond, c'est-à-dire un gigantesque bassin tout en pierre pour lequel il avait dépensé sur la part qui lui restait un *kulūr,* c'est-à-dire 100 *lak* [= 10 millions de pièces de monnaie]. On n'avait jamais vu encore dans le monde entier une construction semblable (trad. Bittner, dans mes *Relations de voyages,* t. II, p. 541).

En fait, ni Ibn Mājid, ni Sulaymān al-Mahrī ne mentionnent cette île de l'or purement légendaire; leurs *Instructions nautiques* sont des travaux scientifiques où la réalité seule est enregistrée. L'amiral turk, au contraire, ne néglige pas le folk-lore; il a intercalé cette disgression sur l'île de Tayzam-tūrī dans le passage du *Kitāb al-minhāj* qu'il est censé traduire, sans prévenir le lecteur qu'il s'agit d'une addition de son cru.

Cette croyance en l'île de l'or était si fortement ancrée dans l'esprit des découvreurs des xviie et xviiie siècles, qu'on la trouve portée sur des cartes européennes et même sur des cartes marines. Godinho, par exemple, inscrit près de la côte occidentale de sa « Sumatra moderne » (fol. 24 v° de la *Declaraçam*)

un archipel situé entre 1° et 2° de latitude Nord et correspondant à peu près à l'île de Nias, au-dessous duquel est noté « ouro ». Non loin de là, entre l'équateur et 1° Sud, une autre île est appelée « Pulomâs » = malais *Pūlaw mas*, « île de l'or » — c'est probablement la *Tanah Masa* de l'archipel des Batu. Linschoten, qui a beaucoup emprunté aux Portugais, a inscrit sur sa carte de l'Extrême-Orient une « Beach prouincia aurifera », située droit au sud de Java, entre 16° et 20° de latitude méridionale. C'est évidemment la Veach ou Beach de Godinho; la partie méridionale de cette « province aurifère » se confond avec le cadre de la carte et l'on ne sait s'il s'agit d'une île ou d'un continent. Cette hantise des îles de l'or se manifeste encore à la fin du XVIIIe siècle dans les cartes marines de l'*Oriental Pilot*. Elles figurent sur la carte 32, entre 1° et 2° Nord et respectivement par 92° 30′, 87° et 83° de longitude : « Ouro according to the Dutch. Uncertain », « Another Ouro equally uncertain », « Ouro or Owra. According to the English. Its Situation and existence Uncertain » (cf. également la carte 47 du même atlas). La carte 17 est intitulée : *A chart of the Indian Islands, with the Coasts of the Continent from Calminera Point to Amoye in China, drawn from the Best Journals and Remarks of Navigators, ascertained by astronomical observations, and improved from the last edition of the* NEPTUNE ORIENTAL *of* Monsr D'APRÉS DE MANNEVILLETTE. Sur cette carte, entre 82° et 93° de longitude orientale de Londres, et 0° 30′ et 2° de latitude nord, sont inscrits, de l'est à l'ouest, trois îles ou groupes d'îles avec les inscriptions suivantes : « Ouro [portugais « or »] according to the Dutch », « another Ouro equally uncertain » et « Shoal of Ouro uncertain ». C'est évidemment un souvenir, transmis par les Hollandais (d'après le cartographe anglais), des Iles de l'or que chercha vainement Diogo PACHECO.

Le العمدة المهرية et le كتاب المنهاج de SULAYMĀN AL-MAHARĪ consacrent chacun une section aux îles Zarīn.

Le premier texte (ms. 2559, fol. 22 v°, l. 12) a :

فَصْلٌ في معرفة جزر زرين والفرقدين عليهم (*sic*) اصبعان ويقال ان عدة جزر زرين سبع جزر ومن علامة قربها عليك تغير المآء فيخضر وجايات كعلامة البرور وبين هؤلآء الجزر والبرّ ستين زامًا وسمعت ممن اثق به ان في فراقد ثلاثة واربعة وخمسة جزر متفرقة متنازلات عن سطر زرين للبر وعن بعضهم ذكر انهن جزر رملٍ واعلم ان كل مكانٍ مجنب مجهول

Section traitant de la connaissance des îles Zarīn. Elles gisent par 2 *iṣba*ʿ des Farāḳid [= environ 4° 18′ sud]. On dit que ces îles Zarīn sont au nombre de 7. En ce qui concerne les abords de ces îles [, ils sont les suivants] : quand on en approche, l'eau change [de couleur] et elle devient verte. Comme [autre] abord des côtes [de ces îles], il y a encore des *jāyāt* (algues). Entre ces îles et la côte [africaine], il y a 60 *zām* [= 180 heures de route]. J'ai entendu dire par des gens dignes de foi que par 3, 4, 5 *iṣba*ʿ des Farāḳid, gisent des îles (fol. 23 r°) éparses, échelonnées depuis l'alignement des îles Zarīn dans la direction de la côte [d'Afrique]. Certains disent que ce sont des îles de sable. Sache que toute région écartée est inconnue !

Le second texte (ms. 2559, fol. 73 v° *infra*) est identique au précédent :

فَصْلٌ في جزر زرين الفرقدان عليهن اصبعان وذكروا عدتهن سبع جزر وبينهن وبينه [البرّ] ستين زامًا ومن قرب عليهن اتته العلامات كعلامة البرور وسمعت من يعتبر به في هذا الفن ان فراقد ثلثة واربعة وخمسة جزر متفرقات متنازلات عن سطر زرين للبرّ

Section traitant des îles Zarīn. Elles gisent par 2 *iṣba*ʿ des Farāḳid [= environ 4° 18′ sud]. On dit que ces îles sont au nombre de 7. Entre ces îles et la [côte africaine], il y a 60 *zām* [= 180 heures de route]. En approchant de ces îles, surviennent des abords comme l'abord des terres. J'ai entendu dire à qui connaissait ces questions par expérience, que par 3, 4, 5 *iṣba*ʿ des Farāḳid, gisent des îles éparses qui s'échelonnent depuis l'alignement des îles Zarīn dans la direction de la côte [d'Afrique].

D'après la position de ces îles indiquée par Sulaymān al-Mahrī, on ne peut guère les identifier qu'au groupe insulaire des Seychelles, au nord de Madagascar. Leur nom de جزر زرين *juzr Zarīn* est intéressant. *Zarīn* n'est pas arabe, mais il est aisé d'y retrouver le persan زر *zer* « or », زرين *zerīn* « d'or » (*aureus*). Les *Instructions nautiques* arabes sont, à ma connaissance, les seuls textes orientaux qui en fassent mention. Les Seychelles n'ont, je crois, jamais livré un gramme d'or. Ce toponyme injustifié est sans doute la localisation dernière de la légende des Iles de l'or, qu'on a successivement situées au sud-est de Sumatra, au sud de Java, à l'est du Japon, au sud de l'Inde, entre Sumatra et Ceylan et enfin aux Seychelles, l'événement montrant chaque fois que les indications fournies par les indigènes étaient erronées : le secret était bien gardé. Ce n'est que plus tard que fut révélée la richesse aurifère de Sumatra : les marchands sumatranais, musulmans et hindous avaient réussi à la cacher aux découvreurs européens en quête de l'Eldorado oriental.

ESQUISSE HISTORIQUE.

D'après les textes qui précèdent et quelques autres qu'on utilisera plus loin, il est possible de retracer dans ses grandes lignes l'histoire de l'ancien empire sumatranais de la seconde moitié du VIIe au XVe siècle. La période antérieure, du début de notre ère à 644, date de l'envoi de la première ambassade à la cour de Chine par le Malāyu, est reconstituée grâce à une interprétation nouvelle de documents sanskrits, grecs et chinois. J'ai indiqué, pour chacun d'eux, le coefficient de certitude, de presque certitude ou de vraisemblance que présentent les solutions qu'on propose. Quant aux origines mêmes du Çrīvijaya et du Malāyu, elles nous restent complètement inconnues, faute de documentation à cet égard.

Le nom de *Çrīvijaya* est adopté déjà en orientalisme pour désigner l'empire sumatranais qui avait sa capitale dans le sud-est de l'île, à Palembaṅ même ou dans la région de Palembaṅ : on l'a donc maintenu dans ce travail. Son histoire est intimement liée à celle de l'ancien royaume voisin de Malāyu, l'actuel Minaṅkabaw, qui fut tantôt suzerain, tantôt feudataire de celui-là et dont la capitale se trouvait sur le haut Bataṅ Hari, à Pagar Ruyoṅ ou aux environs de cette ville. Il sera donc alternativement question de ces deux états qui furent en permanente interdépendance mutuelle. On rappelle enfin que l'île de Sumatra, le Çrīvijaya et le Malāyu ont été connus sous des noms différents par les Chinois et les Arabes et notamment sous celui de *Java* et ses variantes. Ce témoignage nous permet de remonter à haute époque, jusqu'à Ptolémée, au *Heou han chou* et au *Rāmāyaṇa*.

Vers le début de notre ère, « notre Rāmāyaṇa, dit Sylvain Lévi (*Pour l'histoire du Rāmāyaṇa, J. As.*, XIe série, t. XI, 1918, p. 150), composé à une époque encore indéterminée, sort dans ses multiples recensions d'une édition publiée aux environs de l'ère chrétienne. »

Le texte sanskrit dit : « De tous vos efforts gagnez l'île de Yava, embellie de sept royaumes, l'île de l'or et de l'argent (*suvarṇarūpyakadvīpaṃ*), parée de mines d'or (*suvarṇākaramaṇḍitam*); puis, par delà l'île de Yava est la montagne appelée Çiçira (litt. : fraîche) dont le sommet (litt. : la corne, *çṛṅga*) touche le ciel et qui est visitée par les dieux et les démons. » « Le mont Çiçira, dit Kern (*Java en het Goudeiland volgens de oudste berichten,* dans *Verspreide geschriften,* t. V, 1916, p. 307), est nettement fabuleux (*zuiver fabelachtig*); il constitue la limite extrême-orientale des connaissances géographiques du poète, car, au delà, on ne cite ni terres ni mers légendaires. »

Yavadvīpa a été identifié à Java et, autant que je sache, aucune objection n'a été élevée contre cette identification. Voyons plutôt si l'examen du texte sanskrit la justifie autant qu'on le croit. Le *Rāmāyaṇa* note deux particularités de l'île de Yava : 1° elle est embellie de sept royaumes; 2° c'est l'île de l'or et de l'argent, parée de mines d'or. La première information reste sans objet : il y manque les noms des sept royaumes. D'autre part, nous ne savons pas s'il y eut sept royaumes à Java ou ailleurs, il y a quelque vingt siècles[1]; la question ainsi

[1] Sylvain Lévi (*ibid.*, p. 81-82) n'a pas manqué de citer ici la description de Java par Odoric de Pordenone, qui rappelle de très près les indications fournies par le *Rāmāyaṇa*. Le moine dit, en effet : «Rex hujus Jauæ habet bene sub se septem reges coronæ» (*sic*), et l'emprunt au texte sanskrit est évident et indiscutable. Mais ni le texte latin ni la version française éditée par H. Cordier, ne parlent explicitement de richesse aurifère du pays. Voici, par exemple, la description du palais royal qui a de grands escaliers. «Graduum unus est aureus, alter vero argenteus. Pavimentum autem ejus unum laterem habet de auro, alterum vero de argento. Murus vero istius palatii totus est lamatus interius laminis aureis in quibus lamis sculpti sunt equites solum de auro habentes circa caput unum magnum circulum aureum... Insuper tectum ejus totum est de auro puro.» C'est exactement ce que rapporte le *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 4 v°) dans la notice sur le royaume de P'iao = Birmanie qui contient un itineraire finissant au Chö-p'o = Java : Le pays de 婆賄伽盧 P'o-houei-kia-lou [graphie fautive pour 婆露伽斯 P'o-lou-kia-sseu, dans l'est de Java, *vide supra*, p. 40] est chaud; aux carrefours et sur les routes on a planté des cocotiers et des aréquiers; en levant la tête, on ne voit pas le soleil. A l'habitation du roi, les tuiles sont faites en or; les cuisines sont couvertes de tuiles d'argent. On brûle des bois parfumés. Les salles sont ornées de perles brillantes. Il y a deux étangs dont les berges sont en or; les rames des bateaux sont entièrement garnies d'or et de joyaux (*apud* Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 224). «Cette abondance de l'or et de l'argent, dit Sylvain Lévi en commentant la citation d'Odoric de Pordenone, semble gloser *suvarṇarūpyakadvīpa*» (*ibid.*, p. 82). A mon avis, la question n'est pas là; l'ancien palais d'un Hārūn ar-Rašīd, d'un doge de Venise ou le Louvre d'un Louis XIV aurait pu valoir dans la relation d'un voyageur hindou, l'épithète de *suvarṇarūpyaka* appliquée à Bagdad, Venise et Paris. Ce qui importe dans le passage du *Rāmāyaṇa*, c'est le *suvarṇākaramaṇḍita*. Or, ni le *Sin t'ang chou*, ni Odoric ne parlent de mines d'or. La Java des T'ang et d'Odoric était riche et prospère; le palais de ses princes, fastueux; et c'est encore le cas. Mais sa richesse aurifère est à peu près nulle. Peut-être, la description d'Odoric a-t-elle été influ-

posée reste donc ouverte et il est peu vraisemblable qu'on y trouve réponse quelque jour. La seconde information est, au contraire, précise et il est aisé d'en vérifier l'exactitude : la seule île de l'Insulinde occidentale «parée de mines d'or», c'est Sumatra; sa richesse aurifère lui vaudra le nom de «île de l'or» dans un grand nombre d'inscriptions et de textes qui ne prêtent pas à discussion.

Sumatra est l'île la plus occidentale du grand archipel d'Asie. Située à l'avancée des terres indonésiennes, voisine de la péninsule malaise, c'est évidemment l'île qu'ont colonisée d'abord les immigrants venus de l'Inde, quelques siècles avant notre ère. Leur premier atterrissage en Indonésie est inscrit sur la carte et aussi certain que si l'épigraphie nous en donnait l'assurance explicite, qu'ils soient venus directement par mer ou qu'ils aient longé, en cabotant, la côte occidentale de la péninsule malaise. Les «sauvages» sumatranais de la période antérieure à l'hindouisation de l'île, ne pouvaient ni ne devaient faire mystère de l'abondance de l'or dans leur pays, s'ils en exploitaient déja les mines : avant que l'ère des échanges internationaux ait pris naissance, l'or n'est qu'un métal comme un autre, moins utile que le fer. Peut-être, comme le rapporte Ibn Ḫordāḏbeh des Wāḳwāḳ orientaux, étaient-ils «tellement riches en or, que les habitants fabriquent avec ce métal, les chaînes de leurs chiens et les colliers de leurs singes»[1]. Dans cette hypothèse, les Hindous immigrés

encée par celle de Vālmīki; en tout cas, le moine voyageur reproduisait une opinion courante, non dénuée d'exactitude, qui vantait la splendeur des palais royaux de Java au xiv[e] siècle, en termes à peu près identiques à ceux de la *Nouvelle histoire des T'ang*. Et ceci n'infirme pas la localisation à Sumatra du *Yavadvīpa*, aux environs de notre ère.

[1] Cf. mes *Relations de voyages*, t. I, p. 30-31, et t. II, p. 674 pour la rectification à la p. 31, l. 3. C'est dans ce «pays de l'or» que je compte situer les Vāḳwāḳ orientaux. Il en sera longuement traité dans un excursus du t. III de mes *Relations de voyages*.

ne pouvaient pas ne pas être frappés de cette richesse qui s'étalait en toute innocence, au grand jour. Si, au contraire, les premières exploitations aurifères ont été inaugurées par les immigrants hindous qui connaissaient la valeur de l'or, le résultat reste le même. Je veux dire que dans l'une ou l'autre hypothèse, les civilisateurs de l'Inde ont su de bonne heure qu'ils avaient découvert l'*île, terre* ou *pays de l'or* et c'est ainsi qu'ils la désignèrent le plus souvent : *suvarṇadvīpa* ou *suvarṇabhūmi* [1]. Et à ce propos, on doit ajouter ici que la date de rédaction initiale du *Rāmāyaṇa* serait la bienvenue pour cette autre cause : elle tiendrait lieu d'une sorte de *terminus a quo* qui nous manque encore, pour fixer approximativement, mais sur une base certaine, l'époque où fut colonisée l'Insulinde. Enfin, Sumatra s'est appelée aussi *J̌ava* < *Y̌ava,* nous le savons de source certaine; ce fut le pays des *J̌āvaka,* ce qui est également attesté sans conteste [2]. On conçoit donc que le *Rāmāyaṇa* puisse parler d'un *Yavadvīpa suvarṇākaramaṇḍita* et qu'il s'agisse de Sumatra. Mais si nous continuons à situer *Yavadvīpa* à Java, le texte sanskrit est incompréhensible, parce que matériellement inexact. Une tradition déjà longue a consacré l'équivalence *Yavadvīpa* = île de Java de nos cartes. Il semble que l'identification est définitive et inattaquable quand un Kern et un Sylvain Lévi l'ont adoptée sans réserve. Revenons, cependant, au *Rāmāyaṇa* et aux environs de notre ère, alors que la tradition n'est pas encore établie. Les colons hindous sont à Java, s'y établissent et constatent qu'il n'y a pas d'or ou qu'on l'y trouve en petite quantité, ce que nous savons par ailleurs. C'est ce qu'on peut conclure de la phrase du *Sin t'ang chou* et du *Song che* où sont énumérés les produits du pays (*supra,* p. 175). Or, l'épopée sanskrite parle d'un *Ya-*

[1] Pour cette dernière expression, cf. notamment, l'inscription de 1208 çaka = 1286 trouvée dans le Minaṅkabaw (*supra*, p. 179).

[2] *Vide infra*, p. 228-229 et *supra*, p. 47-48.

vadvīpa suvarṇākaramaṇḍita, c'est-à-dire d'un *suvarṇadvīpa,* d'un 金洲 *kin-tcheou,* d'une «île de l'or»; et «l'île de l'or», c'est Sumatra. Si on maintient l'identification traditionnelle, il faut admettre que *Yavadvīpa* = Java a été pourvue par erreur d'une richesse en or que Sumatra seule possède. On voit immédiatement combien une telle explication manque de base et prête à la critique. Car, enfin, de deux choses l'une : on connaissait sûrement Sumatra à l'époque où écrivait Vālmīki : c'est ce qu'autorise à poser son *suvarṇākaramaṇḍita;* peut-être, sans doute même, connaissait-on aussi Java; mais le poète hindou informé de la richesse en or de celle-là, n'a pas pu l'attribuer à celle-ci parce qu'il n'avait aucune raison de le faire. En dernière analyse, *Yavadvīpa* a désigné Sumatra; nous en avons la certitude par des formes dérivées de *Yava* dont j'ai parlé déjà [1]; mais la richesse aurifère de la *Yava* du *Rāmāyaṇa* est, à mon sens, l'argument décisif pour rejeter l'identification traditionnelle et adopter celle qu'on propose ici [2].

En utilisant les renseignements fournis par Edrīsī (*supra,* p. 65), Ibn Sa'īd, Diogo de Couto, le Père Luiz Marianno, Manuel Freire de Andrade, le Père Nacquart, Flacourt et les témoignages linguistiques que fournissent les dialectes malgaches anciens et modernes (cf. mon mémoire *Le K'ouen-louen et les anciennes navigations interocéaniques dans les mers du Sud,* dans *J. As.*, XIe série, t. XIV, 1919, p. 62-68, et les ouvrages cités), je suis arrivé à la conclusion que «Madagascar a été colonisé vers le début de notre ère par des Indonésiens occidentaux hindouisés» (*ibid.,* p. 68). J'ai, depuis 1919, repris l'étude de l'inscription en vieux-malais de Kota-Kapur, dans l'île de Bańka (*supra,* p. 36; cf. également *J. As.,* juillet-

(1) *Vide supra,* p. 176.
(2) *Vide supra,* p. 203, n. 1.

août 1919, p. 153, note). Les affinités remarquables de ce texte avec le malgache ancien et moderne, à l'exclusion de toute autre langue du domaine, tant au point de vue de la phonétique que de la morphologie et de la syntaxe, permettent de préciser davantage. A «Indonésiens occidentaux hindouisés», on peut substituer maintenant «Sumatranais hindouisés»[1].

La date de cette migration par la voie de mer est naturellement approximative; mais la migration d'est en ouest ne peut se situer dans le temps qu'à très haute époque et il est, en somme, de peu d'importance qu'il faille un jour la faire descendre d'un siècle ou deux. Nous en connaissons les points de départ et d'arrivée, et c'est un résultat appréciable en pareille matière. Les Indonésiens occidentaux qui ont colonisé Madagascar alors peuplé de nègres parlant une langue bantoue, ont imposé aux anciens habitants de la grande île africaine leurs langue, mœurs et coutumes, religion, et profondément modifié leur type somatique. Le fait est incontestable, car nous en avons des témoignages certains que l'anthropologie, l'ethnographie et la linguistique ont enregistrés. Il restait à retrouver le pays d'origine des immigrants et c'est en Indonésie que devait s'effectuer l'enquête. La traversée de l'Océan Indien de bout en bout et à haute époque suppose chez les marins qui vont l'entreprendre, une connaissance parfaite de la mer, un matériel navigant perfectionné par rapport à l'armement rudimentaire à la pêche ou au cabotage; en bref, l'existence de tout ce qu'exige la navigation hauturière. Une telle préparation ne peut se concevoir que chez un peuple de haute culture, identique, par exemple, à celle des marins d'Hiram,

[1] Ceci confirme l'interprétation que j'avais indiquée précédemment du malgache *Ramini, Raminia* par «le Sumatranais, la Sumatranaise» (cf. mon article *Les îles Rāmny, Lāmery, Wakwak, Komor des géographes arabes et Madagascar*, dans *J. As.*, X^e série, t. X, 1907, p. 441 et suiv.).

roi de Tyr, qui se rendaient à la mystérieuse Ophir pour le compte de Salomon. Je pense avoir montré dans mon mémoire sur *Le K'ouen-louen et les anciennes navigations interocéaniques dans les mers du Sud,* que les mers de Chine, du grand archipel d'Asie et l'Océan Indien ont été parcourus aux environs de notre ère par des navires de pays différents et notamment de l'Insulinde occidentale. Au fur et à mesure que progressent les études entreprises dans ce domaine spécial de l'activité extrême-orientale, des faits se précisent qui étaient ignorés ou restés dans l'ombre. La révélation par les textes d'un puissant empire sumatranais au VIIe siècle, nous est un précieux témoignage permettant de remonter dans le passé et de retrouver dans le glorieux Çrīvijaya de Yi-tsing, la descendance des lointains ancêtres qui colonisèrent Madagascar et l'Afrique orientale (cf. le mémoire précité). C'est également à l'île de Sumatra tout entière ou plutôt à une partie de l'île non expressément indiquée, que s'appliquent trois textes chinois (*Heou han chou,* k. 6, p. 3 v°; *Tong kouan ki,* k. 3, p. 4 v°; *Ts'ien han chou,* k. 116, p. 3 v°-4 r°) ayant trait à la même ambassade et qu'on peut résumer ainsi :

132. « La sixième année *yong-kien* de l'empereur 順 Chouen, au 12e mois [= tout au début de 132 de notre ère], le roi du 葉調 Ye-tiao (pron. anc. **Yap-div* = *Yavadvīpa*), 便 Pien, envoya en ambassade 師會 Che-houei (phonétiquement *Še-ḫwi*) pour se rendre à la cour de Chine et offrir le tribut. De Che-houei, on fit un « maître de la ville de Ye-tiao soumis aux « Han ». L'empereur de Chine accorda au roi Pien un sceau d'or et un ruban violet[1]. »

[1] *Apud* Pelliot, *Deux itinéraires,* p. 266. Le même auteur dit plus loin (*ibid.,* p. 268, n, 2) : « ... En proposant de retrouver Yavadvīpa dans Ye-tiao, je ne veux naturellement pas dire qu'il faille y voir Java même plutôt que Sumatra; c'est pour moi le pendant du nom donné par Ptolémée et rien de plus. »

2e moitié du IIe siècle. «Déjà même au IIe siècle, dit Sylvain Lévi (*Pour l'histoire du Rāmāyaṇa*, *J. As.*, XIe série, t. XI, 1918, p. 82), la notice de Ptolémée (VII, 2, 29) semble traduire en langage positif les données du Rāmāyaṇa et du Saddharmasmṛtyupasthānasūtra [1] : «Iabadiou, ce qui signifie «l'île de l'Orge», est, dit-on, d'une fertilité extraordinaire, et «produit beaucoup d'or; la capitale est Argyrē «[la ville] de «l'argent» située à l'extrémité occidentale par 167° de longi- «tude], 8° 30′ sud [de latitude], l'extrémité orientale de l'île «étant par 169°, 8° 30′ sud [2]» (cf. également G. Cœdès, *Textes d'auteurs grecs et latins relatifs à l'Extrême-Orient*, Paris, 1910, in-8°, p. 61). Le *Rāmāyaṇa* et la *Géographie* de Ptolémée notent également la richesse aurifère de Yavadvīpa; il ne peut donc s'agir que de Sumatra.

245-250. «Dans les fragments subsistants du *Fou-nan t'ou sou tchouan* de K'ang T'ai (245-250), il est question à plusieurs reprises du pays de 諸薄 *Tchou-po*, pron. anc. **Ču-bak* (transcription fautive pour **Šö-bak* < *Jāvaka*), à l'est duquel on arrivait à l'île 馬五 *Ma-wou* [?]. Selon le *Wai kouo tchouan* (qui doit remonter au IIIe siècle), les femmes de Tchou-po savent tisser des cotonnades à ramages. Ce pays de Tchou-po, est-il dit dans d'autres textes qui remontent indirectement à la mission de K'ang T'ai, se trouvait à l'est du Fou-nan, dans le

(1) Dans un article que ne connaissait pas Sylvain Lévi, publié en 1869 dans les *Bijdragen* et qui a été réimprimé dans le tome V des *Verspreide geschriften* (*Java en het Goudeiland volgens de oudste berichten*, 1916, p. 307 de cette dernière publication), Kern dit également : «Quand on compare les données du Rāmāyaṇa avec celles de Ptolémée, on peut poser avec une suffisante certitude, ce qui peut également s'entendre de Yavadvīpa, que, dans tous les cas, le Yavadvīpa riche en or des Hindous et la Iabadiu riche en or du géographe alexandrin ne sont qu'une seule et même île.» Kern et Sylvain Lévi la situent à Java; mais je l'identifie, au contraire, à Sumatra.

(2) Ce qui donne à l'île une longueur de 2 degrés en longitude. En réalité, Java s'étend sur près de 10 degrés en longitude.

漲海 *Tchang hai,* qui est notre mer de Chine de Hainan au détroit de Malaka.» (PELLIOT, *Deux itinéraires,* p. 269-270.) *Vide supra,* p. 172-173.

392. Le *Che eul yeou king* ou «Sūtra sur les Douze Étapes du Buddha», traduit en 392 par le moine KĀLODAKA, contient une notice sur le Jambudvīpa qui est insérée dans le *King liu yi siang* compilé en 516 et où il est dit ceci : «Dans la mer, il y a 2.500 royaumes... Le premier roi a pour nom 斯梨 *Sseu-li;* ce royaume ne sert que le Buddha et il ne sert point les hérétiques... Le quatrième roi a nom 闍耶 *Chö-ye;* la terre y produit le 蓽茇 *pi-pa* «poivre long» et le 椒胡 *hou-tsiao* «poivre»... (Sylvain LÉVI, *Pour l'histoire du Rāmāyaṇa, J. As.,* XIe série, t. XI, 1918, p. 83). «Le glossaire *Fan fan yu,* compilé au VIe siècle, à la fin du livre IV, section 12, cite trois de ces noms : «roi de Kia-lo, roi de Pou-lo, roi de Chö-ye» (mêmes caractères que ci-dessus) en se référant à un «Sūtra sur les cinq Songes du Prince Royal» (*Tai tseu wou mong king*) qui ne se retrouve pas dans nos collections. Il glose le nom de *kia-lo* par 黑 «noir» (skr. *kāla*), *pou-lo* par 城 «ville» (skr. *pura*), *chö-ye* par 勝 «victoire» (skr. *jaya*)» (*ibid.*). Sylvain LÉVI a justement identifié Sseu-li à Ceylan, le Sielediba de COSMAS, dont «la dévotion au Buddha est bien un des traits traditionnels de l'île». En ce qui concerne Chö-ye, le maître indianiste considère que la notation chinoise est une altération du nom de Java. Je renvoie au fascicule du *Journal* de juillet-août 1919 (p. 162-163) où j'ai donné les raisons pour lesquelles l'identification de *Chö-ye,* glosé par skr. *jaya* «victoire», à Vijaya (qui a également le sens de «victoire») = *Çrīvijaya,* me paraît préférable.

414. «Fa-hien [revenant de l'Inde, viâ Ceylan] arriva [, en 414,] dans un pays appelé 耶婆提 *Ye-p'o-t'i* (= *Yava-*

dvīpa)[1]. Dans ce pays, les brahmanes hérétiques sont fort nombreux; quant à la religion buddhique, elle n'y a pas assez d'importance pour qu'il vaille la peine d'en parler. Il s'arrêta là pendant près de cinq mois et s'embarqua ensuite sur un autre navire marchand qui avait un équipage d'environ deux cents hommes. On prit à bord pour cinquante jours de vivres et on mit à la voile le 16e jour du 4e mois [chinois de 414]. Fa-hien s'installa à bord du navire. On fit route au nord-est pour se rendre à Kouang-tcheou (Canton)» (cf. *Si yu ki,* trad. S. Beal, Londres, t. I, in-8°, 1906, p. lxxxi).

De Ceylan à Canton la route habituelle passe par Che-li-fo-che, c'est-à-dire le détroit de la Sonde et Palembaṅ. Tcheou K'iu-fei l'indique nettement au xiie siècle (*vide infra*, p. 216) et il n'y a aucune raison de croire que tel n'était pas l'itinéraire des marins du ve siècle. Yavadvīpa désigne donc ici Sumatra et non Java.

«Dans le *Kao seng tchouan* ou *Biographie des religieux éminents,* compilé en 519 (*Tripiṭaka* de Tōkyō, 致, II, k. 3, p. 15-16), dit Pelliot (*Deux itinéraires,* p. 274-275), se trouve entre autres la biographie de 求那跋摩 K'ieou-na-pa-mo, Guṇavarman. Guṇavarman, petit-fils de 阿梨跋陀 Ho-li-pa-t'o, Haribhadra, et fils de 僧伽阿難 Seng-kia-a-nan, Saṅghānanda, appartenait à la famille royale du Ki-pin (Cachemire). Il se consacra de bonne heure à la vie religieuse. Quand il eut trente ans, le roi du Cachemire étant mort sans enfant, on voulut le mettre sur le trône, mais il refusa et partit pour Ceylan, où il habita un village appelé 刧波利 Kie-po-li. Ensuite il se rendit dans le royaume de 闍婆 Chö-p'o. La nuit qui précéda son arrivée, la mère du roi vit en songe un religieux qui entrait dans le royaume sur une jonque volante. Au

[1] Beal ajoute entre parenthèses : «Java *or, perhaps,* Sumatra». Cf. également Pelliot, *Deux itinéraires,* p. 271.

matin, Guṇavarman arrivait, et la reine-mère, convaincue par son rêve, se convertit au bouddhisme. Elle usa de son influence sur son fils pour qu'il l'imitât; elle parvint à le persuader. Des ennemis ayant envahi le royaume, le roi demanda à Guṇavarman s'il n'était pas contraire à la loi religieuse de lutter contre eux; Guṇavarman répondit qu'on devait châtier les brigands; le roi partit alors en guerre et remporta la victoire. Peu à peu le bouddhisme se répandit dans tout le royaume, et le roi, qui voulait entrer en religion, ne renonça à ce projet sur les instances de ses ministres qu'à la condition que dans le royaume entier on cesserait de mettre à mort des êtres vivants. La renommée de Guṇavarman s'était répandue au loin; en 424, des bonzes chinois demandèrent à l'empereur d'inviter Guṇavarman à se rendre en Chine; des messagers furent dépêchés à cet effet à Guṇavarman et au roi de Chö-p'o, 婆多伽 P'o-to-kia. A ce moment Guṇavarman s'embarqua ou s'était embarqué pour aller au Lin-yi (Čampa) sur le navire du marchand 竺難提 Tchou Nan-t'i (l'Hindou Nandin); quand le vent fut favorable, il gagna Canton. Il arriva à Nankin en 431, et dut mourir quelques mois après, âgé à la chinoise de 65 ans. Voilà la version de l'hagiographie, ajoute Pelliot, et sans doute elle a quelque peu déformé pour le bon motif la vérité historique. Il n'en reste pas moins, si le Chö-p'o est bien Java, qu'entre la visite de Fa-hien qui en 414 trouve dans l'île si peu de bouddhistes que « ce n'est pas la peine d'en parler » et l'arrivée de Guṇavarman à Nankin en 431, une active propagande avait dû s'exercer à Java en faveur de la Loi. » La localisation du Ye-p'o-t'i de Fa-hien à Sumatra supprime toute difficulté, car il s'agit alors de deux îles différentes.

ve siècle (fin du —) ou commencement du vi^e^. L'astronome Aryabhaṭa qui est né en 476 de notre ère, dit dans son *Aryabhaṭīyam* (IV, vers 13) : « Lorsque le soleil se lève sur Ceylan,

il se couche dans la ville des Bienheureux (aux îles Fortunées, à 180° de longitude Ouest de Ceylan); il est midi à la pointe de Yava (*Yavakoṭi*) et minuit dans le pays des Romains (*Romakaviṣaye*)» (*apud* Kern, *Java en het Goudeiland volgens de oudste berichten* dans *Vespreide geschriften,* t. V, p. 308). Kern interprète *Yavakoṭi* par «pointe de Yava» = Java. En l'absence d'indication décisive, il peut tout aussi bien s'agir de Sumatra. Cf., à l'appui de cette nouvelle identification, ce passage du *Sūrya-Siddhānta* (XII, vers 38, de l'éd. Fitz-Edward Hall, Calcutta, 1859, *Bibliotheca Indica*) où il est dit : «Sur un [des] quarts de la circonférence de la terre, gît, à l'est, dans la partie du monde des Bhadrāçvas, la ville fameuse de Yavakoṭī dont les remparts et les portes sont en or» (*apud* Kern, *ibid.,* p. 309). Et Kern ajoute dans son commentaire (*ibid.*) : «Ces remparts et portes en or semblent être un ornement emprunté à la description [du *Yavadvīpa*] du Rāmāyaṇa», et conclut que nous manquons d'indications pour décider s'il s'agit de Java ou de Sumatra.

Après ce qu'on vient de lire, il me semble que la traduction de *Yavakoṭī* par «pointe de Yava = Sumatra», peut être, tout au moins provisoirement, adoptée. A la date où écrivait Āryabhaṭa, nous ne savons pas par ailleurs si la description du *Sin t'ang chou* (*vide supra,* p. 203, n. 1) était déjà applicable à Java. Il est hors de doute, au contraire, que le Çrīvijaya que nous dépeindra Yi-tsing à la fin du viiᵉ siècle, était en puissance dans celui de la fin du vᵉ, sans remonter jusqu'à Ptolémée ni au *Rāmāyaṇa.*

644. En 644 ou tout au début de 645, le nom de Mo-lo-yeou apparaît pour la première fois dans les textes chinois. «La 18ᵉ année *tcheng-kouan* (644), dit le *Ts'ö fou yuan kouei* (k. 177, p. 14 r°), au 12ᵉ mois, le royaume de 摩羅游 Mo-lo-yeou (= Malāyu) envoya un ambassadeur (à la cour de

Chine) offrir des produits du pays» (*apud* Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 324).

D'après *Hobson-Jobson* (2e éd., s. v° *Java*, p. 455, colonne 2), il faudrait rappeler ici l'inscription de Pagar Ruyoṅ datée de 578 çaka = 656, publiée par R. H. Th. Friederich dans les *Verhandelingen van het Bataviaasch Genootschap van K. en W.* (deel XXVI, 1854-57, p. 31-86) où il est question d'un roi appelé Adityadharma, *deva* de la première Yava = Sumatra; mais il n'existe rien de pareil : nom royal, «première Yava» et date proviennent de fausses lectures de Friederich. Kern a, en effet, montré depuis longtemps que le véritable nom du souverain en question est Ādityavarman et que l'inscription est datée de 1278 çaka = 1356 (cf. *Verspreide geschriften*, t. VI, 1917, p. 252-275). Une transcription complète de ce texte épigraphique a été publiée par N. J. Krom dans *Commissie in Nederlandsch-Indië voor oudheikundig onderzoek op Java en Madoera* (Oudheikundig Verslag, 1912, 2e trimestre, p. 51-52). J'y reviendrai plus loin (*infra*, p. 239).

670-741. Le Che-li-fo-che envoie des ambassades en Chine de 670 à 741 (*supra*, XII, p. 7).

686 = 608 çaka. L'armée de Çrīvijaya part en expédition contre le pays de Jǎva (= Java central) qui, à cette époque, ne reconnaissait pas la suzeraineté de Çrīvijaya (*supra*, XXVII, p. 36).

?. Le poème tamoul *Maṇimegalai* cite le nom de deux rois : Bhūmičandra et Puṇyarāǰa, qui régnèrent à Nāgapura, capitale du pays de Çāvaka = J̌āvaka = Zābag (*vide supra*, p. 11, n. 1.

689-692. Le moine Yi-tsing voyagea de Chine en Inde et d'Inde en Chine de 671 à 695 de notre ère. Il fit un premier

séjour de six mois à Che-li-fo-che en 671-672; un autre de quatre ans en 685-689 et un troisième, à son retour de Canton, à la fin de 689 qui fut également prolongé. Les deux ouvrages du pèlerin chinois dont il a été précédemment question (I, p. 3, et IX, p. 6) ont été composés dans la période comprise entre 689 et 692 (c'est à cette dernière date que le manuscrit en fut envoyé en Chine par l'auteur). Dans le *Nan haï ki kouei nei fa tchouan* (*supra*, IX, p. 6), Yi-tsing dit : «L'île (ou l'état) de Mo-lo-yu = Malāyu (*alias* le pays de Minañkabaw), c'est maintenant (de 689 à 692) le pays de Che-li-fo-che», autrement dit : le Malāyu qui était antérieurement l'état souverain de Sumatra, est passé, sans que nous sachions pourquoi ni comment, sous la dépendance du Çrīvijaya. Yi-tsing désigne le Fo-che = Çrīvijaya sous le nom de «l'île de l'or», ce qui assure son identification au Yavadvīpa de Ptolémée et du *Rāmāyaṇa*.

D'après certains renseignements que donne incidemment Yi-tsing (ils ont été relevés par Takakusu, dans l'introduction de *A Record*, p. xl-xli), le Che-li-fo-che avait atteint un haut degré de culture dès la seconde moitié du viie siècle. Ainsi, le pèlerin chinois s'y arrête pendant six mois en 671-672; «j'y étudiai par degré, dit-il, la science des sons», c'est-à-dire la grammaire sanskrite (*supra*, III, p. 4). «Dans la ville fortifiée de Fo-che, dit-il encore, il y a plus de mille prêtres buddhistes dont l'esprit est tourné vers l'étude et les bonnes actions. Ils scrutent et étudient tous les sujets possibles, exactement comme dans le Madhyadeça («le pays du milieu», l'Inde); les règles et les cérémonies y sont identiques [à celles de l'Inde]. Si un prêtre chinois veut se rendre en Occident [= dans l'Inde] pour y entendre (des leçons) et y lire (les textes buddhiques originaux), il ferait mieux de séjourner [d'abord] à Fo-che pendant un an ou deux et d'y pratiquer les règles convenables; il pourrait se rendre ensuite dans l'Inde

centrale» (*A Record,* p. xxxiv). De tels conseils donnés par un moine chinois qui parle en pleine connaissance de cause, ont pour nous une signification évidente : l'enseignement du sanskrit et l'interprétation des textes buddhiques étaient organisés avec tant de soin, de méthode et de science que la réputation des maîtres de Che-li-fo-che les faisait préférer à ceux de l'Inde propre par un buddhiste chinois aussi éminent que Yi-tsing. Celui-ci apprit également la langue indigène : le vieux-malais, et son exemple fut suivi par plusieurs religieux, notamment par le tonkinois Yun-k'i (I, p. 3) et le chinois Ta-tsin (VII, p. 5).

Mais ce n'est pas tout. Cette maîtrise dans l'enseignement du malais, du sanskrit et de la Loi qui est l'indice certain d'un haut développement intellectuel, va de pair avec une égale maîtrise dans l'armée et la marine dont témoignent incontestablement les campagnes victorieuses à Java, sur la péninsule malaise et au Cambodge. Le commerce et la marine marchande ne sont pas moins florissants : Che-li-fo-che est l'escale en quelque sorte obligatoire entre l'Inde et la Chine. Tcheou K'iu-fei dira en 1178, dans son *Ling wai tai ta,* que «le San-fo-ts'i est l'escale maritime la plus importante pour les étrangers. Qu'ils viennent de Java, dans l'Est, ou du pays des Ta-che (Arabie) et de Kou-lin (Quilon du sud-ouest de l'Inde), dans l'Ouest, tous passent par là en se rendant en Chine» (*Chau Ju-kua,* p. 63, n. 1). Enfin, si on en juge par l'attitude du Mahārāja de Zābag vis-à-vis des Cambodgiens vaincus (*supra,* XXXIX, p. 56-61), la noblesse morale et la sagesse politique de ces souverains Çailendra ne sauraient être trop admirées.

Telle est la situation de l'empire sumatranais au viie siècle. Cette prospérité éclatante dans tous les domaines est tellement inattendue dans la Sumatra actuelle, qu'elle resterait insoupçonnée sans le témoignage décisif des historiens et géographes étrangers. L'étude et la confrontation des textes nous a révélé

l'existence d'un nouveau centre de civilisation dans les mers du Sud. Comme au Cambodge et au Čampa, l'*Alma mater* indienne, à haute époque, y «avait apporté ses dieux, ses arts, sa langue littéraire, enfin l'appareil complet de sa civilisation[1]». Et pendant plus d'un millénaire de notre ère, ces disciples de l'Inde firent grand honneur à leurs éducateurs.

695. Une décision de l'empereur de Chine prescrit de donner six mois de vivres aux envoyés du Che-li-fo-che qui viendraient à la cour (XIII, p. 7).

702 et 716. Ambassades du Fo-che à la cour de Chine (XIV, p. 7).

717. Fo-che est visité par le moine Vajrabodhi se rendant en Chine (XI, p. 7). C'est peut-être vers cette époque que le moine chinois Houei-je, se rendant de Chine en Inde, passa également par Fo-che (X, p. 6).

724. 尸利陁羅拔摩 Che-li-t'o-lo-pa-mo (Çrīndravarman), roi du Che-li-fo-che, envoie une ambassade en Chine (XV, p. 7).

728. Nouvelle ambassade quatre ans après (XVI, p. 8).

732 = 654 çaka. C'est la date que porte l'inscription trouvée à Java et qui a été publiée en 1885 dans les *Bijdragen* par Kern (*De sanskrit-inscriptie van Canggal (Kĕḍu), uit çaka 654* (dans *Verspreide geschriften*, t. VII, 1917, p. 114-128). Le passage intéressant pour ce mémoire est le suivant dont je reproduis le texte en transcription, d'après Kern :

āsīddvīpavaraṃ yavākhyamatulandhā(nyā) divījādhikaṃ
sampannaṃ kanakākaraistadamarai — — . . .

Il était (*sic*) une île excellente, incomparable, appelée Yava, fertile

[1] Sylvain Lévi, *Pour l'histoire du Rāmāyaṇa, J. As.*, XIe série, t. XI, 1918, p. 153.

en céréales et autres graines, riche en mines d'or; les immortels s'en sont emparés par — — etc. (*sic*) . . .

Après avoir noté que le texte devrait avoir *asti* au lieu de *āsīt* (*vide supra*, p. 176), Kern dit en note : «La traduction est défectueuse et incertaine (gebrekkig en onzeker); il manque un mot que je ne sais pas comment suppléer parce que je ne puis pas deviner l'intention du poète. La première syllabe peut être aussi bien *sthā* que *svā*» (*ibid.*, p. 122, n. 2). Ce passage rappelle singulièrement celui de *Rāmāyaṇa* sur *Yavadvīpa* et Kern n'a pas manqué de signaler la concordance (*vide supra*, p. 174). Je n'ai rien à ajouter à ce que j'en ai dit déjà (*supra*, p. 176) : il s'agit ici de la Yava = Java de nos cartes et l'épithète de *kanakākara* «riche en mines d'or» est absolument injustifiée et inexplicable. La richessse en or est un fait spécifiquement sumatranais qui a été gratuitement transporté à Java sans qu'on puisse entrevoir la raison qui a dicté de tels vers au poète.

742. Le roi de Fo-che, 劉滕未恭 Licou-t'eng-wei-kong, envoie son fils à la cour de Chine pour offrir le tribut (XVII, p. 8).

775. L'inscription sanskrite de Vieṅ Sa (XXIX, p. 41) commémore la construction de trois *stūpa*s effectuée sur l'ordre du roi de Çrīvijaya. Le texte épigraphique donne au souverain les titres de : «roi suprême des rois», «Çrī Mahārāja» et ajoute qu'il est «le chef de la famille des Çailendra (*littér.* : roi de la montagne)[1]». On a vu déjà (p. 165) que le second de ces titres est celui sous lequel fut connu par les Arabes, le roi du Zābag < Jāvaka qui est un autre nom de l'empire de Çrīvijaya.

? D'après l'inscription précédente, l'empire sumatranais

[1] Pour la traduction «roi de la montagne» au lieu de «roi des monts», cf. mon compte rendu de *Le royaume de Çrīvijaya* de Coedès dans *J. As.*, juillet-août 1919, p. 198-199.

s'étendait jusqu'à Vieñ Sa dans la seconde moitié du VIIIe siècle. Le texte ne le dit pas expressément, mais le fait de la possession du pays par l'empereur sumatranais me paraît résulter assez clairement des titres souverains qui lui sont attribués dans ce document; un prince étranger indépendant ne s'en serait certainement pas accommodé dans son propre pays (cf., par exemple, l'inscription čola, XXXII, p. 46). Vieñ Sa est donc sinon une colonie de Çrīvijaya, tout au moins un pays de protectorat de l'empire sumatranais.

Si l'empire de Çrīvijaya fait acte de pouvoir souverain dans la baie de Bandon au VIIIe siècle, c'est évidemment que ce territoire alors cambodgien et de langue cambodgienne (cf. l'inscription de Grahi, *supra*, XCI, p. 181) a été conquis par l'empereur sumatranais, qui s'est également emparé des autres états ou provinces maritimes de la péninsule malaise. C'est vraisemblablement vers cette époque qu'a dû avoir lieu l'expédition du Mahārāja du Zābag ou Çrīvijaya contre le Cambodge. La relation qu'en donne Abū Zayd (XXXIX, p. 59-61) a été rédigée au début du Xe siècle; Masʿūdī rapporte les mêmes faits dans ses *Prairies d'or*, qui ont été rédigées en 943 (*supra*, p. 62). L'un et l'autre s'expriment dans les mêmes termes : les faits dont il s'agit se sont passés في قديم الايام «dans les temps anciens». L'expression est aussi vague que «jadis, autrefois» et ne peut se traduire chronologiquement par une reculée déterminée; des informations complémentaires permettent seules de situer les faits dans le temps. L'inscription de Vieñ Sa me semble en tenir lieu. C'est donc au VIIIe siècle qu'on peut placer l'expédition victorieuse du Mahārāja contre le Cambodge. A prendre à la lettre le récit de Masʿūdī et de Abū Zayd qui sont identiques dans le fond et la forme, le Mahārāja avait prétexté «un voyage d'agrément dans les îles de son royaume», pour cacher le véritable but de ses armements maritimes (*supra*, p. 60). Le terme arabe employé : جزائر litt.

« îles » peut s'appliquer à des possessions de la péninsule malaise qui est elle-même une جزيرة « île » ou « presqu'île ». Ce voyage d'agrément dans des possessions du Zābag devait s'effectuer dans la direction du Cambodge pour pouvoir servir utilement les projets du Mahārāja. Comme la seule terre continentale ou insulaire qui remplît ces conditions est la péninsule malaise, on en est amené à conclure que le Zābag était déjà souverain d'une partie de la péninsule sinon de la péninsule tout entière au moment où le Mahārāja allait venger l'insulte de ce « fou » de roi khmèr.

779 = 701 çaka. L'inscription sanskrite de Kalasan (XXVIII, p. 38-41) nous renseigne sur les résultats de l'expédition entreprise en 686 contre l'île de Java (XXVII, p. 36), plus exactement contre le roi javanais du centre de l'île. Qu'elle ait précédé ou suivi l'expédition contre le Cambodge, cette nouvelle campagne fut également victorieuse, car le texte épigraphique précité présente le roi « de la dynastie des Çailendra », c'est-à-dire de la dynastie régnant à Çrīvijaya, comme le véritable maître de Kalasan, faisant une donation à un temple situé en son propre royaume. Cette situation de fait est implicitement confirmée par un passage du *Sin t'ang chou* (*ibid.*) qui relate le transfert à Grise (Java oriental) de la capitale de Java central, abandonnée au Çailendra victorieux dont l'occupation se prolongea pendant environ un siècle.

802-869. L'inscription bilingue, sanskrite et khmère, de Sdok kak thom qui contient la date de 974 çaka = 1052 — « c'est sans doute en cette année même qu'elle fut rédigée » — a été éditée, traduite et commentée par Finot (*B.É.F.E.-O.*, t. XV, 1915, II, p. 53 et suiv.). Il est dit dans la partie khmère (*ibid.*, p. 71 ; pour le texte, p. 61 et 68-78 ; pour la traduction, p. 87 et 88) : « Alors S. M. Parameçvara (= Jayavarman II, 724-791 çaka = 802-869) vint de Javā pour

régner dans la cité d'Indrapura . . . Alors un brahmane nommé Hiraṇyadāma, savant dans la science magique, vint de J̌anapada, parce que S. M. Parameçvara l'avait invité à faire un rituel pour que le Kambuǰadeça ne fût plus dépendant de J̌avā et qu'il y eût [dans ce royaume de Kambuǰa] un souverain čakravartin. . . » L'identification de *Çrīvijaya* à *Zābag* < *J̌āvaka* = *Yava* = *J̌āba* = *J̌āwa* des textes arabes, entraîne automatiquement, pour ainsi dire, l'interprétation de *J̌avā* par J̌āva = Sumatra. C'est à la suite de la campagne du Mahārāja au Cambodge — l'expédition ayant eu lieu vers la fin du VIIIe siècle, ce qu'autorisent à poser l'inscription de Vieṅ Sa et la relation de Masʿūdī et Abū Zayd — que l'empereur sumatranais vainqueur aurait imposé au Kambuǰadeça un souverain de son choix. Le Zābag se situant à Sumatra, Java propre est hors de cause, car ce que nous savons historiquement ne permet en aucune façon d'attribuer un tel rôle à l'un des souverains javanais contemporains de J̌ayavarman II.

844-846. Première mention du Mahārāja du Zābag dans un texte arabe, par Ibn Ḫordāδbeh (*supra*, XXV, p. 52).

851. Texte arabe du marchand Sulaymān (*supra*, XXV, p. 53).

IXe siècle (fin du —). Isḥāḳ bin ʿImrān, mort en 907, fait mention du camphre du Zābag (*supra*, XXVIII, p. 55).

902. Ibn al-Faḳīh donne quelques renseignements sur la situation et les produits du Zābag (*supra*, XXXVI, p. 54).

903 (vers —). Ibn Rosteh décrit l'ordalie du feu en usage dans le pays du Mahārāja, à Pančur ou Baros de la côte occidentale de Sumatra (cf. mes *Relations de voyages*, t. I, p. 79-80). C'est, dit-il, « un pays de l'Inde (*sic*) bien connu » (XXXVII).

904 (ou 905). Envoi d'une ambassade en Chine par le San-fo-t'si (*supra*, p. 14, 17 et n. 1).

916 (vers —). Abū Zayd fait, pour la première fois, une description un peu détaillée du Zābag (*supra*, XXXIX, p. 56 et suiv.) et de la cour du Mahārāja. Suit la très importante relation de la campagne du Mahārāja contre le Khmèr ou Cambodge. Dans ce texte arabe apparaît le nom de la ville ou état de Sribuza = Çrīvijaya.

943 et 955. Dans les *Prairies d'or* et le *Livre de l'avertissement* (XL et XLI, p. 62 et 63), Masʿūdī donne des renseignements à peu près identiques.

960-962. Le roi de San-fo-ts'i, 悉利胡大霞里檀 *Si-li hou-ta hia-li-t'an* = Çrī Kuda Haridana (?), envoie une ambassade en Chine. Autre ambassade envoyée pendant l'hiver de la même année par le roi 室利烏耶 *Che-li Wou-ye* = Çrī Wuja (?), et au printemps de 962. Le dernier ambassadeur dit que le San-fo-ts'i s'appelait également 先留 *Sien-lieou*, vraisemblablement pour 末留 *Mo-lieou* = **Mal-lieou* = Malāyu (*supra*, p. 17, n. 3).

971, 972, 974, 975. Quatre ambassades envoyées par un ou des rois non dénommés.

980, 983. Ambassades envoyées par les rois 夏池 *Hia-tch'e* et 遐至 *Hia-tch'e* (dans les deux cas il s'agit du titre indonésien *Haji* « roi »).

983. Passage du religieux Fa-yu se rendant d'Inde en Chine. Il s'y arrêta encore en retournant de Chine en Inde (*supra*, XX, p. 22).

988-992. Autre ambassade en 988. A son retour de Chine en 990, l'ambassadeur apprit « dans le Sud », en retournant à

San-fo-ts'i, que son pays avait été envahi par les Javanais qui l'occupaient encore au commencement de 992. Du Campa où il recueillit ces fâcheuses nouvelles, l'ambassadeur revint à la Cour et demanda à l'empereur de rendre un décret mettant le San-fo-ts'i sous le protectorat de la Chine. L'invasion du San-fo-ts'i par les Javanais est vraisemblablement la revanche de l'invasion du centre de Java en 686 et de l'occupation de cette partie de l'île par les Çailendra jusque vers 880 (*supra*, XXVIII, p. 38-41). Autant que nous sachions, l'occupation javanaise du San-fo-ts'i fut de courte durée.

xe siècle. Al-Faris affirme l'identité de Sribuza et de l'île du Mahārāja (*supra*, LXVII, p. 74).

1000 (vers l'an —). L'*Abrégé des Merveilles* (XLII, p. 63-64) fournit des informations sur le pays du Mahārāja, Sribuza, J̌āba et le Zābag.

1003. Envoi d'une ambassade en Chine par le roi de San-fo-ts'i Çrīc̆ulamaṇivarman (*supra*, p. 19).

1005 ou 1006. La 21e année du règne de Rājarāja Ier (985-1012) une inscription est gravée commémorant la donation d'un village à un temple buddhique de Negapatam dont la construction fut commencée par le roi de Çrivijaya C̆ūḷāmaṇivarman (le souverain précédent) et achevée par son fils et successeur Çrīmāravijayottuṅgavarman (*supra*, XXXII, p. 46).

1007 = 929 çaka. La capitale de Java est détruite et son roi tué. Il s'agit vraisemblablement d'une campagne heureuse du Çrīvijaya, en représailles de l'invasion du San-fo-ts'i par les Javanais une quinzaine d'années auparavant (cf. P. V. van Stein Callenfels, *De veroveraar van Dharmmawangça's kraton*, dans *Oudheikundig verslag*, 1919, p. 156 et suiv.).

1008. Envoi d'une ambassade en Chine par le roi Çrīmā-

ravijayottuṅgavarman, fils et successeur du précédent (*supra*, p. 19).

1017. Haji Sumatrabhūmi « le roi de la terre de Sumatra » envoie une ambassade en Chine (*supra*, p. 19).

1028. Le roi Çrīdeva envoie en Chine une ambassade (*supra*, p. 20).

1030. Le roi Rājendracoḷa Ier (1012-1042) au cours d'une heureuse campagne s'empare des possessions métropolitaines et coloniales de l'empire de Çrīvijaya (*supra*, XXXI, p. 44).

1030 (vers —). Bīrūnī rapporte que les îles du Zābag sont appelées dans l'Inde, *suvarṇadvīpa* (XLIII, p. 64). Cf. également les informations contenues dans son *Ḳānūn* (*supra*, p. 75).

1067. Devakala, l'un des plus hauts dignitaires de San-fo-ts'i, se rend en ambassade en Chine (*supra*, p. 20).

1068. Un des successeurs de Rājendracoḷa Ier, son fils (?) Vīrarājendra Ier, prétend aussi, en 1068, avoir conquis Kaḍāram et l'avoir ensuite rendu à son roi (le souverain de San-fo-ts'i; cf. Hultzsch, *South-Indian Inscriptions*, t. III, p. 192, 195, 202, dans Cœdès, *Le royaume de Çrīvijaya*, p. 4, n. 4).

1068-1077. D'après le *Wen hien t'ong k'ao* (Ma Touan-lin, *Méridionaux*, p. 586), le 注輦 Tchou-lien (ou pays des Čolas) était, à cette époque, vassal du San-fo-ts'i.

1078-1085. Pendant cette période, des ambassadeurs sont envoyés en Chine (*supra*, p. 21).

1080. Un étranger du Sud, qui avait la direction des affaires de son pays, apporte à Canton une lettre de la fille du roi écrite en caractères chinois (*supra*, p. 21).

1082. Arrivée en Chine de trois ambassadeurs du San-fo-ts'i (*supra*, p. 21).

1083. Nouvelle ambassade en Chine (*supra*, p. 22).

1084 ±. Le roi de Kiḍāra = Çrīvijaya envoie deux ambassadeurs auprès du roi čola pour demander une exemption de taxes au bénéfice du village donné au temple buddhique élevé par les soins d'un de ses prédécesseurs, Çrīčulamaṇivarman (*supra*, XXXIII, p. 47).

1088 = 1010 çaka. Une inscription tamoule de cette date a été trouvée sur la côte occidentale de Sumatra, à Lobu Tawa, près de Baros. Elle rappelle un don fait par un groupe de personnes qui y sont appelées «les 1500». C'est tout ce que le mauvais état de l'inscription a permis à Hultzsch de lire (cf. *Jour. As.*, juillet-août 1919, p. 194).

1094-1097. Autre ambassade pendant cette période (p. 22).

1132. Ḥarakī cite l'île de Sribuza d'où l'on exporte le camphre (*supra*, p. 65).

1154. *Vide supra*, XLVI, p. 65-66, les informations recueillies et transmises par Edrisī, notamment sur les relations du Zābag avec la côte orientale d'Afrique.

1156. Ambassade envoyée en Chine par le roi du San-fo-ts'i que le texte chinois désigne sous le titre de Çrīmahārāja (*supra*, p. 22).

1178. Autre ambassade (*ibid.*). C'est en cette année que paraît le *Ling wai tai ta* de Tcheou K'iu-fei dont le *Tchou fan tche* de Tchao Jou-koua reproduit textuellement le plupart des informations (p. 8-15).

1224. Le *Mu'jam al-buldān* de Yāḳūt, qui a été terminé le

13 mars de cette année, contient de brefs renseignements sur Rāmī, Zābag et Sribuza (*supra*, p. 66).

1225. Description du royaume de San-fo-ts'i et de ses quinze dépendances dans le *Tchou fan tche* de Tchao Jou-koua (*supra*, XVIII, p. 8-15).

1250 ±. D'après l'inscription khmère de Jaya (*supra*, p. 181) qui, dit Cœdès (*Le royaume de Çrīvijaya*, p. 36), «ne saurait être postérieure au milieu du XIIIe siècle», régnait à cette époque un roi du Malāyu appelé Kamrateñ Añ Mahārāja çrimat Trailokyarāja Maulibhuṣaṇa Varmadeva.

1208-1286. Ibn Sa'īd fournit d'intéressantes informations sur l'Insulinde occidentale (*supra*, p. 70-72).

1264-1265. Conquête du J̌āvaka = Çrīvijaya par le roi J̌aṭāvarman Vīra-Pāṇḍya (*supra*, XXXIII *bis* et XXXIII *ter*, p. 48 et suiv.), qui fit prisonnier le souverain sumatranais.

1275-1293. «Quelques dix jours après [, en 1293], rapporte le *Pararaton* (trad. Brandes, éd. Krom, p. 92), les troupes [javanaises de Tumapĕl] qui étaient allées conquérir le Malāyu[1], revinrent avec deux princesses [du pays vaincu]. L'une d'elles, Raden (la princesse) Dara pĕṭak, devint la *binihaǰi* (femme) de Raden Vijaya [*alias* Çri (Sa Majesté) Kĕrtaraǰasa]. L'aînée, [la princesse] Dara jiṅga, épousa un *deva* [= roi] et fut la mère du roi de Malāyu, Tuhan (le Seigneur) J̌anaka, dont le nom (*kasirkasir* = *ravis*) était Çrī Marmadeva et dont le nom de règne fut Aji Mantrolot. La campagne entreprise contre le Malāyu et la chute de Tumapĕl eurent lieu dans la même année çaka 1197 [= 1275] ...»

Ce texte important demande quelques explications et rectifications. La date du début de l'expédition javanaise contre le

(1) Le *Malayu* du texte javanais désigne Sumatra. *Vide supra*, p. 183.

Malāyu, 1197 çaka = 1275, est exacte. Cette guerre fut entreprise par le roi de Tumapĕl Çrī Kĕrtanagara (nom posthume : Çivabuddha), le 哈只葛達那加剌 Ha-tche Ko-ta-na-kia-la du *Yuan che* (k. 162, p. 5 v°) = Haji (le roi) Kĕrtanagara. Raden Vijaya (le 土罕必闍耶 T'ou-han P'i-chö-ye = Tuhan (Seigneur) Vijaya du *Yuan che* [*apud* GROENEVELDT, *Notes*, p. 149]), nom de règne Çrī Kĕrtarajasa, entre en scène l'année de la prise de Tumapĕl : 1214 = 1292 (cf. *Pararaton*, éd. KROM, p. 92, n. 8). Mon savant confrère, le professeur N. J. KROM a eu l'obligeance d'attirer mon attention sur le fait que le *Nāgarakĕrtāgama*, dont l'auteur était mieux renseigné que celui du *Pararaton*, contient des indications préférables aux données de ce dernier ouvrage qui sont incontestablement inexactes. Kĕrtanagara, d'après PRAPAÑČA, est mort en 1214 = 1292, l'année même de la prise de Tumapĕl (cf. *Nāgarakĕrtāgama*, trad. KERN, éd. KROM, chant 43, strophe 5, p. 112). C'est dans ce sens que doit être modifiée la note de PELLIOT, *Deux itinéraires*, p. 332, et mon *Malaka, le Malāyu et Malāyur* (*J. As.*, XIe série, t. XI, p. 481-483, et t. XII, p. 68-70).

« Les troupes javanaises, dit le *Pararaton*, étaient allées conquérir le Malayu. » Que faut-il entendre ici par *Malayu* (telle est la graphie du texte sans *ā* long) ? S'agit-il du Malāyu propre (avec l'*ā* long des Malais), c'est-à-dire du Minaṅkabaw ? La réponse n'est pas douteuse : *Malayu*, en javanais, désigne l'île de Sumatra; nous en avons pour témoignage certain le chant 13 du *Nāgarakĕrtāgama* (2e éd. KROM, p. 50 et 12-13), où *Tanah ri Malayu* « le pays de Malayu » désigne incontestablement l'île de Sumatra tout entière. Il faut donc entendre ainsi la phrase précédente : « Les troupes javanaises étaient allées conquérir le Malayu = Sumatra. » Il est, cependant, à peu près certain que la campagne ne s'étendit pas à toute l'île, mais fut dirigée contre la capitale de l'état souverain, en l'espèce le San-fo-ts'i = Çrīvijaya. Cette interprétation est confirmée

par le passage du *Ming che* où il est dit à propos du San-fo-ts'i : « A cette époque (1376) le San-fo-ts'i avait été déjà conquis par Java » (*supra*, p. 25, et *infra*, p. 237). Il s'agit ici du même événement, c'est-à-dire de la conquête de 1275-1293, enregistrée dans l'histoire javanaise sous le nom de conquête du Malayu. Si le *Nāgarakĕrtāgama* et le *Pararaton* s'expriment ainsi, c'est que le Malāyu-Minaṅkabaw, pays d'origine des Malais, a été autrefois l'état suzerain de l'île entière jusqu'au moment où (Yi-tsing le dit expressément [*supra*, p. 6]) la suzeraineté est passée au Che-li-fo-che = Çrīvijaya, dont on sait l'éclatante fortune sous la dynastie des Çailendra qui étaient eux-mêmes originaires du Minaṅkabaw. On verra plus loin que l'influence politique du Malāyu sur les anciennes colonies de la péninsule malaise fut utilisée encore au XIXe siècle par les administrateurs anglais des Établissements des Détroits (*Straits settlements*).

1255 et années suivantes. Le *Mahāvaṃsa* nous a conservé le souvenir des faits suivants : « La 11e année du règne de Parākramabāhu II (roi de Ceylan qui régna de 1240 à 1275[1]) fut celle où un certain roi *jǎvaka* (*jāvakarājeko* [= roi de Zābag]), appelé Čandrabhānu, débarqua avec une armée de Jǎvaka à Kakkhalā, après avoir traîtreusement affirmé : « Nous aussi, nous sommes buddhistes. » Les guerriers jǎvaka, qui étaient tous munis de flèches empoisonnées comme d'horribles serpents, se rendirent maîtres de tous les passages de rivières, tourmentèrent cruellement sans relâche tous ceux qu'ils rencontrèrent, se répandirent partout, parcourant en furieux l'île entière de Laṅkā (Ceylan) qu'ils ruinèrent . . . Ayant obligé les Jǎvaka à prendre la fuite, le régent Vīrabāhu libéra d'ennemis tout le territoire de Laṅkā. » Quelques années après,

(1) Pour cette rectification à l'article de Kern, cf. Rouffaer, *Was Malaka emporium . . .*, dans *Bijdragen*, deel 77, 1921, p. 83, n. 1.

rapporte encore le *Mahāvaṃsa,* «ce fut à cette époque que le roi Čandrabhānu qui, précédemment, avait été contraint de s'enfuir après une grande bataille, débarqua à Mahātīrtha avec une armée de Jāvaka, après avoir rassemblé une grande armée dans les royaumes Pāṇḍya, Čoḷa, etc., ainsi que des soldats tamouls . . . ». Cette nouvelle armée fut encore battue par Vīrabāhu (*apud* Kern, *Twee krijgstochten uit des Indischen Archipel tegen Ceilon,* paru en 1896 dans le tome XLVI des *Bijdragen,* dans *Verspreide geschriften,* t. III, 1915, p. 29 et suiv. Ces deux passages du *Mahāvaṃsa* sont dans LXXXIII, 36-48, et LXXXVIII, 62-75; *vide supra,* p. 171). Comme nous savons par les inscriptions des rois čolas (*vide supra,* p. 44), que le Çrīvijaya a été en relations fréquentes avec la côte orientale de l'Inde, que *Jāvaka* est à la base de la notation arabe *Zābag* (*supra,* p. 171), il est permis de supposer que Čolas et Sumatranais étaient alliés vers 1260 pour aller piller ensemble l'île de Ceylan; cf. également le témoignage du *Tchou fan tche* qui compte Ceylan comme l'une des 15 dépendances du San-fo-ts'i (*supra,* p. 14)[1].

1286 = 1208 çaka. Une statue de Amoghapāça Lokeçvara est envoyée par le roi javanais Kĕrtanagara à Suvarṇabhūmi = Malāyu = l'actuel pays de Minaṅkabaw dont le souverain est Çrī mahārāja çrīmat Tribuvanarāja Maulivarmadeva (*vide supra,* p. 179).

On a groupé ensemble ci-dessous, des textes chinois et une inscription siamoise portant sur les années 1281-1301 qui nécessitent un commentaire spécial :

1281. «La 17e année *tche-yuan,* au 12e mois (c'est-à-dire tout au début de 1281), dit le *Yuan che* (k. 11, p. 4 r°), au

[1] Les inscriptions de Jaṭāvarman Vīra-Pāṇḍya (*supra,* XXXIII *bis* et XXXIII *ter,* p. 48) rappelant la conquête de Jāvaka par ce souverain, peu-

jour *meou-yin,* de 速剌蠻 Sou-la-man (Sulaymān), chargé d'une mission au royaume de 木剌由 Mou-la-yeou [= Malāyu], et d'autres, on fit des *tchao-t'ao-che;* ils portèrent à la ceinture une tablette d'or» (*apud* Pelliot, *Deux itinéraires,* p. 326).

1281. «La 18e année *tche-yuan,* au 6e mois (1281), quand 苫思丁 Chan-sseu-ting (c'est-à-dire شمس الدين *Šamsu'd-dīn*), chargé de mission pour le royaume de Mou-la-yeou, arriva au Čampa, son navire fut détruit; il envoya un messager demander pour lui un navire, des approvisionnements et des soldes supplémentaires; un ordre impérial lui donna plus de 1.400 piculs de riz» (*Yuan che,* k. 11, p. 6 r°, dans *Deux itinéraires,* p. 326).

1292 ±. A la fin de la fameuse inscription siamoise dite de Rāma Khamheṅg (cf. C. B. Bradley, *The oldest known writing in Siamese, the inscription of Phra Ram Khamaeng of Sukhothai 1293 A. D., The Journal of the Siam Soc.,* vol. VI, part. I, 1909, p. 30; pour la date : G. Cœdès, *Notes critiques sur l'inscription de Rāma Khamheng, ibid.,* vol. XII, part. I, 1918, p. 13-25), le texte épigraphique rappelle les conquêtes faites par le roi aux quatre points cardinaux. «Dans la direction du sud, il conquit ... Sithammarat et le rivage de la mer océane.» *Sithammarat* est la forme siamisée du skr. *Çrīdharmarāja*[*nagara*], c'est-à-dire de Ligor[1], sur la côte orientale de la péninsule malaise, par un peu plus de 8° nord[2].

vent donner à croire que Candrabhānu était un simple allié du roi pāṇḍya dans les opérations entreprises contre Ceylan. Tous ces textes épigraphiques de l'Inde du Sud devront être étudiés comparativement pour en tirer des précisions, tant au point de vue des faits historiques que de la chronologie.

(1-2) (1) Le sanskrit *nagara* «ville» a abouti en cambodgien et siamois aux formes *nokor, ligor, lakhôn.* On sait également que *Aṅkor,* vulgairement *Angkor,* est également issu de *nagara.* Cf. Pelliot, bulletin critique du *T'oung pao,* t. XIII, 1912, p. 466-467. *Çrīdharmarāja* [*nagara*] «la ville de sa Majesté

1293. Yi-k'o-mou-sou, *alias* Ye-hei-mi-che, l'un des généraux chinois qui faisaient campagne à Java, «envoya Tcheng-kouei notifier les ordres impériaux au 木來由 Mou-lai-yeou [= Malāyu] et à d'autres petits royaumes; tous (les rois de ces pays) envoyèrent leurs fils ou leurs frères pour faire leur soumission» (*Yuan che*, k. 131, p. 8 v°, *apud* PELLIOT, *Deux itinéraires*, p. 326-327).

1294. Le 10ᵉ mois, «au jour *yi-sseu*, on renvoya les ambassadeurs du 南巫里 Nan-wou-li (le Lāmurī des Arabes, au nord de Sumatra), du 速木答剌 Sou-mou-tou-la (état de Sumatra, sur la côte nord-est), du 繼沒剌矛 Ki-mo-la-mao (vraisemblable erreur de graphie pour 沒剌予 Mo-la-yu = Malāyu) et du 毯陽 T'an-yang (sur la côte orientale de Sumatra) pour qu'ils retournassent dans leurs pays. On leur fit don de tablettes au tigre avec double perle, de tablettes d'or et d'argent, d'or, de soieries, de vêtements suivant le rang de chacun. Antérieurement, lorsque Ye-hei-mi-che allait en campagne contre le Tchao-wa (Java), il avait appelé (à se soumettre à l'empereur) les royaumes situés au bord de la mer. Sur quoi, le Nan-wou-li et autres (pays) envoyèrent des gens pour faire acte d'obédience. Comme on interdit (aux navires) de commerce de prendre la mer, (ces gens) restèrent à la capitale. A ce moment (c'est-à-dire en 1294), on rapporta l'embargo (mis) sur le commerce; c'est pourquoi on les renvoya tous» (*Yuan che*, k. 18, p. 4 r°, *apud* PELLIOT, *Deux itinéraires*, 327-328).

1295. La 1ʳᵉ année *yuan-tcheng* (1295) de Tch'eng-tsong,

Dharmarāja (pāli : Dhammarāja) «le Roi de la Loi», a été fondée ou plutôt peut-être simplement nommée par un roi siamois de ce nom (cf. COEDÈS, *Documents sur la dynastie des Sukhodaya*, dans *B.É.F.E.-O.*, t. XVII, 1917, II, p. 44-45). — (2) Au mémoire cité dans la note précédente, ajouter un autre article de COEDÈS, *Les origines de la dynastie de Sukhodaya*, dans *J. As.*, avril-juin 1920, p. 233-245.

le royaume de 暹 Sien [pron. anc. **Syam*, khmèr *Syāṃ*] présenta une supplique en lettres d'or, priant la cour [chinoise] d'envoyer une mission dans ce royaume. Or, avant que cette supplique n'arrivât, on avait déjà envoyé une mission; c'est sans doute que ceux-là (c'est-à-dire les gens du Sien) ne le savaient pas encore. On donna à l'envoyé une tablette en or uni pour qu'il la portât à la ceinture. L'envoyé s'en retourna immédiatement; un ordre impérial envoya une mission pour partir avec lui. Comme les gens du Sien s'entretuaient depuis longtemps avec les 麻里予兒 Ma-li-yu-eul [= Malāyur], tous à ce moment se soumirent. Il y eut un ordre impérial disant aux gens du Sien : «Ne faites pas de mal aux Ma-li-yu-eul afin de tenir votre promesse» (*Yuan che,* k. 210, p. 5 v°, dans *Deux itinéraires,* p. 242).

1299. «La 3e année *ta-tö* (1299), au printemps, le 1er mois, au 1er jour qui était *kouei-wei,* les royaumes barbares Sien, des 沒剌由 Mo-la-yeou et du 羅斛 Lo-hou (sur le bas Ménam) vinrent chacun apporter en tribut des produits du pays. On accorda au prince héritier des barbares Sien une tablette au tigre» (*Yuan che,* k. 20, p. 1 r°, dans *Deux itinéraires,* p. 243).

1301. «C'est encore du même pays [de Malāyu] qu'il doit s'agir, dit Pelliot (*Deux itinéraires,* p. 328), quand il est dit (*Yuan che,* k. 20, p. 5 r°) que la 5e année *yuan-tcheng* (1301), le 3e mois, «au jour *meou-wou,* 馬來忽 Ma-lai-hou et d'autres îles de la mer envoyèrent des ambassadeurs à la cour.»

Dans mon mémoire sur *Malaka, le Malāyu et Malāyur* (*J. As.,* XIe série, t. XII, 1918, p. 134 et suiv.), j'ai déjà étudié ces textes et l'interprétation qui en a été donnée n'a pas cessé de me paraître vraisemblable. En 1295, au témoignage

du *Yuan che,* les Ma-li-yu-eul «s'entretuaient depuis longtemps» avec les gens du Sien, c'est-à-dire, à cette époque, avec les Thaïs ou Siamois de l'empire de Sukhodaya. Or, ni texte, ni inscription ou tradition d'où que ce soit, n'indique explicitement ou implicitement que les gens du Sien aient jamais fait campagne à Sumatra. L'argument est décisif et il faut situer ces Ma-li-yu-eul ailleurs que dans la grande île indonésienne. Comme l'inscription siamoise de Rāma Khamheng donne comme limites à l'empire de Sukhodaya = Sien, à la fin du XIIIe siècle : au nord, Luang Phrabang sur le haut Mékong, et au sud, Ligor = Sithammarat, sur la côte orientale de la péninsule malaise, c'est au sud de Ligor qu'il faut rechercher ces Ma-li-yu-eul = Malāyur (appelés également Mou-lai-yeou, Mo-la-yu, Mo-la-yeou, Ma-lai-hou = Malāyu). La localisation de ces Ma-li-yu-eul ou Malāyu est précisée par les anciennes relations portugaises et le *Ming che.* «Les navires du Siam, rapportent les *Commentaires* d'Albuquerque (*Commentarios,* t. III, chap. XVIII, p. 94), ne viennent plus à Malaka avec leurs marchandises parce que [les Siamois] ont été constamment en guerre avec les Malaios (les Malāyu de Malaka).» Et plus loin (*ibid.,* chap. XXXVI, p. 179) : «Le roi [de Siam] a toujours été en guerre avec celui de Malaka; à cause de cela il ne fut pas fâché de voir [Malaka] détruit [par les Portugais].» Dans la notice que consacre à 滿剌加 Man-la-kia = Malaka, le *Ming-che* ou *Histoire des Ming,* il est dit que «en 1419, le roi de Malaka vint à la cour . . . En s'en allant, il affirma que le Siam paraissait disposé à attaquer son pays. En conséquence, l'empereur envoya l'ordre au Siam [de ne pas attaquer Malaka] et ce pays s'y conforma» (cf. Groeneveldt, *Notes,* p. 250).

Les gens de Malaka sont donc des *Malayo* qui étaient «constamment en guerre» avec le Siam. Leur pays est limitrophe des possessions thaïs de Sukhodaya = Sien, que les Thaïs ont

conservées après leur descente sur le bas Ménam et que conservent encore leurs descendants, les Siamois modernes. Il me paraît hors de doute que ces *Malayo* sont identiques aux *Ma-li-yu-eul* du *Yuan che* qui, à la fin du XIIIe siècle, « s'entretuaient depuis longtemps » avec les gens du Sien = Siam. La concordance de ces informations de sources différentes me semble décisive dans ce sens. Le passage du *Yuan che* a trait à la période antérieure à 1295; les deux extraits des *Commentaires* font, au contraire, allusion à des faits postérieurs à la fin du XIIIe siècle, à ceux que signale le *Ming che*. Les textes chinois et portugais témoignent ainsi que l'état d'hostilité entre le Siam et ses voisins Malāyu de Malaka s'est maintenu pendant des siècles, malgré les interventions répétées de la cour de Chine pour le rétablissement de la paix entre les belligérants. On sait, enfin, qu'à l'époque mongole, l'*Histoire des Yuan* (1280-1368) ne fait aucune mention explicite de relations entre la cour de Chine[1] et le Malāyu ou le San-fo-ts'i de Sumatra.

En 1225, TCHAO JOU-KOUA énumère dans son *Tchou fan tche,* quinze dépendances du San-fo-ts'i ou Çrīvijaya dont huit sont situées sur la côte orientale de la péninsule malaise (*supra,* p. 13). Quelque cinquante ans après, les Thaïs de Sukhodaya, autrement dit les Siamois, se rendent maîtres de la basse vallée du Ménam et de la partie septentrionale de la péninsule malaise jusqu'à Ligor. Cette dernière conquête enlève au Çrīvijaya ses possessions coloniales de la péninsule qu'il occupe, au plus tard, depuis le VIIIe siècle[2] (cf. *supra,*

(1) Cf. mon mémoire *Malaka, le Malāyu et Malāyur,* dans *J. As.*, XIe série, t. XII, 1918, p. 83 et suiv.

(2) L'ambassade chinoise envoyée au Cambodge en 1296, trouve la campagne dévastée par la guerre siamoise. « Dans la récente guerre avec les Siamois, dit le *Tchen-la fong tou ki,* le pays a été entièrement dévasté » (*Mémoires sur les coutumes du Cambodge* par TCHEOU TA-KOUAN, trad. et annoté par

XXIX, p. 41, l'inscription de Vieñ Sa). La progression du Siam vers le Sud ne s'arrêta pas là et se poursuivit jusqu'aux détroits, car le *Ming che* rapporte qu'en 1403, Malaka payait au Siam un tribut annuel de quarante taels d'or (cf. Groeneveldt, *Notes*, p. 248 et un renseignement identique dans le *Ying yai cheng lan, ibid.*, p. 243). Dans son كتاب الفوايد daté de 1489-1490, Ibn Mājid dit également (ms. 2292, folio 53 r°, l. 5-6) : وسَنْجَافُور (*sic*) أَزْيَدْ خمسة واتقطع برّ السِّيام «Singapour est par plus de 5 [*iṣba*ʿ des Farkadayn] et c'est là que se termine la côte du Siam». Sulaymān al-Mahrī, dans son كتاب المنهاج, qui est de la première moitié du xvie siècle, s'exprime dans le même sens (ms. 2559, folio 71 r°, l. 5-6) : الفرقدان خمسة سنجافور وهى آخر برّ السيام من الجنوب «[Là où] les Farkadayn sont par 5 [*iṣba*ʿ, gît] Singapour; elle [est située] à l'extrémité de la côte du Siam, dans le sud».

Pendant le dernier quart du xiiie siècle, le glorieux empire sumatranais s'écroule. La longue campagne des Javanais (1275-1293) a mis fin à l'hégémonie politique, militaire et navale du San-fo-ts'i en Insulinde et aboutit à une sorte de protectorat, car Tuhan Janaka, roi du Malāyu de Sumatra, était fils de la princesse sumatranaise Dara Jiṅga ramenée par les troupes victorieuses, qui épousa un roi non dénommé, sans doute javanais[1]. A la même époque (1276 et années suivantes), Čandrabhānu envahit deux fois Ceylan et éprouve une double défaite[2]. Enfin, les Thaïs de Sukhodaya s'emparent de toutes les possessions coloniales du San-fo-ts'i sur la péninsule malaise. Les ambassades à la cour de Chine qu'on trouvera mentionnées plus loin ne doivent pas donner le

Paul Pelliot, dans *B.É.F.E.-O.*, t. II, 1902, p. 173; cf. également p. 131). Ces faits de guerre sont de la même période que la conquête des colonies sumatranaises de la péninsule malaise.

[1] *Vide supra*, p. 226.

[2] *Vide supra*, p. 228 et p. 172, n. 1.

change : l'empire a vécu et la cour impériale recevra désormais l'hommage d'un simple vassal de Java. Raden Vijaya dont le nom de règne fut Çrī Kĕrtarajasa, fonde en 1216 çaka = 1294 l'empire de Majapahit dont il est le souverain (*prabhu,* cf. *Pararaton,* trad. Brandes, éd. Krom, p. 123). Il avait successivement épousé les quatre filles de Kĕrtanagara et la princesse sumatranaise Dara pĕṭak ramenée par les troupes javanaises victorieuses (*supra,* p. 226). Un second grand empire se lève en Insulinde, héritier des possessions de l'ancien Çrīvijaya. Dans son *Nāgarakĕrtāgama* qui est daté de 1287 çaka = 1365, Prapañča les énumère complaisamment à la louange de son maître Hayam Vuruk, *alias* Çrī Rājasanagara et Saṅ hyaṅ Vĕkas iṅ sukha[1], dans les chants 13, 14, 15, 16 (cf. *Nāgarakĕrtāgama,* éd. et trad. Kern, 2e éd. Krom, p. 50 et suiv.) et 83, strophe 4 (*ibid.,* p. 186) : ce sont l'Insulinde et la péninsule malaise à peu près tout entières; le Čampa, le Cambodge et d'autres pays de l'Inde transgangétique «sont des amis constants» (chant 15); «sans arrêt, venaient en foule toutes sortes de gens des autres pays; du Jambudvīpa (l'Inde), du Cambodge, de la Chine, du Yavana, du Čampa, du Karnāṭaka, etc., du Gauḍa (l'actuel Gaur en Inde orientale) et du Siam; ils venaient par des navires avec de nombreux marchands, des moines et de distingués brahmanes; ceux qui vinrent furent accueillis et restèrent volontiers [dans le pays]» (chant 83, strophe 4). Ce sont les termes mêmes du poème vieux-javanais. La réalité historique est naturellement un peu en deçà des exagérations attendues d'un poète de cour. La حكايت راجا فاسى ou *Histoire des rois de Pāsè* (cf. mes *Relations de voyages,* t. II, p. 666-669) donne, semble-t-il, un tableau plus exact de l'expansion territoriale de l'empire javanais en Insulinde; mais, cette rectification faite, il n'est pas douteux que les souverains

(1) Pour ce nom, cf. N. J. Krom, *De begraafplaats von Hayam Wuruk,* dans *Bijdragen tot T., L. en V. van Nederlandsch-Indië,* deel 75, 1919, p. 25-27.

de Majapahit fussent en relations avec tous les états de l'Extrême-Orient à l'exception du Japon, et que de l'Inde à la Chine, on tînt en juste considération le pays et les hommes qui avaient victorieusement repoussé l'attaque des troupes de Ḫubilaï Ḫān.

1325. Information sur l'Insulinde occidentale dans la cosmographie de Dimaškī (*supra*, p. 73).

1273-1331. Autres informations fournies par Abūlfidā (*supra*, p. 74).

?. Récits consignés dans les *Mille et une nuits* (*supra*, p. 162) et le *Livre des Merveilles de l'Inde* (*supra*, p. 62-63).

1365 = 1287 çaka. Le *Nāgarakĕrtāgama* fournit des renseignements détaillés sur l'île de Sumatra qu'il désigne sous le nom de *Tanah ri Malayu* «pays de Malayu» (*supra*, p. 183).

1373. Le roi du San-fo-ts'i 怛麻沙那阿者 Ta-ma-ša-na-a-tchö envoie une ambassade en Chine. Il y avait alors trois rois dans le pays (*supra*, p. 25).

1374 et 1375, au 1er mois. Le roi 馬那哈寶林邦 Ma-na-ha Pao-lin-pang = Mahārāja de Palembaṅ envoie deux ambassades (*supra*, p. 25).

1375, au 9e mois, ambassade envoyée par 僧伽烈宇蘭 Seng-k'ie-lie-yu-lan, l'un des trois rois du San-fo-ts'i (*supra*, p. 25, et cf. *J. As.*, juillet-août 1919, p. 196, n. 2).

1376. Mort du roi Ta-ma-ša-na-a-tchö auquel succède son fils 麻那者巫里 Ma-na-tchö Wou-li = Mahārāja Wuli (?) qui envoie une ambassade à la cour de Chine l'année suivante pour demander son exequatur à l'empereur. «A cette époque,

ajoute le texte, le San-fo-ts'i avait été déjà conquis par Java. Le roi de ce dernier pays [c'est-à-dire l'empereur de Majapahit] apprenant que l'empereur de Chine avait nommé un roi pour le San-fo-ts'i, devint très en colère et envoya des gens qui tendirent une embuscade aux envoyés impériaux [apportant l'exequatur de la cour de Chine] et les assassinèrent.» Le *Ming che* ajoute ensuite cette curieuse phrase : «L'empereur de Chine ne pensa pas qu'il eût le droit de punir le roi de Java pour cela. Après cet événement, conclut l'*Histoire des Ming*, le San-fo-ts'i devint peu à peu de plus en plus pauvre et n'envoya plus de tribut» (*supra*, p. 25-26).

xve siècle. A partir de 1405, des désordres se produisent et des Chinois établis dans le pays s'emparent du pouvoir avec l'aide de compatriotes du Fou-kien et de Canton. L'ancienne dynastie des Çailendra n'existe plus ou ses représentants dégénérés passent complètement inaperçus et disparaissent, tels, au xixe siècle, les derniers successeurs des grands Mongols de l'Inde.

Reste le Malāyu propre, je veux dire l'ancien suzerain du Çrīvijaya au viie siècle, l'actuel pays de Minaṅkabaw. L'épigraphie ne nous fournit que quelques noms de souverains aux xiiie et xive siècles. Les inscriptions sont généralement assez développées, mais leur contenu est totalement dénué d'intérêt en dehors du nom royal et de la date. Celle de 1208 çaka (*supra*, p. 179) est extrêmement importante; celle de 1250 ± est importante aussi, car elle est rédigée en cambodgien et a été trouvée dans une ancienne possession de l'empire sumatranais. Les autres textes épigraphiques n'ont de valeur que par les noms des rois dont elles commémorent les règnes. En voici la trop courte liste :

1250 ± ? : *Trailokyarāja-maulibhūṣaṇa-varmadeva* — le Var-

madeva — ornement du diadème — du roi des 3 mondes (*supra*, p. 181).

1208 ç. = 1286 : *Tribuvanarāja-mauli-varmadeva* = le Varmadeva — diadème — du roi des 3 mondes (*supra*, p. 181).

?. Advayavarman, père du roi suivant.

1269 ç = 1347 : Ādityavarman (ou Udayādityavarman, ou encore A[ ]yādityavarma) *rājendra-maulimaṇi* (var. *mauli-mali*)-*varmadeva* = le Varmadeva — joyau du diadème de l'Indra des rois. Il en est question dans les inscriptions de 1278 ç. = 1356, 1269 ç. = 1347. L'inscription de sa pierre tombale de Kubur Raja (Minaṅkabaw) est datée de 1300 ± ç. = 1378 et il y est titré *Kanakamedinīndra* « souverain de la terre de l'or » = *suvarṇabhūmi* du Malāyu de l'inscription de 1208 çaka ci-dessus (*supra*, p. 182).

?. Anaṅgavarman, fils du précédent; il fut probablement son successeur (*ibid.*).

1489. Description de Sumatra par le *mu'allim* Ibn Mājid (*supra*, p. 79-84).

xvie siècle (première moitié du —). Description de Sumatra d'après العمدة المهرية et كتاب المنهاج du *mu'allim* Sulaymān al-Mahrī (*supra*, p. 83-104).

Nous sommes redevables à Newbold, l'auteur du *Political and statistical account of the British settlements in the Straits of Malacca* (2e vol., in-8°, Londres 1839), de la connaissance d'un document de haute importance appelé *Trumba pusaka* « loi de succession », *Trumba pusaka Minaṅkabaw* « loi de succession du Minaṅkabaw », ou encore *Trumba Minaṅkabaw* « loi du Minaṅkabaw », dont j'ai récemment donné une traduction nouvelle (dans *Malaka, le Malāyu et Malāyur*, *J. As.*, XIe série, t. XII,

1918, p. 51 et suiv.). Ce document a été rédigé vers 1826; c'est une lettre d'intronisation de Rāja Lābu comme *Yań di-pĕrtuan* (litt. : «celui qui est fait maître, qui est reconnu comme maître», le souverain suprême) des quatre états dissidents de la péninsule malaise qui continuaient à reconnaître l'autorité traditionnelle du Minańkabaw. Le signataire du *Trumba pusaka* est le Grand Sultan Maharāja di rāja de Minańkabaw. Il affirme une suzeraineté purement nominale, mais qui rappelle une ancienne suzeraineté effective, sur l'île de Sumatra tout entière et sur l'état javanais de Bantĕn ou Bantam qui faisaient partie de l'ancien Çrīvijaya. Si on se rappelle qu'en 1826, le sultan de Minańkabaw était un simple souverain indigène soumis à la Hollande et qu'il intronisait un autre souverain indigène résidant en territoire colonial anglais, on pourra juger du prestige qu'avait conservé, longtemps après la conquête étrangère, l'héritier des titres et prérogatives du grand empire sumatranais disparu. Quatre *Yań di-pĕrtuan* de la péninsule malaise furent successivement désignés et intronisés par le sultan de Minańkabaw : Adil qui mourut en 1795 ou 1796; Hītam, mort en 1808; Leńgań Laut, mort en 1824. Rāja Lābu intronisé en 1826, ne régna que six ans. A partir de 1832, son successeur fut désigné dans le pays même et on n'eut plus recours au sultan de Minańkabaw. Les exigences de la politique coloniale mirent fin à la pratique qui consistait à demander à un souverain soumis à la Hollande, la nomination du chef des sujets britanniques indigènes de la péninsule malaise.

Tels sont les renseignements que nous fournissent les textes sanskrits, pālis, chinois, tamouls, arabes, persans, cambodgiens, siamois et indonésiens pendant quelque quinze siècles. Ces informations présentent de grandes lacunes que l'avenir comblera peut-être; mais les faits parvenus à notre

connaissance, ceux surtout qu'a rapportés Yi-tsing, sont assez nets et précis pour faire revivre la grandeur de l'ancien empire sumatranais. Le Çrīvijaya entre dans l'histoire générale de l'Asie orientale au moment où règnent, en Chine, la grande dynastie des T'ang (618-906); à Bagdād, les illustres khalifes abbassides Hārūn ar-Rašīd (786-809) et son fils Al-Māmūn (813-833), tous deux contemporains de Charlemagne. L'Inde a accompli cet autre miracle insoupçonné : la création à Sumatra d'un centre de civilisation indonésienne, qui dès le VIIIe siècle, avait pour roi un souverain čakravartin dont la renommée s'étendra, au xe, jusqu'au lointain Népal.

On aurait dû s'en douter plus tôt[(1)]; mais nous avons tous été victimes d'une illusion d'optique. Les relations occidentales sur l'Insulinde de la fin du XIIIe et du XIVe siècles (Marco Polo, Odoric de Pordenone) et des siècles des découvertes (relations portugaises, hollandaises, anglaises et françaises), présentent généralement Java comme une île riche, prospère et d'antique civilisation; Sumatra, au contraire, est un pays de sauvages et d'anthropophages. Cette impression s'accentue et se précise au fur et à mesure qu'on retrouve à Java des ruines de palais et de temples d'une incontestable grandeur; elle s'établit définitivement et s'impose par la découverte de ce splendide monument qu'est le Boro-Bodur, achevé dans le courant du IXe siècle[(2)].

(1) Dans une note à sa traduction du *Ta t'ang si yu k'ieou fa kao seng tchouan* de Yi-tsing, Chavannes (*Religieux éminents*, 1894, p. 105) avait montré l'identité du Che-li-fo-che et du Zabedj (*sic*) et rappelé le passage de Bīrūnī sur le *suvarṇadvīpa* (*supra*, p. 64). Ainsi présentée, l'identification n'allait pas de soi, car il n'y a aucun rapport phonétique entre les transcriptions chinoise et arabe; elle ne fut pas adoptée. Quinze ans après, Gerini la reprit dans ses *Researches on Ptolemy's geography of Eastern Asia* (Londres, 1909, in-8°; voir à l'index, s. v° *Zābej*) où il transcrit également *Zabej*. A son habitude, l'auteur restitue toutes les formes imaginables sans s'arrêter à la seule correcte avec ج en fonction de gutturale sonore; et on n'en tint pas compte.

(2) Cf. *Archaeologisch Onderzoek in Nederlandsch-Indië*. III. *Beschrijving van*

Tout récemment encore, l'île voisine ne présentait rien de pareil. Ses titres sur pierre à une ancienne culture étaient peu nombreux et inconnus, donc inexistants pour l'historien. Sa population actuelle ne conserve pas de traces d'un glorieux passé : Atchinais du Nord, Bataks de l'Ouest, Malais de l'Est, Minaṅkabaws et Lampoṅs du Sud ont tout à fait allure de barbares. Les textes chinois qui ont tant à nous apprendre sur Sumatra n'avaient pas été traduits; les inscriptions tamoules et les géographes arabes étaient mal interprétés. Nous sommes enfin mieux informés grâce aux recherches entreprises sur place et à l'étude d'un grand nombre de documents orientaux. La réunion de tous ces témoignages est singulièrement instructive et il s'en dégage, presque automatiquement, un point de vue nouveau qui est exposé dans ce mémoire.

Kern termine son article intitulé : *Java en het Goudeiland volgens de oudste berichten*[1] par les conclusions suivantes : « 1° D'après la conception dominante, Suvarṇadvīpa et Yavadvīpa étaient une [seule et même île]; 2° deux îles initialement différentes furent confondues l'une avec l'autre; 3° au sens propre, Suvarṇadvīpa est Sumatra, et Yavadvīpa, Java; 4° Sumatra (ou une partie de Sumatra) et Java ont été considérées comme un tout, peut-être parce que les deux îles faisaient partie d'un même groupement politique; 5° par Yavakoṭi

Barabudur, samengesteld door N. J. Krom en T. van Erp. 1ste deel. *Archaeologische Beschrijving door* N. J. Krom, s'Gravenhage, 1920, gr. in-4°, VIII-791 pages, avec atlas de 442 planches in-folio. Sur cette magistrale publication, cf. le compte-rendu de Finot, dans *B.É.F.E.-O.*, t. XX, 1920, IV, p. 138-149. D'après l'étude paléographique des épigraphes, Kern fixait la date de construction du Boro-Budur vers 850; Krom indique 750 à 800 de notre ère. Il est à peu près certain que ce temple fameux a été achevé dans le courant du IXe siècle (Finot). D'après une récente note de Coedès (*A propos de la date d'édification d'Angkor Vat*, dans *J. As.*, janvier-mars 1920, p. 96-99), « Angkor Vat ne saurait être antérieur à 1112 A. D. ».

(1) Publié en 1869 dans les *Bijdragen*, réimprimé en 1916 dans le t. V des *Verspreide geschriften*, p. 314.

« la pointe de Yava »[1], on a désigné proprement le cap oriental de Java. » A mes yeux, ces conclusions ne sont pas entièrement justifiées. Sumatra et Java ont été, il est vrai, désignées sous le même nom : *Yava* et ses dérivés; nous en avons l'assurance certaine pour Sumatra par Marco Polo et les textes arabes jusqu'au xive siècle (voyage de Ibn Baṭūṭa). Mais, dans les passages du *Rāmāyaṇa* et de la *Géographie* de Ptolémée que j'ai reproduits (*supra,* p. 202 et 209), Yavadvīpa est pour moi, Sumatra. Des environs de notre ère à la seconde moitié du iie siècle, Java était vraisemblablement moins bien connue que Sumatra dont la richesse en or est notée comme un fait remarquable par Vālmīki et par le géographe alexandrin. Ce n'est que beaucoup plus tard que cette richesse a été inexactement attribuée à Java, grâce sans doute à l'identité de nom des deux îles et parce que *Yava* > *Jāwa* désigna postérieurement la seule île de Java. Enfin, *Yavakoṭi* me semble plutôt devoir être interprété par « pointe de Yava = Sumatra ».

Cet article a été écrit en pieux hommage à la mémoire de Hendrik Kern[2]. Le maître regretté auquel l'Institut royal de La Haye élève le beau monument, *perennius aere,* que sont les *Verspreide Geschriften,* était un orientaliste illustre; mais il fut aussi un grand citoyen épris de vérité et de justice, inflexible en matière de droit et d'honneur, affectueux et tendre dans son milieu familial, fidèle et dévoué à ses amis et ses élèves, inlassablement obligeant à tous, ainsi qu'en peut témoigner, avec bien d'autres, le signataire de ces lignes[3]. Le savant était, chez lui, de premier ordre; l'homme fut toujours égal au sa-

(1) *Vide supra,* p. 213.

(2) Né le 8 avril 1833, Kern est décédé le 4 juillet 1917. Cf. l'article nécrologique auquel il est fait allusion dans la note suivante.

(3) Cf. l'article nécrologique de Snouck Hurgronje, dans *Bijdragen tot de T., L. en V. van N.-I.,* deel 73, 1917, notamment p. vii.

vant. Tel parmi nous son souvenir demeure, admirable modèle et perpétuel enseignement[1].

[1] MM. N. J. Krom et Ph. S. van Ronkel, de l'Université de Leyde; Gaudefroy-Demombynes et Paul Pelliot m'ont obligeamment fourni de très utiles indications. Je leur en exprime ici mes plus cordiaux remerciements.

(*Extrait du Journal asiatique, juillet-septembre et octobre-décembre 1922.*)

TABLE DES MATIÈRES.